Digitized by Google

Fuller. LVI. 15

(3

Digitized by Google

10485

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

FAUCHE-BOREL.

TOME III.

A GENÈVE,
CHEZ BARBEZAT ET DELARUE.

A BRUXELLES,
A LA LIBRAIRIE DE LECHARLIER.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
Rue de Vaugirard, n° 9.

Digitized by Google

519137

(3)

MÉMOIRES

DE

FAUCHE-BOREL.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

MOUTARDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE GIT-LE-COEUR, N° 4.

1829.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

FAUCHE-BOREL.

CHAPITRE XVIII.

Pour éviter la longueur du détour de Hambourg, je me dirigeai par Genève et Lyon, malgré le danger que je pouvais courir à passer par la France. C'était d'ailleurs la route que me traçait sir Charles, par sa seconde dépêche que je reçus à Genève : encore plus pressante que la première, elle était écrite à peu de jours de distance.

« Mon cher Louis, me mandait cet honorable « ami, il faut absolument venir ici veiller à vos « affaires. Vous pouvez repasser par la France. « Votre lettre du 7 septembre m'est parvenue « hier; j'y réponds par la voie de Hambourg, « mais pas d'une manière détaillée.

« Partez tout de suite et venez nous trouver. »

Je fis un très court séjour à Paris, et je me dirigeai en toute hâte sur Calais. Là, forcé de faire viser mon passe-port, je me trouvai en contact avec le fameux Mengaud, commissaire du gouvernement français, personnage rude et burlesque. Comme j'étais dans l'habitude de toujours faire mes affaires avec célérité, je me présentai immédiatement pour obtenir le visa. J'arrivai au moment où le citoyen Mengaud quittait son cabinet pour aller se mettre à table. Il me renvoya assez brusquement, et me dit de revenir l'après-dîner. Prenant le ton soumis et doucereux, je lui répondis que je serais bien fâché de le déranger après son dîner, d'autant plus que le paquebot était à la voile, et qu'il ne s'agissait que d'un visa; mais que pourtant s'il l'exigeait je reviendrais. Mengaud eut un bon moment; et rentrant dans son cabinet, « Voyons, me dit-il, que je signe « cela. » Il visa debout mon passe-port; et jetant par hasard moi-même les yeux sur son bureau, j'eus le temps de voir mon nom de Fauche-Borel inscrit sur la liste des voyageurs signalés pour être arrêtés. Heureusement que, par pure précaution, mon passe-port ne portait que le nom de Fauche tout court, et que la suppression de celui de Borel, qui fixait plus particulièrement l'attention, avait empêché Mengaud de porter ses idées sur moi.

Je mis à profit la découverte. J'allai droit à mon hôtel faire régler mon compte d'auberge; et ensuite je me rendis immédiatement à bord de mon paquebot. En y arrivant, je priai le capitaine de recevoir mon passe-port revêtu du visa, et prétextant que j'étais toujours malade en mer, j'allai me coucher. Le commissaire de marine étant venu faire la reconnaissance des voyageurs, et trouvant mon passe-port en règle, n'exigea point ma présence, et c'est ainsi que j'échappai au danger d'une surveillance inquisitoriale qui s'étendait nominativement sur moi.

Arrivé à Londres, je m'entretins d'abord avec sir Charles de l'objet qui m'avait amené. Il m'apprit qu'on travaillait à la paix d'Amiens, dont les préliminaires seuls étaient signés; qu'on prévoyait que cette paix, qui n'était qu'un sacrifice fait à l'impatience publique, n'aurait pas même pour l'Angleterre les avantages d'une trève; que, dans ces circonstances, les ministres m'avaient mandé pour que je fusse à leur disposition au moment où ils jugeraient convenable de me charger de la mission qui m'était destinée, et sur laquelle il n'avait aucune explication; qu'en attendant, la plus grande discrétion m'était recommandée.

Je me le tins pour dit, et vaquai tranquille-

ment à mes affaires, tout en réfléchissant à cette ouverture préparatoire.

Je n'avais pas plutôt été débarqué que j'avais été voir Pichegru, sans oublier de solliciter de lui la faveur qu'en attendait M. Henri Larivière. Je savais qu'au Conseil des Cinq-Cents Pichegru avait été son collègue, et qu'Henri Larivière avait même été depuis en relations avec lui, lorsqu'échappé aux déserts de Sinnamari, Pichegru était venu se réfugier à Bareuth. Quel fut donc mon étonnement lorsque je le vis opposer de la résistance à la demande que je lui faisais de consentir à ce que M. Henri Larivière vînt à Londres en sa qualité de fructidorisé. « Au nom de Dieu, mon « cher Fauche, ne me livrez pas à cet avocat « brouillon ! C'est une meule de moulin ; quand il « a tourné trois tours, il faut recommencer. » Telle fut la réponse de Pichegru. Il est vraisemblable qu'il avait encore présentes à la pensée les pages accusatrices du *Moniteur*, et qu'il craignait que celui qui avait prononcé anathème contre les Bourbons, dans les séances trop fameuses de septembre et décembre 1793, ne fût point à sa place sur le même sol où les Bourbons trouvaient un asile. Je quittai donc Pichegru sans en avoir obtenu ce que j'étais venu lui demander pour M. Henri Larivière.

J'en fus peiné, n'ayant jamais été à portée de scruter sa conduite législative. La lettre qu'il m'écrivit le 24 décembre 1801, et qui m'arriva de France en Angleterre, me trouva dans ces dispositions. Après avoir *embrassé son ami avec cordialité*, M. Henri Larivière me rappelait la commission principale dont il m'avait chargé; il me pressait de nouveau de le faire venir à Londres, si *toutefois rien ne s'y opposait*, me donnant pour motif de son empressement que *son petit sac touchait à sa fin*. Ce petit sac, comme on s'en doute, n'était autre chose que les soixante louis que je lui avais avancés à Neuchâtel.

A cette itérative recommandation, à la franchise avec laquelle il me parlait de la pénurie de ses finances, je retournai à la charge vers Pichegru, qui, déterminé par cette seconde tentative, me dit enfin : « Eh bien, qu'il vienne. — Eh! « comment voulez-vous qu'il vienne, répondis-je, « il n'a pas d'argent? — Eh bien donc, ajouta « Pichegru, faites-lui passer comme vous le « pourrez cinquante louis qui vous seront rem- « boursés *s'il vient.* »

A peine eus-je obtenu de Pichegru que M. Henri Larivière serait reçu en Angleterre, que je m'empressai d'annoncer à ce dernier, par ma lettre du 2 janvier 1802, que non seulement le général

consentait à ce qu'il vînt à Londres, mais qu'il m'autorisait à lui faire toucher une somme de douze cents francs pour faciliter son voyage, somme qu'il me rembourserait lui-même à son arrivée.

Je lui fis passer en conséquence, dès le 7 janvier, une traite de cinquante louis, dont M. Fornachon, mon ami, lui compta la valeur intégrale.

J'avais déjà quitté Londres quand M. Henri Larivière y arriva; il fut parfaitement accueilli de Pichegru, qui, le recommandant aux ministres de Sa Majesté Britannique, lui fit assurer le traitement assigné aux fructidorisés. Pour première faveur, M. Henri Larivière toucha la somme de huit cent quarante livres sterlings à titre *d'arriéré*, faveur à laquelle il ne s'attendait nullement. Elle le mettait en mesure de rembourser à M. Fornachon l'avance qu'il lui avait faite pour mon compte : M. Henri Larivière n'en fit rien. Il se prévalut de ma position (j'étais alors au Temple), et mit cette dette en oubli. Voilà ce qui, dix ans plus tard, donna lieu au procès dont les détails ne seront pas sans intérêt pour le moraliste.

J'étais dans l'attente de ce qui serait définitivement décidé soit à l'égard de la paix, soit au sujet de ma nouvelle mission, lorsque lord Camelford,

beau-frère de lord Grenville, parent de M. Pitt, et chez qui j'allais souvent avec le chevalier de Tinseau et le colonel de Bosset, mon compatriote, nous proposa de l'accompagner, le colonel et moi, jusqu'à Portsmouth : là il nous procura la facilité de voir l'arsenal de la marine et enfin tout ce qui n'est point accessible aux étrangers. Il nous présenta le jour même à sir Sidney-Smith, qui nous donna un superbe dîner à bord de son beau vaisseau le Tigre : c'est là où je vis pour la première fois cet illustre marin.

En revenant avec lord Camelford dans sa chaise de poste où le colonel de Bosset s'était endormi, ce lord eut la fantaisie de le réveiller d'une singulière manière : il prend ses pistolets, m'en met un dans la main, et me faisant un signe d'intelligence, se place à sa portière, et j'en fais autant de mon côté. Là, presque en même temps, nous lâchons nos deux coups en criant à tue-tête : « Je « l'ai blessé! je l'ai tué! » On comprend l'étonnement du colonel qui, se réveillant en sursaut, croit réellement que nous venons d'être arrêtés par des voleurs. Son illusion se prolonge d'autant plus, que ne quittant pas la portière, nous ordonnons au postillon d'aller encore plus vite, de sorte que ne pouvant rien voir il ne cessait de nous demander ce qui était arrivé. Lorsque nous eûmes dé-

passé à une assez grande distance le lieu de la scène, que nous franchîmes très promptement par la vitesse de nos chevaux, lord Camelfort nous dit avec une émotion étudiée qu'au premier relai nous ferions notre déclaration à la police : il éclata enfin ; nous rîmes, et cette espiéglerie amusa beaucoup lord Camelfort, que je retrouverai bientôt sur un autre théâtre dans des circonstances moins gaies.

Le traité de paix d'Amiens était à peine conclu et signé, que déjà les observateurs attentifs n'y apercevaient que le résultat de la nécessité du moment, et, pour ainsi dire, qu'une halte militaire, du moins quant aux desseins de Buonaparte, qui s'expliquaient assez par ses actes. Il abusait sous main de l'état de paix au point d'envoyer de nombreux agens et des émissaires, soit en Irlande, soit dans les principales villes d'Angleterre.

Dans le courant de mai, je fus averti de me tenir prêt, et qu'on songeait sérieusement à la mission dont je devais être chargé. Ce qui m'arriva dans Londres, précisément à la veille de m'engager de nouveau dans une carrière épineuse, est assez bizarre pour que j'en entretienne un moment le lecteur.

Je connaissais madame la comtesse de Ménage, que je n'avais pas encore vue depuis mon retour;

elle habitait une maison Broad-street, n° 14. Je lui avais été présenté quelques années auparavant par M. Regnier, ancien magistrat, et alors rédacteur du *Courrier d'Angleterre*. Cette dame faisait du jour la nuit, et de la nuit le jour : en arrivant chez elle à minuit, c'était toujours assez tôt. Elle avait d'ailleurs beaucoup d'esprit et d'amabilité. J'allai chez elle trois jours avant que mon voyage sur le continent ne fût définitivement arrêté ; je frappai à la porte, qui s'entr'ouvrit aussitôt, et je vis une femme d'un certain âge qui, à mon aspect, cacha précipitamment ce qu'elle tenait à la main. Je me retirai en lui faisant mes excuses; mais madame la comtesse de Ménage me rappelant, me dit : « Approchez, approchez, M. Fauche; « nous n'avons pas de secrets pour vous ; il faut « que madame Oliva, que voilà, vous fasse aussi « un jeu de cartes. » Cette dame Oliva était de Saint-Domingue, et avait à Londres autant de réputation qu'en avait alors à Paris la fameuse mademoiselle Lenormand. Ce qui est plus singulier encore, c'est qu'elle était l'élève de cette négresse, tireuse de cartes à Saint-Domingue, qui avait prédit la couronne à Joséphine de La Pagerie, successivement madame de Beauharnais et madame Buonaparte.

Je m'assis vis-à-vis de la sibylle, qui prenant

ses cartes, et me les donnant à mêler, se mit en devoir de continuer ses étonnans pronostics. Les cartes dont elle se servait étaient peintes de manière à figurer et à représenter les différens événemens de la vie humaine de quelque côté qu'elles fussent tournées.

Elle commence par me dire : « Monsieur, vous « êtes ici pour traiter des affaires d'une haute gra- « vité. Vous êtes en contact avec de grands per- « sonnages. Je vous préviens que vous ne termi- « nerez de long-temps l'affaire dont il s'agit. Je « vois dans votre jeu que vous allez faire un « voyage; que vous serez chargé d'une commis- « sion très importante. Vous réussirez jusqu'à un « certain point; mais faut-il vous le dire, vous « serez mis en prison dans une tour. »

Je lui demandai, en riant, combien de temps je resterais prisonnier.

« Long-temps, long-temps, me dit-elle en « examinant les cartes, très long-temps. »

— En sortirais-je enfin?

« — Oui, mais avec de grandes difficultés, et « seulement par la protection d'augustes person- « nages. Pendant votre captivité, vous perdrez vos « plus proches parens. Cependant, prenez cou- « rage. Après avoir lutté long-temps contre l'ad- « versité, vous finirez par triompher de tous

« vos ennemis, qui sont bien nombreux et bien « acharnés..... »

Mais ce qui fut dans le cas de me surprendre bien davantage, c'est que trois jours après je reçus mes instructions, qui avaient pour objet de me rendre à Paris afin de rapprocher et de réconcilier les généraux Moreau et Pichegru, et cela dans le but d'arrêter l'ambition de Buonaparte dans sa marche rapide.

Ces dames ne pouvaient avoir eu aucune connaissance de ce qui allait se passer, puisque je l'ignorais moi-même. Jamais hasard ne servit mieux ma devineresse. J'eus bien souvent occasion de penser à elle pendant ma longue captivité.

Voyons maintenant pourquoi et comment je fus lancé de nouveau sur la scène politique. Quelques personnes, dévouées à la cause des Bourbons, avaient pensé que pour arrêter l'ambition de Buonaparte, il pouvait être aussi utile qu'avantageux de réunir les généraux Pichegru et Moreau dans les mêmes vues et dans les mêmes intérêts. En approfondissant cette idée, on était fondé à croire qu'une telle réunion de talens et de moyens, en procurant la paix à l'Europe, forcerait, en quelque sorte, la France au bonheur et au repos. On savait d'ailleurs d'une manière certaine que plusieurs généraux, fatigués de

l'ambition de Buonaparte, en avaient marqué du mécontentement, et que celui de Moreau n'était plus un secret : or, le but des ministres de Sa Majesté Britannique et des princes français étant d'aviser aux moyens de réunir, le plus promptement possible, Pichegru et Moreau, j'avais été désigné par Pichegru lui-même comme l'homme le plus capable d'inspirer une entière confiance à Moreau. Telle était la substance de ma mission.

Quant à Pichegru, quelles étaient ses dispositions? Ne venait-il pas d'être excepté nominativement de l'amnistie accordée à tous les proscrits? L'injustice et la jalousie de Buonaparte étaient évidentes à son égard. On pouvait demander à tout homme impartial si la conduite de Buonaparte, comme premier consul, relativement à Pichegru, n'était pas de nature à provoquer l'indignation de ce général?

D'un autre côté, je n'ignorais pas que Pichegru savait à quoi s'en tenir sur la dénonciation publique que Moreau avait été forcé de faire contre lui, et qu'il serait porté sans effort à un rapprochement.

Les dispositions de Moreau n'étaient pas moins favorables.

Comme tout ce que je vais rapporter ici est en

opposition directe avec les versions et les conjectures qui ont été imaginées ou mises en avant sur l'époque où le général Moreau a été sondé et pressenti dans les intérêts de la maison royale, et sur les sentimens qui l'animaient en secret; comme d'ailleurs ma négociation, par son antériorité, confond tout ce qu'on lit de relatif à ce sujet dans les mémoires publiés jusqu'ici, je vais en apporter en preuve l'attestation qui m'a été donnée en 1820, lorsque mes ennemis et mes détracteurs jugèrent à propos d'élever quelques doutes sur la sincérité et l'exactitude de mes récits, bornés alors à des communications confidentielles. Voici donc le document qui leur sert, pour ainsi dire, de base :

« Je, soussigné, déclare avoir été chargé par « mon gouvernement, en septembre 1801, d'é« crire à M. Fauche-Borel, alors retourné dans le « sein de sa famille, à Neuchâtel en Suisse, à « l'effet de l'engager à se rendre à Londres sur« le-champ, pour affaire urgente qui avait rap« port à des intérêts de la plus haute importance « pour la cause royale de France. En foi de quoi « j'ai signé le présent, à Paris, ce 24 avril 1820.

« *Signé*, C. W. FLINT. »

Cette mission me convenait et me flattait à

tous égards, et malgré les périls imminens qui me menaçaient, je partis de Londres pour Paris le 5 juin 1802, non sans en avoir conféré plusieurs jours avec Pichegru et avec les princes, et de l'assentiment du ministère anglais. Je savais d'ailleurs qu'au fond ce que j'avais à faire n'était pas difficile, car il était aisé de rapprocher deux hommes pleins d'estime l'un pour l'autre, et qui n'étaient momentanément désunis que par l'artifice des scélérats.

J'allai m'embarquer à Douvres pour Calais. Je trouvai sur mon paquebot mademoiselle Lenoir, dame de compagnie d'une famille anglaise, qui rentrait dans sa patrie après une longue absence. Notre paquebot était un des premiers qui arrivaient en France depuis la guerre et par suite du traité d'Amiens. En abordant, les passagers furent insultés par les matelots. Ce fut une véritable explosion d'injures contre les Anglais. Nous arrivâmes ainsi au milieu des huées jusqu'à l'hôtel Dessaint. Mademoiselle Lenoir, fort aimable personne, et les autres passagers en furent non seulement déconcertés, mais effrayés.

Je partis pour Paris immédiatement, et à mon arrivée dans cette capitale je descendis rue et hôtel des Bons-Enfans, avec mademoiselle Lenoir. Mon premier soin fut d'écrire un mot au gé-

néral Moreau, qui me donna un rendez-vous dans la maison où il était alors, petite rue Saint-Pierre, chez sa belle-mère, madame Hulot. On me fit entrer dans une chambre tout ornée de glaces. J'étais persuadé qu'un seul mot de Pichegru devait lui rendre le cœur de Moreau. Après avoir fait part au général de l'objet qui m'amenait près de lui, il me répondit avec un ton de gravité : « C'est le plus beau moment de ma vie que « celui où j'entends par votre organe, M. Fauche-« Borel, que le général Pichegru n'a point par-« tagé les sentimens de ceux qui ont prétendu « que je l'avais trahi au 18 fructidor. Voici ce qui « est arrivé : je reçus du général Desaix, mon ami, « une lettre datée de Milan, qui m'apprenait que « le général en chef Buonaparte venait de faire « arrêter l'émigré comte d'Antraigues, dans le « portefeuille duquel on avait trouvé une conver-« sation avec le comte de Montgaillard, qui rap-« pelait les relations du prince de Condé avec le « général Pichegru, et qui avait quelque rapport « avec une autre correspondance trouvée dans le « fourgon du général Klinglin, pris à Offembourg, « et que lui, Desaix, avait parcourue pendant qu'il « était à Kehl pour se guérir d'une blessure; que « n'ayant rien trouvé dans cette correspondance « qui pût compromettre Pichegru, il me conseillait

« néanmoins d'envoyer tous ces papiers au Direc-
« toire, afin de ne pas être compromis dans cette
« affaire si elle devait avoir des suites. J'avais
« cette correspondance depuis plus de quatre
« mois; elle était à la connaissance de mon état-
« major; Desaix, Régnier et Andréossi ne l'avaient
« pas jugée d'un intérêt assez grand pour en oc-
« cuper le Directoire. L'ayant jugée comme eux
« une correspondance de simple espionnage, je
« la rassemblai, d'après l'avis de Desaix et des
« officiers de mon état-major, qui prirent con-
« naissance de la lettre que je recevais de Desaix:
« j'en formai un paquet, et j'adressai le tout, le
« 17 fructidor, au citoyen Barthélemy, l'un des
« directeurs, qui se trouvait plus compromis que
« ne pouvait l'être Pichegru, parce que son nom
« s'y trouvait mentionné plus que celui de ce gé-
« néral. Par cette marche, le directeur Barthélemy
« pouvait, en son particulier, juger de l'usage à en
« faire. Malheureusement mon envoi ne parvint à
« Paris que vingt-quatre heures après l'arrestation
« du directeur Barthélemy, Pichegru, Willot et
« autres; il tomba en conséquence dans les mains
« des autres directeurs, qui en firent l'usage qu'on
« sait pour justifier la fatale journée du 18 fruc-
« tidor..... » Ce fut alors que Moreau, après un
moment de silence, ajouta : « Il faut attendre

« tout des événemens; il faut user les hommes et « les choses; de grands événemens peuvent amener « des circonstances heureuses; et Buonaparte les « fera naître. Puisque Pichegru est en Angle- « terre, dites-lui qu'il y reste, pour ne revenir « en aucun temps en France, qu'ayant un prince « à sa droite et la charte constitutionnelle à la « main. Dites-lui en même temps que vous lui « ferez mes amitiés, qu'il se défie de ses alen- « tours, et surtout de la famille Lajolais. »

Pour donner une idée à Moreau des sentimens de clémence et d'oubli qui animaient le cœur du Roi, je lui remis la copie des lettres patentes qui devaient être échangées contre l'engagement qu'avait promis de souscrire Barras, en 1799, pour le rétablissement de la monarchie; en outre, j'y joignis la lettre autographe du Roi sur ce même objet, et qui était restée dans mes mains.

Je savais que le général Moreau pouvait compter sur l'appui de Barras, et qu'ils étaient en correspondance intime à cette époque.

Là se borna notre entrevue.

Je ne m'abusai cependant pas sur ma position, ni sur la surveillance dont je pouvais être l'objet. Mais d'un autre côté l'Angleterre était en paix avec la France, et je pensais que, né sujet de S. M. le roi de Prusse, j'avais le droit de me

rendre à Paris pour y renouveler connaissance avec mes anciens confrères, libraires et imprimeurs. J'étais d'ailleurs dans l'intention de faire imprimer et publier les manuscrits inédits de J.-J. Rousseau, les mêmes dont j'ai déjà eu occasion de faire mention dans le cours de ces Mémoires.

Effectivement, dix jours après mon arrivée, cet ouvrage était déjà sous presse, chez MM. Bossange, Masson et Besson.

On sent bien que tout ceci n'était imaginé que pour couvrir mon objet principal : j'y procédais avec prudence pour ne pas compromettre le général Moreau, qu'un seul mot de Pichegru avait touché jusqu'au fond de l'âme. Mais Moreau ne voulait point faire de conjuration : son opinion était qu'il fallait beaucoup de patience et laisser user les hommes et les choses. Il se conduisait d'après ces principes.

Il fallait cependant avancer vers le but de ma mission. A mon départ de Londres, M. Dutheil m'avait donné l'adresse de M. Leclerc Boisvallon, qui logeait rue du Pot-de-Fer. Je fus le voir, et c'est par lui que je fis la connaissance de M. Paulet, ancien précepteur du général Macdonald. Il avait dirigé long-temps un institut, et je le trouvai parfaitement au courant de tout ce qui se passait en France. Après m'être ouvert à lui sur l'intérêt

que j'attachais à sonder les dispositions du général Macdonald, dont il m'avait fait le plus grand éloge, il me répondit qu'il s'en chargeait. Le général Macdonald, qui alors détestait Buonaparte, envoya M. Paulet à Londres pour communiquer avec le parti royaliste. Conformément à mes instructions, M. Boisvallon l'avait adressé à M. Dutheil, qui le reçut et lui fit faire la connaissance de M. le général de Vioménil : il ne vit pas Pichegru, qui était alors dans le nord de l'Angleterre. M. Paulet, dans la correspondance, était désigné sous le nom de *Mentor*.

J'attendais son retour, et pendant ce temps-là je renouvelai connaissance avec différentes maisons en librairie, pour étendre de plus en plus mes relations, et en même temps je vis quelques officiers généraux sur l'intelligence et la discrétion desquels Pichegru comptait essentiellement. En un mot, les affaires relatives à l'objet de ma mission commençaient à prendre un tour favorable.

Toutefois, j'étais sur mes gardes. D'après mes arrangemens avec la maison Bossange, Masson et Besson, j'avais pris un second logement chez madame Masson, rue Saint-Hyacinthe, et j'y avais fait transporter mes papiers les plus importans. Quelques jours après j'assistai au jugement

du procès que soutenait la maison Bossange contre Moutardier, au sujet du Dictionnaire de l'Académie. Je crus m'apercevoir que la police me faisait observer par ses agens : ma présence en effet devait être un sujet d'inquiétude pour une police aussi soupçonneuse que celle du premier consul, au moment où l'opposition d'une partie des généraux à ses mesures de gouvernement n'était plus ignorée, même du public. Mes relations intimes avec Pichegru n'étaient pas d'ailleurs oubliées. On pourra juger de l'idée qu'on avait alors de moi en France, par l'extrait suivant du *Nouveau Tableau de Paris,* par Mercier; édition in-12, de Brunswick, 1800; tome IV, page 172.

« Capet de Provence et son épouse, plus heu-
« reux que Capet l'aîné, ont franchi la frontière ;
« on ne s'entretient là que d'eux; mais l'on fait
« entendre que l'ancien propriétaire de Bagatelle
« est si aimable, aime tant les filles et même les
« femmes honnêtes, qu'il est presque impossible
« que tant d'amabilité ne le conduise un jour au
« trône. On atteste que c'est là le projet de
« Condé, soutenu de Pichegru, par Courant de
« Neuchâtel et le libraire Fauche-Borel.

« Il faut apprendre aux lecteurs que j'ai beau-
« coup connu ces deux derniers personnages. Le

« premier est une espèce d'homme des bois, très « propre à un coup audacieux, comme presque « tous les Suisses, risquant sa vie sans scrupule « pour un grand coup de main. Le second est un « fuseau discret, sur lequel on pourrait étendre « et nouer beaucoup de fils. La ville de Neuchâtel « d'ailleurs est la ville du monde entier où il y « a le plus d'hommes fins à acheter et à se vendre, « n'importe à qui. »

Qu'on ajoute à cette manière de voir sur mon compte, les notes et les dénonciations dont fourmillaient, depuis 1795, les cartons de la police et des affaires étrangères, et on verra que je ne pouvais guère échapper à l'inquiétude sombre et à l'action inquisitoriale du gouvernement de Buonaparte.

Le premier de juillet, étant invité à dîner avec mademoiselle Lenoir chez M. Barrois le libraire, comme je sortais de chez M. Bossange pour m'y rendre, je fus arrêté rue du Petit-Lion par les nommés Paques et Duquesnoi, agens de la préfecture, qui me conduisirent en voiture à la Police. Là, on me demanda où je logeais : j'indiquai la rue des Bons-Enfans, où je devais aller prendre ce jour-là même mademoiselle Lenoir, et je le fis pour que mes amis sussent que j'étais arrêté. Il y avait avec moi dans la voiture un

commissaire de police et deux gendarmes. En passant près du Louvre pour me rendre rue des Bons-Enfans, je fis l'observation, en montrant la colonnade de ce magnifique édifice, qu'il n'y avait rien de plus beau en Europe; sur quoi le commissaire répliqua d'un air sévère : « Oui, c'est « un monument de la vanité des rois; on devrait « le démolir. » Je lui demandai pourquoi le démolir? « Pour en faire un vaste champ de pommes « de terre, reprit-il. » Je me crus transporté au temps du comité de salut public.

Nous arrivâmes à l'hôtel que j'avais quitté; on n'y trouva rien, puisque j'avais tout transporté chez madame Masson. Aussi le commissaire, mécontent, me demanda-t-il avec humeur pourquoi je lui avais indiqué ce logement, puisque je l'avais quitté?

On me conduisit au Temple, et j'y fus enfermé dans la tour au secret le plus rigoureux.

Le soir les agens de la préfecture se transportèrent chez madame Masson, et renversèrent toute la maison pour trouver mes papiers : heureusement la plus grande partie était déjà en sûreté, grâce à mon neveu Édouard Vitel. Ils emportèrent à la Police ceux qui leur tombèrent dans les mains, qui étaient assez insignifians, mais que néanmoins ils me firent parapher.

Je fus interrogé le lendemain de mon arrestation par M. Desmarets, chef de la police secrète : il était assisté par le juge-de-paix Fardel. M. Desmarets me fit asseoir près de lui, et m'interpella en consultant un papier où se trouvaient déjà portées les différentes questions qu'on jugeait à propos de me faire : elles étaient de la main de M. Leclerc de Noisy, d'abord secrétaire de M. Wickham, et qui s'était attaché, depuis la paix d'Amiens, à la police de Buonaparte. Je connaissais son écriture, et, pouvant lire de loin, je répondais pour ainsi dire d'avance et avec beaucoup de fermeté aux questions qui m'étaient faites : par là j'avais en vue d'inspirer de la confiance à M. Desmarets, de lui montrer ma franchise, et de le dépayser sur ce qu'il pouvait me demander, et à quoi je n'aurais pas voulu répondre. Or, je fus abondant et vrai sur ce qui concernait le général Pichegru, et qui était déjà connu de la police par suite du 18 fructidor; mais j'éloignai avec art tout ce qui aurait pu la mettre sur la voie de Moreau et des projets formés nouvellement. Je comparus deux fois devant M. Desmarets. Ne pouvant rien tirer de moi qui eût rapport à Moreau, que j'affectai de ne pas même connaître de vue, il me fit reconduire au Temple, et remettre au secret : j'y fus pendant vingt-sept jours fort in-

commodé par le défaut d'exercice, d'air libre, et par les chauve-souris. J'étais renfermé dans le haut de la tourelle que le Roi avait habitée, et où étaient encore les persiennes qu'on y avait établies pour qu'on ne pût le voir du dehors.

Pendant ce temps-là mon neveu Édouard Vitel et madame Masson faisaient infructueusement des démarches en ma faveur, soit auprès du grand-juge Regnier, soit auprès du marquis de Lucchesini, l'ambassadeur de mon souverain.

Un M. de Villy vint un jour, au nom du premier consul, me demander si je connaissais le général Delmas, et si j'avais eu des rapports avec lui : ma réponse fut courte et simple, car je n'avais jamais eu aucune relation avec cet officier général. C'est le même qui, interrogé par le premier consul sur la cérémonie qui avait eu lieu dans l'église Notre-Dame à l'occasion du *concordat* passé avec le pape, répondit en s'appuyant sur son sabre : « Général, vous venez de faire là « une fière capucinade : ce n'était pas la peine de « faire exterminer deux millions de Français pour « détruire ce que vous rétablissez aujourd'hui. » Cette réponse l'avait fait exiler. M. de Villy ayant reçu la mienne, je fus reconduit au secret.

Mes différens interrogatoires me confirmaient

dans l'opinion qu'on ne pouvait rien articuler de positif contre moi.

L'argument prédominant que me faisaient tous les agens de la police était « que M. Fauche ne « pouvait être venu de Londres à Paris sans être « chargé d'une mission quelconque pour les in- « térêts du gouvernement britannique ou des « princes français. » La répétition perpétuelle de cet argument m'offrait la preuve qu'on ne savait rien.

Le jour qu'on me fit sortir du secret, notre concierge, qui s'appelait Fauconnier, me présenta aux autres prisonniers, et entre autres à M. Fontaine Biré, qui m'accueillit d'une manière fort aimable. Il m'invita à dîner, et ne négligea rien pour m'inspirer la plus grande confiance. Dès ce moment une certaine intimité s'établit entre nous. C'était un homme d'une humeur enjouée, un vrai sybarite. Sa femme et une autre dame de sa connaissance venaient tous les jours le voir alternativement. Un jour qu'il m'avait invité à un dîner qu'il préparait lui-même, j'entrai dans sa chambre, qui était au rez-de-chaussée de la maison du greffe; je le vis (en feignant de ne rien voir) qui cachait précipitamment un papier sous d'autres papiers qui étaient sur sa table. J'en conçus des soupçons et même de

l'inquiétude, et pendant qu'il apprêtait une perdrix, je saisis furtivement le papier, et j'allai à l'écart pour le lire : c'était une lettre adressée à M. Desmarets. Quel ne fut pas mon étonnement quand je lus cette phrase : « Je l'ai aujourd'hui à dîner; c'est un bon enfant, communicatif; je le mettrai sur le chapitre des « généraux Moreau et Macdonald, et demain je « vous en rendrai compte. » Plus de doute; j'étais livré à un perfide, chargé de fouiller dans les plus secrets replis de mon cœur. On peut concevoir mon indignation et mon embarras; ne sachant comment replacer la lettre, je me déterminai à l'anéantir. En rentrant je vis M. Fauconnier, l'intermédiaire de la correspondance entre M. Biré et M. Desmarets, impatienté d'attendre, et M. Biré cherchant partout inutilement le papier, réduit à lui dire, à demain. Je l'interrogeai comme pour savoir de lui-même ce qui le tourmentait ainsi. « Je cherche, me répondit-il, « une lettre que j'écrivais à ma femme, et que je « ne puis plus retrouver. » On jugera quelle dut être ma contenance au moment où je venais d'être si heureusement et si subitement averti de la conduite que je devais tenir vis-à-vis d'un homme assez infâme pour s'abaisser à jouer un tel rôle. Ce fut seulement alors que je compris

ce que c'était, en terme d'argot, qu'un *mouton* lancé au milieu des prisonniers.

Je pensai avec raison que Fauconnier, homme fort adroit, avait donné des directions particulières à Fontaine Biré pour m'arracher mon secret sur le général Moreau, ayant essayé cent fois lui-même de porter la conversation sur ce sujet, sans que je lui eusse jamais donné sur moi aucune prise.

Mon refroidissement pour Fontaine Biré fut bientôt remarqué par les autres prisonniers, qui le soupçonnaient de jouer le rôle d'espion; mais d'autres tenaient pour lui, ce qui forma deux partis au Temple, celui de Fontaine Biré et celui de Fauche; il en résulta même de fréquentes rixes.

Le prince Pignatelli Marsiconovo était aussi alors détenu au Temple; il se déclara de mon parti, et me soutint. Il s'établit alors une ligne de démarcation entre les prisonniers honorables et ceux qui ne l'étaient pas. Ce jeune seigneur napolitain, fils du prince de Marsiconovo, qui avait été long-temps ambassadeur de Naples à Turin, avait reçu dans cette capitale une éducation française : il était aussi sensible que brave. En combattant comme auxiliaire de l'Autriche, dans la cavalerie napolitaine, il avait perdu

un œil à la bataille du pont de Lodi. Depuis il s'était déclaré pour le parti français pendant l'invasion et les troubles de 1799; et il avait eu pendant quarante jours le commandement de la ville de Naples. Étant devenu suspect à Buonaparte, qui le regardait comme lui étant opposé en Italie depuis son avénement, on se servit d'un moyen adroit pour l'attirer à Paris, accompagné du colonel Bay, Romain, son aide-de-camp, de Fiori, son secrétaire, aujourd'hui chef d'un bureau des ponts et chaussées, de Fantinato et de Belpuci, également attachés à sa personne. Tous avaient été arrêtés et conduits au Temple, où je les trouvai. La captivité du prince fut longue et rigoureuse. [1]

Aussitôt que je fus hors du secret, j'obtins que mon neveu, Édouard Vitel, viendrait me voir, et ce fut par son moyen que j'écrivis de toutes parts pour intéresser mes amis et mes protecteurs. J'adressai une réclamation à mon ambassadeur M. le marquis de Lucchesini, dont la circonspection était excessive. Je m'adressai aussi aux consuls Le Brun et Cambacérès, et à mon compatriote M. Perregaux.

Dans le courant du mois d'août je vis arriver

[1] Il est dans ce moment-ci retiré à Naples.

au Temple le général Duroc, qui demanda à me voir. Il parut prendre quelque intérêt à moi, et mit la conversation sur Pichegru, des talens duquel il fit un grand éloge. Je ne lui déguisai pas tout ce que ce général aurait voulu faire pour sa patrie, et j'ajoutai que s'il eût réussi au 18 fructidor, comme Buonaparte au 18 brumaire, la France eût conservé tous ses avantages, n'eût pas perdu ses colonies et une partie de sa marine. J'ajoutai que Buonaparte ne pourrait rien faire de mieux que de le rappeler, comme il avait rappelé les autres députés fructidorisés, parce que Pichegru n'avait jamais cessé d'être bon Français. M. Duroc partit en me témoignant un surcroît d'intérêt; mais il ne me promit rien cependant.

Mes amis à Neuchâtel, particulièrement M. le le maire de Pierre et M. le châtelain de Marval, ne restaient pas oisifs; ils envoyaient des mémoires en ma faveur, non seulement à Berlin, mais à Paris, et s'efforçaient d'exciter l'intérêt à mon égard. Ils étaient secondés par ma famille, surtout par mon frère et par ma sœur : il m'est doux de leur payer ici le tribut de reconnaissance que je leur dois.

Toutes leurs sollicitations étaient inutiles, car le ministre de la police, instruit par ses espions

à Londres que le général Pichegru voyait les ministres, pensait qu'en me retenant au Temple on finirait par obtenir de moi des révélations qui conduiraient à des découvertes.

Je restai donc en prison. Cependant M. le colonel de Morel, mon compatriote, qui était l'oncle de madame Desmarets, écrivit à son neveu, chef de la police secrète, une lettre très pressante, pour qu'il voulût bien s'intéresser à mon sort et l'adoucir. On verra plus tard que c'est à cette recommandation généreuse que j'ai dû de n'avoir pas été traité plus rigoureusement et même sacrifié.

C'est à madame Desmarets que je fus redevable de la visite que me fit au Temple son parent M. Jean-Henri L'Hardy, qui m'offrit ses services, et me remit en même temps vingt-cinq louis, qui ne pouvaient venir plus à propos. C'est ici le lieu de donner un témoignage public de reconnaissance aux amis qui me marquèrent de l'intérêt, entre autres M. Fornachon, banquier à Neuchâtel, qui me fournit pendant cette longue captivité les moyens de l'adoucir et d'être utile à plusieurs de mes compagnons d'infortune qui souffraient pour la même cause.

Je ne puis également exprimer assez ma gratitude pour M. le marquis du Boutet, qui, me

sachant sous les verroux, s'empressa de me faire passer la somme qu'il me devait depuis son émigration, bien qu'il y eût du danger pour lui à faire voir qu'il avait eu des relations avec moi. M. Bossut, curé de Saint-Eustache, qui me redevait aussi un solde de mille cinq cents francs, eut l'extrême courage de venir me les apporter au Temple, ce qui l'exposa à une surveillance fort désagréable de la part de la police.

Si j'ai eu à me plaindre dans cette circonstance de l'oubli de quelques uns de mes débiteurs des hautes classes, j'ai eu encore bien plus à me louer de la délicatesse et de la reconnaissance du plus grand nombre ; et je dois le dire pour ne pas décourager ceux qui trouvent l'heureuse occasion de rendre service.

M. de Loisy, qui a été depuis député, et M. de Brosses que j'avais pareillement obligés dans leur émigration, apprenant mon incarcération au Temple, se hâtèrent de faire payer à ma maison de Neuchâtel les valeurs que je leur avais confiées. Il en fut de même de messieurs de Champdivers, de Sauvagney, de Saint-Vaudelin, de Matrau, de Berbis, d'Anbonne de Trévilers, et de plusieurs autres qui appartenaient à l'ancienne noblesse de la Franche-Comté.

Ces restitutions et les avances que M. le ban-

quier Fornachon me fit si obligeamment, me mirent non seulement à l'abri des privations auxquelles j'aurais pu être exposé, mais encore dans la possibilité, comme je l'ai dit, de pouvoir obliger plusieurs de mes compagnons d'infortune.

Je trouvai au Temple, et j'y vis arriver successivement, vers cette époque, plusieurs prisonniers de distinction, tels que M. le baron de La Rochefoucauld, qui avait servi à l'armée de M. le prince de Condé; M. La Villate, ancien officier dans Royal-Cravate; M. le marquis de La Rouzière; le chevalier de Vaudricourt et le chevalier de Velcourt, ces deux derniers commissaires ordonnateurs de l'armée de Condé; M. le comte de Vauborel, maréchal-de-camp; MM. Dutheil, père et fils; M. Darclay et M. le chevalier de Mezières, agens du Roi; M. le marquis de Puyvert, qui a été depuis gouverneur de Vincennes; le général de Sol de Grisolle, aujourd'hui gouverneur de la ville de Pau; M. le colonel Schumacker, de Lucerne; M. le chevalier de Verneck; M. Christin d'Yverdun, attaché à l'ambassade russe, et en outre l'excellent abbé Picault.

J'y trouvai aussi M. Félix Le Pelletier, frère de Le Pelletier de Saint-Fargeau, qui, en 1793, fut tué au Palais-Royal, pour avoir voté la mort du Roi. Il me fit une confidence dont je rendrai

compte quand il en sera temps, et on verra qu'elle ne fut pas perdue.

La police n'avait pas manqué de faire arrêter, à mon occasion, M. Tropez de Guérin, sur le simple souvenir de ses relations antérieures avec moi, dans la négociation secrète relative au directeur Barras. « Nous tenons un homme, lui dit « le ministre Fouché, qui vous a gravement com- « promis; nous allons vous mettre en présence. « — Vous pouvez me mettre en présence, ré- « pondit M. de Guérin; mais je vous déclare que « je n'ai rien à dire. M. Fauche avait sa mission « dans le temps, et moi j'avais la mienne, dont « j'ai rendu compte au gouvernement qui a pré- « cédé. »

Quand on vit que M. de Guérin n'avait eu depuis avec moi aucune connexion, on le mit en liberté, mais en le soumettant à une surveillance inquiétante, et qui n'a cessé qu'à la Restauration.

J'ai déjà dit que la police en me retenant au Temple, quoique n'ayant contre moi que des soupçons et de vagues indices, espérait de guerre lasse obtenir de moi des révélations; mais loin de répondre à ses espérances, je m'instruisais fort en détail de tout ce qui pouvait être utile au parti que j'avais embrassé. Cette préoccupation adoucissait les rigueurs de ma captivité.

Je voyais que Buonaparte, qui venait de se faire conférer le titre de PREMIER CONSUL A VIE, marchait rapidement au pouvoir absolu, et excitait par conséquent de plus en plus la haine de ses adversaires et de ses ennemis. Le moment me parut opportun. Je parvins, du fond de la tour du Temple, à ouvrir des communications avec le général Moreau, par le moyen de mon neveu Édouard Vitel, qui avait un dépôt de librairie dans l'hôtel où demeurait alors M. Fresnières, secrétaire de ce général, rue projetée, maintenant rue de Hanôvre.

La situation où je me trouvais détermina Moreau à se servir d'un autre intermédiaire entre lui et Pichegru : il chargea de sa confiance l'abbé David, ami de l'un et de l'autre, et neveu du général Souham. D'abord partisan de la révolution, l'abbé David, ancien curé de Pompadour, avait figuré dans l'administration départementale de la Corrèze; il s'était ensuite rendu aux armées près de son neveu, le général Souham, et jusqu'en 1796 il était resté à l'armée du Nord et du Rhin, faisant des écrits pour les états-majors, et corrigeant ceux qu'on lui soumettait. Il avait réuni beaucoup de matériaux sur les campagnes de Pichegru, et s'était même occupé de l'ouvrage historique de ses batailles.

En 1797, il fut attaché à une petite légation qu'on envoya dans le Valais pour traiter avec le roi de Sardaigne, et dont M. Durand, des affaires étrangères, était le chef : on verra combien cette dernière liaison lui fut fatale, ainsi qu'à Moreau.

Signalé au 18 fructidor à cause de ses relations avec Pichegru, l'abbé David alla rejoindre Souham, et resta jusqu'au passage du Rhin à l'armée de Mayence. Il s'attacha ensuite à l'armée de Masséna, et devint, en 1799, garde-magasin dans le Valais. Se trouvant à Zurich à l'époque du 18 brumaire, il vint à Paris solliciter un emploi. On le nomma secrétaire-général du département des Pyrénées-Orientales; au bout de quatorze mois, par légèreté de caractère, il quitta sa place et reprit ses fonctions sacerdotales. L'évêque de Limoges l'ayant nommé son vicaire-général, au lieu de se rendre à son poste, il vint à Paris solliciter un évêché : on le lui refusa à cause de ses liaisons avec Pichegru et Moreau.

C'était en faire de plus en plus un mécontent : aussi se chargea-t-il volontiers de réconcilier Moreau et Pichegru, et de les réunir contre Buonaparte. Il partit pour Londres à la fin d'octobre 1802 avec des lettres de plusieurs personnages marquans; mais il ne sentit pas assez combien il importait de tenir secret le projet et les

motifs de son voyage : il en fit imprudemment confidence à son ancien ami M. Durand, avec lequel on a vu qu'il avait rempli précédemment une mission dans le Valais. Celui-ci, trahissant son ami, donna l'éveil à la police, qui fit arrêter l'abbé David à son passage à Calais pour se rendre à Londres. On lui prit tous ses papiers. Cependant il fut assez heureux pour soustraire la lettre du général Moreau, en la glissant dans la doublure de son sac de nuit [1]. Celles de l'ancien directeur Barthélemy et du général Macdonald, qu'il laissa dans son portefeuille, ainsi que toutes les autres, ne contenaient guère que des complimens et des témoignages d'intérêt pour Pichegru, ce qu'on a pu voir depuis au fameux procès où elles ont figuré. L'abbé David fut amené au Temple, où je me liai intimement avec lui. La gaîté de son caractère adoucissait beaucoup l'ennui de ma détention. Fort heureusement que nous pouvions communiquer ensemble dans la plus parfaite intimité, surtout relativement à l'objet de nos missions respectives. Il me raconta son affaire dans tous ses détails. Son importance avait paru telle aux yeux de Buonaparte, qu'à chacun des interrogatoires que le préfet de police Dubois

[1] Il trouva depuis le moyen, étant enfermé au Temple avec Moreau, de lui rendre manuellement cette lettre.

faisait subir à l'abbé David, il venait y assister lui-même en secret, placé derrière un paravent pour que rien ne pût lui être caché.

Je réussis à faire parvenir en Angleterre à lord Grenville ces interrogatoires, et voici par quel enchaînement de circonstances cela me fut possible.

Quelque temps avant la paix d'Amiens, lord Camelfort, le même dont j'ai déjà eu occasion de parler au commencement de ce chapitre, eut la fantaisie de faire une tournée en France, et il s'embarqua à cet effet purement et simplement sur un bateau pêcheur. Comme il était membre du parlement, il s'exposait à une punition sévère, en venant, sans permission, chez une puissance avec laquelle on était censé encore en état d'hostilité. Je le trouvai à mon arrivée à Paris, par hasard, dans la salle de la préfecture de police, au moment où j'allais faire viser mon passe-port. Surpris l'un et l'autre de nous rencontrer là, nous n'eûmes pas l'air de nous reconnaître : il y aurait eu un grand inconvénient, surtout pour lui, qui n'avait pas su contenir en bien des occasions l'expression de sa haine pour Buonaparte. En sortant, il me donna un coup-d'œil, auquel je répondis. Je n'eus pas occasion de le rencontrer dans Paris pendant les vingt-

cinq jours que j'y passai en pleine liberté. Quelle ne fut pas ma surprise, quand je fus renfermé au Temple, d'apprendre qu'il était au nombre des prisonniers! Le concierge m'avait déjà fait bien des questions à son sujet, pour savoir si je connaissais un Anglais du nom de Camelfort. Malgré que je lui eusse dit ne pas le connaître, il ramenait toujours la conversation sur lui. Un jour, à mon grand saisissement, je le vois entrer dans ma chambre, accompagné de Fauconnier, qui me le présente sans l'en avoir prévenu. Lord Camelfort ne sut pas contenir sa surprise, et, en me prenant la main avec force, il me dit : « Comment diable! vous êtes ici, et je n'en sa- « vais rien! » Il me raconta qu'il venait d'être rendu à la liberté. Fauconnier me témoigna alors son étonnement de ce que je lui avais toujours dit ne pas connaître lord Camelford; je lui répondis que c'était parce qu'il n'avait pas bien prononcé son nom. Lord Camelfort me dit qu'avant de sortir de cette fameuse prison il avait obtenu la permission de la visiter entièrement, et qu'il espérait bien que je n'y resterais pas long-temps moi-même. Il me quitta, et je profitai du temps qu'il employa à visiter la terrasse de la tour pour lui faire un petit rouleau des interrogatoires que venait de subir l'abbé

David, et que je lui glissai dans la main à son retour, comme il descendait l'escalier; il le saisit avec beaucoup d'adresse, et me dit tout bas qu'il le remettrait à lord Grenville. Cet interrogatoire intéressait singulièrement le général Pichegru.

Pour en revenir à lord Camelfort, j'appris qu'il s'y était pris d'une manière fort originale et fort décisive pour obtenir sa liberté et pour informer sa famille de la mauvaise situation où l'avait placé son imprudence. Il était au secret, et écrivit au crayon sur un gros morceau de papier ces mots : *Mille louis à celui qui fera connaître à lord Grenville que lord Camelfort est au Temple.* Le billet, comme on pense bien, tomba dans les mains du concierge, et fut bientôt remis à son adresse.

Ce lord était d'une force athlétique dont il abusait quelquefois. Son caractère était passionné, mais généreux et brave. Il mourut dans la force de l'âge, fort regretté de tous ceux qui l'avaient connu, et d'autant plus malheureusement, que ce fut à la suite d'un duel avec son meilleur ami, M. Abbot. Avant d'expirer il convint qu'il avait eu tort, et excusa son ami. Il avait passé plusieurs années en Suisse, et y avait vu naître sa première inclination pour une jeune et belle personne qu'il se proposait d'épouser.

Ayant eu le temps de faire son testament, il légua deux mille livres sterlings pour que son corps fût transporté et inhumé dans l'île de Saint-Pierre, sur le lac de Bienne, dont la position l'avait charmé. On sait que J.-J. Rousseau a rendu cette île célèbre par le séjour qu'il y fit et par la description qu'il en donne dans ses *Rêveries d'un promeneur solitaire.* Je pense qu'un jour les dernières volontés connues de lord Camelfort recevront leur exécution.

Comme ma détention se prolongeait, M. Fauconnier me fit la proposition de recevoir chez lui une pacotille de livres que j'avais à Neuchâtel, et qu'il me disait qu'un de ses fils s'occuperait à me placer. On se doute bien que je donnai les mains à cette offre que je crus sincère. Je fis venir, entre autres ouvrages, sept cent cinquante exemplaires des *Considérations sur la France*, par M. de Maistre, qui furent saisis en arrivant, par ordre de la police. Cette entreprise fut bien loin de réussir, puisque tous les livres que je fis venir ont été perdus pour moi par suite de ma tentative d'évasion, comme on le verra dans le chapitre suivant.

Dans ce temps-là le feu prit à la Halle-au-Blé. Fauconnier permit à quelques uns de nous de monter sur la tour pour voir cet incendie, qui

offrait l'image d'un volcan en pleine éruption. La flamme s'élevait sous la forme d'un immense cylindre de feu qui s'évanouit bientôt comme une fusée. C'est à cet accident qu'on est redevable de la nouvelle halle recouverte en fer, et par conséquent à l'abri d'être dévorée par les flammes.

Nous eûmes au Temple trois matelots pêcheurs arrêtés sur les côtes de Dieppe, comme prévenus d'avoir eu des intelligences avec les Anglais. Je crus devoir les avertir de ne pas se fier aux caresses que leur faisaient un nommé Fouché et Fontaine Biré, chargés évidemment de les *moutonner*. J'aimais à converser avec ces marins, et je les invitai à venir tous les matins prendre un peu d'eau-de-vie dont je m'étais muni, sachant que c'était pour eux le meilleur régal qu'il y eût au monde. Ils furent si sensibles à cette petite attention de ma part, que de retour chez eux, après six semaines de captivité, ils m'envoyèrent au Temple un magnifique turbot, voulant ainsi remplir la promesse qu'ils m'avaient faite de me destiner à leur retour chez eux les prémices de leur pêche. Ce turbot fut le sujet d'une investigation de la part de la police; mais grâce à M. Desmarest, il me fut renvoyé, et j'en pus régaler mes compagnons d'infortune.

Nous vîmes aussi au Temple quelques anar-

chistes, tels que les révolutionnaires Michel et Fournier. Le premier ayant un fils de six à sept ans, lui faisait porter le bonnet rouge et l'appelait *citoyen Marat*. C'était là véritablement du fanatisme de sectaire.

Le fils de M. de Saint-Christol, qui s'était défendu vaillamment dans le midi au Pont-Saint-Esprit, et sous la bannière des lis, fut mis au Temple comme royaliste. Malade et transféré à l'infirmerie de la Force, il avait demandé aussitôt après sa convalescence de revenir au Temple, ce qu'on lui avait accordé. Il y était depuis trois mois, quand il tomba dans les accès de la plus noire mélancolie. En vain les autres prisonniers cherchaient à le distraire : il parlait sans cesse de son père, et aimait par-dessus tout une de ses sœurs, dont il recevait tous les samedis des nouvelles par un ami intime. Il y avait quinze jours qu'il n'en avait reçu, et s'imaginant qu'il était arrivé à sa sœur quelque malheur, sa tête se monta. Fauconnier l'avait menacé de le faire reconduire à la Force s'il continuait à être aussi hagard. Tout cela le tourmenta horriblement. L'ami qui ne l'avait pas vu depuis plus de quinze jours arriva un peu tard à la prison pour lui apporter des nouvelles : le parloir était déjà fermé. Le guichetier, au lieu d'aller lui annoncer

quelle était la personne qui le demandait, se contenta de l'appeler par son nom. « Est-ce pour « aller au parloir? répondit-il. — Non, mais au « greffe. » Alors, s'imaginant que Fauconnier, d'après ses menaces, va le faire conduire à la Force, il se saisit de son rasoir et se coupe la gorge. Cet événement tragique attrista singulièrement les prisonniers.

L'un de ceux à qui je m'étais le plus attaché était le jeune Frotté. Après le supplice de son frère, si déloyalement ordonné, il fut amené au Temple avec MM. de Tromelin, Lacove, aujourd'hui colonel, Dumoulin, La Coche, de Grenoble, et un Irlandais nommé Girod. M. de Tromelin, qui avait contribué à l'heureuse évasion de sir Sidney Smith, est le même qui, entré depuis dans la garde impériale, figure maintenant sur la liste des officiers-généraux des armées du Roi. Le Temple était alors comme une espèce de fantasmagorie bigarrée.

Je demandai un jour à Fauconnier de me laisser voir la prison qu'avait occupée le Roi et la famille royale. Il y consentit. J'y vis encore le paravent vert qui avait caché le lit de la Reine, et sur la tapisserie de la chambre de Louis XVI, ces mots, tracés de la main du Roi, *Je pardonne à tous mes ennemis, même à Gourlet* (le porte-clef).

Pendant les premiers mois de ma détention, j'eus l'honneur de faire au Temple la connaissance de M. le duc de Bouillon, qui y fut renfermé en conséquence des réclamations qu'il avait faites au gouvernement sur le ci-devant duché de Bouillon. Il ne fut détenu que onze jours, et recouvra sa liberté au moment où il recevait un superbe pâté, une poularde et un panier de douze bouteilles de vin de Bordeaux. Pressé de quitter le Temple, il me laissa en pur don ces différens objets, pour en faire part aux prisonniers de mon choix. Depuis, j'ai eu le plaisir de le visiter à Jersey, dans son commandement, et j'ai presque toujours été en correspondance avec lui, comme on le verra quand nous approcherons des événemens qui amenèrent la restauration.

Après un des voyages du premier consul, on annonça, à son retour, aux prisonniers du Temple qu'on venait de nommer une commission de cinq sénateurs, et que chaque détenu devait adresser à cette commission un exposé succinct des motifs de son arrestation. Les cinq sénateurs étaient MM. de Lacépède, La Place, Pérignon, Lefèvre et Perregaux.

Je ne manquai pas de me conformer à cette injonction bénévole; mais tous les malheureux

prisonniers ne tardèrent point à être convaincus que cette mesure était une jonglerie dont nous étions les dupes. En effet, une telle annonce n'avait d'autre but que de calmer l'impatience des prisonniers, et faire suspendre les nombreuses sollicitations que leurs parens et amis adressaient au ministre et au premier consul. Aucun prisonnier ne fut jugé ni mis en liberté par suite de cette mesure, et tous furent bercés d'espérances ou de promesses fallacieuses.

Quand, après une année de captivité et de paix générale, la rupture du traité d'Amiens vint rallumer les feux de la guerre entre l'Angleterre et la France, je jugeai que le continent lui-même serait bientôt embrasé, et que notre position, comme prisonniers d'État, s'aggraverait d'une manière fâcheuse.

Les affidés et les séides de Buonaparte ont beau torturer l'histoire, dissimuler par des réticences ce qu'il ne leur convient pas de révéler, et couvrir par des sophismes les raisonnemens et les faits à la charge de leur héros, l'histoire dira que la rupture du traité d'Amiens eut pour principale cause l'ambition de Buonaparte. Il redoutait la paix; il voulait s'affranchir de cette continuelle surveillance que les grandes puissances exercent les unes sur les autres, lorsque les communica-

tions sont libres entre les peuples. C'eût été pour lui une contrainte qui lui eût ôté la facilité d'agrandir sa domination au-dehors, et eût gêné l'extension de son pouvoir intérieur. Qu'appréhendait-il le plus? l'aspect de la liberté dont jouissait l'Angleterre, et la contagion de l'exemple. Pour consolider le plus formidable despotisme qui ait apparu dans les temps modernes, il fallait qu'il commençât par priver les Français de tous rapports avec des peuples libres qu'il n'avait pu subjuguer comme il avait soumis les Hollandais, les Italiens et les Suisses.

C'est l'univers qu'il voulait mettre à ses pieds, et, pour y parvenir, il sentait qu'il lui fallait nécessairement abattre l'Angleterre. « L'idée de détruire « cette rivale de la France, a dit un écrivain poli- « tique qui l'a parfaitement jugé [1], sera l'idée fixe « de son esprit, l'inévitable chimère de sa passion. « C'est dans ce but qu'il fondera ce *système conti-* « *nental*, spécieuse image présentée aux esprits « superficiels, aux imaginations ardentes, aux « âmes serviles. Ce que Philippe hait le plus, c'est « la liberté d'Athènes, s'écriait le plus grand ora- « teur de l'antiquité en s'adressant aux Athé-

[1] Feu l'abbé de Montgaillard, frère du comte de Montgaillard dont il est si souvent question dans ces Mémoires.

« niens..... Philippe ne pense pas seulement à vous « soumettre, *mais à vous détruire*.....

« Les projets que Buonaparte a conçus pour « l'annihilation de la puissance anglaise, n'ont « pu s'engendrer que dans un esprit entièrement « absorbé par la contemplation d'un orgueil « exalté et d'une fausse gloire. Toutes les têtes « françaises les adopteront néanmoins d'après « l'ordre du maître.....

« Pour justifier la rupture, Buonaparte est « inspiré ou bien servi par son ministre le *citoyen* « *Talleyrand-Périgord*.....

« Le seul motif spécieux qu'ait produit la di- « plomatie du premier consul, consiste dans le « refus des Anglais de rendre Malte. Les Anglais « répondent que depuis le traité d'Amiens il est « survenu des circonstances qui rendent cette « restitution impossible sans quelques explica- « tions et arrangemens préalables. Elle devait se « faire à l'ordre *reconstitué* : or, l'ordre a été de « plus en plus décomposé; il est presque anéanti.... « Le gouvernement anglais ajoute que le traité « d'Amiens, comme tout acte du même genre, « avait été stipulé d'après la situation où se trou- « vait alors même chacune des puissances con- « tractantes l'une envers l'autre; mais l'état des « possessions et des obligations étant assez maté-

« riellement changé par la conduite de la France « et ses importantes acquisitions de territoire sur « le continent, la Grande-Bretagne avait droit à « des compensations. »

Telles furent les principales causes de la renaissance de ce terrible conflit, qui, dix ans plus tard, amenera le dénoûment imprévu du grand drame auquel se rattachent mes propres vicissitudes.

Le renouvellement de la guerre fut marqué par un décret émané de Buonaparte, portant l'*ordre d'arrêter tous les Anglais commerçant ou voyageant en France.* Les annales des nations civilisées n'offraient aucun exemple d'une semblable atteinte au droit des gens.

Comment n'aurais-je pas frémi de me trouver dans les serres du vautour ?

CHAPITRE XIX.

J'ÉCRIVAIS de tous côtés dans le but d'obtenir ma liberté; mais aucune des personnes qui me témoignaient de l'intérêt ne réussissait dans ses démarches ; pour toute réponse on leur disait : « M. Fauche est un prisonnier trop im- « portant pour le laisser aller. » Le grand-juge Regnier promettait toutes les semaines à madame Masson et à mon neveu, qui se présentaient à son audience, que ma détention aurait bientôt un terme; mais il ajoutait qu'il fallait prendre patience. A d'autres amis qui sollicitaient de leur côté, il répondait qu'il n'y pouvait rien; que le citoyen premier consul était inflexible.

Il ne me restait donc plus qu'à prendre le parti de la résignation. Parmi les personnes qui vinrent me visiter au Temple, je dois citer en première ligne M. le comte James de Pourtalès; M. Perregaux, frère du banquier; M. Fornachon, aussi banquier, et M. J. H. L'Hardy, tous mes compatriotes. M. le marquis du Boutet, aujourd'hui officier supérieur dans les gardes-du-corps du Roi, me fit aussi cet honneur.

Ma santé, très forte jusqu'alors, s'altérait néanmoins par l'effet de ma longue détention : je commençais à grisonner avant le temps. Je me consolais d'un autre côté en pensant combien j'aurais été plus malheureux si j'avais été jeté dans une autre prison que celle du Temple. Là, au moins, depuis que je n'étais plus au secret, j'avais de l'air, et je n'étais pas en mauvaise compagnie : l'espace qui régnait autour de la tour permettait même de faire quelque exercice. Ce qui était surtout d'un grand prix pour les prisonniers, c'était le bain en marbre que sir Sidney Smith avait fait construire à grands frais pour son usage, et qu'il légua aux malheureux qui vinrent le remplacer dans ce lieu redoutable; aussi, combien de fois n'ai-je pas béni avec eux cet homme aussi sensible que brave, qui nous laissait de lui un tel souvenir.

Une de mes parentes, de Neuchâtel, qui avait épousé M. Scholl, Alsacien, qui était officier de cavalerie, apprenant que j'étais au Temple, sollicita et obtint la permission de me voir, pour me donner des nouvelles de ma famille. Elle me rendit tous les services imaginables avec une grâce infinie. Malheureusement elle me fit faire la connaissance de son mari, qui obtint fort aisément la même permission qu'elle. C'était un

grand amateur de musique. Il me fit les offres les plus empressées, et, le dirai-je? les plus perfides. Pouvais-je soupçonner que je serais, dans peu de temps, trahi et livré par cet homme devenu l'allié de ma famille, et qui, à la faveur de sa femme, s'insinuait dans ma confiance?

Je recevais, en général, tous les adoucissemens que permettait ma position.

Je m'étais toujours montré fort généreux envers les guichetiers et les domestiques du Temple: jamais je ne m'étais permis avec eux la moindre expression de mécontentement; au contraire, quand je leur voyais de l'humeur, je m'efforçais de la dissiper; aussi m'avaient-ils pris en grande affection, et je savais à point nommé tout ce qui se passait au Temple. J'avais pour l'un des guichetiers une prédilection particulière : c'était le nommé Deschamps, à qui je donnais secrètement un salaire; cet homme me fut de la plus grande utilité. Il n'y eut pas jusqu'au sombre Popon que je ne parvinsse à humaniser et à faire jaser, au moyen de quelques verres d'extrait d'absinthe de Neuchâtel : je l'avais habitué à cette liqueur, qui lui déliait merveilleusement la langue.

Fauconnier était certainement, de tous les geôliers de la France, le plus jovial, et même celui qui avait le plus d'instruction. Il était parfaite-

ment choisi pour l'espèce de prisonniers qu'il avait à garder. S'il s'acquittait scrupuleusement de son difficile emploi, il ne cherchait pas au moins à aggraver la condition des prisonniers. Je me rappelle qu'un jour, jouant en sa présence aux cartes, il observa qu'il ne fallait rien dire devant lui qui pût être rapporté à la police, parce que d'autres faisaient aussi des rapports, et que lorsque la police était instruite par une autre voie que la sienne, il en recevait des reproches. « Vous « voyez, ajouta-t-il, que je pourrais perdre ma « place. »

Mais le Temple, comme prison d'État, était à la veille, ainsi que le gouvernement, de recevoir une secousse et de changer de régime. Dès le mois d'octobre le séjour de cette prison cessa tout à coup d'être supportable. J'aperçus un changement dans l'humeur de Fauconnier; il avait un air inquiet et plus scrutateur. Les guichetiers mêmes étaient plus réservés et moins causans. Il n'y eut parmi ces derniers que le seul Deschamps qui ne changea point de ton envers moi. Je le questionnai sur le changement que je croyais remarquer; alors il me répondit : « Ah! mon- « sieur, il se passe des choses ici bien extraordi- « naires; il nous est arrivé plusieurs prisonniers « qu'on a mis au secret le plus rigoureux, un

« entre autres qui ne fait que gémir dans sa « prison. » Deschamps n'en savait pas davantage sur ce nouveau venu : ce n'était pas lui qui le servait. Je l'engageai à faire son possible pour découvrir son nom, et ce qu'on disait de lui. Il ne tarda pas à satisfaire ma curiosité impatiente. « Ce prisonnier, me dit-il deux ou trois jours « après, se nomme Querelle; on ne l'interroge « que la nuit, et quand il revient il est tout trou- « blé, se jette à genoux et prie; il prononce sou- « vent le nom de Georges et de Pichegru. Mes « camarades qui l'approchent ont ordre de rap- « porter tout ce qu'il dit, et d'être aux aguets « sur tout ce qui se passe autour de sa personne. »

Je fus très empressé de voir l'abbé David pour lui communiquer ces renseignemens importans. Quand je lui eus dit tout ce que j'avais appris sur le prisonnier Querelle, il en conçut une vive inquiétude, et nous ne doutâmes plus que Pichegru ne se trouvât compromis tôt ou tard.

Ce fut alors que je renouvelai mes tentatives plus vivement que jamais pour obtenir ma liberté : je sentais combien il serait important que je l'obtinsse; mais tout ce que je pus faire à cet égard n'aboutit à rien. J'eus un instant l'idée d'envoyer mon neveu Vitel en Angleterre pour y faire connaître ce qui se passait au Temple, et mettre

en garde Georges et Pichegru contre les piéges qu'on ne manquerait pas de leur tendre. Mais, d'un autre côté, mon neveu ne pouvait guère se faire remplacer dans le commerce de librairie qu'il avait rue des Saints-Pères; il était d'ailleurs devenu suspect par les visites quotidiennes qu'il me rendait. J'étais même très sûr qu'on observait de près depuis long-temps toutes les démarches des personnes qui avaient obtenu des permissions pour me visiter, ou qui se mêlaient de mes intérêts.

L'abbé David jugea qu'il fallait informer Moreau de ce qui venait de transpirer au Temple. Comme mon neveu s'était toujours chargé de lui remettre directement ce que nous lui écrivions en commun, et qu'il était en relation avec son secrétaire Fresnières, celui-ci lui conseilla d'aller faire son message au général, qui était à Grosbois. Moreau reçut la lettre et ne chargea mon neveu d'aucune réponse par écrit. Il lui dit seulement de remercier MM. Fauche et David de leur communication, et que d'ailleurs il ne voyait là aucun sujet raisonnable de s'inquiéter; que M. David en particulier devait être fort circonspect; qu'au reste, il serait charmé d'apprendre de ses nouvelles de temps en temps, et surtout s'il venait à sa connaissance de nouveaux renseignemens sur le

prisonnier Querelle qu'il ne connaissait point; que, de son côté, s'il apprenait des choses qui pussent nous intéresser il aurait soin de nous en instruire.

Mon neveu alla aussi de la part de l'abbé David chez l'abbé Sicard pour lui apprendre ce qui se passait au Temple. Cet excellent homme en fut véritablement effrayé, et dit à mon neveu : « Que « votre oncle et mon ami David ne sont-ils dehors « de cet antre : je crains qu'il ne se brasse quel- « que chose de sinistre ! »

D'autres arrestations eurent lieu dans le courant de novembre; le bruit de la cloche du greffe nous réveillait au milieu de la nuit, ainsi que celui des verroux et des portes qui gémissaient sous leurs gonds. La lueur rapide des flambeaux, réfléchie dans les embrasures épaisses de nos fenêtres, soulevait nos paupières appesanties : une secrète horreur remplissait nos âmes; nous vivions dans le pressentiment de quelque événement fâcheux et même tragique.

Je communiquai à mon neveu toutes mes sensations pénibles; lui-même était désespéré de ne voir aucun terme à ma détention prolongée. Ce fut alors que nous cherchâmes sérieusement s'il n'y aurait pas quelque moyen d'évasion : nous nous en occupâmes jour et nuit. Mon impatience

s'accroissait chaque jour, et, pénétré comme moi de la nécessité d'opérer au plus tôt ma délivrance, l'abbé David me disait sans cesse : « Quel « bonheur! si l'un de nous pouvait passer à « Londres pour avertir nos amis du danger où « ils se trouvent exposés par l'arrestation de « Querelle, par les révélations qu'il pourrait faire, « que malheureusement il paraît déjà avoir faites, « et dont la police ne saura que trop bien tirer « parti. »

Je ne pouvais guère confier à qui que ce fût mon secret, parce qu'il n'y avait que moi qui connusse à fond les dispositions de Moreau : je savais que la moindre précipitation dans les démarches, ou la moindre indiscrétion, pouvait le compromettre. Il ne m'avait donné aucune assurance positive de servir efficacement la cause du Roi. Sa réconciliation avec Pichegru, qui avait excité en lui un si grand contentement, n'avait pas eu pour objet de se lier à aucun projet pour renverser le gouvernement de Buonaparte; il s'était toujours exprimé à peu près de cette manière : « Je suis un militaire et point du tout un homme « d'État; je ne puis pas juger dans ce moment de « ce qui conviendrait le mieux pour la France. « Buonaparte entre dans une carrière hérissée « de difficultés, je le sais; la tâche qu'il a prise

« de finir la révolution est à peine commencée; « il faut voir comment il la remplira : attendons « les événemens. Ceci ne sera peut-être encore « qu'un nouvel essai d'un pouvoir qui, ne sa- « chant pas se rendre légitime, n'aura pas de « durée. Buonaparte ne redoute pas la résistance; « elle lui conviendrait peut-être; il a dans la « tête maintenant quantité de projets qu'il brûle « d'exécuter. Malheureusement pour lui, il veut « forcer le temps et les choses, et il les forcera. « Quant aux individus, il s'en moque. Il dépas- « sera son but, soyez-en sûr, et ce sera alors le « moment de faire quelque chose d'utile pour la « patrie et pour les intérêts du souverain légi- « time; car, je le vois bien, ce n'est que là seu- « lement où pourra finir notre malheureuse ré- « volution. »

Qu'on juge combien l'âme de ce brave homme aura été bouleversée, lorsqu'il s'est vu enveloppé peu de temps après dans des combinaisons où il pouvait à peine s'imaginer qu'on l'eût fait entrer pour ainsi dire à son insu.

On avait formé réellement en Angleterre une conjuration contre Buonaparte; mais la question est de savoir si elle fut plutôt dirigée contre la trésorerie de Londres que contre le gouvernement français à Paris. Je n'ignore pas qu'on était

pressé à Londres d'en finir, parce que l'on savait positivement que Buonaparte était à la veille de ceindre la couronne et de se faire proclamer empereur.

Malheureusement Pichegru, sachant l'abbé David arrêté, avait cru pouvoir en toute sûreté lui substituer le général Lajolais, pour servir d'intermédiaire dans ses relations avec le général Moreau, bien que celui-ci l'eût averti qu'il comptait peu sur la prudence de Lajolais et de sa famille.

Choisi pour continuer l'ouvrage commencé par l'abbé David, Lajolais fit un long détour par l'Allemagne, et alla s'embarquer secrètement en Danemarck pour Londres. Là, il présente Moreau comme l'homme sur lequel on doit principalement compter, ayant à sa disposition une force armée imposante, et beaucoup d'ascendant sur les autorités et les fonctionnaires. A peine a-t-il vu Pichegru que la réconciliation des deux généraux est annoncée avec éclat. C'est Lajolais qui, par ses rapports sur la situation politique de la France, et sur l'assurance qu'il donne de la disposition générale des esprits, détermine les résolutions qui sont prises à Londres entre Georges Cadoudal et Pichegru; il en presse lui-même l'exécution. Georges est un homme de cœur et de tête, qui va droit au fait. Lui et Pichegru ar-

rêtent de se rendre ensemble secrètement à Paris, et de s'y mettre en rapport avec Moreau.

Comme royaliste, j'estimais sincèrement le général Georges; mais je savais aussi que l'employer à Paris lui et son parti, c'était faire un contre-sens politique. Je n'ai pas besoin d'expliquer cela à ceux qui savent combien l'opinion publique doit être ménagée. Or, selon moi, la conjuration ayant pour base un concert entre Georges, Pichegru et Moreau, ne pouvait réussir sous aucun rapport ni dans aucun sens, parce que les partis y étaient maladroitement amalgamés. Pense-t-on que Georges et ses affidés consentissent à n'être dans Paris que des instrumens pour un coup de main qui n'aurait pas lieu immédiatement en faveur des Bourbons? Dans la situation où était la France à cette époque on ne devait pas se flatter que le trône des Bourbons pût être relevé brusquement sans transition : un interrègne était inévitable. Georges et Pichegru ne pouvaient guère y consentir; or le moindre délai devait compromettre l'entreprise, en faire écrouler les bases et en amener la ruine.

Le projet aurait eu une issue bien différente si on eût laissé au parti du général Moreau le temps d'augmenter et de se fortifier. Ce que j'appelais proprement le parti de Moreau, c'était

plusieurs officiers-généraux qui partageaient ses mécontentemens et son mépris pour Buonaparte. Que ces militaires qui avaient servi plus ou moins sous Pichegru, aient désiré et même fomenté aux dépens de l'oppresseur une réconciliation entre deux généraux célèbres, l'un proscrit et l'autre disgracié, rien de plus naturel sans doute. Les chefs de l'armée de Condé rentraient en France, se montraient dans la société, et le modeste Pichegru était banni à perpétuité. Cette injustice seule pouvait servir de base à un parti contre un général né Corse, devenu roi sous la dénomination de consul, et qui, au su de tout le monde, disposait tout en secret pour se faire proclamer empereur. Le parti de Moreau, fortifié de celui de Pichegru, devait opérer de lui-même, d'autant plus qu'il était favorisé par l'opinion publique. Mais il ne fallait pas violer les convenances en lui adjoignant des élémens hétérogènes.

Avant même qu'on eût pu s'entendre, Georges Cadoudal avait eu la témérité de pénétrer jusqu'à Paris. Trois lignes de correspondance étaient marquées pour le passage des conjurés qui venaient d'Angleterre en France ; ces trois lignes partaient de la falaise de Beville et aboutissaient à Paris même.

A la tête du premier débarquement, qui s'était opéré, le 21 août, à l'aide d'un cutter anglais, figuraient Georges Cadoudal et Joyau dit d'Assas. Le second débarquement n'eut lieu que du 10 au 20 décembre : Coster Saint-Victor en faisait partie. Tous les conjurés prenaient secrètement la route de Paris, où ils se tenaient cachés, prêts à agir au premier signal.

C'était précisément à l'époque où chaque jour le parti de Moreau, même par son inertie, inquiétait de plus en plus celui de Buonaparte, et le gênait dans son dessein de transformer la république en empire héréditaire. Les révélations de Querelle ayant attesté la présence de Georges en France avec une quarantaine de ses affidés, de même que ses connexions avec Pichegru, dès-lors la police saisit réellement les fils de la conspiration, et Buonaparte jugea que Moreau ne pouvait manquer d'y être impliqué.

Moreau, qui jusqu'alors n'avait eu aucune connaissance des rapports de Georges avec Pichegru, affectait une pleine sécurité, mais il n'était pas sans appréhensions.

Malgré l'arrestation et les révélations de Querelle, le second débarquement allait être suivi d'un troisième, à la tête duquel devaient se trouver de hauts personnages, tels que Pichegru, le marquis

de Rivière, MM. de Polignac. Le bruit sourd de l'arrivée prochaine de Pichegru circula même au Temple. Cette nouvelle m'attrista singulièrement. Je prévis dès-lors que Pichegru courait à sa perte, et que c'en était fait de lui s'il mettait le pied sur le territoire français dans un moment où les esprits n'étaient pas assez préparés. C'était aussi l'opinion du général Moreau, ou du moins celle qu'il avait manifestée à mon neveu, qui allait le voir assez fréquemment dans sa terre de Grois-bois. « Si Fauche-Borel, lui avait-il dit en dernier « lieu, a quelques moyens de détourner Pichegru « de cette fatale résolution, qu'il ne perde pas « un moment, car tout délai serait funeste. Sans « aucun doute si Pichegru arrive à Paris il est « perdu : le gouvernement, qui entretient à Lon- « dres des espions, fait observer toutes ses dé- « marches. Il connaît ses projets; il saura l'instant « de son départ, celui de son arrivée, le lieu de « son débarquement. Croyez que je suis bien « informé; et si j'avais quelque moyen de prévenir « Pichegru, je le ferais; mais je ne puis me fier « à personne, étant moi-même observé de très « près. »

En effet, des arrestations successives indiquaient déjà l'étendue des révélations qui avaient été obtenues, et le péril que couraient les prin-

cipaux auteurs du complot. La surveillance de la police était excessivement ombrageuse et très active sur tout ce qui arrivait d'Angleterre; elle paraissait avoir pénétré les intentions de Pichegru, et se persuadait même que des princes français étaient déjà en France, ou à la veille d'y venir. Delà ces recherches, ces visites domiciliaires par lesquelles on inquiéta les Parisiens.

Frappés de l'aspect de cet horizon politique sombre, et de ce que Moreau m'avait fait dire, nous passâmes plusieurs jours, l'abbé David, mon neveu et moi, à nous creuser la tête pour savoir comment je pourrais parvenir à m'évader du Temple. Tous nos projets avortaient avant d'être mûris, et nous ne pouvions nous arrêter à aucun, lorsque le hasard me servit mieux que toutes les combinaisons imaginables.

Mon neveu, qui, de la rue des Saints-Pères où il habitait, venait me voir ordinairement deux fois le jour, remarqua dans les galeries du Palais-Royal une figure, ou masque de cire qui servait d'enseigne à un dentiste, et que tout Paris a pu voir comme lui. Cette figure lui suggéra un projet d'évasion dont il me fit part le jour même. « Si je faisais faire, me dit-il, mon masque en cire, « et si je vous l'apportais secrètement, peut-être « pourriez-vous en le mettant sur la figure, et en

« vous enveloppant de mon manteau, muni de « ma carte de police, sortir du Temple, en trom- « pant les guichetiers, qui vous prendraient pour « moi. »

Les entreprises les plus difficiles et les plus hasardeuses ne déconcertent souvent un grand courage que parce que les moyens les plus simples paraissent trop en disproportion avec l'importance de l'effet qu'on désire. Ici il n'en fut pas de même. Mon neveu n'avait pas achevé de parler, que j'avais déjà entrevu tout le parti que je pouvais tirer de son idée; dès-lors renonçant à tous mes autres projets d'évasion, je m'arrêtai définitivement à celui-ci.

Je disposai à l'instant même toute chose pour son heureuse issue. Depuis le mois de novembre, c'est-à-dire depuis que je roulais dans mon esprit les moyens de m'évader, j'avais cherché à établir au Temple, à l'exemple d'autres prisonniers, tels que le prince de Marsiconovo, des dîners hebdomadaires, et, pour ainsi dire, préparatoires; j'en avais fait d'abord un essai, en invitant à un premier dîner l'abbé Sicard, le poète Guichard, madame Roux, qui connaissait l'abbé David, chez laquelle il avait logé, hôtel d'Irlande, rue de Beaune, et surtout Fauconnier; car c'était particulièrement le concierge qu'il m'importait

d'avoir dans la main. Cette réunion lui avait paru si aimable et si gaie, que je me hasardai à lui proposer tout naturellement de me permettre la récidive. Après quelque hésitation, il y consentit, à condition qu'il serait averti vingt-quatre heures d'avance; car il voulait être en règle.... « Mais, « lui dis-je, puisque cette innocente réunion pa- « raît convenir à tout le monde, ne serait-il pas « plus simple de fixer un jour de la semaine, « vous seriez alors toujours averti huit jours « d'avance? » L'adhésion empressée des convives entraîna celle de Fauconnier, et on arrêta que mes dîners auraient lieu le samedi. Ils se faisaient au greffe, et avaient surtout pour objet d'allécher le concierge, et de me ménager plus facilement les moyens de tromper sa vigilance. Je pouvais compter sur la discrétion des amis que j'y réunissais; mon neveu n'y manquait jamais. Là, rien n'était épargné, ni la bonne chère, ni le vin de Champagne qui coulait à pleins bords, ce qui était fort du goût de Fauconnier. Aussi, en sa double qualité de gastronome et de concierge, était-il invité de fondation. Plusieurs de nos joyeux repas s'étaient succédé, et tout s'y était passé convenablement.

Je fixai, à part moi, celui du dénoûment au 1er de janvier 1804, et en conséquence vers la

fin de décembre, c'est-à-dire à une dernière réunion, je conviai mes hôtes pour le premier de l'an. Ils prirent tous l'engagement de n'y point manquer.

Cependant mon neveu Vitel avait déjà fait modeler son masque en cire, et il me l'avait apporté furtivement. La ressemblance était frappante. Mon neveu s'était procuré également une seconde carte d'entrée et de sortie du Temple, en feignant d'avoir perdu la première. Tout étant prêt pour l'événement, voici comment s'ouvrit la double scène de ce premier de l'an 1804, qui m'est restée si fortement gravée dans la mémoire. Dès cinq heures du matin, mon neveu, chargé de débuter par deux visites essentielles, se présenta d'abord chez le général Moreau. Le vieux domestique du général annonça aussitôt à son maître cette visite matinale. Au nom de M. Vitel, Moreau fit entrer de suite; mon neveu le trouva dans son salon, couché sur un canapé, et tenant un livre à la main : le salon était éclairé par deux bougies couvertes d'un garde-vue. Mon neveu, après avoir présenté au général les complimens de bonne année de la part de M. l'abbé David et de son oncle M. Fauche, le supplia de vouloir bien agréer en leur nom le petit cadeau dont il était porteur : c'était le modèle en carton de la

tour du Temple, rempli de bonbons [1]. A la vue de ce présent, Moreau, comme s'il eût été saisi du pressentiment que cette tour dont on lui présentait le simulacre serait bientôt sa prison, s'écria douloureusement : « Ah mon Dieu ! M. Vitel, « quel cadeau vous me faites là, et dans quel « jour ! » Il lut le billet qui accompagnait ce singulier hommage, n'y fit aucune réponse par écrit, et dit seulement à mon neveu : « J'espère « que vous n'aurez rencontré personne à cette « heure dans ma rue, et qu'on n'aura pas pu con- « naître que vous portiez quelque chose. Allons, « c'est bon ! Une autre fois ne venez pas aussi ma- « tin, et quand vous aurez quelque chose à me « dire ; je préfère que vous veniez le soir; car ma « maison est observée, et dans cette saison c'est « une heure indue que celle de cinq heures du « matin. » Mais mon neveu n'avait pas eu le choix de l'heure : il fallait ne pas être vu des espions, et se trouver libre le reste de la journée.

Il quitta le général Moreau pour aller faire aussi sa visite à l'abbé Pichegru, frère du général, qui demeurait rue de Vaugirard. Le jour commençait à poindre : il le trouva lisant son bréviaire. Voici ce qu'il en tira, pour toute réponse au billet

[1] Fruit des loisirs de deux prisonniers, le marquis de Puyvert et le chevalier de Mézières.

qu'il lui remit de la part de l'abbé David : « Qu'il « était sans nouvelles de son frère le général de- « puis quelques mois ; qu'il n'avait aucune occa- « sion sûre pour lui donner des siennes ; que « quant à lui, il vivait dans une appréhension « continuelle que son frère ne vînt à quitter le « lieu sûr qu'il habitait ; que depuis quelque « temps, il était beaucoup question de lui dans « tous les salons de Paris, et que cela l'inquié- « tait. » Il ajouta : « Que si l'on avait occasion de « lui écrire, il fallait se contenter seulement de « lui faire savoir que son parent de la rue de Vau- « girard se portait mieux, et qu'il lui recomman- « dait beaucoup de circonspection. »

Ces deux visites finies, mon neveu vint m'en rendre compte, et me prêter son assistance. Je fus frappé de ce que lui avait dit l'abbé Pichegru, que son frère était l'objet de toutes les conversations : il était visible qu'on s'attendait à une tentative de sa part pour rentrer en France. Ceci me fit sentir encore plus la nécessité de ne pas remettre à un autre jour l'exécution de mon projet d'évasion : nous agîmes en conséquence.

Sous le prétexte des étrennes, j'avais fait boire dès le matin les guichetiers, si difficiles à désaltérer, et je continuai de les abreuver à discrétion pendant le reste de la journée. De leur côté, mes

convives furent exacts au rendez-vous; c'étaient le poète Guichard, l'abbé Sicard, madame Roux, qui tenait l'hôtel d'Irlande, rue de Beaune, quelques autres dames, l'abbé David, prisonnier comme moi, et d'autres camarades d'infortune, outre le concierge et mon neveu Vitel. Avant d'entrer dans la prison, mon neveu, qui feignait, et pour cause, d'avoir un grand mal de dents, avait eu la précaution de se couvrir la joue avec un mouchoir qui lui dérobait la moitié de la figure. Le dîner fut des plus gais; la table était dressée dans une salle au premier étage à côté du greffe. Ceux des convives qui étaient dans mon secret, m'excitaient, suivant nos conventions, à boire outre mesure du vin de Champagne. J'y voyais deux avantages : le premier de renforcer de plus en plus ma hardiesse, le second de me fournir d'avance une excuse d'égarement, si je venais à être surpris en me dirigeant vers les dernières portes de la prison. J'avais aisément accoutumé le concierge à me voir lever de table pour aller chercher dans ma chambre, soit quelques bouteilles de vin, soit de la liqueur. Vers neuf heures, au moment où nous allions prendre le café, une dame, ainsi que nous en étions convenus, demanda du thé. Je me levai sur-le-champ, sous le prétexte d'en aller chercher d'excellent que

j'avais dans ma chambre, et y prendre en même temps de la crême des Barbades, liqueur que j'avais annoncée au concierge, qui en était très friand : son gosier et son estomac l'aspiraient déjà. Parvenu à l'antichambre de la salle du festin, je m'affublai précipitamment du manteau de mon neveu ; je me couvris la figure de son masque de cire, et dans ce nouveau costume je gagnai l'escalier. Au moment d'arriver au premier guichet, j'improvisai une scène de *ventriloque* pour donner le change au guichetier : c'était un prétendu dialogue entre moi et mon neveu, qui était censé me quitter pour s'en aller. Je parlais comme si je le congédiais ; je parlais encore pour faire ses réponses : « Adieu, mon oncle. — Va, va bien « vite te faire arracher la dent qui te fait souffrir, « et reviens demain. — Bonsoir, » et je descendis avec mon masque, des traits duquel je déguisai l'immobilité avec le mouchoir qui couvrait ma prétendue fluxion ; non seulement le guichetier fut parfaitement la dupe de cette petite manœuvre, mais je le trouvai à moitié endormi dans les fumées du vin de la journée. Je lui présentai la carte d'entrée de mon neveu, qu'il me rendit sans la lire, et il m'ouvrit son guichet. Le second guichetier se montra encore moins difficile que le premier, et me voilà dans la grande cour du

Temple. Là, je trouvai plusieurs gendarmes qui étaient de service, et qui se promenaient de long en large; mais comme j'avais franchi les deux redoutables guichets, il ne leur vint pas à la pensée que je fusse un prisonnier, et ils ne firent nulle attention à moi. Il ne me restait plus à passer que la porte cochère. Arrivé devant le *vasistas* du portier, qui se régalait avec sa femme des bribes de notre dîner, j'avançai la tête, et demandai le cordon. Trompé par mon masque, sur lequel je tenais toujours mon mouchoir, le portier me prenant pour mon neveu, me demanda comment allait ma fluxion? « Je souffre comme un « diable », lui répondis-je; et je ne mentais pas. Là-dessus il tire le cordon, la porte s'ouvre, et je suis dans la rue. Le masque officieux est brisé, rejeté d'une main ingrate, mais prudente; et tandis que déjà on me cherche avec rumeur dans la cour de la prison, qu'on y retient prisonniers mes convives, je me rends en fiacre au café des Bains Chinois, où devait m'attendre M. Scholl, parfaitement au fait de mes desseins, et à qui j'avais donné rendez-vous pour huit heures. Là, quel fut mon étonnement de n'y trouver que mon compatriote M. Guébard le banquier, lisant les journaux! Me croyant arrivé récemment de la Suisse, il me demanda des nouvelles de sa famille.

Je vis qu'il n'avait eu aucune connaissance de ma détention, et je me hasardai de lui donner de ses parens des nouvelles satisfaisantes. Quant à M. Scholl, croyant que je n'avais pas réussi, il s'en était allé. Je cours chez lui, rue Saint-Lazare, n° 45, où il m'avait offert un asile; je m'y croyais en sûreté, et je combinais déjà ma fuite auprès de Pichegru en Angleterre.

On conçoit facilement ma joie : elle était loin d'être sans mélange. Je me voyais en liberté; mais mon neveu Vitel était encore au Temple, et je n'étais pas sans alarme sur le traitement qui l'attendait lorsqu'on aurait la certitude de mon évasion. Mes pressentimens n'étaient que trop fondés ; laissons-le parler lui-même.

« Il y avait déjà quelques instans que mon oncle « avait disparu, lorsque M. Fauconnier remarqua « qu'il était long-temps à revenir, et manifestant « de l'inquiétude, il sortit pour l'aller chercher. « Je jugeai que le temps était précieux, et que si « je laissais revenir le concierge, outré de l'éva- « sion de mon oncle, il me ferait un mauvais parti. « Je pris donc sur-le-champ ma résolution, et « profitant de son absence, je descendis au pre- « mier guichet, que l'on m'ouvrit sans trop hési- « ter ; de là au second, qui s'ouvrit de même ; seu- « lement un des guichetiers ivre, et à moitié en-

« dormi, me demanda : Mais n'êtes-vous pas déjà « sorti, M. Vitel ? — Je me contentai de lui répon- « dre, oui ; mais ne m'avez-vous pas vu rentrer ? « Je traversai la cour, et là ayant demandé le cor- « don, je sortis mêlé à différentes personnes qui « étaient venues fêter le jour de l'an avec d'autres « prisonniers. On voit comment cette espèce de « saturnale favorisa l'évasion de mon oncle et ma « sortie. Je n'eus rien de plus pressé que de courir « au rendez-vous que m'avait donné mon oncle, « rue Saint-Lazare ; j'y arrivai presque au même « instant que lui. Nous nous concertâmes aussi- « tôt ensemble sur les moyens de dérober à la « police la connaissance de sa retraite, jusqu'à ce « qu'il pût s'embarquer pour l'Angleterre ; mais « jusque-là mon oncle se crut parfaitement en « sûreté chez M. Scholl. Je partageai sa sécurité, « et mon oncle n'ayant plus besoin de mes soins, « je le quittai, et rentrai chez moi. Le lendemain, « 2 janvier, je courus toute la journée pour les « affaires de mon oncle, et à peine étais-je rentré « le soir, excessivement fatigué de mes courses, « que mon domestique vint me dire que des mes- « sieurs me demandaient, et à l'instant même je « vis entrer Fauconnier avec un commissaire de « police, accompagné d'une douzaine d'algua- « zils. — Où est votre oncle ? me dit Fauconnier

« en fureur. — Suivez-moi, me dit le commis-
« saire ; et sans me laisser le temps de répondre,
« ils m'entraînent à la Préfecture de police. Arri-
« vés dans une salle basse : Vous ne voulez donc
« pas dire où est votre oncle? s'écrient Fauconnier
« et le commissaire ; mais nous allons vous faire
« parler : *Qu'on lui mette les poucettes.* C'était
« une sorte de question, au moyen de laquelle on
« me pressa fortement les pouces pour me forcer
« à dire où était mon oncle ; mais ce fut en vain
« qu'on me tortura. Voyant que la douleur n'avait
« aucune prise sur moi, on me menaça de me
« jeter dans un cul de basse-fosse.

« Comme ils se montraient disposés à me tenir
« parole, et à faire pis encore, je voulus me
« donner quelque garantie en informant de ma
« situation quelque haut personnage qui pût, au
« besoin, me revendiquer. Parmi les maisons que
« je fréquentais à Paris, j'avais surtout été ac-
« cueilli chez M. le sénateur Perregaux mon com-
« patriote ; mais comment lui faire connaître ma
« fâcheuse position ? N'ayant pas le choix des
« moyens pour me mettre en rapport avec lui
« dans cet instant critique, où je voyais ma vie
« compromise, voici celui auquel je m'arrêtai :
« je dis que les voies de rigueur ne réussiraient
« jamais avec moi ; que si j'avais des révélations

« à faire, ce serait à quelque personnage recom-
« mandable qui m'inspirerait de la confiance, et
« non pas à des êtres que je ne connaissais pas,
« ou plutôt que je ne connaissais que trop bien.
« Croyant déjà tenir mes dépositions : Nommez,
« me dirent-ils, quelqu'un de votre connaissance,
« et nous irons le chercher. — Je nommai sans
« hésiter le sénateur Perregaux, et je ne fus pas
« long-temps sans le voir entrer en habit de gala.

« On était allé le chercher en toute hâte, et
« comme on ne l'avait pas trouvé chez lui, on
« l'avait relancé jusque dans un bal, au milieu
« d'un cercle brillant et joyeux. Il serait difficile
« de peindre l'étonnement de cet honnête sé-
« nateur, qui certes n'était jamais tombé aussi
« subitement dans un pareil contraste. Stupéfait
« d'être ainsi amené en présence d'un jeune
« homme pour qui il avait témoigné quelque
« bonté, et à qui deux gendarmes serraient for-
« tement les pouces, il se crut d'abord destiné à
« jouer malgré lui un rôle dans quelque conspi-
« ration, et ne put que balbutier quelques paroles :
« — Que me voulez-vous, monsieur?.... De quoi
« s'agit-il? Quel motif a pu vous autoriser à me
« faire venir ici? — Sa colère concentrée, et son
« embarras visible, m'auraient dans toute autre
« occasion apprêté à rire. Je me recueillis cepen-

« dant, et je lui dis avec simplicité : Je vous de-
« mande pardon, monsieur le sénateur ; je n'ai
« rien à vous dire ; je voulais seulement vous faire
« voir comment ces messieurs me traitent. Je dois
« vous prévenir aussi qu'ils m'ont menacé de me
« jeter dans un cul de basse-fosse, et s'ils le fai-
« saient, j'espère que vous voudriez bien me
« réclamer.

« Je me tus alors et M. Desmarets m'ayant de-
« mandé si je n'avais rien à ajouter, ordonna, sur
« ma réponse négative, de me reconduire au
« Temple, où j'arrivai à minuit, et d'où je ne de-
« vais sortir qu'au bout de neuf mois. Lorsque
« je me vis seul dans mon cachot, je ne pus me
« défendre, dans l'amertume de mon âme, de me
« rappeler la phrase prophétique que le général
« Moreau, et pour lui et pour moi, avait articulée à
« la vue du modèle en carton de la tour du Temple
« que je lui avais présenté la veille. « Ah mon Dieu!
« M. Vitel, quel cadeau vous me faites là, et dans
« quel jour! » Mais je croyais mon oncle sauvé,
« et j'en supportais mes peines avec plus de
« courage; que dis-je? avec une sorte de conso-
« lation..... »

Hélas ! mon neveu s'abusait. La police atta-
chait tant d'importance à me reprendre, que plus
de quarante maisons avaient déjà été visitées à

mon sujet, entre autres celle du général Dessoles. J'avais pris dans mon asile quelques heures de repos, dont j'avais grand besoin après une journée si agitée. A mon réveil, je fis toutes les dispositions pour mon prochain départ : j'écrivis à ma femme une lettre pleine de douces images, où je lui annonçais ma prochaine arrivée à Neuchâtel.

Dans cette lettre, j'en insérai une à l'adresse de Fauconnier, en recommandant expressément à ma femme de la mettre à la poste sur-le-champ. J'informais Fauconnier de mon heureuse arrivée à Neuchâtel, et du bonheur que j'avais éprouvé en embrassant ma femme et mes enfans. J'ajoutais que le sachant bon père et bon époux, j'étais sûr qu'il se ferait plus que tout autre une idée de mon bonheur. Cette lettre, qui avait pour but de dérouter la police et de paralyser ses recherches, ne manqua point son but.

Déjà je me croyais sur les côtes d'Angleterre ; je n'attendais plus que la nuit pour sortir de ma retraite, lorsque vers les cinq heures du soir, pendant que je prenais un léger repas, on vient frapper à ma porte ; on ouvre : que vois-je ? le commissaire de police Comminges, accompagné de l'inspecteur de police Pacques, suivis de huit ou dix gendarmes qui m'arrêtent de nouveau dans

l'asile perfide où je m'étais réfugié plein de sécurité et de confiance.

C'était mon hôte lui-même qui avait fait connaître au ministère le lieu de ma retraite. Devais-je m'y attendre? On a vu que cet homme avait épousé une de mes parentes : il m'avait conseillé lui-même de m'évader, sans doute pour avoir occasion de me livrer et de me vendre. O siècle de corruption ! l'avancement qu'il sollicitait à l'armée sans succès, lui fut aussitôt donné, et là ne se borna point sa récompense; *cent mille francs* lui furent comptés pour avoir livré son parent. N'était-ce pas vouloir reproduire au sein de la nation la plus polie et la plus civilisée des temps modernes, l'ère affreuse des délateurs de l'ancienne Rome sous les plus mauvais empereurs? Je sus dans ce temps-là que cet homme m'avait trahi; mais je n'ai su que vingt-quatre ans plus tard, d'une manière positive, l'énorme prix que la police de Buonaparte avait mis à ma réincarcération en 1804.

Les sbires qui m'arrêtèrent me conduisirent devant M. Desmarets : il débuta par me dire qu'il était impossible que je me fusse échappé du Temple, la plus forte prison d'État de France, sans avoir eu des intelligences au-dehors; qu'il connaissait les motifs de mon évasion; que mon

Digitized by Google

intention était de me rendre en Angleterre; mais que l'ordre avait été donné pour que la plus stricte surveillance fût exercée sur toutes les routes; qu'un courrier avait été envoyé à Buonaparte, alors à Boulogne, pour l'informer de mon évasion; que j'occasionnais au gouvernement des frais immenses, et qu'à l'instant même il dépêchait à Buonaparte un second courrier pour l'instruire de ma réintégration dans la prison du Temple; qu'au surplus il ne doutait pas que je ne fusse un des agens les plus actifs de la conjuration dont la police tenait tous les fils.

Bien certainement je n'étais pour rien dans cette conjuration; elle m'était absolument étrangère, et c'est dans l'enceinte même du Temple que j'en appris les détails.

Si, au lieu d'avoir été si lâchement trahi, j'avais pu aborder les côtes d'Angleterre, peut-être serais-je arrivé à temps pour détourner Pichegru de se hasarder en France. J'étais libre le 1er de janvier; le lendemain je me proposais de gagner la côte; or Pichegru n'ayant point encore débarqué, il ne m'eût pas été impossible de l'arrêter sur le bord de l'abîme.

Le ciel ne le permit pas. Au contraire, par suite de cette malheureuse tentative d'évasion, j'aggravai, bien malgré moi sans doute, la

surveillance dont mes compagnons d'infortune étaient l'objet; j'occasionnai l'arrestation de plus de trois cents personnes sur toutes les routes de France, et la violation de plus de quarante domiciles; je fus également la cause que mon neveu fut arrêté, qu'il souffrit la question, qu'il passa neuf mois renfermé au Temple, et qu'il fut ensuite banni de France et perdit son état.

Reconduit au Temple par mes capteurs irrités, je fus mis au secret dans un horrible cachot, près de l'égoût de la tour, dont les vapeurs méphitiques étaient d'autant plus insupportables qu'elles pénétraient par les vitres brisées de ma fenêtre. L'humidité qui m'enveloppait était si froide, que sans mon fidèle Deschamps, qu'heureusement on ne m'avait pas ravi, j'aurais succombé : il demanda pour me couvrir la capote de mon neveu, ce qui me sauva. Mon neveu était détenu avec la même rigueur que moi. Je n'en fus point étonné : le concierge et ses geôliers avaient tous été menacés de perdre leurs places si je n'étais pas repris; or ils étaient extrêmement courroucés du tour que mon neveu et moi leur avions joué; ils s'en vengeaient en gens dignes d'être les suppôts d'un gouvernement despotique.

Mon neveu m'a dit depuis que dans la prison étroite où on l'avait mis, il avait eu pour com-

pagnon d'infortune, dans le cachot voisin, un vieillard de quatre-vingts ans, dont il n'était séparé que par une simple cloison, à travers les ouvertures de laquelle il pouvait lui parler et l'entrevoir. Autant qu'il s'en souvint, il se nommait La Morandière : c'était un vieillard vénérable, d'une grande taille, s'exprimant avec autant de facilité que de grâce, et avec un son de voix qui allait au cœur. Ses infirmités étaient fort graves : il était asthmatique et souffrait beaucoup de la pierre. Il raconta à mon neveu une partie de ses infortunes. Ce vieillard avait un fils qui avait été employé dans les bureaux du Directoire, et qu'on accusait d'avoir soustrait des papiers très importans que Buonaparte voulait avoir en sa possession. A défaut du fils, on arrêta le père, sur le seuil de la porte de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, où il allait tous les matins faire ses dévotions.

Il fut emmené au Temple sans qu'on lui eût permis de retourner chez lui, et de prévenir ses autres enfans de ce qui lui arrivait : il était sans linge, et souffrait excessivement de son asthme. Mon neveu l'entendait prier avec une ferveur attendrissante. Il était obligé, la nuit, de se tenir debout des heures entières, pour satisfaire au besoin cuisant auquel son infirmité principale

s'opposait; et tout transi de froid, il regagnait ensuite sa couche en tâtonnant, sans même être soulagé. C'était alors que les accès de toux le prenaient, et qu'il attendait le jour avec angoisse. Dans la crainte de troubler le sommeil de mon neveu, il toussait tout doucement sous sa couverture. Mon neveu ne pouvant lui être d'aucun secours, et s'irritant de la persécution dont il le voyait la victime, se laissait aller à des transports d'indignation que ce bon vieillard lui-même cherchait à modérer. « Allons, allons, pas de « colère, lui disait-il; tous ces maux seraient « quelque chose pour un jeune homme comme « vous; mais pour un vieillard de mon âge, cela « n'est rien; tout ceci n'est pour moi qu'une « salutaire expiation. »

Ce malheureux vieillard était réduit à la ration de la prison. Qu'on juge par cela seul de son état de dénûment. Mon neveu me fit dire, par le fidèle Deschamps, de lui procurer une bouteille de vin et du sucre : je n'y manquai pas. C'était pour soutenir un peu les forces de ce vieil agonisant : il lui en passait quelques cuillerées par une petite ouverture qui se trouvait au bas de la cloison : c'était avec beaucoup de peine que le vieillard se baissait pour les prendre et les porter à sa bouche.

Popon le brusqua un jour parce qu'il lui de-

mandait un oreiller et une couverture de plus, ce qui fit que mon neveu, indigné, ne désignait plus Popon à son compagnon d'infortune, que par le nom de *Judas Iscariote :* ils prirent tellement l'habitude de lui donner ce nom affreux, que, par inadvertance, le vieillard lui-même lui dit un jour : « M. Judas, ayez la bonté de m'ap-« porter de l'eau. »

Les souffrances de cet infortuné augmentèrent à un tel point, qu'il resta gisant sur son grabat, et qu'il devint dès-lors impossible à mon neveu de converser avec lui : il n'entendit bientôt plus que le son plaintif que produisait sa respiration, toujours de plus en plus empêchée. Au milieu de la nuit, mon neveu fut réveillé par le bruit que faisaient plusieurs personnes, réunies vraisemblablement autour du lit du malade, et qui parlaient tantôt haut et tantôt bas. Il reconnut la voix de Souper, médecin de la prison, et bientôt après celle du vieillard, qui paraissait prier avec beaucoup de ferveur. A un silence remarquable succéda bientôt après des exclamations de colère : « Sortez d'ici, infâmes ! dit le vieillard avec une « force extraordinaire ; ah ! vous voulez savoir où « est mon fils? vous ne le saurez pas ! laissez-moi « mourir ! vous n'êtes pas un prêtre du Seigneur, « vous êtes de la police ! »

Ils sortirent tous, emportant la lumière; mon neveu n'entendit plus que les accens de douleur du vieillard épuisé. Le lendemain matin, après un instant de sommeil, en se réveillant il n'entendit plus rien du tout; le vieillard n'était plus dans son cachot : on l'en avait arraché pour le transporter à la Force, où il mourut quelques jours après, selon ce qu'apprit d'un des guichetiers mon neveu avant de sortir du Temple.

J'étais de mon côté très malheureux personnellement, et très inquiet de ce qui pouvait arriver de fâcheux à Pichegru et à Moreau. Ce que m'avait dit M. Desmarets quand j'avais été ramené au Temple, ne sortait pas de mon esprit. Si le gouvernement avait en effet saisi tous les fils de la conjuration, il était évident que Buonaparte en savait assez déjà pour pouvoir juger tout le parti qu'il pourrait en tirer contre deux généraux qu'il regardait comme ses plus dangereux ennemis. Ce fut alors que pour colorer son injustice envers Pichegru, et en même temps se débarrasser de Moreau, il fit remuer tous les ressorts de la police, dans l'idée d'obtenir de moi des révélations qui compromissent l'un et l'autre de ces généraux.

Je n'étais resté au secret que neuf jours, et j'en étais redevable à la lettre que j'avais adressée à

ma femme : j'ai dit que cette lettre était destinée pour Fauconnier. Je l'avais prévenu qu'elle lui parviendrait, de sorte qu'à sa réception il courut la livrer à la police. Là, on s'en amusa beaucoup, à cause du ton plaisant et jovial qui y régnait : c'était un oiseau en cage qui chantait en reprenant son vol. Cette lettre porta dans les esprits la conviction que je ne m'étais évadé que pour retourner au sein de ma famille, et que, par conséquent, je ne tenais en rien à la conspiration dont on prétendait avoir saisi tous les fils.

Le conseiller d'État Réal se montrait seul moins crédule. C'était lui d'ailleurs que Buonaparte venait d'investir d'un grand pouvoir d'investigation, pour suivre et compléter les recherches dans cette importante et nouvelle affaire. Réal avait montré une grande joie en apprenant que j'étais tombé dans ses filets. Il se réjouissait de tenir enfin celui qu'il retrouvait, disait-il, dans toutes les bonnes occasions, voulant désigner par là les différentes tentatives que j'avais faites dans l'intérêt du pouvoir légitime. Il souriait singulièrement à l'idée de posséder sous les verroux du Temple le libraire *qu'on voyait si souvent*, selon ses propres expressions, *accourir à Paris avec un manuscrit sous le bras et une conspiration dans sa poche.*

Le 31 janvier il vint au Temple en grande tenue, me fit appeler au greffe, et après m'avoir fait asseoir, me dit d'un ton composé et poli :

« Je suis Réal, honoré de la confiance du pre-
« mier consul pour vous interroger. Vous savez
« que c'est moi qui ai déchiffré la correspondance
« trouvée dans les fourgons du général Klinglin;
« que je connais en conséquence toutes vos rela-
« tions avec un général traître à la patrie, et qui
« n'a cessé depuis sa déportation de servir les
« ennemis de la France; nous savons que vous
« connaissiez ses projets et ses plans à l'époque
« du 18 fructidor. Nous savons que partant de
« Londres, vous n'êtes pas venu à Paris sans de
« nouvelles instructions de sa part, pour des mi-
« litaires ou personnes ayant des places dans le
« gouvernement. Nous connaissons votre fana-
« tisme pour la royauté. Vous êtes l'agent le plus
« actif des ci-devant princes français et du gou-
« vernement anglais.

« Si vous n'êtes pas vrai dans les réponses que
« j'attends de vous, je puis vous livrer à une com-
« mission militaire, qui en vingt-quatre heures
« peut finir votre affaire.

« Par exemple, il est inutile de continuer, ainsi
« que vous l'avez fait dans vos précédens inter-
« rogatoires, l'éloge d'un général qui a perdu

« la confiance de la nation, et qui s'est vendu « aux ennemis de la patrie. Vous avez été chargé « par lui et les princes de réorganiser de nou- « velles intrigues dans Paris. Vous êtes d'ailleurs « arrivé sous un nom supposé, et vous avez « ainsi cherché à tromper la surveillance de la « police; mais croyez qu'elle est très bien instruite « de tout ce que vous êtes venu faire.

« Je vous dispense aussi de me parler de l'af- « faire de Barras : elle nous est suffisamment « connue. »

Je puis affirmer que ce préambule de M. Réal est rapporté ici à peu près mot à mot.

Les manières et le ton de M. Réal m'inspiraient une sorte de confiance, et en le fixant avec calme et attention, je lui répondis de la manière suivante.

« Je suis bien charmé que le premier consul « ait investi de sa confiance M. Réal, et qu'il soit « chargé de m'interroger.

« Puisque vous avez déchiffré vous-même la « correspondance d'Offembourg, vous avez pu « juger mieux que personne la part que j'ai pu y « prendre : ma mission auprès du général Piche- « gru n'a rien eu que d'honorable, et sous ce « rapport j'en appelle à tous les tribunaux et à « tous les partis en France. De grâce, mettez-moi

« en jugement, afin de terminer une captivité qui « ruine ma famille et mes affaires, pour lesquelles « je suis uniquement venu à Paris, avec un passe-« port sous mon vrai nom. »

Je répondis comme je le devais à toutes les questions que me fit le conseiller d'État Réal, et en même temps avec les ménagemens que commandait ma position. A l'égard de Pichegru, je répétai en substance ce que j'avais dit dans mes premiers interrogatoires du mois de juillet 1802, qu'il était naturel de croire que ce général aurait désiré faire au 18 fructidor ce que Buonaparte avait fait ensuite lui-même au 18 brumaire; que s'il eût réussi, la France aurait quatre cent mille hommes de plus; qu'elle n'aurait pas perdu sa marine en Égypte, qu'elle aurait conservé Saint-Domingue, et qu'enfin à cette époque il n'y avait aucun bon Français qui ne souhaitât un changement dans le gouvernement que Buonaparte, plus heureux, était venu renverser le 18 brumaire.

M. Réal m'avait prescrit de ne point parler de l'ex-directeur Barras, et je me bornai à dire que je n'avais rien à révéler à son sujet, puisque Buonaparte avait reçu de Barras lui-même toutes ses confidences.

Pour donner plus de force aux accusations qu'on préparait contre Pichegru et Moreau,

M. Réal voulait que je reconnusse comme autographe et véritable la pièce que Buonaparte prétendait avoir trouvée en Italie, dans les papiers du comte d'Antraigues, et en outre que j'avouasse que j'étais venu à Paris pour négocier avec Moreau et y suivre les intelligences de Pichegru et de Georges. Je répondis sur ce dernier point, qui était le plus délicat, que sachant Pichegru et Moreau brouillés depuis le 18 fructidor, je n'aurais rien vu de criminel en cherchant à les réconcilier, si j'avais été en mesure de le faire; que je l'aurais désiré tout autant que de voir Buonaparte rappeler le conquérant de la Hollande, et contribuer ainsi à opérer le rapprochement de trois hommes véritablement faits pour s'apprécier et s'estimer; que relativement aux intelligences dont il était question, de Pichegru et de Georges à Paris, je n'avais aucune idée de ce qu'on voulait me dire; que je ne connaissais que très superficiellement le général Georges, l'ayant peu vu à Londres; mais qu'il devait paraître évident à M. Réal lui-même, qui me questionnait, qu'étant détenu au Temple depuis un an et demi, je ne pouvais être au fait de ce qu'on tramait au-delà des mers.

Enfin, quant au papier dont on exigeait de moi la reconnaissance, je m'y refusai obstiné-

ment. Je demandai à cet égard deux choses : d'abord qu'on me produisît cette pièce qu'on disait avoir été trouvée dans le portefeuille du comte d'Antraigues ; car ayant une connaissance particulière de son écriture, je pourrais juger si le document était authentique ; ensuite je demandai à être confronté avec M. de Montgaillard, qui prétendait avoir appris beaucoup de choses de Pichegru, quoiqu'il n'eût jamais pu l'aborder, à raison du mépris qu'avait pour lui ce général. On se garda bien de m'accorder l'une ou l'autre de ces demandes, de sorte que mes réponses devinrent inutiles au projet de Buonaparte.

Toutefois M. Réal, instruit par M. Desmarets des circonstances de ma querelle à Neuchâtel avec M. de Montgaillard, au sujet des lettres qu'avait réclamées le prince de Condé, me fit observer qu'il serait bien aise de pouvoir mettre ce récit sous les yeux du premier consul. Je me hâtai de le rédiger dans tous ses détails, et il parut si curieux à Buonaparte, qu'il chargea M. Desmarets d'en faire vérifier les faits sur les lieux mêmes. M. Desmarets donna cette mission à M. J.-H. L'Hardy. Son rapport constatant la vérité de ma déclaration à cet égard, on en inféra que j'avais été sincère dans mes autres réponses ; et ceci, avec d'autres circonstances que je rappor-

terai, contribua dès-lors à me placer dans une position moins fâcheuse.

La chambre que j'avais habitée venait de m'être rendue ; de plus on leva le secret de mon neveu, qui n'était plus visité que par le rancunier concierge : mon neveu fut placé dans la même chambre avec moi. Cette réunion inopinée fut un sujet de félicitation réciproque ; car nous avions bien souffert l'un et l'autre tout le temps qui s'était écoulé depuis que j'avais été repris. La surveillance d'ailleurs ne cessait pas d'être très active et très gênante. On ne permettait plus aux prisonniers de se promener ensemble dans la cour ; on ne leur donnait qu'une demi-heure pour prendre solitairement cet exercice.

Quand c'était le tour de l'abbé David de sortir, il dirigeait ses pas du côté de la cour où était la fenêtre de notre chambre, et là il nous faisait des signes d'intelligence qui exprimaient son inquiétude. Il parvenait même quelquefois à nous jeter furtivement de petits billets, quand il n'était pas observé de trop près : nous y répondions avec zèle quand cela nous était possible.

Cependant le troisième débarquement avait eu lieu le 16 de janvier, toujours au pied de la falaise de Béville, à l'aide du même cutter anglais qui avait facilité les deux premiers sous le

commandement du même capitaine Wright. Cette fois Pichegru et Lajolais étaient du nombre des arrivans jetés sur la côte. Georges Cadoudal, Raoul Gaillard et Joyau s'étaient portés au-devant d'eux, et les avaient accompagnés et dirigés sur Paris. Un quatrième débarquement était annoncé. Pichegru venait presser le dénoûment.

Lajolais alla de suite chez Moreau pour le décider à voir secrètement Pichegru, et à conférer ensemble. On savait qu'un sentiment prédominait dans l'âme de ces deux illustres mécontens, et faisait taire tous les autres : ce sentiment c'était leur haine commune contre Buonaparte, qui s'était emparé du gouvernement de leur pays : tous deux ne voyaient en lui qu'un oppresseur. Moreau consentit donc à voir Pichegru, quoiqu'il désapprouvât sa présence à Paris.

La première conférence eut lieu sur les boulevards de la Madelaine à neuf heures du soir; Georges y était. On ne put s'entendre sur les moyens d'attaquer et d'abattre l'ennemi commun. Les délais furent aggravés par de nouvelles arrestations très importantes que fit la police. Ces arrestations, qui se succédaient, ne pouvaient manquer d'amener tôt ou tard l'entière découverte d'une conjuration qui était flagrante.

La police en pénétrait chaque jour de plus en

plus le mystère, soit par suite du bonheur de ses investigations, soit par le pur effet du hasard. La tour du Temple semblait destinée à devenir le réceptacle des conjurés. Il s'y passa presque sous mes yeux un événement qui porta le dernier coup à la conjuration : je vais en rapporter les détails.

Athanase-Hyacinthe Bouvet de Lozier, officier royaliste, adjudant-général de Georges, et l'un de ses confidens intimes, âgé alors de trente-six ans, l'avait précédé à Paris où il avait des intelligences. C'était lui qui, sous le nom de Beauvais, avait fait préparer une partie des stations pour les conjurés; c'était lui aussi qui recevait la correspondance d'Angleterre : en un mot, c'était l'un des agens les plus actifs de la conjuration. Il avait fait louer par la dame Saint-Léger, qui passait pour sa maîtresse, la maison de Chaillot n° 6, où Georges était allé descendre sous le nom de Larive à son arrivée à Paris. Actif et zélé, il accompagnait fréquemment Georges et Pichegru dans leurs opérations clandestines. Il fut arrêté rue Saint-Sauveur chez la dame Saint-Léger, et conduit au Temple dans la première quinzaine de février 1804. On le mit au secret dans une chambre voisine de la mienne et à côté du chauffoir commun. Il fut assez maltraité d'abord,

et remis spécialement à la garde de deux guichetiers, entre autres du nommé Savard : on l'interrogea très sévèrement. En proie au plus sombre désespoir, la nature de son interrogatoire frappa tellement son imagination, que, redoutant de compromettre par suite ses amis, il se pendit le 14 février vers minuit avec sa cravate de soie qu'il attacha au gond d'une porte. Heureusement pour lui, mais malheureusement pour Georges, Pichegru et Moreau, une circonstance fortuite fit qu'au moment même où il se pendait, le guichetier Savard entra dans sa chambre. Nous fûmes les premiers, mon neveu et moi, à entendre les éclats de la voix de Savard criant à tue tête : *Au secours! au secours ! Un couteau ! un couteau !* C'était pour couper le nœud de la cravate qui servait de corde au malheureux Bouvet, qui, délivré ainsi, tomba d'abord sur ses pieds, et puis tout de son long sur le dos sans connaissance. Nous crûmes un moment, à cause du vacarme que faisaient les guichetiers et les porte-clefs, que ces gens étaient en querelle et s'entre-tuaient. Comme nous prêtions l'oreille, nous entendîmes Fauconnier leur dire : « Transportez-le dans le greffe ; il vient « de donner quelques signes de vie. » Nous ne savions que penser : ce trouble et ces paroles nous plongèrent dans l'anxiété le reste de la nuit.

Le fait est que deux minutes plus tard, c'en était fait de Bouvet de Lozier, et qu'il eût emporté son secret avec lui. Les soins qu'on lui prodigua le ramenèrent à la vie. La police, instruite de cet événement, ordonna qu'aussitôt que le prisonnier serait en état de supporter la voiture, on eût à l'amener devant MM. Réal et Desmarets. Le concierge Fauconnier remplit sa mission avec un zèle remarquable. Vers une heure après minuit il fut dans le cas de conduire à la police celui qu'il venait, par ses soins empressés, de rendre à l'existence.

Là cet homme, qui avait voulu se donner la mort pour ne pas compromettre ses amis, et emporter avec lui son secret, ramené des portes du tombeau n'en fut que plus accessible à la maladie de l'amour de la vie. Ayant demandé à être conduit devant le grand-juge, il fit devant lui une déclaration spontanée bien autrement importante que les révélations de Querelle, par la raison qu'étant lui-même plus avant dans la conjuration, il en connaissait toutes les ramifications, et en avait suivi la marche la plus récente. Querelle, détenu au Temple depuis plus de trois mois, n'avait rien pu dire qui fût dans le cas de compromettre Moreau, et la police n'avait encore aucune donnée certaine sur la présence de Pi-

chegru dans Paris, et surtout sur ses conférences avec Moreau, qu'on ne pouvait tout au plus que suspecter.

Il en fut tout autrement dès que Bouvet de Lozier eut fait la déclaration suivante :

« C'est un homme qui sort des portes du tom-« beau, encore couvert des ombres de la mort, « qui demande vengeance de ceux qui, par leur « perfidie, l'ont jeté lui et son parti dans l'abîme « où il se trouve.

« Envoyé pour soutenir la cause des Bourbons, « il se trouve obligé, ou de combattre pour Mo-« reau, ou de renoncer à une entreprise qui était « l'unique objet de sa mission.

« Je m'explique :

« MONSIEUR [1] devait passer en France pour se « mettre à la tête d'un parti royaliste; Moreau « promettait de se réunir à la cause des Bourbons; « les royalistes rendus en France, Moreau se « rétracte. [2]

[1] Aujourd'hui Charles X.

[2] Dans les débats, Bouvet de Lozier se rétracta sur ce point essentiel de sa déclaration au sujet de Moreau. « J'ai changé « d'opinion, dit-il, sur un point de ma déclaration, et j'en ai « pris note. J'ai dit dans ma déclaration que *Moreau a donné « lieu, a fait naître la conjuration.* Je le croyais; mais il me « paraît démontré que Moreau n'a pas donné d'espérance ni « fait naître la conjuration. J'ai dit que Moreau s'était rétracté.

« Il leur propose de travailler pour lui, et de « le faire nommer dictateur.

« L'accusation que je porte contre lui n'est « appuyée peut-être que de demi-preuves.

« Voici les faits ; c'est à vous de les apprécier : « un général qui a servi sous les ordres de Moreau, « Lajolais, est envoyé par lui auprès du prince à « Londres; Pichegru était l'intermédiaire; Lajolais « adhère, au nom et de la part de Moreau, aux « points principaux du plan proposé.

« Le prince propose son départ; le nombre des « royalistes en France est augmenté, et dans les « conférences qui ont lieu à Paris entre Moreau, « Pichegru et Georges, le premier manifeste ses « intentions, et déclare ne pouvoir agir que pour « un dictateur, et non pour un Roi !

« De là l'hésitation, la dissension, et la perte « presque totale du parti royaliste.

« Lajolais était auprès du prince au commence- « ment de janvier de cette année, comme je l'ai « appris par Georges.

« Mais Moreau ne pouvait pas se rétracter, puisqu'il n'avait « rien promis. J'ai cru alors qu'il avait promis; il n'avait pas « promis. Moreau n'a pas donné lieu à la conjuration, ni fait « naître la conjuration. Il n'a pas fait naître la conjuration, « suivant moi; je le vois prouvé par la déclaration des autres « prévenus, Lajolais, Couchery et Rolland. »

Digitized by Google

« Mais ce que j'ai vu, c'est, le 17 janvier, son « arrivée à la Poterie, le lendemain de son débar- « quement avec Pichegru, par la voie de notre cor- « respondance, que vous ne connaissez que trop.

« J'ai vu encore le même Lajolais, le 25 ou le « 26 janvier, lorsqu'il vint prendre Georges et Pi- « chegru à la voiture où j'étais avec eux, boule- « vart de la Madelaine, pour les conduire à Mo- « reau, qui les attendait à quelques pas de là. Il y « eut entre eux aux Champs-Elysées une confé- « rence, qui déjà nous fit présager ce que proposa « Moreau ouvertement dans la suivante, qu'il eut « avec Pichegru seul, savoir, qu'il n'était pas pos- « sible de rétablir le Roi; et il proposa d'être mis « à la tête du gouvernement, sous le titre de dic- « tateur, ne laissant aux royalistes que la chance « d'être ses collaborateurs et ses soldats.

« Je ne sais quel poids aura près de vous l'asser- « tion d'un homme arraché depuis une heure à la « mort qu'il s'était donnée lui-même, et qui voit « devant lui celle qu'un gouvernement offensé « me réserve.

« Mais je ne puis retenir le cri du désespoir, et « ne pas attaquer un homme qui m'y réduit.

« Au surplus, vous pourrez trouver des faits « conformes à ce que j'avance dans la suite de ce « grand procès, où je suis impliqué..... »

A cette déclaration, Bouvet de Lozier en ajouta deux autres, que voici :

« Le prince (Monsieur) ne devait venir en « France qu'après avoir connu le résultat des con- « férences entre les trois généraux, et après une « réunion complète, et un accord parfait entre « eux pour l'exécution, et comme cet accord n'exis- « tait pas, je suis persuadé qu'on n'a point en- « voyé au prince pour le faire arriver en France....

« D'après la promesse expresse de Georges, « rien ne devait être entrepris qu'un prince ne « fût à notre tête; le prince [1] rejetait toute idée « d'assassinat, de machine infernale; il s'en était « expliqué formellement; il voulait, je le répète, « une attaque de vive force dans laquelle il eût « pu payer de sa personne..... L'objet de l'attaque « de vive force était de s'emparer du gouver- « nement. »

Le 15 février, dès le lendemain même de la déclaration de Bouvet de Lozier, on arrêta Moreau sur la grande route revenant de Grosbois.

On sent bien que Buonaparte fut ravi de le voir impliqué dans la conjuration; il se réjouit d'une circonstance, qui, perdant sans retour Moreau, son émule de renommée militaire, de-

[1] Aujourd'hui Charles X.

vait rebuter tous ceux qui restaient épris des institutions libérales et des formes constitutionnelles : Moreau ainsi écarté, il pouvait enfin lui-même franchir l'intervalle qui séparait le régime consulaire de la monarchie, et le titre de consul, de la dignité d'empereur.

CHAPITRE XX.

L'ARRESTATION de Moreau avait fait dans Paris une sensation pénible. Les bruits d'une conjuration contre le premier consul prirent dès-lors plus de consistance; mais on crut généralement qu'on voulait perdre Moreau, et qu'on l'impliquait à dessein dans une conjuration réelle ou supposée.

On lui avait arrangé au Temple la chambre que Sidney Smith avait occupée sous le Directoire.

Bientôt le Temple fut rempli de soldats appelés les *bleus*, qui vinrent fortifier la garde intérieure: ils chargeaient leurs armes sous nos yeux; quelques uns faisaient semblant de coucher en joue les prisonniers qui pour les voir avançaient la tête à travers les barreaux de leurs fenêtres: il y en eut même qui se permirent de les insulter.

Je ne fus pas long-temps sans savoir que Moreau était enfermé au Temple : je ne puis exprimer quelle fut ma douleur, et combien j'appréhendais qu'on n'eût trouvé dans ses papiers les lettres patentes originales du Roi, que je lui avais remises au mois de juin 1802.

Je ne tardai pas à être rassuré par le général lui-même, à qui l'on permit de se promener dans le jardin, accompagné de deux gendarmes. Je le vis passer de mes fenêtres; il avait l'air serein. Bientôt après, Fauconnier entra chez moi pour me proposer de me promener aussi. Très vraisemblablement il voulait observer quel effet la vue de Moreau ferait sur moi, car il me conduisit de manière à me faire rencontrer nez à nez avec lui. Soupçonnant le piége qui m'était tendu, je n'eus pas l'air de reconnaître Moreau. J'appréhendais que le général n'eût pas la même pensée que moi; mais cette crainte n'était pas fondée, car il eut l'air de me rassurer parfaitement par sa contenance. Fauconnier en se retournant me dit: « Eh! ne connaissez-vous pas ce monsieur? — « Non, lui dis-je. — C'est, ajouta-t-il, le général « Moreau. — Comment! repris-je, c'est là le gé- « néral Moreau, je lui croyais un tout autre air. »

Fauconnier avait intérêt de savoir si j'avais eu quelques rapports avec lui, surtout d'après ce que Lajolais, qu'on avait également arrêté, venait de déclarer dans ses interrogatoires. Lajolais avait dit que l'abbé David communiquait avec Moreau par le moyen de mon neveu Édouard Vitel, ce qui fit que mon neveu fut aussi interrogé par M. Réal de la manière la plus sévère, comme on

peut le voir dans les pièces de ce fameux procès, qui ont été publiées. Mais on ne put m'y faire figurer comme on l'aurait voulu, mon neveu n'ayant donné par ses réponses aucune prise sur lui ni sur moi. On espérait lui faire dire qu'il connaissait particulièrement l'abbé David. *David qui?* répondit-il à cette question. Sur cette réponse on jugea qu'il ne le connaissait point, et qu'il n'avait entendu par là qu'un nom de baptême.

Chaque jour on conduisait au Temple de nouveaux prisonniers. Il devenait presque impossible qu'on pût échapper aux investigations et aux recherches de la police, pour peu qu'on fût impliqué directement ou indirectement dans le complot.

Comme on ne pouvait trouver que difficilement dans les lois existantes les moyens de perdre les principaux accusés, le gouvernement, avant d'entamer les procédures, fit annuler les dispositions qui auraient pu les protéger. Douze jours après l'incarcération de Moreau, un *sénatus-consulte suspendit pendant deux ans les fonctions de jury pour le jugement des crimes d'attentat contre la personne du premier consul.* Le lendemain, une autre loi fut rendue contre les recéleurs des conjurés. Cette loi déclarait « que le

« recélement de Georges et de ses complices, « actuellement cachés dans Paris, serait jugé et « puni comme le crime principal. »

Enfin, un tribunal criminel *spécial* fut institué. On chargea de l'instruction et de l'accusation l'un des plus vils adhérens de la tyrannie de Robespierre, le conventionnel Thuriot, régicide.

On voit combien Buonaparte était pressé de jouir du *bénéfice* de la conjuration pour se débarrasser de ses ennemis, et arriver enfin, sans plus rencontrer d'obstacles, au pouvoir suprême et inamovible.

La publication de la loi contre les recéleurs produisit l'effet qu'on devait en attendre : la crainte saisit en même temps et les conjurés qui n'étaient pas encore arrêtés, et ceux qui les recélaient.

La liste des officiers et des adhérens de Georges Cadoudal, tous qualifiés de brigands et d'assassins, avait été placardée dans Paris : mais l'opinion publique s'était révoltée de voir figurer Moreau en tête de cette liste. Partout l'opinion éclatait en faveur de Moreau, qu'on regardait généralement comme un illustre opprimé que Buonaparte voulait sacrifier à son ambition.

Dans des écrits dont sa police soudoyait les auteurs, il faisait présenter la réconciliation de

Moreau et de Pichegru comme un pacte sacrilége, formé entre eux pour la réussite de la conjuration découverte.

Poussé par le désir de les décrier encore plus l'un et l'autre, et de les miner dans l'opinion publique, il manda M. de Montgaillard, qui était alors à Lyon. Montgaillard répondit à cet appel lucratif, et vint en toute hâte à Paris, où bientôt il publia son fameux libelle, intitulé *Pichegru et Moreau*. J'ai démontré que c'était un tissu de perfidies et de mensonges quand j'ai eu occasion, dans le cours de ces Mémoires, de réfuter Montgaillard dans sa partie historique, à mesure que j'ai eu à traiter des mêmes événemens qu'il défigure. Son libelle avait alors le double objet de rendre odieux Pichegru et Moreau, et de diffamer les princes de la maison royale. Mais comment qualifier l'intention qu'il ne manifesta que trop à cette époque, celle d'aggraver la position de Pichegru et de Moreau devant leurs juges? Quoi de plus infâme dans le monde que cet attentat au malheur! Mais ce but fut dépassé et manqué. Non seulement cet écrit souleva le public d'indignation, mais encore il mécontenta celui-là même qui l'avait commandé. Buonaparte, à ce que m'a dit depuis M. Desmarets lui-même, le trouva dégoûtant, et déversa son mépris sur

l'auteur, qui n'en reçut pas moins son salaire.

En ce qui me concerne, quel soin officieux ne prit-il pas, par exemple, de rappeler dans ses notes que j'étais prisonnier au Temple au moment où il publiait sa détestable délation. « Fauche-Borel, disait-il, était connu par la haine « profonde qu'il avait vouée à la république « française, et par le désir extrême de servir les « princes qui la combattaient.....» Quelle lâcheté! n'était-ce pas vouloir attirer sur moi l'animadversion du gouvernement, et me faire partager le sort réservé à Pichegru et à Moreau?

Non, je n'avais ni animosité ni haine particulière et invétérée contre la république française : j'en avais, il est vrai, contre les principes des jacobins et contre ceux qui voulaient les mettre à exécution. Que n'aurais-je pas préféré à la domination de Buonaparte, que je considérais comme un oppresseur? mais avant tout, je désirais avec ardeur le rétablissement des Bourbons, parce qu'il me semblait qu'eux seuls pouvaient faire jouir la France de la paix, du repos et d'une sage liberté.

Et quel était cet homme qui avertissait l'autorité que j'étais au Temple, et qu'elle n'avait plus qu'à frapper sa victime? C'était ce même Mont-

gaillard qui était venu me chercher de la part du prince de Condé, et me tirer de mon heureuse obscurité, pour travailler de concert à la contre-révolution. Certes je ne m'imaginais pas, quand il me sollicitait de me rendre à cette honorable invitation, qu'il serait le premier à nous trahir et à me dénoncer.

On va voir que peu s'en est fallu qu'il ne réussît à me faire impliquer dans la conjuration de 1804.

La question en fut agitée dans une délibération de la haute police. Les avis y étaient partagés, et c'est la voix de M. Desmarets, qui, par pure conviction, penchant pour la négative, fit décider que je ne serais point compris dans la procédure dont on allait commencer l'instruction. Je n'ai su que bien plus tard le service signalé qu'il me rendit alors. Je pus m'en convaincre par ce qu'il me dit lui-même, en 1814. Je désirais de lui des informations sur ce qui avait occasionné l'assassinat de mon neveu, Charles Vitel, et j'allai le voir auprès de Senlis. J'étais accompagné de M. Gilles. M. Desmarets vint à moi, en m'adressant ces mots : « Vous pensez sans doute, monsieur, que « je vous ai fait bien du mal ; mais si on vous avait « fait tout celui qui était ordonné, vous n'exis- « teriez pas. » Je lui répartis que je l'avais bien

reconnu alors. M. Desmarets, en me présentant à sa femme, ajouta : « Ce n'est pas à moi que vous « en avez l'obligation, mais bien à madame, qui « s'est jetée vingt fois à mes genoux pour me prier « de ne pas souffrir qu'un de ses compatriotes[1] « perdît la vie dans ces circonstances. »

Voilà comment j'échappai aux délations de Montgaillard. Mais je n'avais alors que des idées vagues sur le danger de ma position et sur le fond des événemens sinistres qui se développaient presque sous mes yeux. La scène effroyable que venait de donner M. Bouvet de Lozier, en essayant d'attenter à ses jours, et les enquêtes qu'elle suggéra à la police, nous pénétrèrent, mon neveu et moi, de crainte pour l'avenir.

Peu de jours après, Fauconnier vint inspecter ma chambre, pour voir combien de lits il pourrait y placer : les prisonniers arrivaient à tout moment : la lugubre cloche du greffe nous les annonçait la nuit comme le jour.

Nous apprîmes seulement alors, mon neveu et moi, d'une manière positive, que Georges Cadoudal et Pichegru étaient cachés et traqués dans Paris. J'eus ainsi l'affreuse certitude que tout ce

[1] Le lecteur se rappellera que j'avais été recommandé à l'intérêt de madame Desmarets par M. le colonel de Morel, son oncle.

que j'avais redouté et pressenti était arrivé. En admettant même que j'eusse pu me rendre en Angleterre après mon évasion, j'y aurais abordé vraisemblablement trop tard pour empêcher la catastrophe, à moins que je n'y fusse passé à point nommé par la correspondance.

Toute cette entreprise me semblait avoir été si mal concertée, que tous ceux qui y avaient pris part m'apparaissaient comme les victimes d'un destin aveugle, ou comme ayant été attirés dans le piége par une combinaison satanique. Je me rappelai ce que Moreau m'avait dit dans l'entrevue que j'eus avec lui en 1802 : que Pichegru devait se méfier de ses entours, et essentiellement de la famille Lajolais. Le rôle que Lajolais vint jouer dans ce fameux procès ne justifia que trop, il faut le dire, les appréhensions de Moreau. Quelle confiance pouvait-on avoir en effet dans un homme tel que M. Lajolais, qui, chargé par le général Pichegru de remettre à M. David et à moi une somme de cinquante louis chacun, garda cet argent, et convint de cette lâcheté, lorsqu'arrêté lui-même, il sut qu'un des coaccusés m'avait prévenu du fait ?

Ses interrogatoires prouvent qu'il s'était efforcé de persuader à Pichegru et à Moreau tout ce qui lui passait par la tête, et que son but était

uniquement de faire de l'argent. Tout y est faux, obscur et entortillé à un tel point, qu'il est permis de croire que la police s'est servie de lui. C'était lui qui avait confirmé à Londres toutes les espérances qu'on avait conçues relativement aux dispositions de Moreau; et dès qu'il fut arrêté et qu'il se vit au pouvoir de la police, il déclara que Pichegru, revenant du dernier rendez-vous avec Moreau, lui avait paru mécontent, et que s'ouvrant un peu, contre son ordinaire, il lui avait dit : « Il paraît que ce b..... là a aussi de l'ambi-« tion; qu'il voudrait trôner. Eh bien, je lui sou-« haite beaucoup de succès; mais à mon avis il « n'est pas en état de gouverner la France pendant « deux mois. »

La déclaration encore plus circonstanciée de Henri Rolland, ancien entrepreneur-général des vivres, et qui avait été l'ami de Pichegru et de Moreau, acheva de porter la lumière dans les replis les plus secrets de la conspiration. Rolland avait conduit dans son cabriolet Pichegru à l'une de ses conférences avec Moreau. Il déclara tenir de Pichegru qu'il avait vu les princes en Angleterre, qu'il était chargé de faire à Moreau des ouvertures à cet égard, qu'il avait même causé de cet objet avec lui, mais que n'étant pas tombé d'accord, il le priait, lui Rolland, de voir Moreau

le lendemain, et de lui demander, déterminément, s'il voulait conduire un mouvement royaliste, ou dans le cas contraire, ses gens et lui agissant, s'il voulait s'engager à remettre l'autorité *dont il se trouverait investi* en des mains légitimes aussitôt qu'il le pourrait. Dans le jour, ajouta Rolland, j'allai faire à Moreau la fameuse ouverture. Voici à peu près la réponse qu'il me fit : « Je ne puis me mettre à la tête d'aucun « mouvement pour les Bourbons : un essai sem- « blable ne réussirait pas. Si Pichegru fait agir « dans un autre sens, et en ce cas, je lui ai dit « qu'il faudrait que les consuls et le gouverneur « de Paris disparussent, je crois avoir un parti « assez fort dans le Sénat pour obtenir l'autorité; « je m'en servirai aussitôt pour mettre son monde « à couvert, ensuite de quoi l'opinion dictera ce « qu'il conviendra de faire; mais je ne m'engage- « rai à rien par écrit. »

Voilà ce qui fit dire que Moreau voulait encourager, entraîner, et en profiter lui-même en se commettant le moins possible. Je répondrai que Moreau ne pouvait vouloir que ce qui était faisable à cette époque. Quelle pouvait être son arrière-pensée? de jouer le rôle de Monck; mais pour y parvenir il fallait nécessairement qu'il fût investi de la dictature. Lui seul, après Buona-

parte, était en position de l'obtenir en 1804. Qu'on se rappelle que Pichegru s'était trouvé dans la même situation en 1795 et en 1796. Il n'y avait réellement de saisissable en 1804 que la dictature, c'est-à-dire le pouvoir : tout le reste étant éventuel, ne pouvait dépendre que des événemens et de la force des choses. Voilà le vrai.

Quant à Pichegru, on peut dire qu'il n'avait quitté Londres que pour venir affronter à Paris de terribles dangers.

Il fut trahi et livré le 28 février, treize jours après l'arrestation de Moreau, qui avait tout nié dans ses premiers interrogatoires. Nous savions déjà que MM. de Polignac et le marquis de Rivière étaient arrêtés et enfermés au Temple. Qu'on juge de mes souffrances et de ma terreur, lorsqu'à travers les barreaux de ma prison je vis amener au Temple et entrer dans la cour l'infortuné Pichegru, avec lequel mes liaisons étaient si notoires, dont j'avais été l'agent à Paris même, où j'avais eu avec des généraux qui lui étaient dévoués des communications secrètes! Il était vêtu d'un frac brun, et boitait tout bas; un mouchoir blanc enveloppait sa main gauche; et il paraissait y avoir reçu une blessure. Fauconnier et beaucoup de gendarmes l'accompagnaient. O destinée fatale! il fut enfermé dans

la chambre même que j'occupais et qu'on nous avait fait évacuer en toute hâte mon neveu et moi. Je ne puis exprimer le saisissement que la vue de Pichegru captif me causa : je m'évanouis.

Nous avions déjà vu arriver successivement Coster Saint-Victor, Joyau dit Villeneuve, Roger dit Loiseau, qui précédèrent de peu de jours Georges Cadoudal, arrêté lui-même et conduit au Temple le 9 mars. Le calme de leur contenance semblait se communiquer à ceux qui, s'intéressant à leur sort, étaient exposés à le partager.

Le Temple fut en peu de jours tellement encombré, qu'on pouvait à peine s'y retourner. On y comptait alors cent sept prisonniers. On nous avertit, mon neveu et moi, qu'il nous fallait encore changer de chambre, et que nous devions préparer nos paquets pour le lendemain. C'était le 20 mars. Comme nous habitions le deuxième étage de la tour, qui avait vue sur les bâtimens qu'on appelait le palais du Temple, nous vîmes dans la nuit toute cette partie éclairée, et un mouvement continuel de gens qui allaient et venaient, ce qui nous fit penser qu'il s'y tenait un conseil. Nous nous rappelâmes que les guichetiers nous avaient dit, il y avait peu de jours, qu'on attendait au Temple un prisonnier de haut rang.

Mais, hélas ! qu'apprîmes-nous le lendemain avant midi ? L'arrestation et le meurtre du duc d'Enghien : des crieurs à voix de Stentor ne nous le confirmèrent que trop. Qu'on juge de notre stupeur !

Nous sûmes qu'il s'était agi d'abord de transporter le prince au Temple et de l'y juger, mais qu'on s'était décidé ensuite pour Vincennes.

Ainsi fut tranché le dernier rejeton de ce rameau des Bourbons, si éminemment illustré sous le nom de Condé. L'Europe indignée ne vit qu'un lâche assassinat dans ce meurtre, qualifié de coup d'État par les ministres et les séides de Buonaparte. On verra comment mon auguste souverain, le roi de Prusse, crut devoir s'exprimer à ce sujet dans son manifeste du 9 octobre 1806.

Qu'on juge de l'impression que fit, dans Paris, cet événement, par la manière dont M. de Dalberg [1], ministre plénipotentiaire de Baden, en rendit compte à sa cour : « L'exécution atroce du « malheureux duc d'Enghien, dit-il, a produit « une sensation difficile à rendre. Tout Paris est « consterné ; la France le sera : l'Europe entière « doit frémir. »

[1] Aujourd'hui M. le duc de Dalberg, le même que M. le général Savary, duc de Rovigo, inculpe dans ses Mémoires, à l'occasion de cette même catastrophe.

Ce meurtre, si justement qualifié d'atroce, a déjà donné lieu à plus d'un débat historique, sans que la matière néanmoins soit encore épuisée : je pense même pouvoir répandre quelques nouvelles lumières sur les circonstances de ce fatal événement, obscurci et défiguré à dessein par ceux même qui y ont le plus participé.

Par exemple, dans un premier Mémoire, et dans sa dernière et volumineuse publication, M. Savary, aujourd'hui duc de Rovigo, s'efforce de charger le prince de Talleyrand de ce crime inutile, pour en diminuer l'odieux déversé longtemps tout entier sur Buonaparte par l'opinion publique; comme si un autre que Buonaparte avait pu ordonner la violation d'un territoire étranger et un meurtre pareil! En effet, comment laver sa mémoire d'un forfait qu'à son lit de mort il a revendiqué avec une impénitence atroce? Il n'appartenait qu'à celui de ses aides-de-camp qui présidait à ses coups d'État, d'apporter tant d'intérêt et de maladresse à pallier le crime le plus révoltant de l'homme dont il fut le séide.

A l'en croire, il ignorait encore le nom de l'illustre prisonnier, au moment où lui-même ordonnait tout à Vincennes pour le prononcé du jugement, et l'exécution de la sentence de mort prescrite et résolue d'avance. Est-il vraisemblable

que M. le général Savary, qui venait d'être saisi du commandement supérieur du Temple, et qui était déjà pourvu de celui de la gendarmerie d'élite, ait ignoré la circonstance que je vais rapporter, et qui a été connue d'une partie du public ainsi que des prisonniers eux-mêmes? Enfermés ce jour-là (le 20 mars) dans leurs chambres avant six heures du soir, les prisonniers du Temple eurent connaissance qu'on y attendait un prisonnier de haut rang, qu'on disait être le duc d'Enghien. Le malheureux duc devait en effet arriver au greffe entre neuf et dix heures du soir. Trois messages se succédèrent dans la soirée, et le dernier alla porter l'ordre des Tuileries de conduire le duc d'Enghien directement au château de Vincennes.

Dans une première publication, M. Savary avait bien avoué que la voiture où était le duc d'Enghien était arrivée dans Paris dès onze heures du matin, mais sans indiquer où cet infortuné prince avait été déposé avant d'aller à Vincennes. A présent il nous dit que la voiture, après avoir été retenue à la barrière jusqu'à quatre heures du soir, fut conduite par les boulevards extérieurs à Vincennes même, où le prince fut constitué prisonnier. Ici se révèle la réticence de M. le général Savary; car je tiens non seulement d'un grand

nombre de prisonniers et des guichetiers, mais du concierge du Temple, de Fauconnier enfin, qu'aussitôt qu'il eut été décidé que le prince ne serait ni mis au secret, ni déposé dans la tour de cette prison d'État, la victime fut transférée au lieu de l'exécution. Or, près d'un jour entier s'est passé à délibérer sur le sort réservé au duc d'Enghien ; c'est donc au Temple qu'il devait d'abord être transféré. Croit-on que l'aide-de-camp Savary n'en ait rien su, lui qui devait présider à l'exécution définitivement ordonnée à Vincennes ?

Essayons maintenant de remonter aux causes de ce meurtre. Tout ce que débite à ce sujet M. Savary, dans le second volume de ses Mémoires, n'est qu'un tissu de suppositions absurdes. Ne pouvant les accréditer que par une fable, il s'étaie de bruits sans consistance, semés long-temps auparavant, et d'après lesquels le duc d'Enghien n'aurait pas craint de se rendre incognito, non seulement à Strasbourg, mais à Paris même.

Qu'on lise la lettre de cet infortuné prince, écrite huit mois avant sa catastrophe, qui y est en quelque sorte pressentie, et on verra le cas qu'on doit faire des assertions de M. Savary, duc de Rovigo. Cette lettre, datée d'Etteinheim

le 18 juillet 1803, est adressée au prince de Condé : [1]

« Assurément, cher papa, il faut me connaître « bien peu pour avoir pu dire ou chercher à faire « croire que j'avais mis le pied sur le territoire « républicain, autrement qu'avec le rang et à la « place où le hasard m'a fait naître. Je suis trop « fier pour courber bassement ma tête ; et le « premier consul pourra peut-être venir à bout « de me détruire, mais il ne me fera pas m'hu- « milier. On peut prendre l'incognito pour voya- « ger dans les glaciers de la Suisse, comme je l'ai « fait l'an passé, n'ayant rien de mieux à faire ; « mais pour en France, quand j'en ferai le voyage « je n'aurai pas besoin de m'y cacher. Je puis donc « vous donner ma parole d'honneur la plus sacrée « que pareille idée ne m'est jamais entrée et ne « m'entrera jamais dans la tête..... »

Il résulte pourtant du système de M. Savary, que Buonaparte n'a ordonné l'enlèvement du duc d'Enghien, que parce que la police s'imagina que ce prince était le personnage mystérieux qui, dans l'investigation de la conjuration, n'était encore qu'un sujet de conjecture. Selon M. Savary, ce personnage venait furtivement à Paris épier

[1] J'en donnerai le *fac-simile*.

les progrès de la conjuration, afin d'en assurer le succès; et un émissaire, envoyé à Etteinheim au-delà du Rhin, ayant confirmé que c'était le duc d'Enghien, l'ordre de son enlèvement ne fut plus différé.

Quand on s'avise de revêtir une fable des couleurs de l'histoire, il faut au moins avoir fait une étude particulière de l'événement, et ne pas tomber à la fois dans l'invraisemblance et l'anachronisme.

A quelle époque la conjuration fut-elle complètement révélée à la police de Buonaparte? le 15 février, par la déclaration de Bouvet de Lozier, comme je l'ai établi. Ce fut par suite de cette grave déclaration que Georges et Pichegru furent successivement découverts et arrêtés avant la fin de février et dans les premiers jours de mars. Or, le 10 mars *seulement*, et après leur arrestation, eut lieu le conseil privé qui décida l'enlèvement du duc d'Enghien : alors il n'y avait plus ni personnage mystérieux ni aucune obscurité dans l'essence de la conjuration : elle était révélée tout entière. Dès le 15 février Buonaparte savait donc qu'un prince en effet devait débarquer, mais dans le cas seulement d'un accord parfait entre Pichegru, Georges et Moreau, et que cet accord n'ayant pas encore eu lieu, le

quatrième débarquement n'avait pas été effectué. Et où se trouvait le prince qui devait débarquer? En Angleterre, et ce n'était certainement pas le duc d'Enghien, alors à Etteinheim, sur les bords du Rhin. Que fait Buonaparte? Dans la nuit même où lui parvient cette révélation importante, il donne à son aide-de-camp, chef de ses gendarmes, à M. Savary, la mission secrète de se transporter à la falaise de Béville, pour y attirer le prince sur la plage par de faux signaux. Mais quel était donc ce prince? Monsieur, comte d'Artois, frère de Louis XVIII, aujourd'hui Charles X. Que fait l'aide-de-camp, chef des gendarmes? Il prend au Temple le jeune Troche, capturé avec les autres détenus pour avoir fait lui-même les signaux au cutter anglais qui était en croisière; il l'endoctrine, lui promet sa grâce, et l'emmenant avec lui, court sur la plage avec des gendarmes déguisés. Là, il passe six à sept nuits à provoquer et à épier le débarquement du comte d'Artois, mais heureusement sans aucun succès. Que serait-il arrivé si le prince, attiré par les faux signaux, fût tombé dans le piége que lui tendait l'aide-de-camp Savary? Sans aucun doute, l'aide-de-camp eût conduit lui-même sa royale proie dans les fossés de Vincennes, et l'eût fait fusiller de nuit par ses gendarmes, après lui

avoir fait attacher vraisemblablement à sa boutonnière, de même qu'au duc d'Enghien, une lanterne pour ne pas le manquer.

Il n'y eut, grâce au ciel, qu'une seule victime; mais il est évident qu'on espérait en immoler deux à la fois : c'est ce que Buonaparte et ses affidés appelaient *en finir*.

On peut maintenant juger l'homme qui, depuis cinq à six ans, s'efforce, par des incriminations maladroites et par des réticences captieuses, de se disculper de sa participation au meurtre du duc d'Enghien. A l'en croire, Buonaparte lui dit, quand il vint encore tout fumant du sang versé à Vincennes lui en faire son rapport : « Voilà « quelque chose qui me surpasse : voilà un « crime, et qui ne mène à rien. » Quelle hypocrisie à la Tibère, si ce propos a été réellement tenu ! Ce crime fut enfanté par le besoin d'imprimer la terreur dans les esprits, et aussi pour donner à la faction des régicides un gage sanglant en échange d'une couronne. Voilà la vérité.

Le général Hullin, quand notre secret eut été levé, vint au Temple; nous le vîmes se promener avec M. Armand de Polignac, qui nous apprit qui il était. Il nous dit que ce n'était point un méchant homme; qu'il l'avait connu dans son enfance; et pourtant c'était lui qui venait de présider la

commission militaire de Vincennes. Mais on disait que M. Hullin, de même que M. Réal, n'avaient pas pensé que l'exécution du malheureux duc pût être aussi précipitée qu'elle le fut; et que M. Réal, partant de Paris de très grand matin pour se rendre à Vincennes, afin de connaître le jugement, fut frappé d'étonnement lorsqu'il apprit qu'il avait reçu son exécution. Qu'on lise l'écrit éloquent et serré de M. Dupin l'aîné sur l'illégalité de cet acte féroce, et on se formera une idée juste du caractère de celui qui l'a ordonné.

Les objets que nous avions alors sous les yeux, au Temple, ne faisaient qu'ajouter à notre profonde douleur. On nous avait transférés, mon neveu et moi, précisément dans la chambre qu'avait occupée la Reine, et nous y vîmes encore le paravent vert dont j'ai déjà parlé, et qui avait caché son lit. Nous pûmes déchiffrer quelques lignes au crayon sur les murs, et qu'on nous assura avoir été écrites par la princesse Élisabeth. Le psaume *De profundis* y était tracé aussi tout au long.

On nous donna pour compagnons d'infortune, dans la même chambre, M. Dupré de Saint-Maur, et M. Verdet, qui avait logé Pichegru. M. Verdet, employé dans une administration publique, habitait avec sa femme une maison isolée, rue du Puits-

de-l'Hermite, et c'est chez lui que les principaux personnages de la conspiration avaient trouvé un asile. Les agens de la police y avaient découvert près de deux mille francs, tant en argent qu'en or, de la poudre, des cartouches et des balles. M. Verdet me paraissait abattu. Le soir, pour le distraire, ainsi que M. de Saint-Maur, nous faisions avec eux, mon neveu et moi, une partie de cartes à laquelle Fauconnier venait ordinairement prendre part.

Parmi tous ces prisonniers marquans que je savais si près de moi, on sent bien que celui qui m'intéressait le plus essentiellement était Pichegru. Je ne négligeai rien, malgré une surveillance sombre et sévère, pour savoir, par mon fidèle Deschamps, tout ce qui se rapportait à Pichegru. Quand j'appris les particularités de la conspiration dont il était accusé, et les recherches qu'on faisait de ceux qu'on appelait ses complices; quand je le vis subir trois ou quatre interrogatoires et confrontations par jour, j'eus quelque raison de redouter que, par un coup d'État, auquel les gouvernemens révolutionnaires de France avaient si aisément recours, on n'en vînt, pour se défaire de moi, à m'impliquer dans une conjuration dont je connaissais si particulièrement celui qui en était réputé le chef. Les propos

des geôliers, les questions captieuses qu'élevaient les *moutons*, tout me faisait appréhender qu'il n'y eût un plan formé pour ma destruction personnelle. Une telle anxiété d'esprit, cent fois pire que la mort même, se prolongea tout le temps que dura ce procès fameux.

Quant à Pichegru, le colonel Bay étant dans le chauffoir du Temple, vit M. Réal et M. Desmarets qui sortaient de la chambre du général : ils venaient de l'interroger. M. Réal dit, en passant, « Quel homme que ce Pichegru! » C'était un des derniers interrogatoires. Les prisonniers ont toujours cru que c'est celui qui décida de son sort.

La veille du jour où il fut trouvé mort dans son lit, nous entendîmes dans la soirée un grand bruit dans la tour, qui dura quelques minutes, comme si l'on eût renversé des meubles les uns sur les autres, ce qui nous fit tomber les cartes des mains. Fauconnier nous quitta brusquement, pour voir ce qui occasionnait ce bruit. Il revint un peu après; nous n'étions pas encore couchés. Son visage était tout effaré, et nous nous aperçûmes qu'en nous parlant ses lèvres tremblottaient. Nous lui demandâmes ce qui s'était passé; il nous répondit que *cela n'était rien, qu'il ne fallait pas nous en occuper.*

Le lendemain, à six heures du matin, on

vint chercher M. Verdet, à qui l'on ne donna que le temps de prendre une chemise et un mouchoir de poche. Il nous fit ses adieux les yeux mouillés de larmes. Son agitation était extrême. Il nous fut rendu le surlendemain, tout pâle et tout défait. Nous lui demandâmes où on l'avait mené. « Ah mon Dieu! nous dit-il, j'ai été con-« duit à Pontoise, pour reconnaître le cadavre « du pauvre Raoul [1], que j'ai logé chez moi avec « Pichegru, et qui était parvenu à s'évader. On « l'a poursuivi jusqu'à Pontoise, et là, se voyant « prêt à tomber dans les mains des gendarmes, il « s'est brûlé la cervelle. Jugez quel spectacle j'ai « eu sous les yeux! »

Le même jour, M. Verdet fut appelé à la chambre d'instruction. Nous attendions son retour avec anxiété, quand il reparut enfin. Il nous dit qu'on l'avait questionné au sujet du malheureux qui s'était suicidé, et qu'il avait été chargé de reconnaître; puis il ajouta : « J'ai remarqué parmi « ces gens-là, et surtout parmi les guichetiers, un « air de stupeur extraordinaire; et en passant, « qu'ai-je vu, grand Dieu, sur la table! le plâtre « de la figure de Pichegru! Je suis sûr qu'il lui est « arrivé malheur! » A ces mots je me sentis couvert d'une sueur froide, et j'éprouvai un serrement

[1] Raoul Gaillard, dit Saint-Vincent.

de cœur inexprimable. « Nous saurons tout, lui « dis-je en tremblant, mais il faut que vous me « laissiez questionner le valet de prison Christo- « phe, quand il viendra faire la chambre. » En effet, Christophe étant survenu, je lui dis : « Eh « bien, mon cher Christophe, comment cela est- « il arrivé? — Eh mon Dieu, me répondit-il, le « savez-vous? Eh bien, oui, il est mort; on l'a « trouvé étranglé, et l'on nous a donné les ordres « les plus sévères de n'en point parler aux pri- « sonniers. » Bien que je m'attendisse à ce coup fatal, je fléchis sous mes jambes et tombai sur ma chaise, presque sans connaissance.

J'ai toujours été pénétré de la conviction que le malheureux Pichegru a été étranglé dans la soirée du 5 avril, au moment où nous entendîmes le bruit extraordinaire dont j'ai rendu compte. Il est positif que personne ne crut alors qu'il se fût étranglé lui-même, dans son lit, en tordant autour de son cou sa cravate, avec un petit morceau de bois dérobé à un fagot. Tous les physiologistes reconnurent l'impossibilité du suicide, d'après les détails que donna le gouvernement *lui-même* sur la manière dont la strangulation s'était opérée. Mais il est devenu presque de mode aujourd'hui de disculper Buonaparte de ce crime et d'autres encore. Celui-ci pourtant

n'est que le pendant renforcé du *meurtre de Vincennes,* qui précéda de peu de jours, et qu'il est impossible de nier, bien que des apologistes maladroits s'efforcent aussi de *le pallier* et de *l'atténuer* systématiquement.

Parmi ces écrivains si gauches figure en première ligne l'aide-de-camp Savary, duc de Rovigo, plus apte à manier le sabre de la gendarmerie que la plume de l'histoire, et qui s'imagine follement que la France ne croira que ce qu'il aura écrit. Le public a sous les yeux ses fatigans et inconcevables Mémoires. Qu'est-ce qu'on y trouve? quelques pages d'une naïveté curieuse, surmontée par un système de réticences combinées, et par la plus impudente apologie de Napoléon.

Quel degré de confiance peut inspirer ce singulier apologiste, quand on en vient à discuter les crimes politiques de celui dont il se complaît si maladroitement à faire un *héros irréprochable et sans tache.* Que conclure de ces huit gros volumes? que si l'empire de Napoléon s'est écroulé, c'est la faute de tout le monde, de toute la France, de tout l'univers, excepté de Napoléon et de son ministre de la police Savary, duc de Rovigo.

Examinons maintenant la version de M. Savary sur la mort de Pichegru : il s'efforce également

d'établir, et pour cause, que Pichegru s'est étranglé lui-même; ce n'est pas la première fois qu'il s'est étudié à donner le change sur ce triste événement de l'époque. Que nous disait-il dans une précédente brochure, non seulement sur la mort suspecte de Pichegru, mais encore sur la fin non moins déplorable du capitaine anglais Wright? « qu'il n'avait jamais été au Temple; « qu'il n'y avait que faire; que la surveillance de « cette prison d'État était uniquement dévolue au « ministre de la police Fouché; qu'étant, lui, « aide-de-camp de l'Empereur, il se trouvait par « conséquent tout-à-fait étranger à ce qui avait « pu se passer au Temple. » Voilà la substance de ses premières justifications quand, détenu à Malte après la défaite de Waterloo et la rechute de Napoléon, il s'efforçait de se blanchir, à la face de l'Europe, des participations odieuses qu'on lui imputait.

Mais ce système de dénégation intrépide n'étant plus soutenable aujourd'hui dans huit gros volumes d'*Histoire contemporaine*, lancés devant un public défiant et scrutateur, il a fallu en échafauder un nouveau, en venir aux biais, aux réticences, aux sophismes, aux suppositions artificieuses. Tomber dans l'imposture grossière, c'eût été provoquer des démentis trop palpables. Le

général Savary aura pensé d'ailleurs, quant aux événemens de la prison du Temple, qu'il devait les traiter d'autant plus insidieusement, qu'il pourrait bien rencontrer quelque témoin oculaire, incommode, importun, avec qui il n'y aurait à espérer aucune composition.

Je suis un de ces témoins-là, et je commence par déclarer que le général Savary, au su de tous les prisonniers, a exercé le commandement supérieur de la garde du Temple pendant presque toute l'instruction de l'affaire de Pichegru, Georges et Moreau; que cette garde était très forte, car, outre les gendarmes, on y avait placé des soldats en sentinelle, qui en gardaient l'enceinte. Or, personne au monde ne sait mieux que le général Savary ce qui s'y est passé du 5 au 6 avril, à l'ombre de la nuit, de même que dans les fossés de Vincennes seize jours auparavant.

Avec quelle incroyable inconséquence parle-t-il de Pichegru! « Pichegru, dit-il, adopta le « système d'une dénégation absolue. » Je le nie. Pichegru ne voulut compromettre aucun de ses compagnons d'infortune; mais quant à ce qui avait rapport à lui-même, quant à ce qui regardait son puissant ennemi, hélas! il ne parla que trop; il ne se montra que trop disposé à ne rien taire devant ses juges. « Lorsque je serai devant

« les juges, disait-il, mon langage sera toujours « conforme à la vérité et pour l'intérêt de la « patrie. » Il eut le tort sans doute de ne pas prévoir qu'on lui imposerait silence avec le cordon des muets du sérail.

« Cette mort (de Pichegru), ajoute le chef de « la gendarmerie d'élite de l'époque, cette mort « donna lieu à tant de *bruits absurdes et calom-* « *nieux*, qu'elle a besoin d'être expliquée.» Observons d'abord que ces bruits, que M. Savary qualifie d'*absurdes et calomnieux*, formèrent alors la conviction de la France entière. On conçoit qu'il importe essentiellement à celui qui était pourvu de la garde militaire du Temple, de réfuter ces bruits, et de jeter sur l'événement le voile le plus épais. Mais il est triste de ne pouvoir détourner le soupçon d'avoir été l'instrument d'un crime, qu'en attaquant le fait dans son essence, qu'en s'efforçant de lui donner une face nouvelle, qui n'est autre chose qu'un masque.

Que de précautions oratoires dans le narré de M. le général Savary! Avant de nous expliquer la mort de Pichegru, il nous parle de l'état moral de cet illustre proscrit, comme s'il avait lu dans son âme et reçu ses plus secrètes pensées. « Pi- « chegru avait pris, dit-il, la résolution de cesser « de vivre. »

Première supposition gratuite.

« Il avait fait prévenir M. Réal de venir le voir, « et le pria de lui envoyer quelques livres, entre « autres *Sénèque.* »

Qu'avait-il besoin de faire demander M. Réal, qui ne cessait de venir l'interroger? On verra d'ailleurs bientôt pourquoi un *Sénèque* va figurer là à point nommé. Poursuivons.

« Sa chambre était au rez-de-chaussée, la tête « de son lit contre la fenêtre, de manière que la « tablette lui servait à mettre la lumière pour lire « dans son lit. »

Ici je m'inscris en faux. Cette chambre, c'était précisément celle que j'avais occupée dix-huit mois, et que j'avais fait tapisser; or, j'ai eu le temps de la mieux étudier que M. le général Savary. Elle était au rez-de-chaussée, il est vrai; mais il n'est pas vrai que le lit fût contre la fenêtre. Il était impossible de l'y placer, puisque l'embrasure de la fenêtre avait au moins cinq pieds d'épaisseur, et se terminait en pointe. Comment Pichegru aurait-il mis son lit dans un endroit où, étant sans rideau, il aurait été vu, même couché, par le factionnaire qui se promenait tout près de la fenêtre? D'ailleurs cette embrasure, outre qu'elle était trop étroite, se trouvait exposée, plus que toute autre partie de la chambre,

à des vents coulis, qui n'auraient pas permis à Pichegru de s'y établir, surtout dans le cœur de l'hiver. Le lit était placé dans une encoignure vis-à-vis la porte d'entrée; il n'est pas vrai non plus qu'il y eût une tablette ou saillie intérieure à la fenêtre. Tout ceci est imaginé pour accréditer la fable de la lecture du Sénèque, telle que nous allons la voir arrangée.

« J'étais aux Tuileries, ajoute M. le général « Savary, lorsque *vers huit heures du matin*, un « officier de gendarmerie qui commandait ce jour-« là le poste de la garde du Temple, me donna « l'avis, *à cause de la singularité du fait*, qu'on « venait de trouver le général Pichegru mort dans « son lit le matin. »

Comment! M. Savary a su l'événement vers *huit heures* du matin aux Tuileries, tandis qu'au Temple il n'a été su et connu qu'à *neuf heures?* Ici toutes les circonstances doivent être pesées et soumises à l'investigation de l'histoire; j'y procéderai avec autant de franchise que de bonne foi. Je n'ai pas besoin de rappeler combien j'étais intéressé à vérifier par moi-même, je ne dirai pas *la singularité*, mais *l'horreur du fait.* N'étais-je pas celui qui, bien innocemment sans doute, avait poussé Pichegru dans une carrière devenue pour lui si fatale?

J'interrogeai le porte-clefs Popon : il était entré le premier dans la chambre du malheureux Pichegru. Il me confirma premièrement que le lit n'avait pas été déplacé. Voici sa version simple et naïve. « J'entrai à sept heures du matin pour « faire du feu au général, et le général ne faisant « aucun mouvement, je crus qu'il dormait. Il en « fut de même une demi-heure après; enfin, *à* « *neuf heures*, je m'approche du général, que je « trouve sans mouvement.

— « Que fîtes-vous alors? lui dis-je.

— « Je fus vers M. Fauconnier, l'avertir que le « général était étranglé.

— « Que fit M. Fauconnier?

— « Il se rendit chez M. Thuriot, juge-instruc- « teur.

« Comment! sans venir voir si le général était « mort réellement ou avait besoin de secours?

— « Oui, et ce ne fut que vers midi que « M. Fauconnier, M. Souper et d'autres vinrent « examiner le corps, et que pour voir clair nous « transportâmes le lit vers la fenêtre. »

Quelle connexion y a-t-il entre cette relation et celle de M. le général Savary? Aucune; l'une est sincère, l'autre ne l'est pas. On voit ici clairement que M. Savary a arrangé sa version du *suicide* sur des circonstances évidemment con-

trouvées; il n'a pas même su faire concorder les heures avec la marche de l'événement; mais en revanche, il pousse la complaisance pour ses lecteurs jusqu'à employer toute une page à leur expliquer minutieusement ce suicide, comme s'il en avait vu le *procédé* par le trou de la serrure. On sent bien qu'il n'oublie pas la cravate *cablée* autour du cou de Pichegru, et le morceau de fagot, de la longueur du doigt, qui lui servait de tourniquet. « Dans cette situation, dit-il, l'apo-« plexie ne pouvait pas tarder d'arriver. » Quelle sagacité! Poursuivons. « Pichegru avait sur la « table de nuit (ce n'est plus cette fois la saillie « intérieure de la fenêtre, qui n'existait pas) un « livre ouvert et renversé. » Voici venir le *Sénèque* pour figurer là tout exprès. Ce livre renversé était précisément le *Sénèque* de M. Réal, ouvert à la page où le précepteur de Néron dit que *celui qui veut conspirer doit, avant tout, ne pas craindre de mourir.* Comme si Pichegru, pour apprendre à mourir, avait eu besoin de se pénétrer de cet apophthegme! Voilà le complément du récit fabuleux de M. Savary. Mais pourquoi, selon lui, Pichegru a-t-il préféré mettre fin lui-même à son existence? « Parce qu'il s'était placé, dit-il, dans la « situation de perdre la vie sur un échafaud, ou « dans la nécessité de recourir à la clémence du

« premier consul. » Perdre la vie sur un échafaud pour fait de conspiration contre l'oppresseur de son pays, y avait-il là, pour une âme forte, quelque humiliation ou quelque déshonneur? Strafford et Sidney, Louis XVI et Malesherbes, n'ont-ils pas péri sur l'échafaud? Quant à la clémence de Buonaparte, il est très vrai que Pichegru n'y aurait jamais eu recours. Plutôt la mort, vingt fois la mort! Mais les sentimens religieux que je lui connaissais ont toujours écarté de ma conviction l'idée d'un suicide. Pichegru d'ailleurs avait assez manifesté le besoin et même la nécessité de parler au public, de s'expliquer devant ses juges, de démasquer l'homme puissant, l'oppresseur qui l'avait tenu injustement en exil, et qui le tenait dans les fers. Voilà la vraie cause du meurtre de Pichegru. Je citerai ici à l'appui de mon opinion celle d'un écrivain politique qui est aujourd'hui dans les mains de tout le monde, de l'abbé de Montgaillard, frère de celui qui a tant diffamé Pichegru. « Il est in-« finiment vraisemblable, dit-il [1], que Buonaparte « aura voulu prévenir la révélation en audience « publique de quelques circonstances qui lui

[1] Page 339 de l'*Histoire de France*. Voyez aussi la 4e édition de l'*Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'en* 1825.

« seraient personnelles; circonstances connues de « Pichegru, chef du parti renversé au 18 fruc- « tidor (4 septembre 1797). Leur publicité au- « rait pu nuire à la popularité dont le grand con- « sul était plus que jamais obligé de s'environner « dans la conjoncture décisive de la transforma- « tion de sa dignité. Amené devant ses juges, « Pichegru eût sans doute hautement démenti « une foule de faits énoncés dans des libelles ré- « cemment publiés *par ordre*, et dans lesquels sa « conduite politique, en 1795, 96, 97, était arti- « ficieusement présentée sous des couleurs défa- « vorables. Un meurtre clandestin va prévenir « cette effrayante publicité; et sa coïncidence avec « la catastrophe du duc d'Enghien peut servir à « l'explication de cette époque de l'histoire. ».

Ajoutons que Pichegru a été interrogé dix à douze fois; que ses interrogatoires, très longs, se faisaient ordinairement dans sa chambre, où venaient M. Réal et M. Desmarets; qu'il n'était appelé dans la chambre d'instruction que lorsqu'on voulait le confronter à tel ou tel autre prisonnier; ajoutons que le public n'a eu connaissance que du premier interrogatoire, qu'aucun autre n'a paru, mais que les minutes existent, et paraîtront un jour inévitablement. Redisons que ce fut à la sortie d'un de ces interrogatoires

que M. Réal s'écria : « Quel homme que ce Pichegru !... »

Je tiens de Barras lui-même que Fouché lui a dit que Pichegru avait été *expédié* parce que, dans ses interrogatoires, il parlait *outre-mesure* contre Buonaparte. Je reproduis ici religieusement les mots.

Que n'eût-il pas dit s'il eût été devant ses juges? Les prisonniers eux-mêmes ne pouvaient se rendre raison qu'on eût soustrait à la publicité ses interrogatoires. Je puis affirmer que le bruit courut dans le Temple même que Pichegru avait montré un vif désir de s'expliquer devant le tribunal.

Voici d'autres témoignages : remarquons d'abord que la chambre occupée par Georges Cadoudal était au rez-de-chaussée de la tourelle du sud, et que celle de Pichegru n'en était séparée que de quelques pas. M. le général Savary en convient. Or, Georges était tout-à-fait à portée d'entendre ce qu'on disait dans la chambre de Pichegru, pour peu qu'on parlât à haute voix, d'autant plus que la voix résonnait sous ces voûtes à un tel point que Fauconnier me disait souvent : « Quand votre neveu vous lit dans la *Bible* que « je vous ai prêtée, nous l'entendons distincte- « ment. » Or, dans la supposition que Pichegru

a été étranglé, et qu'il s'est débattu sous les efforts de ses assassins, Georges a dû nécessairement en avoir plus ou moins l'éveil et en ressentir quelque impression auditive. Hé bien, c'est ce qu'il a toujours dit et répété hautement, avec serment, à tous ceux qui l'approchaient au Temple. Selon Georges, Pichegru avait été assassiné avant minuit, et avait fait beaucoup de résistance. Voilà qui explique la grande cicatrice à la joue dont parle le procès-verbal. Georges ajoutait ironiquement qu'il devait ainsi s'attendre à être lui-même *pichegrutisé*.

Je répète qu'il n'y avait pas un seul prisonnier au Temple qui ne fût moralement convaincu que Pichegru avait été assassiné. On verra qu'un sort semblable était réservé au malheureux capitaine Wright.

Selon M. le général Savary, les trois hommes que l'on peut interroger sur cet événement, sont, 1°. le concierge du Temple Fauconnier; 2°. MM. Mauginet et Bellanger, officiers de gendarmerie, employés alors au Temple.

Quant à Fauconnier, aujourd'hui même s'il n'avait pas cessé de vivre, ce n'aurait été ni dans ses opinions, ni dans ses sentimens, ni dans ses intérêts de confesser une pareille horreur. Le jour même, ou le lendemain de l'événement, je

me désolais devant lui de la triste fin de Pichegru. « Eh ! M. Fauche, me dit-il, vous êtes celui « qui devrait le moins le regretter ; car s'il était « monté sur l'échafaud, vous y seriez monté avec « lui. — Non, lui répondis-je, nous nous serions « défendus l'un et l'autre, et justice nous aurait « été rendue. » Il n'en est pas moins vrai que Fauconnier avait raison, et que j'aurais été mis au moins en cause, si Pichegru avait paru devant le tribunal. Son meurtre clandestin était donc résolu déjà, quand, par délibération de la haute police, il fut décidé que je ne serais pas impliqué dans la procédure ? Ne suis-je pas fondé à l'inférer en réfléchissant au sens des paroles de Fauconnier à cette occasion ?

Quant au témoignage des deux officiers de gendarmerie, Mauginet et Bellanger, auquel nous renvoie M. le général Savary, c'est comme s'il nous disait : « Vous n'avez qu'à m'interroger moi-« même » ; car ces deux officiers étaient alors sous sa main, et immédiatement sous ses ordres. Que diraient-ils aujourd'hui, s'ils existent encore ? De qui recevaient-ils l'impulsion pour l'exécution des ordres clandestins et des mesures secrètes ?

Mais pourquoi ne désigne-t-il que ces deux officiers ? Pourquoi ne parle-t-il pas du brigadier de gendarmerie Spon, qui n'a pas désemparé du

Temple depuis le jour de l'entrée de Pichegru jusqu'au jour de sa mort ?

Voici ce que j'ai écrit à son sujet en 1807 et en 1815 [1], et je ne le rétracte ni le désavoue : « Je me « suis convaincu que cet assassinat a été commis « par le nommé Spon, brigadier de la gendar- « merie d'élite, accompagné de deux guichetiers, « dont l'un, quoique très vigoureux, mourut deux « mois après l'événement ; l'autre, nommé Savard, « a été reconnu pour l'un des septembriseurs « de 1792. Le brigadier Spon avait accompagné « Buonaparte en Égypte (de même que M. Savary), « et il était devenu l'un de ses hommes d'exécu- « tion. »

Il avait, quand je l'ai connu au Temple, de vingt-huit à trente ans ; c'était un grand et beau blondin. Sachant qu'il s'était trouvé là avec Popon, quand ce dernier, entrant dans la chambre de Pichegru, l'avait trouvé mort dans son lit, je l'interrogeai également : il répondit à mes questions avec un thème tout fait. Il me parut singulier que cet homme, sans aucune espèce de culture, eût remarqué à côté de Pichegru un livre que, dans son mauvais langage, il appelait *Saineque*, et dont le *sainet*, disait-il, marquait la

[1] *Précis historique*, et *Notice sur Pichegru et Moreau.*

page où *Saineque* dit qu'il ne faut pas craindre la mort. Aujourd'hui que M. le général Savary répète, à quelques variantes près, la même historiette que son brigadier, je vois clairement que *cet homme d'exécution* avait été endoctriné, même au sujet du *Sénèque* de M. Réal.

Et ce fut sous de si effrayans auspices que la motion fut faite au tribunat[1] par un tribun aposté de confier le gouvernement de la république à un empereur, et de déclarer l'empire héréditaire dans la personne de Napoléon Buonaparte. Le tribunat adopta, comme on le pense bien, cette proposition : presque tous les tribuns étaient vendus, ou intimidés, ou séduits. Le vœu du tribunat ne manqua pas d'arriver au *sénat-conservateur,* qui, docile par terreur, adulateur par calcul, déclara qu'*il était du plus grand intérêt du peuple français de confier le gouvernement de la république à Napoléon Buonaparte, empereur héréditaire.* C'est ainsi qu'il arriva au trône sur le corps de l'innocent; c'est ainsi qu'il réussit à mettre sur sa tête le diadème que n'osèrent ceindre, ni César à Rome, ni Cromwell en Angleterre. Dès-lors s'évanouit ce gouvernement républicain pour l'établissement duquel tant de mil-

[1] Le 30 avril 1804.

liers de Français avaient péri. Les vestiges du gouvernement représentatif ne tardèrent pas non plus à s'effacer. Déjà Napoléon étend le bras de fer du despotisme sur la France : il ne relevera pas les ruines de la Bastille ; mais il redonnera une odieuse célébrité à la tour du Temple, au donjon de Vincennes, et il établira bientôt *huit prisons d'État :* en un mot, il se placera au milieu de l'Europe civilisée comme s'il régnait à Constantinople.

Pendant que se jouait cette représentation impériale, les familiers du nouvel empereur accéléraient l'instruction du grand procès commencé au Temple, et qui offrait plus d'un contraste.

Les prisonniers y étaient encore remplis de consternation et pénétrés de l'idée qu'on avait étranglé le malheureux Pichegru, lorsqu'on vit arriver au Temple le général Savary, en grande tenue, accompagné d'un état-major nombreux, où figurait Louis Buonaparte, attiré par la curiosité de voir Georges Cadoudal. Georges, dans ce moment, venait d'être rasé ; il était couché sur son lit, ayant les mains liées sur le ventre avec des menottes. Deux gendarmes étaient autour de lui, et remplissaient en quelque sorte la petite tourelle où on l'avait placé. Elle tenait au chauffoir, et était presque toujours ouverte ; ma chambre était

vis-à-vis, de sorte qu'à travers la serrure, je pouvais voir dans l'intérieur de la tourelle. J'aperçus distinctement cinq à six officiers supérieurs, et le général Savary en particulier. Ils paraissaient jouir de la triste situation du général Georges, qui, de son côté, semblait très contrarié de leur présence. En effet, lorsqu'ils se furent retirés, il demanda à l'un des gendarmes ce que c'était que ces habits brodés; et je le vis faire un mouvement d'indignation quand on lui eut dit que, dans le nombre de ces visiteurs, se trouvaient Louis Buonaparte et le général Savary.

Cependant l'instruction du procès étant achevée, les prisonniers dès ce moment eurent plus de liberté, sans doute pour les observer dans leurs rapports. On nous laissa libres de nous promener ensemble dans le jardin. Georges et ses compagnons d'infortune s'amusaient à jouer aux barres et à la paume, sans s'inquiéter du sort qui leur était réservé : messieurs de Polignac et le marquis de Rivière se distinguaient par leur adresse et leur agilité dans ces divers exercices.

Le régime de la prison était tout-à-fait militaire depuis que le général Savary en avait la garde et le commandement supérieur. Les prisonniers le trouvaient d'une dureté excessive. Moreau commençant un jour sa promenade et apercevant

Savary, fit un mouvement d'indignation, et se retira aussitôt. A quelque temps de là Savary excita dans le Temple une indignation plus générale. Voici à quelle occasion : L'infortuné Villeneuve, dit Joyau, grand, beau jeune homme, aide-de-camp du général Georges, marchait à côté de son gendarme ; il avait le bras en écharpe, ayant été blessé au moment de son arrestation. En passant il coudoya le général Savary, qui l'apostropha de la manière la plus brutale. La réponse que lui fit le prisonnier, fut qu'il était sur son terrain, et que lui, Savary, pouvait s'aller promener. Ce dernier le saisit à l'instant par le collet de son habit, qu'il déchira, et après l'avoir ainsi maltraité, il fit mettre aux fers ce malheureux jeune homme pendant vingt-quatre heures, ce qui révolta les autres prisonniers, et le concierge lui-même.

Plus humain que Savary, Fauconnier avait éludé l'exécution de cet ordre, donné *ab irato;* et quand je vins lui parler en faveur de Villeneuve : « Soyez tranquille, me dit-il tout bas, il « n'a pas les fers. » J'aperçus en effet le prisonnier à sa fenêtre, ayant les deux bras placés comme s'il avait les fers, mais ne les ayant pas réellement. Là se borna sa punition.

Les autres compagnons de Georges montraient

une résignation admirable. Coster Saint-Victor, par exemple, passait son temps à jouer aux échecs, sans marquer aucune inquiétude sur sa triste position. Mon neveu se rappelle que le beau Roger, dit *Loiseau,* s'étant un peu échauffé à courir dans la cour, ôta sa cravate et ouvrit le col de sa chemise. Sur l'observation que lui fit un prisonnier, qu'il pouvait se vanter d'avoir le cou d'Antinoüs, il répondit en riant : « Oui, parbleu! il vaut bien « la peine de m'en faire compliment, dans huit « jours il sera coupé. »

Quant au général Moreau, rien n'était plus touchant que de voir les marques de respect et d'attachement que lui prodiguaient les militaires de service dans l'intérieur de la prison. Dès qu'il s'asseyait un moment pour se reposer, ils l'entouraient tous en cercle pour parler de la guerre, et ils lui racontaient des anecdotes qui parfois le faisaient sourire. La plupart de ces soldats n'avaient pas servi sous lui; mais on apercevait dans leur air qu'ils étaient heureux de le voir. Personne au Temple ne doutait qu'ils ne fussent prêts à se sacrifier pour Moreau au moindre signe de sa volonté.

Mais Moreau se montrait toujours calme et résigné : il trouvait surtout un grand adoucissement à ses peines, dans la facilité qu'on lui ac-

cordait de voir sa femme et son enfant. On le lui apportait tous les jours : c'était bien le plus charmant petit enfant que j'aie vu de ma vie.

J'épiai, de concert avec mon neveu Vitel, l'occasion de communiquer avec Moreau. Cela m'avait déjà réussi à l'égard du marquis de Rivière, même pendant qu'il était au secret dans la chambre vis-à-vis de la mienne, et dont je n'étais séparé que par un vestibule obscur. Ce vestibule ne recevait de lumière que par une petite lucarne située au-dessus de mon lit, et là, au moyen d'un bâton, au bout duquel j'attachai une ficelle, je faisais passer au marquis des billets au crayon, auxquels il répondait : c'est ainsi que nous pûmes nous mettre au courant de beaucoup de choses.

Enfin, malgré la surveillance extrême de nos gardiens et des espions dont nous étions environnés, je trouvai l'occasion de parler furtivement à Moreau. Il avait reçu du vin de *Clos-Vougeot*, et il en fit distribuer quelques bouteilles à des prisonniers qui étaient souffrans, et auxquels il témoignait sa compassion. Mon fidèle Deschamps m'en apporta deux bouteilles, et me dit : « Voilà pour vous et votre neveu, et « celui-là, c'est du bon. Encore si vous saviez « d'où il vient..... C'est le général qui m'a dit d'en « porter à quelques pauvres prisonniers qui ne

« peuvent presque se tenir sur leurs jambes. « Quel brave homme! quel homme humain! J'ai « pensé de vous le faire goûter, et, je peux vous « le dire, c'est avec sa permission. »

Je le remerciai de son attention et l'en récompensai. Deux jours après, il me dit que le général n'était pas très bien, et qu'il se promenait dans le corridor. Je trouvai l'occasion si favorable que je la saisis sans être remarqué. Le général en me voyant approcher, me fit signe de le suivre dans la chambre, qu'il referma, et sans me dire un seul mot, me prit la main, qu'il me serra affectueusement en poussant un soupir. « Nous ne « pouvons nous entretenir qu'un instant, me « dit-il; j'espère que vous êtes parfaitement tran- « quille sur le papier que vous m'avez remis. Je « puis vous dire que j'ai vu avec plaisir qu'il n'a « pas été question de vous dans mes interroga- « toires, ce qui me prouve combien vous avez été « prudent. Mais quel est donc le démon qui a « pu pousser ces gens-là à venir comme des fous « en France pour leur perte et pour la mienne? « Je ne sais comment tout ceci finira. » Nous nous séparâmes; lui, très affectueusement; moi, très satisfait de ses assurances et de son maintien.

Tout étant disposé pour la traduction des accusés devant le tribunal criminel et l'ouverture

des débats publics, les détenus compris dans la procédure reçurent l'ordre de se tenir prêts pour être le lendemain transférés à la Conciergerie. Les préparatifs de ce départ mirent tout le Temple en mouvement. On aurait dit les apprêts d'un long voyage. Les uns cordaient leurs malles, d'autres ficelaient leurs paquets; ils s'appelaient pour s'entr'aider les uns les autres. Les uns chantaient, les autres sifflaient, tous s'étourdissaient : il n'y avait de réflexion et de tristesse que pour ceux qui allaient rester au Temple.

Georges Cadoudal, qui avait tant plaisanté avec ses gens sur la destinée de la république, lui qui s'était si fort égayé aux dépens de la famille impériale, et de la nouvelle cour qui allait régir la France, prit la veille de son départ pour la Conciergerie un air tout-à-fait grave et solennel. Il changea absolument de ton et de manières : au lieu de se promener et de continuer à raconter à ses gens des anecdotes burlesques et piquantes, ou de leur parler de la guerre de la Vendée, comme il l'avait fait jusqu'alors pour les distraire, il s'assit dans un des coins du jardin, au pied d'un arbre, tandis que ses aides-de-camp et ses officiers se tenaient debout devant lui. Mon neveu s'approchant alors, entendit que Georges leur faisait une exhortation toute pater-

nelle. Il les appelait à tout moment *Mes chers enfans ! mes braves amis !* Il leur recommandait de faire tous leurs efforts pour se rendre maîtres d'eux-mêmes, et pour conserver leur sang-froid au tribunal devant lequel ils allaient comparaître; il leur disait surtout de ne jamais répondre avec précipitation, humeur, ou arrogance aux questions que leur adresseraient les juges, de crainte de leur montrer le moindre trouble, la moindre timidité, ce qui serait indigne de la cause pour laquelle ils s'étaient dévoués; qu'ils devaient tous se considérer comme les juges de leurs juges, et se bien pénétrer de cette idée : « Quand vous ne vous sentirez pas assez forts en « vous-mêmes, leur disait-il, tournez les yeux « vers moi; pensez que je suis à côté de vous, et « que je ne puis pas avoir un sort différent du « vôtre. Oui, mes chers enfans, nous sommes « destinés à avoir le même sort, et c'est le beau « côté de nos affaires ! »

Il leur recommanda expressément d'être doux, indulgens les uns envers les autres, de redoubler d'affection, d'égards entre eux; qu'il n'y avait de la faute d'aucun d'eux, s'ils étaient tombés dans une situation si critique; qu'il fallait bannir toute espèce de récrimination à ce sujet; que Dieu avait voulu encore cette fois que le

mal l'eût emporté sur le bien, parce que la France avait beaucoup de crimes à expier, et que d'ailleurs pour qu'on pût désirer y vivre, et y trouver quelque jouissance, il faudrait que les révolutionnaires eussent tous disparu, ou du moins que leurs principes eussent passé de mode. « Quel « temps ne faudrait-il pas encore, ajoutait-il, « pour que notre patrie redevienne heureuse? « La vie d'un homme n'y suffira peut-être pas, « mes chers enfans; de ce côté-là, nous n'avons « rien à regretter en cessant de vivre. »

Il leur recommanda également de montrer de l'affabilité aux gens qui les avaient gardés et servis pendant leur détention, quoiqu'il y en eût parmi eux qui les eussent traités de scélérats et de brigands. « Remarquez, leur dit-il, que ces « épithètes ont aujourd'hui une signification ab- « solument contraire à celle qu'elles avaient au- « trefois. Notre bon roi Louis XVI, qui a habité « comme nous cette tour, a été appelé traître et « tyran. Croyez-vous qu'il s'en soit fâché? Notre « Seigneur Jésus-Christ (et à ce nom ils incli- « naient tous la tête) fut aussi traité de séditieux « et d'imposteur. Vous voyez, mes chers amis, « que les hommes ne se trompent jamais autant « sur les mots que quand ils font de mauvaises « actions.

« Je vous recommande, dit-il en finissant, de « vous aider en véritables frères les uns les autres « dans les courts momens qui nous restent pour « penser à Dieu ; comptez donc plus sur vous-« mêmes, et sur l'assistance de vos camarades, « que sur celle du prêtre qu'on vous présentera, « qui ne sera peut-être qu'un bourreau travesti. « Montrez à tout le monde dans votre contenance, « dans vos discours, et sur votre visage, que vous « avez beaucoup de ce courage et de cette résolu-« tion qui m'ont tant donné de confiance en vous, « et qui auraient triomphé des ennemis de notre « foi et de notre Roi, si nous n'avions pas été « indignement trahis. »

Ils rentrèrent dans la tour les uns après les autres, marchant lentement, et parlant tout bas sans s'inquiéter de ce qui se passait autour d'eux. Georges les suivit, après les avoir fait tous défiler devant lui.

Tous les prévenus quittèrent le Temple dans la matinée ; il n'y resta que les prisonniers qui avaient logé, sur la route de Falaise à Paris, Pichegru avec ses amis, Georges et sa suite. Ils étaient très nombreux, et tous gens de la côte et de la campagne. Ils eurent non seulement la liberté de se promener dans la cour et dans le jardin, mais encore celle de visiter toutes les

chambres et tous les cachots du Temple. Mon neveu, tout aussi curieux que ces bonnes gens, usa de cette permission dans toute son étendue. En entrant dans une des chambres des accusés, il trouva tous les cahiers de la procédure épars sur le plancher; il les emporta dans la sienne, et les a encore en sa possession.

Le général Moreau, avant de sortir du Temple pour se rendre aussi à la Conciergerie, fit distribuer aux prisonniers qui restaient quelques douzaines de bouteilles de vin. Il n'oublia pas mon neveu, qui lui serra la main comme il traversait le corridor conduisant au grand escalier. Il le regarda sans lui parler; mais sur son visage était noblement peinte sa grande infortune.

Le Temple devint très bruyant pendant quelques jours. Les campagnards voulaient absolument qu'on les rendît à la liberté et à leurs familles. Ils s'assemblèrent tumultueusement le dimanche de *Pâques-fleuries* dans la grande salle, dont on avait ôté tous les lits. Là, ils se mirent à chanter, puis à danser. Dans le moment où ils étaient le plus en train, mon neveu apprit par un des guichetiers ce qui s'était passé la veille au tribunal. Il en fit part à un nommé Leclerc, qui figurait parmi ces paysans. Touché de compassion pour les accusés, et pénétré en même temps d'in-

dignation contre ses camarades qui se divertissaient, Leclerc va auprès d'eux, et, donnant un grand coup de pied sur le plancher, il leur dit d'une voix sévère : « Malheureux brutaux que « vous êtes! est-ce-là la vie que vous devez faire « dans cet endroit maudit, quand vous savez que « ceux qui l'ont habité avec nous et qui viennent « de le quitter sont sur le point de perdre la vie? « qu'on prie et que l'on chante le *De profundis*. « Voici ce monsieur (en parlant de mon neveu) « qui aura la bonté de nous lire dans un beau « livre. »

C'était un volume de *Bourdaloue*, que mon neveu Vitel avait acheté sur les quais quelques jours avant son arrestation, et qu'il avait dans sa poche quand on l'arrêta; heureusement on le lui laissa; il renfermait un sermon sur la mort. Rien ne peut être comparé à la docilité et au recueillement attendrissant de ces bons villageois.

Les débats de ce grand procès durèrent douze jours. Une foule innombrable assiégeait le Palais-de-Justice; et là, de même que dans tout Paris, l'opinion se manifestait tout haut. Elle donnait de *l'effronterie* aux partisans et aux amis de Moreau, selon l'expression de M. Savary, qui, après un laps de vingt-cinq ans, insulte la cendre de cet illustre général de la manière la plus indécente

et la plus sauvage dans le deuxième tome de ses Mémoires. L'exemple de *l'effronterie* fut donné par ses propres gendarmes, qui, chargés d'empêcher que Moreau ne recueillît les applaudissemens du public quand il parlait, applaudissaient eux-mêmes. On sait qu'après une de ces audiences caractéristiques, Georges dit à Moreau : « Encore une audience pareille, et il ne tiendra « qu'à vous d'aller demain coucher aux Tuile- « ries. » Malgré son plaidoyer, qui fut noble et touchant, Moreau, bassement chargé par la déposition de Lajolais, eût été condamné, si, dans une de ses entrevues avec Pichegru, la présence de Georges eût été constatée et admise. Le silence et l'admirable maintien de Georges sauvèrent Moreau. Une simple condamnation à deux années de détention mit à couvert sa vie et son honneur. Le général Savary frémit encore à présent d'avoir vu cette proie illustre lui échapper : il appelle cela un *ridicule jugement.* « Ce jugement, « dit-il, choque le sens commun le plus ordinaire. « Moreau était plus coupable que Georges, quoi- « qu'il eût mis à sa participation à la conjuration « des restrictions qui suspendirent et peut-être « firent échouer l'entreprise. » M. Savary va jusqu'à insinuer que les membres de la cour criminelle furent *gagnés* à la cause de Moreau. « Le

« résultat du procès, ajoute cet interprète des « sentimens de son maître, contraria Buonaparte « en ce qu'il lui enléva *l'occasion d'humilier Mo-* « *reau en lui faisant grâce.* » Mais, comme le dit si courageusement le juge Clavier à un émissaire de Napoléon, qui était venu l'assurer que ce dernier ne désirait la condamnation de Moreau que pour lui faire grâce : « *Et qui nous la fera à* « *nous?* » Voilà par quels sentimens les juges furent gagnés à la cause de Moreau.

Il est de fait que Moreau aurait péri, ou comme Pichegru ou autrement, si on n'avait pas fait connaître à Napoléon que la tranquillité de Paris pouvait en être compromise. La grande majorité des soldats et des officiers de la garnison étaient pour Moreau. Les représentations de quelques uns des courtisans du nouvel empereur, tels que Fouché, Réal, Thuriot, etc., devinrent victorieuses par l'exhibition qui lui fut faite d'un écrit de deux pages et demie, répandu furtivement dans tout Paris, sous ce titre : *L'Opinion publique sur le procès du général Moreau*, par un citoyen..., dédié à Napoléon Buonaparte. Le courageux auteur de cet écrit était, comme on l'a su depuis, un simple employé de la préfecture du département de la Seine, nommé *La Folie.*

Je ne passerai pas non plus sous silence le ferme

et noble maintien qu'apportèrent dans ce procès fameux mes deux honorables amis, l'abbé Sicard et l'abbé David.

L'abbé Sicard vint déposer en faveur de l'abbé David avec l'accent du courage et de l'amitié la plus franche. « L'accusé David et moi étions tous « deux, dit-il, membres de la congrégation des « prêtres de la doctrine chrétienne. Il y a à peu « près vingt ou vingt-quatre ans que nous nous « liâmes d'amitié. Je n'eus aucune occasion de « connaître en lui autre chose que beaucoup de « loyauté, de franchise, d'équité, de connais- « sances, beaucoup de gaîté et d'esprit.

« Depuis ce temps-là nous nous étions perdus « de vue. Il fut fait curé de son pays, et moi cha- « noine de Bordeaux.

« J'ai appris dans le temps qu'il était le con- « seiller, le médecin, l'arbitre, le père de ses « paroissiens. Il alla depuis aux armées, et se « recommanda de Pichegru, en lui disant que « les révolutionnaires de 1792 l'avaient obligé de « quitter sa cure, en le menaçant de la mort; et « j'ai su qu'il avait été accueilli par ce général, et « qu'il l'avait suivi dans toutes ses actions. Après « tout ce temps-là il revint à Paris, où il m'a « cultivé, et où nous nous sommes beaucoup vus.

« Ensuite il m'a fait part des projets qu'il avait de

« renouer l'ancienne amitié qui avait régné entre « le général Moreau et le général Pichegru. Il me « dit qu'il avait ce projet, parce qu'il ne pouvait « pas croire que deux hommes de cette portée « restassent brouillés faute de s'entendre.

« Il me fit part de son projet d'aller demander « au général Moreau un rendez-vous pour lui « communiquer l'intention qu'il avait de le rac- « commoder avec le général Pichegru.

« Mes principes ayant toujours tendu à rap- « procher les hommes et à voir tous les hommes « se souvenir et ne pas oublier qu'ils sont frères, « me firent applaudir à ce projet.

« L'abbé David vint me faire part du rendez- « vous qu'il avait obtenu, et me dit qu'il allait « s'occuper de réunir ces deux amis, et qu'il allait « écrire à Pichegru. Il me fit part de la correspon- « dance de l'un et de l'autre. Après cela il partit « pour l'Angleterre; je le sus par deux lettres qu'il « m'écrivit à l'instant de son départ. Depuis ce « temps-là je l'ai vu au Temple; j'allai demander « au grand-juge la permission de le voir pour lui « porter les consolations de l'amitié, parce que « mes principes, comme ceux de tous les hon- « nêtes gens, sont de ne jamais abandonner des « amis malheureux. »

L'abbé David ne fut pas moins noble dans sa

défense; il ajouta au plaidoyer de son avocat les considérations suivantes, qu'il débita lui-même, et qui firent beaucoup d'effet.

« Vous m'avez reproché, magistrats, d'avoir « correspondu avec un proscrit, et c'est la seule « faute que vous puissiez me reprocher; mais ce « proscrit était mon ami, ce proscrit était un « grand homme. L'honnête homme n'abandonne « pas ses amis dans le malheur et la détresse. « Vous venez d'en voir un bel exemple à mon « égard. L'honnête homme ne les abandonne tout « au plus que dans le vice et l'infamie. La posté- « rité ne regardera jamais Pichegru comme un « infâme, et j'ai le bonheur de n'avoir jamais eu « d'amis infâmes.

« Pélisson n'abandonna pas le surintendant « Fouquet dans sa proscription, et la postérité ne « lui en fait aucun reproche; au contraire, ce « trait fait plus d'honneur à Pélisson, que tous « ses ouvrages. J'espère que mon attachement « pour Pichegru pendant sa proscription, ne me « fera pas plus de tort que celui de Pélisson pour « Fouquet. Il est vrai que des actes émanés des « autorités révolutionnaires de 1793, et qu'on a « honorés du nom de lois, condamnent une pa- « reille correspondance; mais j'espère que des « lois émanées d'un gouvernement révolution-

« naire, c'est-à-dire d'un gouvernement sans prin-
« cipes, n'entreront pour rien dans vos jugemens.
« J'espère que vous jugez déjà qu'une proscrip-
« tion n'est qu'une relation du gouvernement à
« des individus, mais ne peut faire loi dans les
« relations d'individu à individu.

« Magistrats, le premier consul doit avoir des
« amis; il doit même en avoir beaucoup, car de-
« puis Sylla, personne n'a fait plus de bien à ses
« amis. Je suppose qu'à la journée du 18 bru-
« maire il eût échoué : sans doute il eût été
« proscrit lui-même. Je vous le demande; blâme-
« riez-vous ceux qui, malgré sa proscription,
« correspondraient avec lui et travailleraient à
« le faire rappeler? Je ne le pense pas; et voilà
« pourtant le seul reproche qu'on puisse me faire.
« Magistrats, ma vie est dans vos mains : je ne
« crains pas la mort; je sais que quand en révo-
« lution on a choisi d'être honnête homme, on
« doit s'attendre à tout et se résoudre à tout. »

L'arrêt de la cour criminelle, du 21 prairial (10 juin 1804), prononça sur le sort des quarante-sept personnes impliquées dans la conjuration. L'abbé David et une vingtaine d'autres accusés furent acquittés, mais non relâchés par le gouvernement. Jules de Polignac, Leridan, Rolland et la fille Hizay partagèrent le sort de Moreau,

et ne furent condamnés, par punition correctionnelle, qu'à deux années d'emprisonnement; enfin une vingtaine d'accusés, à la tête desquels figurait Georges Cadoudal, furent condamnés à la peine de mort. Mais le nouvel empereur, voulant faire parade de miséricorde, réduisit à douze les condamnés à la peine capitale, et fit grâce à huit d'entre eux, parmi lesquels figuraient M. de Rivière et M. Armand de Polignac.

D'après ce que j'ai su à Paris, dans le temps, et depuis à Londres même, je crois pouvoir dire que l'auguste personne qui s'intéressait si notoirement et au marquis de Rivière, son ami, et à M. Armand de Polignac, fit tout pour les sauver. On assure que la cupidité d'un des chefs de la police, que je m'abstiens de nommer, et même celle d'un des familiers de Murat, alors gouverneur de Paris, furent amorcées adroitement. Les uns portent la somme offerte à trois cent mille francs, d'autres à cinq cent mille. Cette négociation clandestine ayant réussi, le nom du marquis de Rivière et celui de M. Armand de Polignac furent ajoutés à la liste déjà arrêtée en conseil privé des condamnés qui, par suite de leurs révélations, recevraient des lettres de grâce ou de commutation de peine. Voilà le mobile de l'acte de miséricorde qui a été tant vanté depuis.

Digitized by Google

Telle fut l'issue de cette conjuration mal ourdie, et qui eut pour premier effet d'affermir le pouvoir contre lequel on l'avait fomentée et dirigée, sans la moindre connaissance du cœur humain, ni de l'état réel des affaires et des esprits à cette époque.

CHAPITRE XXI.

Les condamnés se pourvurent en appel, et on en ramena quelques uns au Temple. Mais ceux qui étaient voués à la mort, tels que Georges et ses adhérens, furent transférés à Bicêtre. Cette dernière circonstance me fit éprouver un sentiment douloureux. D'un autre côté, quand je songeais à l'issue de ce grand procès, en ce qui concernait Moreau, qui en était quitte pour deux années d'emprisonnement, je me félicitais de ce que cet illustre capitaine avait, pour ainsi dire, échappé à son puissant ennemi.

J'eus alors encore plus de facilité de voir Moreau, réintégré au Temple, où lui et moi jouissions d'un peu plus de liberté. Je le trouvai tout-à-fait serein et résigné, s'occupant à faire tapisser sa chambre, dans l'idée qu'il ferait ses deux années de détention au Temple même. Ce fut ce jour-là qu'il me dit : « Quant à vous, M. Fauche, vous êtes « détenu pour aussi long-temps que Buonaparte « sera au pouvoir. Il ne vous pardonnera jamais « d'avoir été attaché à Pichegru; mais comme « vous êtes sujet du roi de Prusse, et qu'il a

« encore besoin de le ménager, si vous aviez une « connaissance à Berlin qui pût arriver directe- « ment au Roi, et l'intéresser assez pour qu'il vous « fît réclamer directement, vous pourriez tout « espérer de cette démarche. Dans ce cas, écrivez; « madame Moreau vient ce soir : je lui remettrai « votre lettre, qu'elle fera partir. »

J'allai de suite dans ma chambre, et je pris la liberté d'écrire à S. A. S. Mgr le duc de Brunswick, qui m'avait montré beaucoup de bontés, par suite des rapports que j'avais eus avec ce prince, et aussi de la protection qu'il avait accordée à l'établissement de mon frère dans sa capitale. Je lui peignis ma situation, et tout l'intérêt que le général Moreau prenait à ce que je fusse mis en liberté. Ma lettre arriva au généreux duc, qui ne perdit pas un moment; il se rendit lui-même à Berlin, et Sa Majesté daigna ordonner une démarche directe, en temps opportun, auprès de Napoléon, démarche qui ne reçut cependant son effet que huit à neuf mois plus tard.

Pendant les quarante-huit heures que je restai encore au Temple depuis cette entrevue, j'eus l'occasion de revoir Moreau et de recevoir ses épanchemens. Moreau voyant que son ennemi n'avait pu le détruire, et même ayant déjà l'espérance d'obtenir de voyager, ou du moins de faire

changer sa détention en un exil; prévoyant en outre que Napoléon courrait tôt ou tard à sa perte, crut devoir se ménager d'avance les moyens de rentrer dans sa patrie. Ce fut alors qu'il me donna les instructions dont je parlerai dans la suite, et que je fis connaître après ma mise en liberté, non seulement à S. M. le roi de Prusse, mais à M. le comte de Nowosiltzoff, ministre de Russie à Berlin. Ce sont également ces mêmes instructions qui me furent redemandées en 1812, quand l'empereur Alexandre envoya M. de Svinine à Moreau, alors aux États-Unis d'Amérique, pour l'attirer à son quartier-général.

Soit que mes communications avec le général Moreau fussent éventées, soit qu'on eût à mon égard un autre dessein dont je parlerai tout à l'heure, le fait est que le 12 juin, dans la matinée, on vint me signifier que j'allais être transféré à la maison d'arrêt de la Grande-Force. A peine me laissa-t-on le temps d'en informer mon neveu Édouard Vitel, que cette nouvelle imprévue plongea comme moi dans une véritable affliction.

En arrivant à la Grande-Force je fus fouillé de la manière la plus sévère; ce fut au point qu'on me fit déshabiller; puis on me conduisit dans une chambre nouvellement plâtrée, et dont le séjour ne pouvait être que très pernicieux. Je

ne savais comment m'expliquer l'extrême rigueur du traitement qu'on me faisait subir, ni les minutieuses et dures précautions que prenait envers moi le gardien qu'on m'avait donné, et qu'on nommait *Léopard*, nom qui lui allait à merveille. On ne m'avait laissé ni couteau ni fourchette, et cet homme venait couper lui-même mes alimens avec son couteau portatif; je ne pouvais donc manger qu'en sa présence, et seulement avec une cuillier. Jamais je n'éprouvai tant de dégoût ni de vexations. Ma chambre était non seulement très malsaine et d'une malpropreté révoltante, mais infectée de puces et de punaises, qui ne me laissaient pas un moment de repos.

Dans mon affreuse position, les condamnés à mort étaient ceux que je regardais comme les moins à plaindre : j'enviais leur sort. J'appris que tous avaient montré autant de résignation que de courage, car on peut dire que Georges avait fait passer la surabondance du sien dans l'âme de ses compagnons d'infortune. Il refusa, m'a-t-on assuré, d'accepter la grâce qu'on lui faisait entrevoir s'il consentait à la solliciter lui-même : il ne s'y serait prêté qu'autant qu'on l'aurait accordée à tous les condamnés collectivement. Il paraît même que ceux-ci croyaient que leur chef recevrait sa grâce sur l'échafaud. Mais Georges s'étant

aperçu qu'ils avaient cette idée, demanda comme une faveur que sa tête tombât la première.

J'eus connaissance peu de temps après qu'une décision prise à l'égard de mon neveu Édouard Vitel, qui était resté au Temple, le renvoyait à la frontière : il obtint de venir me voir, et me confirma la mesure dont il était l'objet, et qui détruisait tout son avenir. J'étais heureux de le savoir libre, au moins; mais j'en inférai que ma détention serait illimitée, puisqu'on ne s'était pas occupé de moi. Mon âme fut brisée par cette pensée accablante. Je sollicitai alors comme une faveur d'être réintégré au Temple; mais je n'y fus écroué de nouveau qu'après plus de deux mois de détention à la Grande-Force. J'y restai trois semaines au secret, pendant lesquelles on m'annonça que Napoléon faisait mettre en liberté, à l'occasion de son avénement à l'empire, un grand nombre de prisonniers après un examen préalable des motifs de leur détention.

La visite de la Grande-Force fut dévolue au maréchal Augereau. En passant devant la porte de ma chambre, il s'informa du prisonnier qui y était renfermé. On me nomma ; à quoi il répondit : « Oh! pour celui-ci, ce n'est pas encore son « tour de sortir ; il y est pour long-temps. » Quelle sentence!

Augereau entra ensuite chez un prisonnier mon voisin, et qui déclamait des tragédies par passe-temps : celui-ci fut plus heureux.

Ma santé s'étant altérée dans cet affreux séjour, je tombai sérieusement malade, et on jugea devoir me transporter à l'infirmerie. En passant pour y aller, je traversai une salle où je vis plus de vingt prisonniers presque nus, qui faisaient un sabbat infernal. Ils chantaient à tue-tête une espèce de psalmodie figurée devant eux au moyen de pelles posées en guise de notes de musique, les unes en haut, les autres en bas, d'où ils tiraient ce refrain :

Pelle en haut, pelle en bas,
Pelle qui n'a pas de manche ;
Pelle en haut, pelle en bas,
Et pelle qui n'en a pas.

Ce refrain me parut aussi plat qu'assourdissant. Peut-être ces misérables y attachaient-ils un sens caché. Pendant les intervalles ils proféraient des horreurs.

En entrant dans l'infirmerie, je restai comme stupéfait d'y trouver mon pauvre ami Fenouillot : il fut ravi de me voir, et touché comme moi de la conformité de notre malheur. Cette rencontre imprévue allégea nos peines.

Pendant ma convalescence, on me permit de

me promener quelques heures dans la cour : là, je fus témoin d'une scène bien affligeante pour l'espèce humaine. Je vis une pauvre mère qui, sortant de faire des démarches pour obtenir la liberté de son fils, à peine âgé de dix ans, pleurait de n'avoir pas réussi. Ce petit misérable dit à sa mère, d'un ton goguenard : « Tu es bien bête de t'affliger : je « connais mon Code : j'en ai pour trois mois ; je « n'ai pas été pris *maron mâle;* je n'ai été pris « que *de belle.* » Voulant dire par là, en termes d'argot, qu'il n'avait pas été pris la main dans le sac.

Je descendis un jour dans la cour au moment où le gardien châtiait, à grands coups de fouet, ces mauvais garnemens. Je voulus intercéder; le gardien me répondit : « Ah! monsieur, si vous « connaissiez leur perversité, vous ne parleriez « pas en leur faveur ! » Il m'expliqua le motif pour lequel il les frappait; il fait horreur : à un âge si tendre ils se vautraient dans le vice le plus infâme.

Pendant ma détention, je fis connaissance avec un M. Cairy, qui avait eu occasion de me voir chez M. Dandré à Augsbourg. Il me reconnut, et me raconta pour quelle cause il était incarcéré. L'anecdote est assez curieuse. Il m'apprit que c'était pour avoir rendu un service bien important à l'agence du Roi, et particulièrement à M. Dan-

dré. Voici le fait : M. Dandré avait, me dit-il, une somme de cinq cent mille francs à réclamer chez le banquier Simon, où il l'avait mise en dépôt à l'époque du 18 fructidor (4 septembre 1797). Il en était très inquiet étant alors au fond de l'Allemagne, et aurait bien consenti, disait-il, à faire le sacrifice de la moitié de la somme pour être sûr d'avoir l'autre. M. Cairy se chargea d'aller suivre lui-même à Paris ce recouvrement : il fut agréablement surpris lorsque l'honnête dépositaire lui eut dit qu'il était prêt à remettre la somme entière contre les titres ; que seulement il ne pouvait pas en payer les intérêts attendu que la somme avait toujours été tenue à la disposition du propriétaire. M. Cairy toucha les cinq cent mille francs, les porta à M. Dandré en Allemagne, et ne reçut de lui, me dit-il, que vingt mille francs pour l'indemniser de ses démarches; ce qui était loin des deux cent cinquante mille francs qu'il aurait volontiers consenti à abandonner si M. Cairy ne s'était pas offert.

Mais ce qui est pis encore, c'est que, par suite des relations que ce dernier avait eues pour cette affaire seule avec M. Dandré, agent du Roi, il devint l'objet de la surveillance de la police, et encourut la perte de sa liberté, qu'il ne parvint à recouvrer que long-temps après et avec peine.

Il vint alors à ma connaissance, d'après ce que m'avait dit mon ami Fenouillot et par suite des démarches que je faisais faire pour me tirer de la Grande-Force, que M. le conseiller d'État Réal et d'autres affidés du gouvernement de Napoléon avaient eu réellement le projet de faire réviser les jugemens rendus en faveur des déportés du 18 fructidor (4 septembre 1797); c'est-à-dire qu'il ne s'agissait de rien moins que d'entamer une nouvelle procédure au sujet de la conspiration royaliste de cette époque. Ceci eût gravement compromis le curé Jœglé, le baron de Saint-Jacques, mon ami Fenouillot, Demougé et moi, qui tous étions dans les mains de la police, de même que la baronne de Reich, qui, ayant aussi été arrêtée, était détenue aux Madelonnettes. Heureusement que Napoléon, après avoir entendu la lecture d'un rapport qui concluait à donner suite à cette affaire, s'y opposa, et dit : « C'en est assez ! »

C'est vraisemblablement à cette circonstance que je dois d'avoir été réintégré au Temple.

D'après ce que j'ai dit de la Grande-Force, on croira sans peine que j'éprouvai un vif sentiment de reconnaissance envers la Providence divine, quand j'appris que j'allais bientôt quitter cette horrible prison pour retourner dans celle du

Temple. J'y rentrai avec joie, et y fus écroué de nouveau le 16 août, comme prévenu de manœuvres contre la sûreté de l'État. Ainsi je n'étais plus prévenu cette fois de conspiration comme lorsque j'y étais entré en 1802, mais de manœuvres seulement. La différence était assez essentielle.

Fauconnier m'y redonna mon ancienne chambre qui avait été arrangée et tapissée par moi lors de ma détention première : je la trouvai singulièrement délabrée par le séjour que tant de prisonniers y avaient fait depuis. Je lus, avec le plus grand soin et même avec la plus vive curiosité, toutes les lignes qu'ils y avaient tracées, soit avec du charbon, soit au crayon. Toutes exprimaient, et sans aucun mélange d'espérance, l'ennui, le chagrin, le désespoir.

A force de chercher si je n'en découvrirais pas de la main de mon pauvre Pichegru, je trouvai ces mots écrits près de la cheminée : « Moi, Ch. P..., « j'ai été vendu et livré à la police de Buonaparte « par l'infâme Janson, ancien maire de Besançon. » Je ne pus retenir mes larmes en voyant ces désolantes paroles tracées par une main si chère.

Je sus depuis, par la notoriété publique, que c'était le nommé Leblanc, demeurant rue Chabannais, chez qui Pichegru s'était réfugié en dernier lieu, qui l'avait livré pour la somme de cent

mille francs, qu'il reçut des mains de Murat, gouverneur de Paris. Je me trouvai alors embarrassé de concilier l'imprécation de Pichegru contre l'ancien maire Janson, avec cette dernière circonstance non moins odieuse.

J'essayai également de tromper mes ennuis en traçant quelques vers qui peignissent ma situation; j'y fis allusion aux impressions cruelles que mes ennemis avaient cherché à donner contre moi, en insinuant que je n'étais venu à Paris, en 1802, que pour y organiser l'assassinat du premier consul. Voici ces vers médiocres, autant que je puis me les rappeler :

Victime du soupçon, mais absous par mon cœur,
Ces murs m'ont vu souffrir et braver le malheur.
L'honneur fut mon seul guide; il est mon seul refuge.
Quel que soit mon destin, mon cœur sera mon juge;
J'y descendrai toujours sans craindre d'y trouver
Le germe d'un désir qu'il ne puisse approuver;
Et je pourrai me dire à mon heure suprême,
Je n'ai jamais perdu l'estime de moi-même.

Toutes les traces du grand procès dont j'ai en partie rendu compte n'étaient point effacées encore au Temple; il recélait plus d'un prisonnier qui, à cette occasion, avait perdu la liberté, sans laquelle la vie n'est plus qu'un supplice. On y avait même laissé avec le capitaine Wright la

plupart de ses officiers et même quelques uns de ses matelots, capturés, comme lui, sur la côte et à bord de la même corvette qui avait servi au débarquement des conjurés. Rien ne peut égaler la sollicitude que montrait le capitaine Wright pour ces intrépides marins, compagnons de son infortune. Il leur envoyait tous les jours de sa table de quoi les sustenter, la ration médiocre qu'ils tiraient de chez le concierge n'étant pas suffisante pour satisfaire leur appétit.

La mort suspecte de Pichegru avait tellement bouleversé ce brave capitaine, qu'il s'attendait à éprouver le même sort.

Mon neveu Vitel m'a raconté depuis, à son sujet, qu'il avait au Temple avec lui deux jeunes garçons de l'âge de sept à huit ans, mousses à bord de sa corvette. On l'avait séparé, on ne sait trop pourquoi, de ces deux enfans, qui appartenaient, comme c'est l'usage en Angleterre, à des familles de distinction. Ils furent enfermés dans une chambre basse, dont la fenêtre, en forme de soupirail, était au niveau du terrain. Ce lieu humide et obscur leur était très nuisible; ils en furent effectivement malades. Garder des enfans de cet âge au secret, quelle barbarie! Fauconnier intercéda pour eux. Ils furent visités par le médecin Soupé, qui conseilla de leur donner de l'air et

de leur faire prendre de l'exercice. Mon neveu les vit se promener. A quoi pense-t-on qu'ils employassent ce moment de récréation et de liberté? A gambader, à sauter, à jouer? Point du tout. Ils prenaient des morceaux de charbon, et allaient dessiner à la hâte sur les murailles du Temple des centaines de potences, auxquelles pendait l'Empereur, dont ils avaient soin d'écrire le nom. Ceci était trop en évidence pour ne pas être remarqué et signalé. On enferma de nouveau au secret ces deux enfans d'Albion, si acharnés contre leur ennemi naturel. Mon neveu ne les vit plus sortir de leur espèce de cachot : ils quittèrent ensuite le Temple.

Le temps qui s'écoulait me paraissait d'une longueur mortelle depuis que j'attendais l'effet que devait avoir produit la démarche de M. le duc de Brunswick en ma faveur : je savais par mon frère qu'elle avait été réellement tentée par ce noble protecteur de ma famille. Mais on s'était contenté d'en faire l'objet d'une simple demande à Paris. Napoléon répondit à ceux qui sollicitaient : « Si je le mettais en liberté aujourd'hui, « demain il ferait des complots contre moi, et « dans huit jours il reviendrait au Temple. »

Je n'étais pas homme à me décourager. J'écrivis à mon frère, à plusieurs reprises, qu'il ne me

restait plus d'espoir que dans les bontés de S. M. le roi de Prusse, mon souverain, et il fut les solliciter en personne. Il obtint du Roi les ordres les plus pressans pour le marquis de Lucchesini, son ministre en France, et il partit de suite pour Neuchâtel, d'où il se rendit avec ma belle-sœur à Paris. Là, par leurs démarches, ils cherchèrent l'un et l'autre à accélérer la décision qu'on promettait sans cesse, et qui paraissait toujours suspendue. Ma belle-sœur, un jour de parade au Carrousel, se présenta à Napoléon, et lui demanda avec assurance ma liberté. La manière dont il l'écouta et lui répondit lui fit comprendre que la liberté ne tarderait pas à m'être rendue, bien qu'il y eût dans son ton de voix quelque chose de sec et de sévère.

Peu de jours après, Fauconnier vint m'apprendre qu'on s'occupait beaucoup de moi dans le cabinet de M. Desmarets. Il en parla, et bientôt tous les prisonniers surent que j'étais à la veille de leur faire mes adieux; ils m'en complimentèrent tous et le malheureux capitaine Wright en particulier. Voici ce qu'il me dit à la porte de son secret : « Mon cher Fauche, si vous ne pouviez « pas vous rendre en Angleterre, je vous demande « en grâce d'aller voir le chevalier Jackson à Ber- « lin; faites-lui part de ma position, et dites-lui

« bien que je m'attends à éprouver le sort de Pi-
« chegru. Je ne sais si on dira que je me suis
« étranglé avec un tourniquet; mais je vous le
« dis, et dites-le à vos amis, j'ai trop de principes
« de religion et de force d'âme pour me suicider;
« et lors même que cela ne serait pas, l'espoir
« d'informer moi-même mon gouvernement et
« ma nation du traitement qu'on fait endurer à
« mes gens, et d'en avoir satisfaction, suffirait
« pour me soutenir contre la pensée de me dé-
« truire. » Je voulus lui donner des espérances : un soupir fut sa seule réponse.

Enfin, après sept mois d'instances et de réclamations, après les sollicitations les plus vives de la part de tous les honnêtes gens de Neuchâtel, et d'après une lettre de S. M. le roi de Prusse, Napoléon, fatigué aussi des démarches de M. de Lucchesini, fut, pour ainsi dire, forcé de m'accorder ma liberté. On y mit pour condition que je serais conduit par la gendarmerie sur le territoire de Sa Majesté Prussienne.

Deux jours après je reçus de mon ambassadeur un passe-port pour Neuchâtel, et la recommandation suivante, adressée au lieutenant-général de Blücher, commandant de Munster, et à M. le major-général de Mosch, commandant de Wesel.

« Le ministre d'État de S. M. le roi de Prusse,

« marquis de Lucchesini, a l'honneur de prévenir « leurs excellences, messieurs les généraux com- « mandans à Munster et à Wesel, que le sieur « Fauche-Borel, sujet de Sa Majesté Prussienne, « porteur de la présente, sortant des prisons du « Temple, est autorisé à poursuivre sa route *où* « *bon lui semblera*, et il prie leurs excellences « de favoriser le sieur Fauche-Borel dans l'objet « de son voyage autant qu'elles le jugeront utile « et convenable.

« *Signé*, LE MARQUIS DE LUCCHESINI.

« Paris, le 16 février 1805. »

Mais quant à la manière de me rendre à Wesel, le gouvernement français voulut bien m'en éviter le souci sans en faire néanmoins les frais; et voici comment.

Dès que j'eus fait mon paquet, dès que Fauconnier m'eut délivré mon écrou, lui-même m'accompagna avec mon frère et deux gendarmes jusqu'à Saint-Denis. Là, il me recommanda d'une façon particulière à mes deux gendarmes, et nous nous séparâmes.

Qu'on juge combien je fus surpris et affligé en apprenant de mes conducteurs que j'allais être obligé de voyager par la correspondance, c'est-à-dire de brigade en brigade, et que la

première auberge où je devais m'arrêter était une prison. J'y fus fouillé selon l'usage en entrant, et j'y restai cinq mortels jours à attendre cette correspondance, qui n'était autre chose que les bandes de conscrits et de déserteurs que la gendarmerie faisait rejoindre de brigade en brigade.

A peine entré dans la prison, je fus conduit dans une grande chambre où je trouvai plusieurs prisonniers qui, avant de me dire un mot, me mirent le balai à la main pour nettoyer leur misérable taudis. Je m'en défendis, et il en résulta du tapage, que le concierge apaisa. Il m'expliqua que c'était l'usage parmi les prisonniers d'en agir ainsi avec les arrivans, que cela s'appelait *leur bien-venue :* Je leur fis délivrer deux bouteilles d'eau-de-vie.

Le moment de partir de ma première station étant arrivé, je fus bien plus étourdi encore de voir qu'on se disposait à prendre avec moi les mêmes précautions qu'avec un malfaiteur. On me lia le corps avec une corde, dont mes deux gendarmes tenaient un des bouts, chacun marchant à côté de moi; et comme on parlait encore dans ce temps-là des brigands appelés *chauffeurs*, les habitans des campagnes, en me voyant passer ainsi garotté, ne manquaient pas de me prendre pour un de ces brigands.

Ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés que j'obtins d'avoir un cheval à mes frais. Je fus conduit ainsi jusqu'à Langres, où la recommandation de Fauconnier me fut réellement utile auprès du brigadier de cette résidence, qui, d'ailleurs, était un très brave homme. Il me procura une chaise de poste et deux gendarmes qui, de brigade en brigade, m'accompagnèrent jusqu'à Aix-la-Chapelle.

Arrivé à Aix-la-Chapelle, je fus remis à un officier de gendarmerie, qui vint avec moi chez les parens de mon frère, MM. de Loewenigh; ils me reçurent avec un empressement affectueux, et obtinrent du commandant que ce même officier, homme d'honneur, m'accompagnerait jusqu'à Wesel.

Quel ne fut pas mon étonnement en passant à Munster de reconnaître M. Leclerc Boisvalon dans la première personne qui entra en même temps que moi dans l'auberge où je descendis. Le lecteur se rappellera peut-être que j'avais été adressé à M. Leclerc quand je vins de Londres à Paris auprès du général Moreau. Le lendemain de ma mise au secret au Temple, Fauconnier, se promenant avec moi sur l'une des galeries, affecta de me mener en face de la tourelle, vis-à-vis de la mienne, où tout fraîchement était écrit en gros caractère, avec de la craie, le nom

de *Leclerc*. A cette vue, ne doutant plus que ce dernier ne fût arrêté, je retins tout mouvement de surprise devant Fauconnier, qui paraissait avoir la mission de me sonder adroitement. Depuis, en m'interrogeant, M. Réal m'avait demandé si je connaissais Leclerc, celui qui avait un dragon dans l'œil. Je lui avais répondu que je ne connaissais qu'un M. Leclerc qui avait été secrétaire de M. Wickham. — « Non, ce n'est pas « ça, ce n'est pas ça, me dit-il. » J'avoue qu'il me vint à l'esprit de singuliers rapprochemens lorsque arrivé à Munster, où la police et M. Réal lui-même avaient voulu tracer ma marche, je trouvai, pour ainsi dire à point nommé, M. Leclerc. Il me dit qu'il avait été assez heureux pour se soustraire aux poursuites de la police en s'évadant de Paris et de France, dans le mois de février 1804, lors de la découverte de la conspiration de Georges et de Pichegru.

J'allai me présenter au général Blücher, qui avait le commandement de la ville, et j'y allai accompagné de M. le colonel prussien d'Yvernois, frère de sir Francis d'Yvernois, si connu par ses écrits, et l'un des exilés de Genève à Londres. Je ne me doutais guère ce jour-là que ce même Blücher deviendrait si rapidement l'un des généraux les plus célèbres de l'Europe.

A mon arrivée à Wesel j'allai voir aussi le gé-

néral-major prussien de Mosch, à qui je remis la recommandation du marquis de Lucchesini. Le général-major me donna lui-même la lettre que m'écrivait le baron de Hardenberg. Ce ministre m'annonçait que Sa Majesté prussienne n'avait obtenu ma liberté qu'à la condition que je ne retournerais point à Neuchâtel, étant là trop voisin de la frontière de France, et que le Roi conséquemment m'autorisait à choisir la ville de ses États où je désirerais me fixer.

De sorte qu'ayant cru d'abord, d'après l'avis de mon ambassadeur, qu'il me serait permis de poursuivre ma route *où bon me semblerait*, je me voyais définitivement exclu de mes foyers sans pouvoir aller puiser de douces consolations au sein de ma famille, et cela après avoir passé trente-trois mois loin d'elle dans la plus dure captivité.

Certes, je ne pouvais imputer une si rigoureuse restriction qu'à l'ascendant que Napoléon prenait en Europe, où commençaient à prévaloir ses volontés impérieuses. Quant à mon gouvernement, si sa bienveillante intercession ne m'avait pas déjà été démontrée, le rescrit du Roi, qui fut envoyé au conseil d'État de Neuchâtel pour être communiqué à ma famille, aurait seul levé tous les doutes.

Voici cette pièce, aussi honorable pour moi que pour les miens :

« Frédéric-Guillaume, par la grâce de Dieu, « roi de Prusse, etc., etc., etc.

« Amés et féaux, salut : selon le rapport de « notre ministre à Paris, le marquis de Lucche- « sini, du 15 de ce mois, et une lettre du ministre « des relations extérieures qui y était jointe, la « remise en liberté du sieur Fauche-Borel venait « d'être ordonnée par l'Empereur, *en conséquence* « *de notre intercession*, et le ministre de la police « générale était chargé de cet ordre. Quoique nous « ne doutions pas que la famille de M. Fauche « ne soit instruite de ce succès, et que ce dernier « ne soit déjà en pleine liberté, nous avons voulu « cependant vous en donner avis par la présente, « pour pouvoir l'en informer s'il en était besoin « encore, puisque c'est par votre canal que ses « représentations nous sont parvenues. Sur ce, « nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte et « digne garde.

« Berlin, le 26 février 1805.

« Par ordre exprès du Roi,

« *Signé*, BARON DE HARDENBERG. »

Je fis mes dispositions pour me rendre à Berlin par Brunswick : mais il ne me restait plus le sou ;

j'avais vidé ma bourse dans les mains du brave officier qui m'avait accompagné. J'en fus réduit à mettre en gage mes deux montres chez le banquier Piautas, qui avait été lui-même prisonnier au Temple : il me les renvoya à Brunswick contre le montant de son prêt.

Arrivé dans cette ville j'allai rendre mes devoirs à Son Altesse Sérénissime le duc régnant, qui me reçut avec une bienveillance toute particulière. Après l'avoir remercié de ses bontés, je lui fis sommairement le récit de tout ce qui m'était arrivé pendant ma détention au Temple. Il y prit un grand intérêt, et me recommanda expressément d'en faire connaître toutes les particularités au Roi, et surtout ce qui avait rapport au duc d'Enghien, aux généraux Pichegru et Moreau.

A Brunswick, je me liai d'amitié avec le respectable Meckel de Bâle, fameux graveur. Il me proposa de faire voyage ensemble jusqu'à Berlin. J'y consentis d'autant plus que je savais combien cet artiste célèbre était aimé et estimé de Leurs Majestés. Lui-même avait senti que, dans ma position, il me serait aussi nécessaire qu'utile d'être présenté au Roi et à la Reine. Nous allâmes ensemble à Potzdam. Je crus, à mon arrivée, devoir commencer d'abord par la voie officielle,

et je m'adressai à M. Lombard, secrétaire intime du cabinet, pour en obtenir une audience du Roi.

Je trouvai M. Lombard dans un doux tête-à-tête. Il se remit pourtant, ce qui diminua un peu mon embarras. Je lui annonçai que je désirais être présenté à Sa Majesté, pour lui témoigner toute ma gratitude des bontés dont elle avait daigné m'honorer. Mais ce secrétaire intime, dont je ne connaissais pas alors assez les principes, me fit entendre qu'il y aurait de l'indiscrétion de ma part à demander cette nouvelle faveur. J'avoue que je ne comprenais pas comment je pouvais devenir importun ou indiscret en cherchant à satisfaire ainsi le besoin de mon cœur vis-à-vis de mon souverain, dont une des vertus était l'affabilité. Je fus réellement affligé de cette observation. J'en parlai en sortant à M. Meckel, au moment même où il se rendait à la cour; je l'accompagnai jusqu'à la porte du château; et là, tandis qu'il me donnait l'assurance qu'il se chargeait de m'annoncer au Roi, le Roi descendit son grand escalier, reconnut M. Meckel, et lui demanda quelle était la personne qui était avec lui : « C'est, ré« pondit-il, M. Fauche-Borel. » Alors Sa Majesté, avec une bonté toute paternelle, m'adressa ces paroles : « Je suis bien aise de vous voir, monsieur

« Fauche; revenez à onze heures, je vous présen-
« terai à la Reine après la revue. » On comprend aisément quelle fut ma joie.

J'eus donc le bonheur d'obtenir l'audience que je désirais tant : Leurs Majestés daignèrent m'accueillir avec une bonté touchante. Les paroles du Roi étant burinées dans mon cœur par la reconnaissance, je rendrai ses propres expressions; il me dit : « Je suis bien aise, M. Fauche, d'avoir
« pu vous être utile, et très fâché que les cir-
« constances ne m'aient pas permis de le faire
« plus promptement; vous avez beaucoup souf-
« fert, je le sais. Je vous ai suivi depuis huit ans,
« et n'ai rien ignoré de vos constans efforts pour
« le service du roi de France : vous avez été bien
« malheureux d'avoir affaire avec ce comte de
« Montgaillard, dont j'ai lu les Mémoires..... »

Leurs Majestés écoutèrent avec attendrissement tout ce que je leur racontai touchant le meurtre du duc d'Enghien, et la fin déplorable du général Pichegru.

Le Roi daigna m'engager, à la fin de l'audience, à former un établissement à Berlin. « Le gouver-
« nement français, me dit ce bon Roi, ayant mis
« à votre sortie la condition que vous ne retour-
« neriez pas à Neuchâtel, vous pouvez compter
« sur ma protection. Entendez-vous avec les suc-

« cesseurs de Métra [1], et je protégerai votre éta-« blissement. » A quoi la Reine ajouta avec une bonté angélique : « Oui, M. Fauche, nous vous « aiderons, vous ferez bien vos affaires ici ; nous « vous aiderons. Vous avez des enfans; il y a long-« temps que vous ne les avez vus; je sens tout ce « que cette privation a dû vous coûter ; mais vous « les reverrez. »

Ici je fus accablé par un sentiment que je ne puis décrire. En sortant de chez Leurs Majestés, j'étais à la fois plein de reconnaissance et de souvenirs douloureux. Je me rappelai à l'instant mon respectable père, mort de chagrin par suite de ma détention [2]. Je me disais : « En me faisant grâce « de la vie, l'oppresseur de la France m'a im-« posé une privation pire que la mort. Hélas ! il « ne m'est pas même permis d'aller revoir ma « femme et mes enfans ! » D'un autre côté, j'étais soutenu par les paroles touchantes et les encouragemens pleins de bonté de mon Roi, et de cette Reine vraiment adorable pour laquelle j'aurais volontiers versé mon sang et donné ma vie. Je

[1] Cet établissement de M. Métra était un magasin de librairie très considérable et une collection de tableaux : je voulais y ajouter une imprimerie.

[2] Je perdis, trois mois après, ma mère et deux de mes sœurs.

puisai dans les sentimens qui m'animaient de nouvelles forces avec des grands motifs de consolations et d'espoir.

J'allai voir le chevalier Jackson, ministre d'Angleterre, et je lui fis des communications confidentielles. Je lui parlai ensuite de la malheureuse situation du capitaine Wright et de l'intercession qu'il m'avait recommandé de réclamer auprès de lui. Le chevalier Jackson reçut mes informations avec beaucoup d'intérêt; il prit note de tout ce que je lui rapportai de la part du prisonnier anglais Wright. Il en fit l'objet d'un rapport à son gouvernement; mais on ne put obtenir que la mise en liberté de l'équipage de la corvette, et encore, parce que cela entrait dans les vues de Buonaparte : il saisit l'occasion de laisser le seul capitaine Wright au Temple comme une victime mise en réserve pour un nouveau sacrifice humain.

Aussi apprîmes-nous sa mort peu de mois après. Il s'était, disait-on, coupé la gorge après avoir lu dans le *Moniteur* l'entière défaite des Autrichiens à Ulm. Quelle fable grossière! Nous dirons de ce malheureux ce qu'on a dit du noble enfant dont il habitait la chambre :

Le monde apprit sa fin, la tombe sait le reste.

Voici ce qu'on m'a rapporté depuis sur cette fin tragique. Wright, compagnon d'armes de sir Sidney Smith avait été témoin à Saint-Jean d'Acre des revers de Buonaparte; il en parlait au Temple sans aucune retenue à Fauconnier qui en faisait des rapports à la police; il avait d'ailleurs connaissance de certaines négociations qui avaient eu lieu sur la côte d'Égypte, entre Buonaparte, qui méditait sa fuite, et la croisière devant Alexandrie. Sur aucun point, il ne ménageait Buonaparte, qui, de son côté d'ailleurs, ne lui pardonnait pas d'avoir jeté en dernier lieu sur la plage de Béville, Pichegru, Georges et leurs partisans: il eut donc le même sort que Pichegru, et à peu près par les mêmes motifs. Comment se serait-il coupé la gorge ? Comme Pichegru, il était au secret, et ne devait pas avoir de rasoir ?

Du reste, qu'on lise son article dans la *Biographie universelle* [1], et on restera persuadé que Wright, de même que Pichegru, a succombé sous un attentat clandestin. Ce que j'ai rapporté de ses tristes pressentimens coïncide avec les témoignages sur lesquels s'est appuyé le biographe scrutateur à qui les annales contemporaines sont redevables de l'article à la fois curieux et touchant sur le malheureux capitaine Wright.

[1] Publiée par M. Michaud.

Je n'insisterai pas davantage sur un fait postérieur de quelques mois aux récits qui m'occupent.

L'Europe était à la veille d'éprouver un grand ébranlement et une nouvelle crise, au commencement de 1805; sa situation calamiteuse n'avait échappé ni à la Grande-Bretagne ni à la Russie. Dès le mois de janvier ces deux cabinets s'étaient rapprochés.

Dans l'intervalle Napoléon s'empara de la couronne d'Italie; et à cette occasion, s'étant rendu au sénat, il dit : « Le génie du mal cherchera en « vain des prétextes pour mettre le continent en « guerre. Ce qui a été réuni à notre empire par « les lois constitutionnelles de l'État y restera « réuni. *Aucune nouvelle puissance n'y sera « incorporée.* Mais les lois de la république ba- « tave, l'acte de médiation des dix-neuf cantons « Suisses [1], et *ce premier statut du royaume « d'Italie*, seront constamment sous la protec- « tion de notre couronne, et nous ne souffrirons « jamais qu'il y soit porté atteinte..... »

Vingt jours s'étaient à peine écoulés depuis que ces paroles de défi avaient été proférées, que déjà la Russie et la Grande-Bretagne formaient

[1] Alors il n'y avait que dix-neuf cantons, aujourd'hui il y en a vingt-deux.

le noyau d'*une troisième coalition continentale* [1], dans le but de reprendre le Hanovre, de soustraire à l'influence de Napoléon la Hollande et la Suisse, d'obtenir pour l'Autriche une frontière qui la protégeât, de faire évacuer le royaume de Naples par les troupes françaises, et enfin de rétablir le roi de Sardaigne en Italie.

Bien que ces actes précurseurs d'une nouvelle guerre fussent tenus secrets, tel est aujourd'hui l'état de la civilisation en Europe, que les combinaisons occultes de la politique y échappent difficilement à la pénétration des observateurs attentifs. On préjuge d'abord la marche des événemens d'après des indices, et, de même que dans les convulsions de la nature, des bruits sourds précèdent le bruit des armes et les éclats des commotions sociales.

Berlin ne pouvait guère échapper à la triple influence de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Paris : on s'y perdait dans les spéculations croisées d'une politique contradictoire; mais il était visible qu'une nouvelle crise européenne fermentait.

Je sentis dès-lors que rien ne m'empêcherait de suivre la ligne que me traçaient la conscience

[1] Traité de Saint-Pétersbourg, du 11 avril 1805.

et l'honneur ; que servir de nouveau la cause du roi de France, ce serait servir celle de tous les souverains; et que par-là, d'ailleurs, j'exercerais contre l'oppresseur qui m'avait tenu trente-trois mois dans les fers, la seule et légitime vengeance que le ciel m'eût en quelque sorte réservée.

Je pensai à me procurer des informations plus positives sur les dispositions des grandes puissances, car on ne voyait encore alors aux prises avec le pouvoir envahisseur de Napoléon que la Grande-Bretagne seule.

Je songeai à m'aboucher avec le comte d'Antraigues, dont la sagacité était incontestable en politique. Je savais que depuis son évasion de Milan il se tenait à Dresde, où je le supposais en observation pour le compte de la Russie; je savais en outre, qu'ayant appris mon arrivée à Berlin, il désirait faire ma connaissance personnelle. Je lui écrivis, et voici la réponse que je reçus de lui le 23 avril 1805.

« Il y a long-temps, mon cher monsieur, que « je n'ai reçu aucune nouvelle aussi agréable que « celle que vous me donnez par votre lettre du « 20 avril. En tout ce à quoi je pourrai vous être « utile, comptez sur mon zèle.

« Si vous êtes observé, je le suis aussi, non « que cela me gêne : je n'ai pas craint le monstre

« dans son labyrinthe à Milan ; je le crains encore « moins ici. Je le mets au pis, et le pis qu'il me « peut faire ne pouvant jamais être de lui obéir, « tout le reste m'est égal.

« Mais, pour nous voir librement, venez ici « sous le prétexte de Leipsick ; changez de nom, « le vôtre est trop connu par votre bonne con- « duite et vos principes: Prenez celui de Borel « sans l'autre.

« Je suis toujours ici ; je vous donne mon « adresse au bas de la lettre.

« Allez loger à l'*Ange d'or*, où il y a beaucoup « de monde allant et venant.

« Ne voyez personne ici que lorsque nous nous « serons vus.

« Venez le plus tôt possible, et aussitôt aver- « tissez-moi du jour de votre arrivée.

« Voici mon adresse :

« *Au comte d'Antraigues, conseiller d'État* « *de S. M. I. des Russies, conseiller de* « *légation, et correspondant du ministère* « *de l'instruction publique.* »

Je vis au ton de la lettre de M. d'Antraigues et à l'étalage de ses titres, qu'il s'occupait réellement de spéculations politiques pour le compte du cabinet de Saint-Pétersbourg. Nul, en effet, n'était

plus en état que lui de fasciner les esprits, et d'exciter la curiosité par une correspondance pleine de rapprochemens et de prévisions, en un mot, captieuse et piquante. C'est ainsi qu'il était parvenu à captiver l'empereur Paul Ier. On verra bientôt comment il s'attira la bienveillance de l'empereur Alexandre.

M. d'Antraigues m'accueillit avec transport. Je vis en lui un homme transcendant, et je m'ouvris sans réserve. Notre conversation roula d'abord sur Pichegru, sur Montgaillard et sur l'événement si fatal du 18 fructidor, auquel M. d'Antraigues n'avait pas été étranger.

« Lorsque mu par mon zèle, lui dis-je, en-
« core plus que par mes instructions ou les don-
« nées qu'on m'avait indiquées à suivre, j'allai au
« milieu des armées républicaines, non pas pour
« séduire la fidélité de Pichegru, mais pour lui
« offrir l'occasion de déployer les sentimens gé-
« néreux qu'il conservait en secret dans son
« cœur, je n'avais alors d'autres garanties du
« succès de la démarche que je hasardais si té-
« mérairement, que l'espoir qu'un soldat avide
« de gloire le serait aussi d'amour pour son
« pays; qu'un général qui avait refusé de secon-
« der les vues sanguinaires des conventionnels,
« ne refuserait pas l'occasion de faire rentrer la

« France sous la domination de ses princes légi-
« times. Si mes conjectures se fussent trouvées
« fausses j'aurais été fusillé; si Pichegru, n'en-
« trant pas dans mes vues, m'eût considéré comme
« un émissaire de ses ennemis, j'aurais été sacrifié
« certainement à sa prudence, en ce cas excu-
« sable. Mais, ne voyant dans mes traits aucune
« marque de crainte ni de trahison, il me jugea
« au premier coup d'œil : nous nous entendîmes
« avant de nous parler, et j'eus la satisfaisante
« certitude, peu de temps après l'avoir vu, qu'un
« général en chef de la république française se
« dévouerait lui-même pour la bonne cause.

« Le secret de cette négociation ne fut confié
« sur le continent qu'à S. M. Louis XVIII, au
« prince de Condé, à son excellence M. Wickham,
« à l'honorable sir C. W. Flint et à moi; en An-
« gleterre, Sa Majesté Britannique et lord Gren-
« ville en furent seuls informés. Plût à Dieu que
« la connaissance n'en eût pas été plus étendue!
« Actuellement l'Europe serait sauvée, et Piche-
« gru, couvert de gloire, vivrait après avoir relevé
« la monarchie, au rétablissement de laquelle il
« s'était dévoué sans réserve.

« Malheureusement le prince de Condé crut
« devoir immiscer Montgaillard dans la connais-
« sance des préliminaires de cette négociation;

« mais Montgaillard ne savait d'autres détails que « ceux que son imagination lui faisait entrevoir, ce « qui fut cause du développement singulier qu'il « y donna dans ses entrevues avec vous à Venise, « et dans le document trouvé parmi les papiers de « votre portefeuille. Voilà comment cette affaire « parvint à la connaissance de Buonaparte, qui « voulait perdre Pichegru et le parti royaliste..... »

Aux noms de Montgaillard et de Buonaparte les traits de M. d'Antraigues se contractèrent, et cet homme, qui était ordinairement du plus grand sang-froid, et qui discutait avec poids et mesure, perdit toute sa modération. Il s'éleva avec une violence extraordinaire contre Montgaillard et contre Buonaparte : la passion et la haine enflammaient ses regards, et donnaient une mobilité inaccoutumée à sa figure superbe, et surtout si imposante.

Il employa toute sa rhétorique à me prouver qu'il avait été maltraité par Buonaparte, et que Montgaillard seul l'avait fait tomber, par ses intrigues, dans les piéges que lui avait tendus le conquérant de l'Italie.

Je vis qu'il s'attachait surtout à m'expliquer les deux événemens de son arrestation et de son entrevue avec Buonaparte de manière à dissiper tout soupçon que l'un et l'autre eussent pu avoir

été concertés. Bien que j'aie indiqué quelques traits de cette conversation dans le chapitre XIV de ces Mémoires, j'en rapporterai ici toute la substance pour en mieux signaler la *couleur locale* et les traits caractéristiques, d'après les notes que j'ai retrouvées depuis dans mes papiers. M. d'Antraigues me dit qu'il avait été interrogé par Buonaparte *seul*, et qu'il s'étonnait que Clarke et Berthier eussent signé le procès-verbal de son interrogatoire; que Buonaparte lui avait offert de le faire rentrer en possession de ses biens, évalués à deux millions de francs, et en outre de lui donner une somme de cinq cent mille écus s'il voulait s'attacher à son service, et abandonner son légitime souverain, lequel, à ce que disait Buonaparte ironiquement, ne pouvait rien faire pour lui; qu'ayant refusé ces offres, et Buonaparte n'ayant pu surmonter sa résistance, ordonna qu'on le fusillât dans les vingt-quatre heures. Ici M. d'Antraigues amenait un autre acteur sur la scène pour expliquer pourquoi Buonaparte, ayant eu en son pouvoir un agent de Louis XVIII et de la Russie, un homme qui, depuis plusieurs années, avait été initié dans des secrets dont le Directoire désirait le plus d'être informé, ne laissait échapper l'occasion d'accroître en lui la confiance de son gouverne-

ment qu'en modérant lui-même son caractère violent et ambitieux. Le nouvel acteur, c'était la femme de M. d'Antraigues, qui, entendant prononcer la sentence de mort de son mari, et faisant usage de tous ses talens tragiques, lança d'abord un torrent d'imprécations contre Buonaparte, entouré de son état-major; et prenant ensuite dans ses bras, comme je l'ai déjà rapporté, son enfant, âgé alors de trois ans, le lui offrit en lui disant : « Tiens, dévore-le aussi; il « est déjà assez mûr pour toi! »

« Cette exclamation, ajouta M. d'Antraigues, « produisit dans le cœur de Buonaparte les se- « mences de pitié et d'humanité que firent éclore « l'arrivée subite et les sollicitations de madame « Buonaparte, et je fus renvoyé sous la garde du « général Kilmaine..... Vous savez le reste : je « parvins à m'évader, à me soustraire à ce tigre « altéré de sang..... »

J'ai expliqué, autant qu'il a été en moi, comment a pu s'opérer à Milan la délivrance de M. d'Antraigues, sur laquelle je n'obtins de lui à Dresde aucune nouvelle lumière; mais il était visible pourtant qu'il nourrissait un violent ressentiment contre Buonaparte, qui vraisemblablement l'avait trompé et compromis. Je puis dire que M. d'Antraigues ne cherchait qu'à susciter

contre lui une nouvelle guerre : il y travaillait sincèrement, et c'est ce qui me donna beaucoup de confiance en lui.

C'est alors qu'il me parla confidentiellement de ses rapports avec la Russie. « Voici, me dit-il, « comment je m'y pris pour intéresser, dès son « avénement au trône, le jeune successeur de « Paul Ier, et ce que je vais vous dire je l'ai fait « uniquement dans l'intérêt des souverains; car, « pour les éclairer, il faut savoir se mettre en « rapport direct avec eux, et en saisir à propos « les occasions. L'empereur Paul, avec qui j'étais « en correspondance secrète, venait de m'envoyer « un mandat sur M. de Romanzow, alors à Vienne, « pour toucher quinze cents ducats, et sans doute « pour m'indemniser des frais de mes services « épistolaires. Je recevais précisément ce témoi- « gnage de la munificence du Czar au moment où « un courrier, allant porter à Vienne la nouvelle « de sa mort inopinée, passait par Dresde, où « j'étais alors. Que fis-je? Le même jour un cour- « rier partant de Dresde pour la cour de Russie, « je calculai tout de suite de quelle manière je « pourrais faire servir l'accession du nouvel Em- « pereur à consolider mon crédit à Saint-Péters- « bourg : voici le moyen que j'employai sur une « âme dont je pressentais déjà la noblesse et la gé-

« nérosité, sur un prince qui allait enfin exercer en « Europe une si grande influence. J'antidatai de « suite une lettre à Paul Ier, par laquelle je lui accu- « sais la réception de la somme de quinze cents « ducats, qui m'avait été comptée par son ambas- « sadeur à Vienne, en déclarant que je me croyais « obligé en conscience de refuser les trois cent « mille roubles que Sa Majesté Impériale m'avait « offerts pour m'encourager à étendre ma cor- « respondance. J'observais en même temps que « l'argent n'était pas une compensation pour les « informations de la nature de celles que j'avais « les moyens de me procurer, ni convenable à « des correspondans du rang d'où étaient ceux « dont je me servais, puisque je pouvais me glo- « rifier de compter parmi mes correspondans « l'impératrice d'Autriche et la reine de Naples; « que conséquemment je ferais une action in- « digne d'un homme d'honneur en acceptant une « si forte somme pour une correspondance qui ne « me coûtait rien. Une pareille preuve de désin- « téressement si peu commune frappa tellement « l'empereur Alexandre lorsqu'il eut pris con- « naissance des papiers secrets de son père, que, « n'osant plus offrir de l'argent à un homme qui « avait refusé trois cent mille roubles, il me « nomma conseiller de cour avec des honoraires

« de huit mille roubles, et accorda en outre à « mon fils un titre et des émolumens. Vous voyez, « mon cher, me dit-il, comment il faut savoir « captiver l'attention et l'intérêt des souverains « pour les mieux servir. »

Voilà dans quelle disposition je trouvai M. d'Antraigues à Dresde. Il en vint au chapitre de la Prusse, et tint beaucoup à savoir comment la Reine m'avait reçu. L'ayant satisfait sur ce point, il s'exprima sans détour et avec beaucoup de pénétration sur l'ensemble de la situation de l'Europe. « La présence des armées de Buonaparte « sur les dunes de Boulogne, me dit-il, fatigue et « irrite un peuple qui ne vit jamais ses foyers « menacés avec tant d'arrogance. Si l'Angleterre « ne redoute pas le succès complet de l'invasion « annoncée avec un déchaînement si sauvage, « elle considère les inconvéniens d'une descente « partielle que la réunion de beaucoup de hasards « pourrait favoriser jusqu'à un certain point. « Voilà pourquoi elle vient de s'unir à la Russie; « mais les Russes n'arriveraient pas sur le Rhin, « et n'opéreraient qu'une faible diversion, si « l'Autriche et la Prusse n'accédaient point à la « coalition naissante.

« L'Autriche, bien que deux partis divisent tou- « jours ses conseils, sent néanmoins qu'elle n'a

« plus aucune garantie dans l'avenir, puisque déjà « les stipulations de Lunéville sont enfreintes. Où « en est sa puissance depuis qu'elle est sous l'in- « fluence malfaisante de son parti français et paci- « fique ? Ses États sont ouverts et réduits ; sa « domination est anéantie en Italie, et sa puissance « fédérative est détruite en Allemagne. Pressée « depuis les bouches du Pô jusqu'aux sources du « Mein, il ne reste plus à son orgueil qu'à dévo- « rer en silence les outrages du dominateur, qu'à « se préparer à recevoir le coup mortel, si elle ne « court point aux armes une troisième fois. Aussi « puis-je vous le dire : elle est à la veille d'accé- « der formellement à la coalition.

« Ce ne serait point encore assez : sans le con- « cours loyal de la Prusse, on ne parviendrait « point à ébranler le colosse ; mais le cabinet de « Berlin est encore plus divisé que celui de Vienne. « L'élite de l'armée et de la cour présente les « symptômes d'une sorte de léthargie et de dé- « cadence morale, fatale aux nations ; mais on « trouvera de grandes ressources dans le fond de « la nation et de l'armée prussienne. Que ne pour- « rait d'ailleurs cette Reine adorable, compagne « inséparable d'un Roi plein de courage et de « vertus ! Dans une monarchie comme la Prusse, « un roi tel que Frédéric-Guillaume III, si digne

« d'occuper le trône, ne saurait marcher long-« temps dans de fausses voies, ni être long-temps « égaré par son amour pour la paix..... »

Ce fut au milieu de cette conversation, dont je ne rapporte ici que les principaux traits, que le comte d'Antraigues eut la pensée de cette heureuse et noble fiction qu'il publia peu de temps après sous le titre de « *Traduction d'un fragment « du XVIIIe livre de Polybe, trouvé dans le « monastère Sainte-Laure au mont Athos.* » Je reviendrai sur cette publication, qui fit tant de sensation en Prusse.

Après s'être concerté avec moi sur la marche que je devais suivre à Berlin, M. d'Antraigues me donna une lettre de recommandation particulière pour le comte de Nowosiltzoff, ambassadeur de l'empereur Alexandre à la cour de Prusse. Il lui disait, en parlant de moi : « C'est bien un autre « homme à entendre que l'échappé du Temple « Girod [1]. Voyez-le, et surtout écoutez-le. »

[1] Irlandais, qui, du Temple, avait été transféré au fort de Joux, d'où il s'était évadé avec M. de Frotté, frère du général, MM. Moulins et Hauteroche. Ils y laissèrent M. le marquis de Rivière, qui ne voulut pas se joindre à eux pour ne pas violer sa parole. Ils arrivèrent à Neuchatel, en février 1805, au milieu de la nuit, dans le plus pitoyable état, et se rendirent chez moi, où ma femme et mon neveu Vitel leur facilitèrent les moyens d'aller en Allemagne.

A mon retour à Berlin, j'écrivis au comte de Nowosiltzoff, qui m'accorda de suite une conférence; c'était le 3 juillet 1805.

Je lui fis part des instructions que j'avais reçues du général Moreau pendant notre séjour au Temple. Je lui exposai le caractère de ce général, son opposition naturelle ou systématique à certaines propositions, et celles qu'on pouvait lui faire sans blesser ses principes. Je lui indiquai enfin le poste qu'il convenait de lui assigner, et les avantages qu'on pouvait se promettre de son intervention. L'ambassadeur russe me demanda une note à ce sujet, en m'assurant qu'il la communiquerait à sa cour. Voici cette note, qui fut rédigée par M. le comte de Moustier, ministre de Louis XVIII à Berlin.

Note remise à M. le comte de Nowosiltzoff, ambassadeur de Russie à Berlin, le 5 juillet 1805, par Louis Fauche-Borel, *d'après les instructions qu'il avait reçues du général Moreau, pendant son séjour au Temple.*

« L'idée d'employer le général Moreau dans le « cas où il serait devenu inévitable, ainsi que l'on « peut le présumer, de viser au renversement de « l'usurpateur du gouvernement de la France, « dont l'existence politique doit être reconnue

« incompatible avec la sûreté de l'Europe, est « digne de la sagesse de ses auteurs.

« Mais pour que l'exécution puisse remplir plus « sûrement son objet, il y a divers points qui « méritent une considération particulière.

« Le premier est que le général Moreau ne soit « requis que sous des conditions qui cadrent avec « ses principes.

« Le second, que la proposition qui lui sera « faite lui parvienne par un intermédiaire telle- « ment connu personnellement de lui, qu'il puisse « prendre une entière confiance dans les arran- « gemens qui seraient convenus.

« Le troisième, que l'on porte à l'extrême « toutes les précautions qui peuvent garantir le « secret le plus absolu sur le dessein d'employer « le général Moreau.

« Le quatrième, que toutes les mesures qui « peuvent être jugées nécessaires pour parvenir « au général Moreau, et à le retirer des lieux où « sa sûreté pourrait être compromise, soient « toutes prévues et arrêtées avant que l'on entame « le fond de l'affaire, et qu'à cet égard il soit pris « telles précautions qui écartent jusqu'aux moin- « dres soupçons, qui seuls suffiraient pour com- « promettre la personne du général Moreau.

« Le premier point, qui doit être considéré

« comme la base de tous arrangemens ultérieurs, « donne lieu à plusieurs observations. Je dis que « l'on ne saurait considérer le général Moreau « que comme le principal agent de la restauration « de la monarchie légitime de France, ce qui est « en réalité le principal motif qui puisse le déter- « miner : en effet, d'une part sa haine contre « Buonaparte ne l'aveugle pas à le porter à sacri- « fier l'intérêt de la France au désir de ne satis- « faire que ce sentiment, et d'une autre part « sa modération et sa profession antérieure ne « s'accordent pas avec un autre but que celui de « produire dans la France un ordre de choses « propre à garantir sa prospérité par des disposi- « tions analogues à des principes qui s'accordent « avec ceux des États les mieux gouvernés.

« Il convient, par ces motifs, que le général « Moreau puisse écarter dès le commencement « de son apparition sur la scène politique jus- « qu'à la moindre apparence qui pût prêter aux « inculpations qui pourraient lui être faites par « les ennemis qu'il aurait à combattre, ou, pour « parler plus proprement, qu'il devrait isoler, en « attirant sous ses drapeaux les troupes dans les- « quelles seules se trouvent l'appui de ses ennemis.

« Ce qui importe essentiellement pour remplir « cet objet, c'est qu'il soit pourvu à inspirer toute

« confiance à ces troupes en général, relative-
« ment à leur destination ultérieure, ce qui pour
« elles se réduit à une question qui ne saurait
« être trop simplifiée; savoir, leur ralliement
« instantané à leur souverain légitime, pourvu
« de moyens suffisans d'acquitter leur solde, et
« de fournir à leur subsistance, et pour les offi-
« ciers de tout grade la conservation de leurs
« emplois, et l'espérance solide de récompenses
« plus spéciales en raison des services distingués
« que les uns et les autres pourraient rendre.

« Le général Moreau ne peut donc être destiné
« qu'au commandement d'un corps de troupes
« qui ait le caractère le plus indubitable d'auxi-
« liaires, et à la tête desquelles il puisse rendre
« une déclaration franche et persuasive des inten-
« tions formelles des puissances de ne tendre qu'à
« des résultats propres à concilier l'intérêt réel
« de l'Europe, et à mettre fin d'une manière so-
« lide au système funeste qui a causé les désor-
« dres de la France, et les inquiétudes des autres
« États du continent.

« Sans élever aucun doute sur la pureté des
« motifs qui ameneraient les diverses puissances
« combinées pour une fin aussi désirable, on ne
« saurait s'abstenir de faire envisager la différence
« énorme qu'il y aurait à faire paraître le général

« Moreau à la tête des troupes de telle puissance « plutôt que de telle autre. Les obstacles à ses « succès, et la résistance qu'il pourrait rencon- « trer, seraient les mêmes en raison de la préven- « tion qui existe contre les desseins spécialement « de la Grande-Bretagne et de l'Autriche.

« Le général Moreau ne peut donc paraître « qu'à la tête d'un corps de troupes appartenant « à une puissance qui n'inspire aucun soupçon « quelconque, ou d'un corps tout formé sous la « dénomination d'armée royale de France, qui, « quelque faible qu'il fût dans le commencement, « déterminerait plus positivement le caractère « d'auxiliaire dans les troupes étrangères dont « le commandement serait confié au général Mo- « reau. De même que, par un effet des préven- « tions qui prévalent parmi la nation et les troupes « françaises, le général Moreau ne saurait se mon- « trer sous les drapeaux de la Grande-Bretagne « ou de l'Autriche, il pourrait paraître avec avan- « tage sous ceux de la Russie, de la Prusse, ou « même de la Suède.

« C'est à la sagesse des souverains qui peuvent « ou qui pourraient avoir adopté un système « dans la poursuite duquel l'intervention du géné- « ral Moreau aurait été envisagée comme pouvant « avoir l'efficacité la plus prompte et la plus

« étendue, à considérer de quel côté il serait le « plus avantageux d'opérer le rapprochement du « général Moreau et des troupes françaises, et « sous quels drapeaux il conviendrait de préfé- « rence qu'il se montrât.

« L'objet essentiel, si l'objet d'une coalition « n'est pas de réduire la France par une suite de « victoires éclatantes à subir toutes les conditions « du vainqueur, paraît devoir être de convaincre « la nation et les armées françaises que les desseins « des puissances combinées ne tendent essentiel- « lement qu'au renversement d'un usurpateur, « pour rétablir en France un gouvernement légi- « time de la nature de celui que la nation fran- « çaise a appris, par une trop funeste expérience, « être le seul convenable.

« De même que ce n'est que pour parvenir à « ce but que le général Moreau pourrait se dé- « cider à prendre le commandement d'une armée « (car, pour qu'il puisse réussir, il ne doit pas « être employé en second), de même son inter- « vention est également convenable comme un « moyen de former d'une part, *un accord entre le « roi de France et les Français, tant en masse « qu'individuellement*, qui seraient disposés à « rentrer sous son obéissance, et de l'autre, « pour établir le concert qui se formera entre ce

« même monarque et les autres souverains de « l'Europe.

« Ces diverses considérations ne sont ici pré« sentées que comme des indications, des ré« flexions qui, peut-être même, auraient pu avoir « été déjà conçues, touchant la suite qui pourrait « être donnée à l'idée de faire servir le général « Moreau d'agent essentiel dans l'accomplisse« ment des vues salutaires qui peuvent animer les « autres puissances; elles ont incontestablement « le dessein de mettre fin, d'une manière stable, au « bouleversement du continent, qui n'est qu'une « conséquence inévitable du renversement des « anciens principes, tant en France que dans « d'autres parties de l'Europe; or, il paraît très « naturel de conclure que, pour détruire des « effets dont la cause est reconnue, c'est cette « cause même qu'il importe d'anéantir. Tant « qu'une source de malheurs publics subsiste, il « doit nécessairement en découler de nouveaux, « en plus ou moins grande abondance, soit dans « un temps soit dans un autre, quand même on « parviendrait momentanément à contenir ou à « diminuer cette source. »

Seconde Note au comte de Nowosiltzoff, le 12 juillet 1805.

« Le bruit qui s'est répandu à Londres de la « nomination du général Moreau au grade de « lieutenant-général au service d'Autriche, ne « peut être considéré que comme très fâcheux « sous tous les rapports.

« L'inconvénient le plus prochain est d'exposer « la personne de ce général, car il suffit du soup- « çon pour exciter Buonaparte à écarter de la « manière qui pourrait lui paraître la plus sûre « l'individu qu'il ne peut s'empêcher de consi- « dérer comme l'instrument le plus propre à dé- « truire sa puissance en l'attaquant dans ses fon- « demens mêmes.

« Que la vérité de la nouvelle répandue n'existe « pas, cela ne suffit pas pour obvier totalement à « l'opinion que le fait n'ait pas été discuté comme « mesure éventuelle. Dès-lors l'on doit croire « positivement qu'elle est faite pour éveiller le « soupçon, et exciter l'inquiétude de l'homme le « plus attentif à tout ce qui peut ébranler sa « fortune.

« Cette observation paraît devoir faire sentir « la convenance de s'occuper le plus tôt possible

« à placer le général Moreau dans une situation « où il soit parfaitement en sûreté.

« En avisant aux moyens qui remplissent cette « intention, il n'est pas moins intéressant de sta- « tuer définitivement sur la distinction qui pour- « rait être annoncée au général Moreau relati- « vement à sa personne, parce qu'on ne saurait « perdre de vue que ce ne sera jamais que sous « certaines conditions que l'on pourra le décider « à prendre les armes.

« Il ne peut pas échapper à la sagesse et à la « pénétration de l'empereur Alexandre et à ses « conseils que si, contre toute attente, le général « Moreau ne paraissait pas dès le début sous le « jour le plus favorable pour mettre en évi- « dence la pureté de ses vues, sa présence dans « une armée étrangère ne lui donnerait que le « caractère d'ennemi de la France; or, ses suc- « cès dépendent essentiellement de la persuasion « qu'il pourra inspirer aux Français, qu'il ne veut « être que le libérateur de sa patrie et un média- « teur entre les puissances étrangères et la France « d'une part, et de l'autre *entre le roi de France* « et les Français qui appréhendent, de son retour, « la perte des avantages que la révolution leur a « procurés.

« Une des premières mesures à prendre dans

« le moment serait de publier, sous le nom d'un « ami du général Moreau, une lettre de réfutation « du bruit qui vient de se répandre à son sujet, « en insérant dans cette lettre des remarques qui « pussent même préparer les esprits à concevoir « de ce général l'opinion qu'il est à désirer qui « prévale dès qu'il paraîtra sur la scène politique; « car, quels que puissent être les talens du gé- « néral Moreau, ce n'est pas tant de ceux-là qu'il « faut attendre ses succès que de la pente qu'il « donnera à l'opinion, en vertu de laquelle pour- « rait arriver parmi les troupes françaises une « défection qui doit être le vrai but des puis- « sances, et sans laquelle la victoire ne pourrait « être considérée que comme très incertaine, ou, « tout au moins, comme chère et tardive. »

Troisième et dernière Note au comte de Nowosiltzoff, 15 juillet 1805.

« Les diverses notes que j'ai eu l'honneur de « soumettre à Votre Excellence ne pouvaient avoir « pour objet que de présenter les moyens d'as- « surer le succès que j'ai pensé que l'on pouvait « attendre d'une mesure que j'avais cru com- « prendre par le discours de Votre Excellence et « de M. Jackson, mesure qui avait été conçue « également par le cabinet russe et le cabinet

« britannique. Elle donne inévitablement lieu à « diverses questions, dont la solution est indis- « pensable pour en assurer l'efficacité.

« Le général Moreau serait-il disposé à prendre « le commandement d'un corps destiné à agir « contre l'ennemi que des puissances, non pro- « noncées jusqu'à ce moment, pourraient avoir à « combattre ?

« J'ai observé qu'à cet égard les dispositions du « général Moreau ayant été énoncées par lui- « même, l'on ne pouvait compter sur lui qu'au- « tant que les conditions qu'il croit nécessaires « pour assurer ses succès seraient remplies.

« Ces conditions consistent en ce que la guerre « ait pour objet prononcé le renversement du « gouvernement usurpateur de la France ; que lui, « général Moreau, ne soit employé que sous les « drapeaux russes ou prussiens.

« Quels sont les moyens de convaincre le gé- « néral Moreau de la sincérité des offres qui lui « seraient faites ?

« Les rapports dans lesquels je me suis trouvé « avec le général Moreau, et que je n'ai pu assez « développer dans une dernière entrevue, m'ont « donné lieu de croire que je pouvais, sans pré- « somption, me considérer non seulement comme « un médiateur utile, mais même comme indis-

« pensable, pour obtenir la confiance de ce gé-
« néral; et si, dans cette circonstance, je me suis
« proposé à cet effet, c'est pour assurer le succès
« et la réussite de l'entreprise.

« Je m'abstiens de répéter les observations con-
« tenues dans mes précédentes notes. Je crois
« néanmoins convenable d'insister sur le motif
« qui m'a fait appuyer sur l'importance de ne pas
« fournir à l'ennemi le trop spécieux prétexte qu'il
« trouverait pour exalter la vanité nationale des
« Français dans l'apparition du général Moreau
« sous les drapeaux des puissances. Les préven-
« tions de la nation française à cet égard sont trop
« généralement enracinées, pour ne pas donner
« lieu à des soupçons équivalens par leurs effets
« à la réalité, que tout Français qui se serait voué
« à leur service n'est que l'instrument d'une am-
« bition étrangère opposée à la restauration de la
« France.

« A cet égard, je n'ai fait que m'énoncer selon
« l'expérience du passé, et selon la disposition
« générale que j'ai reconnue dans tous les Fran-
« çais sans distinction. Je n'ai été que l'interprète
« des sentimens d'autrui. Si je pouvais faire pas-
« ser dans les autres la conviction où je suis per-
« sonnellement de la sincérité de toutes les puis-
« sances, qui, sans aucun doute, n'ont d'autre

« but qu'une paix fondée sur des conditions éga-
« lement favorables à la France et aux autres
« États, la mission dont je pourrais être chargé
« auprès du général Moreau ne souffrirait aucune
« difficulté.

« Mais il s'agit aujourd'hui de préventions qui
« équivalent à des opinions certaines, et que le
« temps seul peut effacer à l'aide de mesures
« pour l'adoption desquelles on doit se confier
« entièrement dans la sagesse des souverains et
« de leurs ministres; par là on arrivera plus sûre-
« ment et le plus promptement possible au but
« qu'ils peuvent se proposer, en ne considérant la
« guerre que comme un moyen inévitable d'éta-
« blir la tranquillité de l'Europe sur des bases
« solides et durables.

« Le seul point susceptible aujourd'hui d'exci-
« ter mon inquiétude, consiste dans le danger
« que peut courir la personne du général Mo-
« reau, qui peut être considéré comme étant
« menacé dès l'instant même où le soupçon de
« son ennemi personnel aura pu être éveillé; cette
« inquiétude a même déjà été excitée en moi
« par l'information que j'ai reçue d'Angleterre,
« qu'un dessein de ce genre avait été annoncé
« par les feuilles publiques comme conçu par le
« gouvernement.

« Le passé prouve assez à quel point il est dan-
« gereux que les secrets les plus importans échap-
« pent avant que leurs objets soient remplis;
« mais ici la prudence de Votre Excellence, et la
« sagesse de son cabinet me rassurent sur les
« effets de mon zèle. Ma conduite antérieure m'a
« suffisamment fait connaître; j'ai résisté à d'assez
« fortes épreuves pour oser me flatter que je ne
« saurais laisser aucun doute sur la nature et la
« constance de mes sentimens. »

Ces notes, j'en ai la certitude, furent mises sous les yeux de l'empereur Alexandre, auquel leur vrai sens alors échappa. Les ministres se bornèrent à proposer à Moreau le grade de général dans les armées russes : il le refusa. Ainsi que je l'avais annoncé, il ne voulait point servir sous les drapeaux étrangers; mais bien comme auxiliaire à la tête d'un corps français sous la protection des alliés. Il avait d'ailleurs, sans aucun doute, le pressentiment de l'infériorité, et de la présomption des généraux qu'on opposerait à Buonaparte.

Cependant l'Autriche venait d'accéder formellement au traité de Saint-Pétersbourg du 11 avril, et la troisième coalition continentale était formée. On voulait y rattacher aussi le cabinet de Prusse : celui de Saint-Pétersbourg s'en occupa essentiellement, et l'empereur Alexandre

ouvrit une correspondance personnelle avec Frédéric-Guillaume, qu'il aimait et estimait particulièrement.

Il s'agissait surtout de réveiller l'esprit militaire de la Prusse, que le système de neutralité avait pour ainsi dire amorti. M. d'Antraigues y réussit complétement, par son heureuse fiction du *Fragment du XVIIIe livre de Polybe*, que je fis imprimer à mes frais chez Deker, imprimeur du Roi, à Berlin. Soutenu secrètement par le baron de Hardenberg et par la Reine elle-même, j'obtins de lui qu'il se chargerait de l'impression de cette production guerroyante en dépit de l'influence du parti français, qui, prenant le masque prussien, défendait le maintien du système pacifique. Jamais aucune publication de circonstance n'avait eu, en Allemagne, un débit aussi rapide ni un succès aussi prodigieux. La sensation qu'elle produisit devint le thermomètre des sentimens nationaux de la Prusse, et dès-lors on ne douta plus que cette monarchie ne fût entraînée dans la ligue européenne.

Il était bien naturel que ce nouvel armement réveillât aussi les espérances de Louis XVIII. Le moment était propice, et le comte d'Avaray en m'envoyant, au nom du Roi, les déclarations que ce monarque avait données le 2 décembre 1804 à

Calmar, et qui n'étaient point encore universellement connues, me faisait sentir tout l'intérêt que mettait Sa Majesté à la publication de cette pièce importante. Avant d'en donner ici une idée, j'en ferai connaître l'origine.

Quand, au mois de mai précédent, Napoléon Buonaparte avait usurpé le titre impérial, le Roi s'était empressé d'envoyer une protestation à tous les souverains. Il voulut concerter de plus avec son frère et avec tous les princes de sa famille, une seconde et plus solennelle protestation qu'il avait l'intention de faire circuler en France. Le Roi avait indiqué aux princes la Suède comme point de réunion : le lieu du rendez-vous était la petite ville de Calmar. Les deux augustes frères s'y rendirent le 5 octobre 1804. Là, Louis XVIII posa, de concert avec Monsieur, les bases de sa déclaration du 2 décembre suivant. Considérant le nouvel état de la France et les changemens survenus depuis 1789, le Roi accordait à ses sujets tout ce qui était compatible avec la monarchie. En effet, tout fut renfermé dans cette déclaration : amnistie générale et solennellement annoncée; conservation de grades; emplois, avancement, proportionnés aux services. Le Roi ouvrait à chacun la porte du repentir : voulant se déclarer le protecteur des droits et des intérêts de tous, il

était bien sûr de ne trouver dans sa famille aucune opposition à ses vues paternelles; en un mot, la déclaration de Calmar c'était la Charte anticipée. En voici la péroraison éloquente :

« FRANÇAIS !

« Au sein de la Baltique, en face et sous la « protection du ciel, fort de la présence de notre « frère, de celle du duc d'Angoulême, notre ne- « veu, de l'assentiment des autres princes de « notre sang, qui tous partagent nos principes « et sont pénétrés des mêmes sentimens qui nous « animent, attestant et les royales victimes, et « celles que la fidélité, l'honneur, la piété, l'in- « nocence, le patriotisme, le dévoûment, offri- « rent à la fureur révolutionnaire, ou à la soif et « à la jalousie des tyrans; invoquant les mânes du « jeune héros que des mains impies viennent de « ravir à la patrie et à la gloire [1]; offrant à nos « peuples, comme gage de réconciliation, les « vertus de l'ange consolateur que la Providence, « pour nous donner un grand exemple, a voulu « attacher à de nouvelles adversités en l'arrachant « aux bourreaux et aux fers : nous le jurons ! « jamais on ne nous verra rompre le nœud sacré « qui unit inséparablement nos destinées aux

[1] Le duc d'Enghien.

« vôtres, qui nous lie à vos familles, à vos cœurs, « à vos consciences; jamais nous ne transigerons « sur l'héritage de nos pères, jamais nous n'aban- « donnerons nos droits. Français! nous prenons « à témoin de ce serment le Dieu de Saint-Louis, « celui qui juge les justices.

« Donné le deux décembre, l'an de grâce mil « huit cent quatre, et de notre règne le dixième,

« *Signé*, LOUIS, »

Et plus bas,

« ALEXANDRE-ANGÉLIQUE TALLEYRAND- « PÉRIGORD.

« LE COMTE D'AVARAY. »

Dans ces circonstances, ne voulant rien faire sans l'attache directe de mes souverains, je remis à Sa Majesté la reine Louise, de glorieuse et touchante mémoire, la déclaration du roi de France, en lui faisant connaître combien le monarque mettait d'intérêt à la publication de cette pièce importante. La Reine, le surlendemain, en me la rendant, me dit : « Nous avons fait, le Roi et « moi, trois lectures de cette intéressante pièce; « Sa Majesté vous autorise à faire ce que le roi de « France demande; mais évitez de compromettre « la Prusse. »

D'après un avis aussi gracieux qu'essentiel aux

intérêts du Roi, je me rendis en toute hâte à Leipsick et à Dresde, où je fis imprimer cette déclaration royale à dix mille exemplaires, et en petit format in-32 [1], afin de pouvoir l'envoyer par la poste comme une lettre, ce que j'effectuai avec un succès prodigieux. Toutes les autorités françaises, les administrations, le sénat, les principaux officiers de l'armée, les imprimeurs-libraires, ainsi que l'élite de la capitale et des provinces, reçurent en même temps la déclaration de Louis XVIII, qui fut répandue avec profusion. Et c'était à l'époque même où Buonaparte avait donné les ordres les plus sévères aux pamphlétaires et aux journalistes de tous les pays qui étaient sous sa domination et son influence, de ne parler jamais ni en bien ni en mal des Bourbons, qu'il voulait faire oublier.

Or, voici ce qui arriva. Dans les salons de Paris on s'abordait, on se demandait : quelles nouvelles ? Et lorsqu'on pouvait s'ouvrir, on se disait à voix basse : J'ai reçu par la poste une pièce bien extraordinaire. — Quoi donc ? — Une déclaration de Louis XVIII, datée de Calmar. — Et moi aussi.

[1] J'en fis aussi une autre édition in-8° et en grand papier, et je la fis réimprimer plus tard à Londres, et répandre sur le continent.

L'exemplaire qui parvint au maréchal Lefebvre[1] fut porté par ce maréchal à Napoléon lui-même. Napoléon fut tellement irrité qu'une pièce de cette nature fût ainsi répandue, malgré l'inquisition de sa police, qu'il manda de suite aux Tuileries, non seulement le ministre Fouché, mais aussi M. Desmarets, chef de la division secrète.

« Comment, leur dit-il, n'avez-vous pas em-« pêché l'introduction d'un pareil écrit ? » Ils alléguèrent qu'on s'était servi pour le répandre du moyen le plus expéditif et le plus simple, celui de la poste ; que la police était bien parvenue à intercepter plusieurs exemplaires, parce que les adresses avaient paru suspectes ; que, pour que tout fût intercepté, il aurait fallu supprimer toutes les dépêches d'un ou deux courriers successifs ; moyen dont on aurait usé sans doute, sauf examen, si on avait pu savoir au juste l'époque et l'objet de l'envoi qui avait été fait clandestinement d'un pays étranger ; que, du reste, la police avait reconnu, sur un grand nombre d'adresses des exemplaires saisis, l'écriture de Fauche-Borel. « Et où est ce Fauche-Borel? demanda Napoléon. — A Berlin. » Il se tut, renvoyant sans doute

[1] Depuis duc de Dantzick.

à un moment plus opportun ses plaintes et ses nouvelles poursuites contre moi.

Cependant la Prusse, ou du moins son cabinet, hésitait à s'engager dans cette nouvelle lutte : des conseils divisés la tiraillaient en sens contraire. Le devoir comme la reconnaissance me commandaient de communiquer à Leurs Majestés tout ce que je connaissais des projets de Napoléon contre la Prusse. Je le fis, soit directement, soit par l'intermédiaire des ministres, et particulièrement par le canal du baron de Hardenberg. Indépendamment des renseignemens que je fis parvenir à Leurs Majestés, par ce digne et respectable ministre, j'avais déjà fait connaître par des lettres antérieures les manœuvres des agens secrets de Napoléon à Berlin et ailleurs, dont les résultats préparaient tant de maux à l'Europe, et particulièrement à la Prusse. Enfin, voyant l'hésitation des conseils du Roi, et combien le parti de la neutralité s'agitait pour tenir le cabinet de Berlin en dehors de la coalition, je pris la liberté d'écrire à la Reine pour lui demander une audience. La Reine daigna me recevoir en présence du Roi, et voici quelle fut son interrogation : « M. Fauche, vous pouvez peut-être « nous dire quels sentimens vous supposez à « Napoléon sur la Prusse ? » Je répondis à Sa

Majesté que j'étais persuadé que Napoléon nourrissait le projet d'anéantir la Prusse, ou tout au moins de la réduire à son marquisat de Brandbourg. La Reine se retournant alors vers le Roi, laissa échapper ces paroles : « Je vous l'avais bien « dit ! — Je dois faire connaître à Vos Majestés, « repris-je, comment j'ai pu savoir d'une manière « aussi positive que j'ose l'annoncer, cette résolu- « tion bien déterminée de Buonaparte. Je fis au « Temple la connaissance de Félix Le Pelletier de « Saint-Fargeau, frère de Le Pelletier de Saint- « Fargeau qui, membre de la Convention, a été « assassiné par Pâris, au Palais-Royal, pour avoir « voté la mort du Roi. Ce Félix Le Pelletier, d'une « tournure fort agréable, ayant de l'esprit, des « connaissances, des opinions toutes républi- « caines, mais de bonne foi, a été secrétaire « d'un des négociateurs du traité de Bâle. S'étant « déclaré contre Buonaparte au 18 brumaire, il « fut confiné à l'île d'Oléron, s'évada, fut repris, « et mis au Temple. Là, j'eus avec lui plusieurs « entretiens dans l'un desquels il me dit : Vous « êtes Prussien, M. Fauche; bientôt vous ne serez « plus que Suisse. — Pourquoi cela? lui répon- « dis-je. — Parce que nous avons signé la destruc- « tion de la Prusse au traité de Bâle. Nous avions « pour instruction de lui accorder tout ce qu'elle

« demanderait pour obtenir sa neutralité, que « plus tard elle nous restituerait au centuple, « heureuse de conserver son marquisat de Brande- « bourg. Eh bien, je sais d'une manière certaine « que ce plan du comité de salut public, Buo- « naparte brûle du désir de le réaliser, et n'en « attend que l'occasion! »

Leurs Majestés me parurent frappées, mais point étonnées de ce que je venais de leur apprendre. « Continuez, me dit la Reine, à nous « donner connaissance de ce que vous serez appelé « à faire dans l'intérêt des Bourbons. »

A peu de temps de là, encouragé par ces royales paroles, je me sentis autorisé à écrire au Roi que je n'hésitais point à déclarer à Sa Majesté, dans les circonstances graves où était la monarchie (la guerre était à peu près résolue), qu'il importait d'appeler des États-Unis d'Amérique, le seul homme qui, par ses talens et sa haute expérience, pût fournir au moins d'utiles conseils dans la guerre; et j'ajoutais que cet homme, c'était le général Moreau. Le Roi me demanda des renseignemens à cet égard; je les donnai. Ils furent conformes aux notes que précédemment, les 5, 12 et 15 juillet, j'avais remises au comte de Nowosiltzoff.

Cependant le retard que les chefs de la nou-

velle coalition apportèrent à concerter un plan de campagne, l'inconcevable légèreté avec laquelle ce plan fut discuté et arrêté, la précipitation encore plus inconcevable qu'apporta la principale armée de l'Autriche à faire sa pointe vers le Rhin, sans même s'assurer une base d'opérations, tant d'impérities et d'erreurs préludèrent à des revers aussi inouïs qu'inattendus.

Il ne restait plus qu'à entraîner la Prusse franchement pour compléter la coalition. Ceci devait faire pencher tout-à-fait la balance. Enfin l'esprit militaire de la Prusse se réveilla, soit par l'effet de la violation immédiate de son territoire quand le corps d'armée du maréchal Bernadotte franchit les margraviats au mépris de la neutralité, soit par suite de l'impulsion qu'avait donnée préalablement à l'esprit national de la Prusse l'écrit du comte d'Antraigues, que j'ai déjà eu l'occasion de caractériser comme une des plus heureuses fictions de la politique contemporaine. Cet écrit, fort de choses et de raisonnemens, intéressait d'autant plus que tout y était personnifié au moyen d'allusions ingénieuses et transparentes, à l'aide desquelles l'auteur invoquait avec éloquence, pour la sûreté de l'Allemagne et de l'Europe, l'appui de l'empereur Alexandre, sous le nom d'Arsace.

Digitized by Google

« C'est hors de vous, y disait-il aux monarques « et à leurs conseils, c'est hors de vous qu'il faut « chercher aujourd'hui un appui contre l'ennemi « commun, une assurance contre vos frayeurs, et « un gage pour votre mutuelle sûreté.... Allez au « milieu des Parthes, vous y trouverez les qua- « lités que vous n'avez plus : fermeté dans les « résolutions, courage pour entreprendre, célé- « rité pour exécuter.... Ce projet paraît chimé- « que! Mais à qui? A ces hommes vieux, esclaves « de l'habitude, dont la nature mutila l'esprit et « le cœur, incapables de concevoir une haute pen- « sée, plus incapables de l'apprécier quand elle « apparaît à leurs regards étonnés. Des hommes « de ce caractère, lourds fardeaux des empires « qui les nourrissent, n'ont jamais osé exposer « leurs opinions; ils les murmurent à l'oreille des « Rois dont ils n'étudient que les faiblesses.... « Oui, je le répète, c'est d'Arsace qu'il faut in- « voquer l'appui; maître d'un peuple dont la « valeur égale l'obéissance, maître absolu, égale- « ment chef de la religion et de l'État, la loi le « fait craindre, la religion le fait obéir, ses vertus « le font aimer, et, dans ses bienfaisantes mains, « ce nouveau pouvoir a rendu les autres super- « flus. On m'objecte que, loin des dangers qui « nous menacent, il serait indifférent à nos desti-

« nées, et c'est en effet ce qu'il penserait sans « doute s'il eût choisi ses conseillers au milieu « de vous. Mais ce qu'on me présente comme « obstacle est précisément ce qui fait la force de « mon opinion. Arsace sait qu'inaccessible aux « attentats des Romains, leurs principes peuvent « atteindre où leurs armes ne sauraient parvenir; « il sait que ces principes funestes, ennemis des « Rois, des dieux et des hommes, acquièrent de « nouvelles forces, lorsqu'ils sont favorisés par « les succès; il sait qu'il faut éloigner des hommes « l'aspect du crime heureux, et jouissant avec « triomphe des pleurs et du sang qu'il fait ré- « pandre; il sait qu'il n'existe pas de frontières « pour des opinions perverses portées sur les ailes « de la victoire, et que c'est les armes à la main « qu'on en impose aux brigands, et non en s'hu- « miliant devant eux. Il est étranger à nos inté- « rêts, me dit-on; cela est faux : lorsqu'on com- « mande aux Parthes, on n'est étranger à au- « cun des intérêts de l'univers; et Arsace peut-il « l'être? Dieu lui a donné la force, et il a la vo- « lonté. Oui, il est étranger, non à vos intérêts, « mais à vos haines, à vos jalousies, à vos ambi- « tions, à vos perfidies; il l'est à la honte de vos con- « seils et à l'influence de vos conseillers, et c'est « par cela seul qu'il devient l'unique lien de votre

« réunion.... Les Romains n'ont qu'un vœu, qu'un « sentiment, qu'une volonté. Vous ne les vaincrez « qu'en imitant cet effrayant accord qui les rend « invincibles, et Arsace seul peut cimenter cet « accord. Au faîte de la puissance, il ne peut rien « convoiter au-delà de ce qu'il possède. Maître « d'une grande partie de l'univers, il lui reste « une gloire à conquérir, celle d'être le sauveur « du monde, et il ambitionne cette gloire, parce « qu'il n'existe que celle-là qui puisse se trouver « à la hauteur de son âme.... Séparé de Rome « par d'incommensurables déserts, la nature seule « s'est chargée de défendre l'empire des Parthes « de la tyrannie des Romains; le courage des « Parthes les épouvante autant d'ailleurs que leurs « inexpugnables frontières, et néanmoins Arsace « vous offre ses invincibles légions; fier de régner « sur le plus valeureux et le plus soumis des peu- « ples, il lui appartient essentiellement d'affermir « les trônes, parce qu'il honore le sien, et il ap- « partient à ses peuples de le seconder, car ils « connaissent tout le bonheur que leur assure le « trône. Ce ne sont point des dissentimens qu'Ar- « sace apporte au milieu de vous; sa puissance « vous offre tout ce qui peut éteindre ceux qui « vous divisent. Garant mutuel de l'avenir, il vous « dit : Laissez-moi sauver l'univers; aidez-moi

« dans cette noble entreprise, vous en recueillerez « tous les fruits, et je vous garantis à l'un et à « l'autre votre mutuelle sécurité.... »

Cette heureuse conception du comte d'Antraigues fut en quelque sorte la préface du traité de Potzdam entre l'empereur Alexandre et le roi de Prusse. Le 1er octobre eut lieu l'entrevue des deux souverains, qui, à Potzdam même, sur le tombeau du grand Frédéric, se promirent d'unir leurs efforts pour réprimer l'ambition de Napoléon.

Dix-sept jours après ce grand événement politique, qui devait et pouvait dès lors changer la face du monde, la défaite entière du général Mack sans bataille rangée, et la capitulation de son armée à Ulm, anéantirent presque sans coup férir l'armement avancé de la coalition, et la laissèrent presque sans défense. Ce revers donna une force morale immense à Buonaparte, réveilla ses partisans en Allemagne, et fit tergiverser de nouveau la politique du cabinet prussien. L'occupation de Vienne d'un côté, et l'arrivée des Russes de l'autre, allait mettre aux prises, pour la première fois, Alexandre et Napoléon.

La perte de la bataille d'Austerlitz, livrée si imprudemment le 2 décembre, avant que l'armée prussienne fût en ligne, fit crouler toute l'agres-

sion européenne, et laissa le vainqueur maître, pour ainsi dire, de l'Allemagne.

On annonça d'abord, à Berlin, que la bataille avait été gagnée par les Russes, et je m'empressai d'écrire cette nouvelle à M. le général de Meuron, à Londres, en profitant du départ d'un courrier de cabinet; c'était le dernier qui pût passer avant les glaces. Ma lettre causa une joie générale en Angleterre : elle fut portée à M. Pitt, qui en laissa prendre communication. Dix jours s'écoulèrent avant que la vérité fût connue. Elle attéra tellement ce grand ministre, que lorsqu'en lui donnant le détail de la bataille on lui parla du grand nombre de morts et de blessés, il dit en soupirant, *et moi aussi j'ai été atteint à Austerlitz.*

Au contraire, le comte d'Haugwitz, envoyé par le roi de Prusse comme négociateur à Vienne auprès de Napoléon, pour agir dans les intérêts des monarques, s'était écrié à la nouvelle de cette même bataille : « Dieu merci, nous voilà « sauvés ! » Et changeant tout à coup, de son propre mouvement, le système de son cabinet, il le livra pour ainsi dire à la discrétion du vainqueur. Dès-lors l'influence de la France reprit dans les conseils de la Prusse tout son ascendant.

Mes opinions, bien connues à Berlin comme

partout ailleurs, éveillaient depuis long-temps l'attention de la légation française. L'activité de mes démarches et l'importance de mes publications avaient inquiété le gouvernement de Buonaparte avant même la bataille d'Austerlitz : j'étais suivi et observé en tous lieux. On soupçonnait que la reine de Prusse m'aidait tacitement de sa puissance, et en effet c'était par elle que j'avais eu le bonheur de réussir dans la mission que m'avait donnée S. M. Louis XVIII. On savait que j'avais trouvé le moyen de faire imprimer, publier et répandre partout où cela avait pu être utile, la déclaration de Calmar. Cet acte me rendit de nouveau l'objet des persécutions du gouvernement français. Son inquisition s'étendait partout, et je devins, dans la capitale même de la Prusse, le sujet de ses recherches et de ses plaintes. Mais la meilleure comme la plus belle des Reines daigna me faire avertir que trois commissaires français venaient d'arriver pour faire des réclamations contre moi, et que je courais le risque d'être enlevé. Je n'eus que le temps de m'échapper pour me réfugier à Londres, en passant à dessein à Lunebourg. Mon frère qui, dans cette circonstance, resta à Berlin, y eut trois semaines les arrêts dans ma propre maison.

Ainsi, non seulement les événemens politiques me forcèrent de quitter un pays où ma personne était exposée au danger de l'influence française, mais encore ces mêmes événemens ruinèrent toutes mes espérances, en m'empêchant de jouir des avantages que le roi et la reine de Prusse avaient daigné me promettre, et dont ils avaient chargé le baron de Hardenberg de m'assurer les effets. Ce ministre peu de temps auparavant m'avait engagé à acheter une maison pour former un établissement de librairie et d'imprimerie, dont les frais seraient au compte de Sa Majesté; mais au moment où les intentions du Roi étaient sur le point d'être remplies, M. Lombard, secrétaire du cabinet, m'écrivit que la guerre qui allait avoir lieu mettait le Roi hors d'état de suivre ce projet en ma faveur. Le peu d'intérêt que m'avait témoigné M. Lombard, et le crédit dont il jouissait alors, ne me laissèrent aucun doute qu'il avait paralysé les bonnes intentions du Roi à mon égard. Je n'en montai pas moins une maison assez considérable de librairie sous le nom de mon frère François, à qui je faisais commandite. Obligé bientôt après de quitter Berlin, je perdis près de deux mille livres sterling, formant le montant des avances que j'avais déjà faites pour former cet établissement.

En quittant la Prusse j'étais dans la ferme conviction que ce royaume éprouverait sous peu le sort de l'Autriche : des renseignemens positifs, des lettres particulières, tout me l'annonçait.

Le fait est qu'un changement total de politique eut lieu bientôt dans le cabinet prussien : la retraite du baron de Hardenberg, et le rappel à la tête des affaires du comte de Haugwitz, furent le présage des malheurs qu'éprouva bientôt la monarchie dont Frédéric-le-Grand, pendant son long règne, fut le génie et la providence.

Comme l'avait dit éloquemment le comte d'Antraigues : « La Prusse n'a de force politique réelle « que la force militaire, et de moyen de nourrir « cette force qu'en l'alimentant d'honneur et de « gloire. »

Portant plus loin encore la prévision de ses dangers, et évoquant l'ombre du grand Roi, il s'était écrié trois mois avant la crise : « Et toi, si « ta grande âme réside encore au milieu de cet « empire, protége de ton immortel génie ce trône « que tu as créé, ce Roi que tes derniers regards « aperçurent environné alors de toutes les espé- « rances de ton peuple désolé; ce Roi que tu « promis à ce même peuple, lorsque, prêt à quit- « ter la terre, tu lui dis : *il me recommencera;* « éloigne de lui ces perfides conseillers qui jamais

« n'osèrent approcher de ton trône ; protége,
« grand Roi ! ce prince plein d'honneur, de pro-
« bité, de justice, à qui il n'a manqué que d'avoir
« plus de confiance en son propre génie, moins
« de confiance en ses conseils, et des conseils plus
« fidèles que ceux dont son inépuisable bonté s'est
« laissé environner. »

CHAPITRE XXII.

Malgré les revers du continent, je ne désespérais point encore de la cause des Rois, et encore moins de celle de l'Europe, dont les cabinets, à mon avis, ne s'attachaient point assez aux vrais intérêts de la France, intérêts communs et inséparables. D'après mes idées, je résolus, en me rendant à Londres, de passer au quartier-général du roi de Suède qui était alors à Lunebourg. Je savais que ce prince, plein d'ardeur et d'élévation d'âme, avait signé avec l'Angleterre à Beckeskog, le 3 octobre précédent, un traité d'alliance, et que ce traité en le rangeant dans la coalition étendait les stipulations offensives et défensives déjà convenues contre l'ambition de Buonaparte. Je vis auparavant M. le comte de Fersen à Boitzembourg, qui me donna l'itinéraire et la marche à suivre pour voir le Roi.

Arrivé à Lunebourg, je pris la liberté d'adresser à Sa Majesté le nouvel ouvrage du comte d'Antraigues que je venais de faire réimprimer, ainsi que deux exemplaires de la déclaration de

S. M. Louis XVIII. Ma lettre au Roi était conçue en ces termes :

Lunebourg, le 22 décembre 1805.

A S. M. le roi de Suède, à son quartier-général.

« SIRE,

« Permettez qu'à mon passage pour l'Angle-« terre, j'ose prendre la respectueuse liberté de « faire parvenir à Votre Majesté la brochure ci-« jointe qui a fait sensation à Berlin ; je l'accom-« pagne de deux exemplaires de la Déclaration « de Louis XVIII, qui ferait effet, si elle pouvait « pénétrer dans les armées françaises. C'est par « ces sortes de productions, et la présence d'un « prince français dans l'une des armées coalisées, « surtout dans celle de Votre Majesté, qu'on réus-« sirait à désorganiser complétement l'armée de « Buonaparte. Mon séjour de trente-trois mois « au Temple, mes rapports avec le général Piche-« gru et autres, m'ont convaincu que ce moyen « est un de ceux, et peut-être le seul qu'on pour-« rait employer avec efficacité. J'ai acquis la certi-« tude que si Buonaparte *éprouvait un seul revers* « *en Allemagne*, il lui serait bien difficile de pou-« voir retourner dans *sa bonne ville de Paris*, « où l'on pleure sur ses succès. *Les hommes qui*

« *l'ont placé où il est, s'empresseront de le dé-* « *posséder dès que la fortune l'abandonnera un* « *moment.* On se prononce plus que jamais en « France, et surtout à Paris, pour le rétablisse- « ment du souverain légitime; mais la prudence « veut qu'on ne fasse rien qu'au moment où « Buonaparte éprouvera des revers, et on les « désire plus qu'on ne les craint en France.

« J'ai vu une personne à Berlin, employée en « première ligne, qui a quitté Paris après la con- « naissance qu'on y avait eue du combat de Tra- « falgar; elle m'a fait connaître les dispositions « des esprits à cette époque : les détails qu'elle « en donne sont du plus grand intérêt. J'en ai « donné un aperçu, à mon passage à Boitzem- « bourg, à M. le comte de Fersen..... »

Le Roi, après avoir reçu cette lettre, daigna me faire appeler pour me donner audience. Je fus introduit par M. le comte de Wetesthedt. En passant dans une première pièce, j'y vis beaucoup d'officiers d'état-major. M. de Wetesthedt me fit entrer aussitôt dans le cabinet du Roi, à qui je trouvai un air chevaleresque : il avait un grand col noir, portait la tête haute, parlait avec beaucoup de vivacité, se montrant très animé contre Buonaparte, et dévoué aux Bourbons. Ce prince me fit un accueil très bienveillant; il

écouta avec beaucoup d'intérêt tout ce que j'eus occasion de lui dire touchant la situation des affaires.

Immédiatement après cette première audience, j'écrivis au Roi une seconde lettre. La voici :

A S. M. le roi de Suède.

« SIRE,

« Je n'avais osé me flatter que sur ma route « j'aurais l'extrême bonheur de rencontrer Votre « Majesté, et d'en obtenir l'audience gracieuse « qu'elle a daigné m'accorder. Si j'avais pu m'en « flatter, je n'aurais pas hasardé de me présenter « sans être porteur de toutes les pièces qui pou- « vaient légitimer la demande que j'ai osé faire, « et que mon zèle pour le service du roi de « France pouvait seul justifier, s'il n'était appuyé « encore par le désir de ne pas manquer la pre- « mière occasion que le ciel me fournit d'appro- « cher le monarque qui peut encore sauver la « France, et procurer la paix et la tranquillité à « l'Europe. Oui, Sire, la présence à l'armée, com- « mandée par Votre Majesté, de la personne de « Louis XVIII, et en attendant d'un des princes « français, assurera la défection de l'armée de « l'usurpateur qui la tyrannise, et qui déjà est

« souverainement détesté de ceux qu'il appelle « ses sujets, et qui ne demandent qu'une occasion « de se prononcer contre le tyran qui les op- « prime.

« Quand la nation française et l'armée ver- « ront que les puissances s'occupent sérieusement « du souverain légitime, et qu'on saura où le « joindre, il retrouvera ses sujets, qui ne deman- « dent que l'occasion et les moyens de secouer « le joug de l'usurpateur. Si Votre Majesté consi- « dère que jamais on n'a parlé sans succès au nom « du Roi à ceux de ses sujets en place qui pour- « raient le servir, elle appréciera avec quelle faci- « lité la masse se prononcera dès qu'elle verra « que, sans se compromettre, elle pourra se rap- « procher de son Roi, par l'assurance où elle est « que là est le terme de ses maux et la fin de la « révolution.

« Je donnerai, s'il est nécessaire, connaissance « à Votre Majesté des personnes marquantes qui « pourront servir, et qui avec elles entraîneront « de nombreux partisans, sitôt qu'il y aura un « point d'appui où pourra se rendre la fidélité.

« Je remets copie à Votre Majesté d'une note « communiquée à Berlin à M. le comte de Nowo- « siltzoff, au sujet des espérances qu'on avait con- « çues, que le général Moreau pourrait être em-

« ployé, dans les circonstances, au but qu'on sem-
« blait alors vouloir atteindre. Les lenteurs ap-
« portées à la détermination qui devait procurer
« le retour du général Moreau, et les propositions
« trop peu conformes à ses principes qui lui ont
« été faites trop tard, ont fait manquer l'occasion
« d'employer un homme habile qui aurait pu
« rendre d'utiles et d'importans services par l'at-
« tachement que lui voue encore une grande
« partie de l'armée.

« Votre Majesté en m'autorisant à parler en son
« nom à S. A. R. Mgr le comte d'Artois, j'obtien-
« drai indubitablement de ce prince l'arrivée
« prompte à l'armée de Votre Majesté, non seule-
« ment de Mgr le duc de Berry, mais de M. le duc
« d'Orléans qu'il serait important de ne pas sépa-
« rer pour éviter que le parti en France, qui vou-
« drait se prononcer pour ce dernier, ne fût en-
« core un obstacle au rétablissement direct du
« souverain légitime. »

Le Roi me donna incontinent une seconde au-
dience, et daigna me dire : « J'ai beaucoup réfléchi,
« monsieur Fauche, à notre premier entretien,
« et aux observations que vous m'avez adressées
« depuis ; je profiterai très volontiers de votre
« entremise pour que vous portiez à S. A. R. le
« comte d'Artois le désir que j'ai de voir arriver

« dans mon armée les ducs de Berry et d'Orléans, « auxquels je donnerai un commandement effectif « sous le même drapeau, ce qui fera cesser les ca- « lomnies et les interprétations perfides de ceux « qui prétendent que le duc d'Orléans voudrait « usurper la couronne : on verra les deux cousins « dans mon armée travailler de concert au ré- « tablissement de l'ordre. Je vous donnerai mon « aide-de-camp Armfeld [1], qui vous accompa- « gnera, et qui me rapportera la détermina- « tion des princes. En arrivant à Londres, vous « vous adresserez à mon ministre le baron de « Rehausen. »

Sa Majesté lui transmettait ses ordres à ce sujet. J'en fus moi-même porteur, et je m'embarquai à Usum, à bord du paquebot, avec l'aide-de-camp du Roi.

Nous arrivâmes à Londres dans les premiers jours de janvier 1806, et, sans perdre de temps, je me rendis avec M. le baron de Rehausen, ministre de Suède, chez S. A. R. Mgr le comte d'Artois. Ce prince reçut avec un plaisir mêlé d'enthousiasme l'invitation que je lui portais au nom de S. M. le roi de Suède. Comme j'avais eu l'honneur de l'aborder plusieurs fois, il me reconnut, et me dit : « Mon cher Fauche, allez de

[1] Fils du célèbre baron d'Armfeld, l'ami de Gustave III.

Digitized by Google

« suite chez mon fils le duc de Berry, et chez « le duc d'Orléans; faites-leur part vous-même « des propositions du Roi; je suis assuré de tout « l'empressement qu'ils mettront l'un et l'autre à « se rendre au vœu de Sa Majesté. »

Je m'acquittai de cette double commission. Le duc de Berry n'eut pas plutôt entendu la proposition que j'étais chargé de lui faire, qu'il me dit avec un mouvement d'inspiration et de joie : « Je « suis prêt à partir! Il en sera de même de mon « cousin le duc d'Orléans. »

Encouragé par le succès de mes premières démarches, j'écrivis de suite la lettre suivante au roi de Suède :

Londres, le 8 janvier 1806.

« SIRE,

« A mon arrivée, dimanche 6 courant, je me « suis présenté chez son excellence M. le comte « de Rehausen, qui, après avoir lu ses dépêches, « a pensé qu'il était convenable que nous allas- « sions de suite chez S. A. R. MONSIEUR. Nous « l'avons trouvé extrêmement satisfait et recon- « naissant envers Votre Majesté, et écoutant avec « un intérêt marqué tout ce que nous avons pu lui « dire des dispositions dans lesquelles est Votre « Majesté de recevoir à son armée essentiellement

« Mgr le duc de Berry, qui, depuis l'ouverture de la « campagne, témoigne le plus grand désir d'aller « combattre l'ennemi. J'ai eu l'honneur de le voir « ce matin à ce sujet, et je puis dire que rien « n'égale son empressement à se rendre sous les « drapeaux de Sa Majesté. Monsieur se propose « d'en faire la demande directement au ministre « de Sa Majesté Britannique [1], dès qu'il sera de « retour de la campagne, et Son Altesse Royale « espère que le gouvernement fournira aux be- « soins que la présence des princes à l'armée « pourrait nécessiter sous tous les rapports.

« Il eût été à désirer que Votre Majesté eût « autorisé son excellence M. de Rehausen à té- « moigner aussi directement au ministre du roi « d'Angleterre l'intérêt que Votre Majesté prend « à l'arrivée des princes à son armée; cela eût « aidé beaucoup la détermination des ministres. « Mais son excellence M. de Rehausen espère « qu'il aura encore le temps de recevoir un ordre « plus positif à ce sujet que celui dont j'ai été « porteur.

« Demain samedi, je suis appointé chez Mgr le « duc d'Orléans; j'aurai soin de faire parvenir à « Votre Majesté, par M. de Rehausen, le résultat « de la conversation.

[1] M. Pitt.

« Il n'y a pas de doute que, si on continue la « guerre, cette mesure ne produise le plus grand « effet en France, et qu'il n'en résulte tout ce « qu'on a droit d'en espérer.

« M. Pitt est à la campagne; je le verrai sûre- « ment à son retour, ayant la parole du secré- « taire à ce sujet.

« Votre Majesté m'ayant fait la grâce de me « témoigner qu'elle désirait que j'accompagnasse « les princes, j'oserai la prier de vouloir bien « m'autoriser à en faire mention à M. de Rehau- « sen, etc.... »

J'avais été deux fois chez le duc d'Orléans sans le trouver; ayant pris la liberté de lui écrire, il me donna rendez-vous chez le prince de Staremberg, ambassadeur d'Autriche, avec qui il était en relation intime. J'y allai, et je le trouvai devant la cheminée, causant familièrement avec l'ambassadeur. Je lui fis part de ma mission. Il me remercia beaucoup de mon zèle pour l'intérêt de la cause générale, m'en fit des complimens, et, de même que le duc de Berry, se montra animé du désir sincère d'aller témoigner sa reconnaissance au monarque généreux qui l'invitait à venir le joindre au champ d'honneur.

Le départ des princes était décidé; leurs équipages venaient de se mettre en route; eux-mêmes

étaient à la veille de s'embarquer, et je faisais pour les accompagner mes dernières dispositions, lorsque les tristes nouvelles arrivées du continent suspendirent une résolution dont les effets ne pouvaient être que très salutaires à la cause royale.

Les préliminaires de paix entre la France et l'Autriche ayant amené la retraite de l'empereur Alexandre et de ses troupes, la Prusse, livrée pour ainsi dire à la France par les conseils d'Haugwitz et par les intrigues de Lombard, passa tout à coup d'une attitude hostile à un système d'alliance. Haugwitz, de son chef, osa conclure à Vienne, le 15 décembre, une convention provisoire, par laquelle la Prusse cédait à la France les pays d'Anspach et de Bareuth, Clèves, Neuchâtel, et *obtenait son consentement* pour enlever au roi d'Angleterre l'électorat de Hanovre, qui devait servir d'indemnité à la puissance cessionnaire. On aperçoit au premier coup d'œil que cette convention tendait à faire descendre la Prusse au rang d'un des satellites de la France. La conséquence immédiate fut l'évacuation du Hanovre par les troupes alliées et l'annihilation de tous les plans du roi de Suède. Le traité de paix signé à Presbourg le 26 décembre, entre la France et l'Autriche, acheva de mettre le continent européen à la merci du persécuteur

des Bourbons. La mort de M. Pitt, survenue le 23 janvier, ajouta pour ainsi dire aux faveurs que la fortune versait sur lui à pleines mains.

J'étais comme anéanti par les profondes secousses que me causaient coup sur coup tant d'infortunes et de désastres : on eût dit que des ressorts secrets faisaient crouler le pouvoir légitime devant le pouvoir nouveau.

Je ne trouvais de consolation que dans le bonheur de vivre sur une terre libre; et encore un incident que j'étais loin de prévoir, et qui fut provoqué par des hommes que j'avais droit de considérer comme mes amis, puisqu'ils tenaient au même parti que je servais avec tant de zèle, vint-il me jeter dans de nouvelles tribulations. Je fus arrêté chez moi pour une somme de cent soixante-douze livres stèrling, que je croyais avoir été remboursée depuis long-temps par ceux qui en devaient compte. Je sus bientôt que cette affaire, qui n'eut aucune suite pour moi, m'avait été suscitée par des hommes que ma présence à Londres, et mon dévoûment absolu à Louis XVIII, contrariaient essentiellement. Mes vues n'étaient pas les leurs. Le dirai-je? ces hommes qui se donnaient comme les amis les plus sincères des princes français, et qu'on supposait dévorés du désir de rétablir la monarchie, ne s'occupaient

qu'à fomenter et à créer deux partis différens, l'un à Londres, l'autre à Mittau, comme si les deux augustes frères n'avaient pas été unis à jamais par les liens du sang, le charme du sentiment et l'amour du devoir. Les hommes que je signale ici me traitèrent avec une froideur marquée. Quelques uns d'entre eux m'avaient fait insinuer, à Berlin, qu'il y avait du danger pour moi à venir à Londres. Je ne pouvais y croire; j'étais bien plus porté à m'attendre à un accueil amical et à de l'intérêt pour mes malheurs. J'éprouvai tout le contraire, et je ne pus même intéresser personne au sort des victimes infortunées que j'avais laissées au Temple, et qui m'avaient chargé de peindre leur triste situation.

N'était-ce pas trahir les intentions des princes que d'abandonner des malheureux qui leur étaient si dévoués? n'était-ce pas les tromper que de s'attacher à décrier systématiquement les serviteurs les plus zélés et les plus fidèles à la bonne cause? Je m'arrête; j'en ai dit assez.

D'autres soins d'ailleurs vinrent me distraire et occuper ma sollicitude.

Je rédigeai dans le courant de décembre une note particulière et secrète pour être mise sous les yeux de lord Grenville, principal ministre de Sa Majesté Britannique.

Je devais au ministère qui m'avait employé dans l'intérêt des Bourbons, le résumé historique des principales circonstances de ma mission à Paris, et de ma détention au Temple depuis 1802 jusqu'en 1805, en ce qui pouvait intéresser la politique du cabinet anglais à l'égard de la France : tel était l'objet de mon travail. Je ne le donnerai pas ici tout entier pour ne pas tomber, avec d'autres formes de style, dans des répétitions ou des redites.

Je me bornerai donc à reproduire la partie secrète de mon travail sur l'état intérieur du gouvernement de la France à cette époque, et sur les moyens que je croyais les plus efficaces pour arriver enfin au renversement de Napoléon.

Après avoir fait connaître à lord Grenville mes communications secrètes avec Moreau, la marche et les résultats de la procédure dirigée à la fois contre Moreau, Pichegru et Georges ; après lui avoir exposé mon opinion sur la triste fin de Pichegru, je lui donnais des informations positives sur l'étendue de la mésintelligence qui existait entre le ministre des relations extérieures Talleyrand-Périgord et le ministre de la police Fouché. « M. de Lucchesini, disais-je, était très « bien avec M. de Talleyrand. Mais ce ministre, sur « la demande qu'on lui fit à mon égard, répondit « qu'il ne pouvait se mêler de mon affaire, et qu'il

« suffirait qu'il demandât ma liberté pour qu'elle « fût refusée, attendu qu'elle dépendait absolu- « ment du ministre de la police, auprès duquel « le marquis de Lucchesini devait s'adresser. Cette « circonstance et d'autres particularités dont j'ai « eu aussi connaissance ne laissent aucun doute « que le ministère des relations extérieures et « celui de la police de Fouché ne soient en pleine « rivalité, et que l'un finira par renverser celui « qui sera le moins adroit.

« Le départ annoncé de M. de Lucchesini pour « Berlin, chargé d'une mission importante, pour- « rait bien avoir pour motif quelque nouveau « projet que Talleyrand veut dérober à la con- « naissance de Fouché. C'est peut-être le moment « plus que jamais pour le ministère anglais de « s'enquérir de ce dont il pourrait être question, « afin de juger s'il ne conviendrait pas de déjouer « Talleyrand, qui, attaché à Buonaparte, ne peut « avoir à proposer que des choses contraires aux « intérêts du gouvernement anglais et de la dy- « nastie des Bourbons, lesquels ne peuvent rien « espérer de bien de cette source, Talleyrand et « Buonaparte ayant sucé une haine implacable « contre l'Angleterre. [1]

[1] J'observe ici, quant à M. de Talleyrand, que c'était l'opinion qu'on avait de lui en 1806.

« Le moment d'ailleurs est propice pour orga-
« niser des intelligences dans l'intérieur contre le
« parti de Buonaparte, et c'est dans Paris qu'il
« faut lui susciter des ennemis. Buonaparte craint
« Fouché, et c'est le parti de Fouché qu'il faut
« épauler dans ce moment. Ce sera toujours une
« bonne opération que d'exciter quelques mou-
« vemens inquiétans contre la première autorité
« dans Paris.

« Le terme qui m'a été fixé par le général
« Moreau comme pouvant devenir celui de la
« chute de Buonaparte est près d'arriver; et on
« peut assurer que ses victoires ne lui ont fait
« que de nouveaux jaloux, d'autant mieux qu'elles
« ne produisent rien de favorable à la France, et
« qu'on y reconnaît déjà combien ses relations et
« ses bulletins ont été mensongers : on sait d'ail-
« leurs tout ce que ces victoires ont coûté de
« sacrifices à l'armée.

« Le général Moreau me disait qu'il était per-
« suadé qu'il y aurait un gouvernement inter-
« médiaire entre Buonaparte et le retour de la
« monarchie légitime. Cette prédiction pourrait
« bien se vérifier, car la nation est très peu dis-
« posée en faveur du maître qui l'opprime.

« Au nombre des membres des autorités qui
« aideront au renversement de Buonaparte et de

« sa famille, on pourrait compter essentielle-
« ment, d'après ce que j'ai recueilli, sur

« Le Brun, archi-tré-« sorier.	« Serrurier, maréchal « d'empire.
« La Place.	« Le Fèvre, *idem*.
« Lambretch.	« Pérignon, *idem*.
« Lacépède.	« Lanjuinais.
« Pléville-le-Peley.	« Abrial.
« Jaucourt.	« Boissy-d'Anglas.
« Barbé-Marbois.	« Pontécoulant.
« Clément de Ris.	« Chaptal.
« Bournonville.	« Émery.
« Barthélemy.	« Defermon.
« Pelet (de la Lozère).	« Mollien.

« Curée, celui qui a prononcé le discours en
« faveur de Buonaparte pour son avénement à
« l'empire, et qui cependant est l'ami de Moreau.

« Parmi les généraux, Moreau pouvait compter
« sur Masséna, élevé en dignité, mais qui n'en
« était pas pour cela plus attaché à Buonaparte.

« Brune, maréchal d'empire, qui avait été en-
« voyé à Constantinople.

« Dessoles, général, qui était à l'armée de Ha-
« novre, l'ami particulier de Moreau, mais qui,
« depuis peu, a été rappelé.

« Macdonald, qui n'est pas employé, et qui pour
« raison a refusé de l'être.

« Lecourbe, exilé à quarante lieues de Paris « pour avoir donné un signe d'approbation à « Moreau, dans une des audiences du tribunal « criminel où le général avait parlé.

« Jourdan, maréchal d'empire.

« Le général Dejean, directeur de l'administra- « tion de la guerre, l'ami particulier de Pichegru.

« Le général Souham, l'oncle de l'abbé David, « aimé de l'armée, et qui pardonnera difficilement « à ceux qui lui ont fait passer trois mois à l'Ab- « baye, et lui ont fait perdre son emploi.

« Le général Régnier, disgracié pour avoir tué « en duel le général d'Estaing, partisan de Buo- « naparte à son retour d'Égypte : ce général est « de nouveau employé à l'armée d'Italie sous « Masséna.

« Le général Delmas, exilé à soixante lieues « de Paris, pour avoir dit à Buonaparte qu'il ne « faisait que des capucinades, etc.....

« Les généraux Ferino ;

« D'Éblé, qui avait fait partie de l'état-major « de Pichegru ;

« Verdier ;

« Saint-Hilaire, ami particulier de Macdonald, « et l'élève de la personne envoyée au général « Pichegru par Macdonald.

« Fouché et Réal ont dans les mains de quoi

« faire naître une conjuration nouvelle au mo-
« ment où ils croiront qu'elle sera nécessaire à
« leurs vues. Fouché est l'homme de la révolu-
« tion qui tiendra le plus long-temps : il peut
« disposer du parti royaliste et de celui des jaco-
« bins ou républicains. Il connaît les intentions
« du Roi, et c'est lui, malgré que les apparences
« soient contraires, qui a sauvé et sauve encore
« les vrais amis de la cause du Roi.

« M. de La Rochefoucauld, porteur des der-
« nières instructions du Roi, qui exprimaient
« essentiellement son désir de voir rapprocher les
« royalistes du parti républicain, a obtenu sa
« liberté de Fouché : il est dans ses terres, ainsi
« que M. de Velcourt, l'agent du Roi. Le sieur
« Cairy, l'homme de M. Dandré, est libre aussi :
« il s'est attaché à Fouché.

« On sait que madame Buonaparte, qui soute-
« nait autrefois Fouché, ne lui pardonne pas
« maintenant d'avoir conseillé à Buonaparte le
« divorce ; mais Buonaparte craint Fouché, et
« n'ose le disgracier.

« Il m'est démontré que si le nouveau minis-
« tère anglais voulait, dans les circonstances, opé-
« rer une diversion dans l'intérieur, il y trouve-
« rait des élémens favorables; c'est par l'intérieur
« qu'on peut espérer de ruiner le parti de Buo-

« parte, dont l'existence est incompatible avec la « tranquillité de l'Europe et de l'Angleterre en « particulier.

« Le maréchal Duroc étant à Berlin dans une « société avec le sieur Caillard, ministre de « France, et le secrétaire de la légation française, « la conversation tomba sur l'Angleterre, et ils « dirent : « Quant à l'Angleterre, nous parvien- « drons à l'inquiéter, et dussions-nous patienter « quatre, cinq, et même six ans pour tenter la « descente, nous y parviendrons sans trop de « sacrifices pour l'entretien de nos troupes sur « les côtes, et pour tenir constamment l'Angle- « terre en alarmes. »

On a vu que telle était aussi la manière de voir du comte d'Antraigues; il m'avait écrit que son dessein était de venir à Londres, le continent n'étant plus tenable pour un homme tel que lui; c'était en effet l'un des plus dangereux adversaires de Napoléon.

Il me paraissait alors un homme fort précieux; et j'avoue que je contribuai beaucoup à ramener les esprits à Londres sur son compte à cette époque. A part son ressentiment personnel à l'égard du Roi, il se montrait sincèrement dévoué aux intérêts et à la cause des Bourbons, qu'il servait auprès de la cour de Russie, et c'est sous ce

rapport que j'employai mon influence et mes moyens pour dissiper les préventions qu'il avait fait naître depuis l'événement du 18 fructidor (4 septembre 1797).

Il arriva en Angleterre dans le cœur de l'hiver, avec sa femme et son fils. J'allai le voir, comme il m'en avait instamment prié. Il me fit connaître les motifs qui l'avaient forcé d'abandonner le continent, et que, d'après l'état des affaires, j'avais déjà pressentis. M. d'Antraigues me représenta Napoléon non seulement comme le maître de l'Allemagne, mais encore du reste de l'Europe, par suite de cet état de faiblesse et de désorganisation générales qui l'avait fait triompher, pour ainsi dire, sans combattre. Persuadé que nul ne connaissait mieux que lui la politique des cabinets, je crus de mon devoir, dans l'intérêt du Roi, d'en parler aux ministres de Sa Majesté Britannique comme d'un homme doué de très grands talens, et dont on pouvait tirer des renseignemens utiles. En effet, il fut bientôt essentiellement lié avec le noble lord Howick, qui était alors ministre des affaires étrangères; il lui donna des Mémoires, et le captiva par le charme de sa conversation et la force de ses écrits. Mais il s'occupait plus encore, dans ses travaux politiques, des intérêts de la Grande-Bretagne que de ceux de Louis XVIII. En

un mot, c'était moins le rétablissement du Roi qui le préoccupait alors, que le salut de l'Europe.

Plus que jamais Louis XVIII semblait abandonné et délaissé. Même dans la dernière ligue ses intérêts avaient été négligés plus que dans aucune des coalitions précédentes. Les partisans des Bourbons s'en étonnaient; ils imputaient au Roi et aux princes, à leur inactivité, ce qui n'était que l'effet de la politique des cabinets.

Je pus m'en convaincre, de même que M. d'Antraigues, lorsqu'ayant demandé au Roi de nouveaux pouvoirs et des instructions, le Roi me fit parvenir, dans le courant de mars 1806, par M. de La Chapelle, qui était alors avec lui à Mittau, un écrit très remarquable. Cet écrit jette la plus vive lumière sur l'état de l'Europe à cette époque; il fait connaître en même temps quelles étaient les intentions, les vues et les dispositions du Roi dix années avant sa restauration; il était conçu en ces termes :

Itinéraire du Roi, donné à Fauche-Borel en mars 1806, *pour lui servir d'instruction.*

« Depuis ma sortie de France, le 21 juin 1791, « je n'ai pas fait un pas qui n'ait tendu à m'en « rapprocher, ou du moins à me tenir le plus « approché possible de mon malheureux peuple

« égaré. Je me suis d'abord établi à Coblentz, à « deux petites journées des frontières, jusqu'au « commencement de la campagne de 1792. Après « cette campagne, obligé de passer le Rhin, je « pris pour asile la petite ville de Ham, sur « la Lippe; j'y suis resté jusqu'à ce que le vœu « des Toulonnais m'appelât chez eux. En arri- « vant à Turin, d'où je comptais m'embarquer « à Gênes, j'appris l'évacuation de Toulon; je « restai à Turin. Quatre mois après le roi de « Sardaigne, mon beau-père, en raison même « de mes instances pour rejoindre son armée, « m'obligea de quitter le Piémont. Le duc de « Parme, mon cousin, ne put me garder chez lui; « j'allai m'établir à Vérone. De là je sollicitai « avec une constante et inutile chaleur, de l'Espa- « gne et de l'Angleterre, mon passage à la Vendée. « Au bout de deux ans le sénat me chassa. Alors, « malgré l'opposition formelle de l'Autriche, j'allai « joindre sur le Rhin le corps de Condé. N'ayant « point, comme mon cousin le prince de Condé « et mes braves gentilshommes, d'engagement « personnel avec l'empereur d'Allemagne; exposé « d'ailleurs à des désagrémens continuels, lorsque « la retraite fut ordonnée sur le Danube, et que « je ne vis plus les montagnes de l'Alsace, je m'é- « loignai. Je n'étais pas venu dans l'intention de

« verser au cœur de l'Allemagne le sang français « pour des intérêts étrangers. Assassiné en che- « min, j'allai à Blankenbourg, dans le duché de « Brunswick. Après le 18 fructidor, le Directoire « exigea du roi de Prusse de me faire renvoyer. « J'essayai en vain d'obtenir un asile en Saxe. « Alors, ne pouvant rester en Allemagne, j'ac- « ceptai avec douleur l'offre généreuse que me « fit Paul Ier d'aller résider à Mittau. Il m'en « chassa au bout de trois ans, et le roi de Prusse « me toléra à Varsovie. J'essayai inutilement d'ob- « tenir dans les États de ce prince un séjour plus « rapproché de la France. J'ai quitté Varsovie « pour aller en Suède conférer avec mon beau- « frère sur l'acte qu'il était de mon devoir d'op- « poser à l'usurpation ouverte de Buonaparte, et, « pendant mon séjour à Calmar, le roi de Prusse « m'interdit le retour dans ses États. Il a donc « fallu accepter les offres réitérées de l'empereur « Alexandre, et rentrer en Russie.

« Voilà mon itinéraire depuis quinze ans. Ma « correspondance fait foi de mes efforts sans cesse « et infructueusement renouvelés auprès de toutes « les puissances, pour que moi et les miens puis- « sions prendre une part active à la guerre.

« Cette esquisse n'est pas consolante, mais elle « est nécessaire à présenter à ceux qui désirent

« avec tant de raison mon rapprochement et mon « activité. Les efforts les plus infatigables furent « renouvelés à cet effet un an avant le début de « cette désastreuse campagne, et en ce moment « même je suis en état de prouver que je travaille « au même objet.

« Depuis le commencement de la révolution, « tout, en France et au-dehors, tourne sur un cer- « cle vicieux. Chez l'étranger, beaucoup d'esprits « imbus des idées philosophiques, ont aimé, ai- « ment peut-être encore la révolution, puisque « tous l'ont crue *populaire* et par conséquent in- « destructible. Mais comme en même temps on « voyait bien qu'elle désorganisait tout, on s'est « flatté que dans cet état de désordre, il serait « facile de faire des conquêtes, et cette idée n'est « pas encore totalement effacée, témoin le der- « nier traité entre les puissances qui, soit dit en « passant, rappelle assez bien la peau de l'ours. « Cette double erreur est la source de la conduite « constamment tenue à mon égard. On croit d'une « part qu'il n'y a plus rien à faire pour moi; de « l'autre, on craint, en me mettant en avant, « de se compromettre si l'on ne réussit pas, et « de nuire, si l'on réussit, à des projets ambi- « tieux ultérieurs. Je suis très sûr que l'empereur « de Russie n'a point de tels projets, mais tout

« me prouve qu'il partage l'autre erreur, et cela « suffit pour qu'il agisse envers moi comme les « autres souverains.

« En France, cette conduite des puissances a « inspiré contre elles une méfiance qu'on ne peut « dire mal fondée, mais qui cependant a des effets « très funestes. De plus, les yeux ne pouvant « percer à travers le nuage qui enveloppe moi « et les miens, on nous accuse de tout abandon- « ner, et cette injustice m'afflige profondément « sans que je puisse entièrement la condamner. « Dieu seul voit les choses telles qu'elles sont; les « hommes ne peuvent juger que sur les appa- « rences. Il en résulte cependant un décourage- « ment, une inertie qui de plus en plus creuse « l'abîme.

« Placé entre les deux partis, je leur crie éga- « lement : Vous vous trompez; mais, d'une part, « ma voix n'est pas entendue; de l'autre, elle « n'est pas écoutée.

« Je sais bien que si je pouvais me montrer, « me rapprocher seulement, cela serait très utile. « Mais les puissances n'y consentent pas, parce « que la chose leur paraît au moins superflue. Je « sais également qu'un mouvement en France « leur ouvrirait les yeux; mais ce mouvement ne « s'opère pas, parce qu'on n'en ose même espérer

« le succès, d'après l'opinion qu'on a des puis-
« sances et de moi-même. Voilà le cercle vicieux
« dont je parlais tout à l'heure.

« Quelles instructions puis-je donc donner?
« quels pouvoirs puis-je répartir? qui en revêti-
« rais-je? On demande que je parle de nouveau;
« à qui? comment? en quel langage? J'oserai ici
« citer les paroles de l'Évangile : *Ils ont Moïse et*
« *les prophètes, qu'ils les écoutent, car s'ils ne*
« *les écoutent pas, un mort ressusciterait qu'ils*
« *ne l'en croiraient pas.* Pour suivre l'application,
« Moïse et les prophètes, c'est ma déclaration
« du 2 décembre 1804; le mort qui ressuscite-
« rait, serait une garantie nouvelle. Tout est ren-
« fermé dans ma déclaration. S'agit-il d'un mi-
« litaire? Conservation de grade, de l'emploi,
« avancement proportionné aux services, aboli-
« tion du réglement de 1781, tout y est assuré.
« Veut-on aborder un administrateur? son état
« sera maintenu. D'un homme du peuple? la con-
« scription, cet impôt personnel, le plus onéreux
« de tous, sera aboli. A ceux dont l'état n'est pas
« spécifié dans la déclaration, le plus simple rai-
« sonnement par analogie suffit pour les satis-
« faire. Que je voulusse excepter l'armée, cela
« s'entendrait; mais par quelle prédilection con-
« serverais-je ce juge, cet administrateur, tandis

« que je dépouillerais celui qui exerce d'autres « fonctions, et qui aurait aussi bien mérité « qu'eux? A un nouveau propriétaire? je me dé- « clare le protecteur *des droits et des intérêts* de « tous. Un coupable enfin? les poursuites sont « défendues, l'amnistie générale est solennelle- « ment annoncée, la porte du repentir ouverte, « et, sur tous ces points, on ne peut douter de « ma bonne foi, puisque je ne fais que citer des « instructions qui ont six ans de date.

« Quelle plus ample instruction peut-on rece- « voir? Des pouvoirs sont inutiles, le zèle suffit « pour prêcher une pareille doctrine. Des pou- « voirs d'ailleurs ne peuvent se donner qu'à un « petit nombre de personnes. Ma déclaration peut « faire autant de missionnaires qu'on en tirera « d'exemplaires; et ce sont des missionnaires qu'il « faut en ce moment. Les pouvoirs enfin sont « nécessaires pour traiter; nous n'en sommes pas « là; mais non pour convertir, et c'est la con- « version qu'il faut avoir pour objet. Si je me « trouve comme Henri IV, dans le cas de racheter « mon royaume, je donnerai des pouvoirs à qui « cela sera nécessaire, mais actuellement ce n'est « pas le cas d'en donner.

« Mittau, le 22 mars 1806.

« *Signé*, LOUIS. »

Le comte d'Antraigues trouva cet *itinéraire* du Roi plein de jugement et de dignité; et certes, de sa part, un tel éloge ne pouvait être suspecté d'adulation. J'avouerai même que cette admirable instruction de Louis XVIII servit désormais de guide à toutes mes démarches dans l'intérêt des Bourbons. Je puis dire aussi qu'elle fit généralement impression sur les ministres et les hommes d'État à qui je trouvai l'occasion de la communiquer ou de la faire connaître.

Dans l'intervalle je reçus de Mittau, par l'intermédiaire de M. le comte d'Avaray, l'ordre du Roi de suivre, à Londres, une correspondance entamée, dans l'intérêt aussi de la légitimité, entre un sieur Perlet, résidant à Paris, et mon frère François Fauche, établi à Berlin.

Je ferai d'abord connaître ici, dans l'ordre des faits, ce que depuis 1806 des débats judiciaires ont solennellement révélé, c'est-à-dire l'origine de cette noire intrigue, ourdie par le plus scélérat de tous les hommes. J'étais encore au Temple, à la fin de 1804, lorsque mon frère, comme je l'ai rapporté, vint à Paris pour solliciter ma délivrance. Là, il eut occasion de renouveler les rapports qu'il avait entretenus jadis avec Perlet, ancien journaliste, et son correspondant à Paris.

Ce Perlet, par suite de la journée du 18 fruc-

tidor (4 septembre 1797), avait subi à Sinnamari la déportation pour avoir rédigé une feuille périodique en opposition au Directoire. A son retour il s'était arrêté en Angleterre, où son arrivée fit quelque sensation, à cause des dangers récens qu'il venait de courir en mer. Dans une tempête il avait été réduit à s'attacher aux mâts. Cet homme inspira de l'intérêt, fit au gouvernement anglais des offres de service, et en reçut même des secours. Mon frère le rencontra dans Paris, revenant de Cayenne, où il avait été proscrit pour des opinions qu'il affectait encore; il n'en fut que plus porté à se lier avec lui d'une manière intime. Ils formèrent d'abord ensemble un plan d'association, qui eût obligé mon frère à venir se fixer à Paris. Perlet lui dit qu'il le mettrait en communication avec Veyrat de Genève, son compatriote, qui, en sa qualité d'inspecteur-général de police, pouvait aisément lui faire obtenir l'autorisation de résider dans la capitale; mais tout à coup mon frère reçut l'ordre de quitter Paris sans délai. Comme cet incident calculé fut, pour ainsi dire, le premier fondement de la combinaison infernale de Perlet, je vais en donner ici l'explication. Perlet dit à Veyrat, son ami (car il servait déjà en secret la police de Buonaparte): « Renvoyons François Fauche à Berlin; il me croit

« dévoué aux Bourbons ; j'ouvrirai dans ce sens « avec lui, sous le nom de *Bourlac*, une corres- « pondance que j'alimenterai, et nous saurons « tout ; car bien certainement François Fauche, « de même que son frère Louis, est un agent de « Louis XVIII. »

De retour à Berlin, mon frère reçut en effet sous le manteau de la confiance et de l'amitié des lettres artificieuses de Perlet.

Il les communiqua immédiatement à M. le comte de Moustier, qui les transmit à Mittau pour être portées à la connaissance du Roi. Le Roi donna l'ordre de suivre la correspondance. Ce fut sous la dictée du comte de Moustier que mon frère, répondant à Perlet, encouragea d'abord son zèle pour la cause royale.

Tels furent les premiers nœuds de cette fallacieuse et barbare intrigue qui devait un jour mettre à nu la perversité du cœur humain d'une manière si odieuse, que les contemporains eux-mêmes, sans aucune acception de parti, en furent, comme on le verra, soulevés d'indignation.

A mon arrivée à Berlin, j'avais été mis au fait de cette correspondance royaliste avec Perlet, mais sans y participer. J'en informai M. Jackson, ministre d'Angleterre à la cour de Prusse.

Voici comment Perlet fascina les conseils du

Roi, et le Roi lui-même. Il supposa l'existence, à Paris, d'un comité secret, d'un conciliabule royal, composé de hauts personnages, proscrits la plupart au 18 fructidor, entièrement dévoués à la maison de Bourbon, et qui n'attendaient pour agir qu'un moment favorable à l'explosion qu'ils méditaient. Si ce comité poursuivait ses opérations sans être soupçonné par aucune des trois polices de la capitale [1], c'est, disait Perlet, que leurs agens même, et en assez grand nombre, en faisaient partie.

Qu'on se reporte au temps, et on verra que cette déception, qui paraît grossièrement conçue aujourd'hui qu'on déchire tous les voiles, ne pouvait guère ne pas réussir. Depuis la malheureuse conjuration dont le dénoûment avait coûté la vie à Pichegru et à Georges, et la liberté à une foule de royalistes fidèles, la terreur s'était répandue en France à un tel point, et les espions de police y avaient déployé une telle activité, que toute relation avec l'intérieur se trouvait interrompue. Or, on conviendra aisément que rien ne devait

[1] Celle de Fouché, du préfet de police Dubois, et, de plus, de la gendarmerie, à laquelle se rattachait la police particulière de Buonaparte, sous la direction de son aide-de-camp Savary, dont les dénégations à ce sujet n'ont aucun poids comme témoignage historique.

paraître plus précieux, et ne pouvait être reçu avec plus d'empressement, qu'une communication régulière, proposée et déjà même établie avec une organisation loyale et courageuse, ayant pour objet le rétablissement des Bourbons.

Mais voici ce que Perlet écrivait [1], d'un autre côté, à l'inspecteur-général de police Veyrat, son ami, au moment même où il alimentait sa feinte correspondance pour le service de Louis XVIII : « Je te prie d'assurer M. le conseiller d'État préfet « de police, que je ne négligerai rien *pour dé-* « *couvrir et dénoncer* les ennemis de notre gou- « vernement, et que rien ne me coûtera pour « rendre tous les services qui dépendront de moi.

« Je me conformerai avec exactitude *à tout ce* « *que tu m'as prescrit* et me prescriras par là « suite..... » On découvre ici que Perlet aspirait à être mis à la solde complète de la préfecture, où sa cupidité n'était encore amorcée que par des gratifications.

La correspondance de Perlet ayant pris une consistance qu'il savait graduer avec art, le Roi me fit écrire à mon arrivée à Londres, par le comte d'Avaray, que l'affaire du comité de Paris était de nature à intéresser le gouvernement an-

[1] Lettre du 20 thermidor an XIII (8 août 1805).

glais, et qu'il me chargeait de la suivre auprès des ministres de Sa Majesté Britannique, sous la direction de M. le duc de La Châtre.

Je me conformai aux ordres du Roi; et on verra bientôt jusqu'où Perlet poussa la scélératesse. Mes réflexions me portaient néanmoins à ne concevoir quelque espérance touchant le comité de Paris, dont Perlet garantissait la réalité, qu'autant que j'y verrais figurer des personnages prépondérans dans l'État. Perlet gardait à cet égard un silence qu'il qualifiait de discrétion obligée. Quant à moi, l'habitude de m'adresser aux hommes en crédit et tenant au pouvoir, comme étant seuls en mesure de rendre d'éclatans services, me porta, dans ce temps-là même, à adresser au Roi un projet, que Sa Majesté voulut bien prendre en considération. Il s'agissait de rattacher à la cause de la monarchie le major-général Berthier, devenu récemment prince de Neuchâtel. J'ignorais absolument qu'il lui eût été fait au nom du Roi, en 1798, et lorsqu'il n'était que général, des ouvertures et des offres proportionnées à l'étendue des services qu'il aurait pu rendre alors.

Il était naturel de concevoir une opinion avantageuse du général Berthier qui avait servi avec distinction en Amérique, et qui n'avait à se reprocher aucune des horreurs de la révolution.

Le Roi se rappelait aussi la conduite qu'il avait tenue, lorsque, major de la garde nationale de Versailles, il avait contribué au bon ordre de la ville, et à la sûreté de la famille royale jusqu'aux journées des 5 et 6 octobre 1789, où il s'était encore montré comme un officier de tête et de courage; lorsque enfin, devenu commandant en chef, après la retraite de MM. d'Estaing et de Gouvernet, il avait, le 19 février 1791, marché à la tête d'une partie de son corps au secours de *Mesdames*, tantes du Roi, que le peuple de Paris voulait empêcher de partir de Bellevue, mais dont il favorisa le départ.

Il s'agissait donc de renouer une nouvelle négociation avec le général Berthier devenu prince. Pour cet effet, je reçus, d'après les ordres du Roi, une lettre du comte d'Avaray et des instructions secrètes dont le comte était l'unique confident.

Voici la lettre et les instructions :

Dépêche de M. le comte d'Avaray à Fauche-Borel.

Mitau, le 11 juillet 1806.

« Le Roi a lu avec un vif intérêt, monsieur, « votre expédition confidentielle du 21 juin; tout

« y est marqué au coin de la sagesse, du dévoû-
« ment, et du zèle le plus éclairé. Sa Majesté croit
« donc que la plus grande preuve d'estime et de sa-
« tisfaction qu'elle puisse vous donner est de vous
« convaincre, comme vous le serez à la lecture
« des pièces ci-jointes, que votre plan est une
« modification des idées qu'elle avait conçues
« dans sa sagesse, il y a de longues années. Dans
« la situation cruelle des choses, c'est la seule ré-
« compense qu'il soit en son pouvoir de vous
« donner : jouissez-en donc, monsieur, et selon
« votre cœur.

« Après le plus mûr examen, le Roi approuve
« hautement votre plan sur tous les points, sauf
« celui des concessions additionnelles mention-
« nées à l'article *réflexions*. Sa Majesté pense que
« la prudence commande dans tous les cas de les
« tenir en réserve, et je ne doute pas que vous
« n'applaudissiez à cette mesure en raison des
« modifications que le temps et les circonstances
« peuvent apporter.

« Le Roi eût voulu écrire directement à M. Ber-
« thier ; mais ce moyen ayant été employé sans
« fruit dans quelques occasions, et particulière-
« ment auprès de Buonaparte, il faut ajourner
« cette lettre, et qu'elle devienne, pour ainsi dire,
« un témoignage nouveau de haute estime et de

« confiance donné à l'accueil qui serait fait aux « premières ouvertures. Le témoignage serait « puissamment motivé, monsieur, si, en échange « des modifications dont vous êtes porteur, M. Ber- « thier vous remettait un gage de ses dispositions « à seconder les vues de Sa Majesté. Cependant « comme il est indispensable que le Roi attache « une sanction positive à la négociation présente, « et que des pièces de huit années de date sont « insuffisantes pour remplir cet objet, Sa Majesté « donne cette sanction de sa main au bas de la lettre « ostensible que je vous adresse. Cette lettre, dans « laquelle vous pouvez remarquer que rien ne « peut vous compromettre, pourra, selon l'oc- « currence, être remise au général Berthier « comme pièce de conviction. Vous ne manque- « rez pas d'observer que dans la lettre osten- « sible, ces mots : *Le Roi ne range pas* le prince « Berthier de Neuchâtel, etc....., peuvent être « mis en grande valeur, si la chose vous paraît « utile. Je joins ici une nouvelle expédition de la « note du 22 mars, dans le cas où vous n'en au- « riez pas conservé une copie.

« Quant à l'article du secret, je puis vous don- « ner l'assurance la plus formelle, monsieur, que « cette affaire est absolument circonscrite ici « entre le Roi et son serviteur. Le secrétaire dont

« j'emploie la main, a prouvé par quatorze an-
« nées de fidélité et de discrétion qu'il méritait
« de ma part ce haut degré de confiance. Enfin,
« monsieur, le Roi présumant que le principal
« objet qui vous conduit à Neuchâtel est la négo-
« ciation en question, Sa Majesté me charge de
« vous dire qu'elle veut faire les frais de ce voyage,
« quel qu'en puisse être le résultat. Puisse-t-il
« mettre mon auguste maître en mesure de ré-
« compenser dignement les services signalés des
« deux frères!

« Agréez, etc.

« *Signé*, LE COMTE D'AVARAY. »

Cette dépêche confidentielle était accompagnée d'une lettre ostensible, conçue en ces termes :

« Le Roi, plein de confiance, monsieur, dans
« votre sagesse, votre discrétion, vos principes
« éprouvés, a jeté les yeux sur vous pour une
« négociation de la plus haute importance, et
« dont mon auguste maître a voulu faire de vous
« l'unique confident. Elle sera d'autant mieux
« placée entre vos mains, qu'à la faveur des in-
« térêts de famille qui peuvent vous conduire à
« Neuchâtel, cette négociation se trouvera facile-
« ment enveloppée du plus profond mystère. La

« France a passé subitement de l'opprobre et de « l'anarchie sanglante de la démagogie, au joug « d'une tyrannie odieuse; il s'agit d'effacer la « honte, de tarir les larmes, *de fixer la liberté et « de consolider les trophées utiles.* Les pièces ci- « jointes vous seront la preuve de la suite con- « stante que le Roi a mise dans ses vues, et de la « haute estime que Sa Majesté porte au person- « nage auprès duquel lesdites pièces devront vous « accréditer. Ces pièces sont : 1°. copie de deux « pouvoirs confiés par Sa Majesté, en 1798, « à un de ses fidèles sujets [1] ; 2°. copie des in- « structions annexées à ces pouvoirs; 3°. une « note particulière annexée à ces instructions. Le « Roi, en vous chargeant de lui communiquer ces « pièces, désire que vous appeliez également son « attention et sur la déclaration du 2 décem- « bre 1804, et sur la note du 22 mars que, par « son ordre, je vous ai confiée; l'une et l'autre « renfermant une nouvelle garantie de ses inten- « tions paternelles et royales.... Le présent pa- « quet, revêtu de trois cachets à mes armes, vous « étant remis en mains propres par un homme « qui ignore entièrement son contenu, et dont « je garantis la fidélité, vous pouvez être garant

[1] Le chevalier de Coigny, alors agent du Roi à Paris.

« à votre tour du plus inviolable secret sur la « présente ouverture.

« Agréez, etc.

« *Signé*, D'AVARAY. »

Les avantages qui, en 1798, avaient été proposés au général Berthier, devaient lui donner la mesure de ceux sur lesquels il pouvait compter comme prince de Neuchâtel. Dans la copie des instructions de cette époque, le Roi s'était exprimé en ces termes : « Il est apparent que M. Ber« thier est au Roi : un homme de son caractère « ne doit point faire de marché. La gloire est tout « pour lui, et rien n'est plus glorieux que le rôle « auquel il est désormais appelé. Le Roi veut « cependant lui donner tout de suite le grade de « lieutenant-général et le cordon rouge. S'il dé« sirait une place au conseil, peut-être le dépar« tement de la guerre, et qu'il y tînt absolument, « on le lui promettrait; si ses vues se tournaient « vers un gouvernement de province, le Roi le « lui accorderait.... Quant aux grâces que M. Ber« thier demandera sans doute pour la partie de « son état-major et les autres officiers de son « armée [1], auxquels il sera forcé de confier ses

[1] Berthier commandait alors l'armée d'Italie, en remplacement du général Masséna.

« plans et leur exécution, lui seul en peut fixer « l'étendue..... »

J'aurais donc traité en 1806 sur une plus grande échelle si le temps et les circonstances m'avaient favorisé dans la reprise de cette négociation. Mais, retenu à Londres pour d'autres services essentiels à la cause du Roi, je ne pus moi-même la suivre. Toutefois mon frère fit remettre par une voie sûre au prince de Neuchâtel copie des instructions détaillées qui m'avaient été transmises.

S'il n'a point alors exécuté le projet qui lui était offert, on n'a pu attribuer sa prudente inertie qu'aux circonstances dans lesquelles il se trouvait placé. Toujours est-il vrai de dire qu'aux yeux du Roi il a tenu une conduite propre à justifier qu'il attendait le moment favorable pour se prononcer. On n'en préparait pas moins l'œuvre de la restauration, dont il fallait mûrir et avancer l'époque.

Elle n'était reculée que par les exploits de Napoléon; mais des guerres et des victoires, moyens forcés et violens, ne pouvaient avoir qu'un succès temporaire, quand surtout la prudence n'en savait pas régler l'emploi.

Cependant les résultats de la paix de Presbourg avaient occasionné le désarmement de l'Autriche,

l'éloignement de la Russie, l'isolement de la Prusse, et changé les calculs de l'Angleterre. Tout le continent européen se trouvait ainsi dans une position ambiguë et précaire, à la veille de passer sous le joug de Napoléon, qui occupait militairement l'Allemagne. Prévoyant les conséquences de la désastreuse campagne de 1805, le roi de France avait jugé la Prusse compromise par son isolement même. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver avec une promptitude qui ne justifia que trop toutes les prévisions; et pour qu'on ne m'accuse pas d'avoir oublié, en faveur du roi de France, les intérêts de mon souverain le roi de Prusse, je dirai qu'ayant appris que son royaume courait des dangers de la part de Buonaparte, j'envoyai à Berlin diverses notes et plusieurs mémoires pour les lui faire connaître. Qu'avait gagné le cabinet de Prusse par ses continuelles condescendances depuis la retraite du ministre Hardenberg? L'humiliation lui était déversée sans ménagement par celui qui s'était fait un jeu de lui offrir le Hanovre comme un appât, et qui négociait maintenant avec l'Angleterre pour le lui ravir. De sorte que la Prusse avait abandonné plusieurs de ses provinces pour une compensation illusoire qui allait lui échapper.

La dignité nationale s'en indigna, et l'esprit mi-

litaire ayant fermenté de nouveau et avec plus de violence encore dans la monarchie de Frédéric-le-Grand, il suffisait d'y exciter les âmes généreuses pour y amener la manifestation d'une opposition imposante. Ayant sans cesse les yeux ouverts sur la Prusse, et n'aspirant qu'à la préserver, je ne laissai point échapper l'occasion d'y réveiller l'esprit national. Je fis imprimer, j'y envoyai, et j'y fis répandre une nouvelle édition des *Fragmens de Polybe*, à laquelle M. d'Antraigues attacha l'*Avant-Propos* suivant, qu'on peut regarder comme la première protestation de la Prusse contre l'humiliant système de son cabinet, et contre les exigences encore plus humiliantes de Napoléon.

Voici ce morceau remarquable pour l'époque : « Nous avons cru utile de réunir à cette nouvelle « édition des Fragmens de Polybe, traduits par le « comte d'Antraigues, la requête des habitans du « margraviat d'Anspach et les observations d'un « magistrat de ce pays infortuné. Tant de fidélité « méritait un sort plus heureux et des ministres « en état d'apprécier ce que doivent valoir en ces « temps malheureux des hommes qui parlent et « s'expriment comme les habitans du margraviat « d'Anspach.

« La postérité flétrira d'un indélébile mépris

« ces conseillers perfides d'un souverain succes-
« seur du grand Frédéric, dont le cœur bon et
« sensible a été entraîné par une suite de décep-
« tions dans des démarches dont l'injustice égale
« la honte, et qui n'a pas aperçu de quels piéges
« il était environné.

« Une scandaleuse impunité (nouveau fléau au
« milieu de tant de calamités) conservera peut-
« être l'existence de ces hommes qui, trafiquant
« de leur influence, entraînent leur souverain
« dans un gouffre d'infortunes, dans lequel le
« pire des maux est de conserver le souvenir de
« l'existence, lorsqu'on s'y est aveuglément pré-
« cipité.

« Le moment s'approche, l'heure va sonner où
« il n'y aura plus sur le continent que des esclaves
« devenus le patrimoine de la famille d'un Corse!
« L'Europe sera divisée entre ceux qui souffrirent
« la plus exécrable des servitudes et des tyrans
« subalternes qui auront intérêt à la faire suppor-
« ter. Bientôt il ne restera à la Prusse qu'un in-
« stant à délibérer, qu'un moyen de salut, qu'un
« seul parti à prendre, si elle veut éloigner d'elle
« l'ignominie de la flétrissante prépondérance de
« Buonaparte. Voilà où l'ont conduite des hommes
« obscurs et puissans qui, depuis dix ans, règnent
« dans le cabinet du Roi, et livrent le premier

« ministère à leur agent ou plutôt à leur com-
« plice.

« A l'aspect de ce qu'éprouve aujourd'hui la
« Prusse, on se demande s'il est donc vrai que le
« grand Frédéric soit mort tout entier; on se de-
« mande si tant de travaux de la part d'un si grand
« homme n'ont laissé aucune trace, aucune tra-
« dition, aucune réminiscence.

« Non! il n'est pas vrai que le grand Frédéric
« n'existe plus : il vit tout entier dans cette armée
« qu'il créa, que vivifia son génie, qu'anime sa
« grande âme. Voilà les enfans qu'il a laissés à la
« Prusse; voilà les défenseurs qu'il laisse à l'Al-
« lemagne; voilà l'héritage qu'il lègue à l'Europe.

« Quel noble esprit anime cette brave armée!
« C'est là qu'on retrouve les vestiges de Frédéric-
« le-Grand; c'est là qu'il est permis de croire que
« Frédéric sera immortel, puisque ses braves lé-
« gions se chargent de conserver son héritage, et
« de défendre sa mémoire.

« Tel est aujourd'hui l'unique espoir de l'Alle-
« magne, l'unique moyen de salut pour la Prusse.
« Il arrivera ce moment décisif où ces braves que
« guida ce grand Roi iront enlever son cercueil
« du lieu où il repose, et porteront au milieu des
« camps les cendres de cet homme que ne purent
« abattre les revers, qui commanda aux événe-

« mens, et semblait avoir enchaîné la fortune. Le « seul aspect de son cercueil suffira pour sauver « le pays qu'il a créé; son ombre défendra ce « trône qu'il éleva; elle sera le palladium de ce « prince qu'aperçurent ses regards mourans, à « qui il ne put donner ses leçons, mais à qui il « laissa de si grands exemples.

« On ne connaît pas toute la force de l'opinion « publique, lorsque c'est une armée qui crée cette « opinion et qui la place sous la garde de ses « étendards. Cette opinion ressuscitera le grand « Frédéric lui-même; on le verra apparaître sur le « champ de bataille sous les traits de Frédéric-« Guillaume.

« Alors disparaîtront ces misérables qui en ce « moment flétrissent leur pays de leur puissance « et de leur existence. Oui, il arrivera aussi ce « temps de gloire, de bonheur et de triomphes, « où le souvenir du passé s'effaçant de la mé-« moire des hommes, on oublierait peut-être que « Lombard, Beymes et Haugwitz ont vécu, si l'his-« toire ne les évoquait à son tribunal pour attacher « leurs noms au pilori de la justice des siècles. »

Mais si l'armée prussienne en général inspirait cette noble confiance justifiée par la réputation de sa discipline et par ses antécédens, d'un autre côté il n'en était pas de même de plusieurs de

ses généraux et d'une partie de son état-major, presque tous plus ou moins complices du système suivi par le cabinet. On remarquait surtout parmi les vieux officiers un esprit de tâtonnement, d'irrésolution et d'égoïsme, fatal aux grandes et généreuses entreprises.

Dans ces circonstances un général français, avec qui j'étais en liaison, et qui depuis longtemps avait embrassé la cause que je servais, vint me voir à Londres pour me montrer une lettre de Paris, dans laquelle la chute de la Prusse était positivement annoncée; il me pressa instamment d'employer mes amis pour me faire envoyer en mission à Berlin, ajoutant qu'il suffirait, pour sauver la monarchie prussienne, de parvenir directement au Roi ou à la Reine, et de leur remettre un plan dont l'exécution, aussi subite que facile, déconcerterait les trahisons des ministres et de certains généraux qui s'entendaient, disait-il, avec le chef de l'état-major français.

Il s'agissait de changer *ex abrupto* tous les commandans des places et forts, et, quelques heures avant la première bataille rangée, de prendre une position à deux lieues en arrière, d'y placer les divisions en ordre inverse, de faire passer les généraux d'une brigade à l'autre, etc., etc.

Cette manœuvre très simple coupait et détrui-

sait, selon l'auteur du plan, le mal produit par le travail de la légation française à Berlin et des officiers d'état-major de Napoléon; le vrai courage du soldat prussien eût fait le reste.

Cette idée pure, et pour le développement de laquelle il fallait écarter les petites intrigues, appartient au général Danican, le même qui, dans son ouvrage intitulé *Cassandre*, que j'imprimai, avait prédit tous les malheurs qu'ont éprouvés successivement l'Italie, l'Autriche, la Prusse et la Suisse.

Je fis de ce plan l'objet d'une communication confidentielle à Berlin; mais, dans le petit nombre des membres du conseil qui offraient quelque bonne foi et des intentions non suspectes, il ne s'en trouva pas un seul qui ne considérât le projet du général Danican comme absolument impraticable, et cela parce qu'il était au-dessus de la portée de pareils hommes. Je conçois qu'il aurait fallu parmi les généraux, pour le mettre à exécution, une étincelle du génie de Frédéric, et surtout sa fermeté courageuse.

Le temps des ménagemens n'était déjà plus, et l'honneur de la Prusse allait lui faire un devoir de courir aux armes. Le *Traité de la confédération des États du Rhin* [1] entre l'empereur Na-

[1] Du 12 juillet 1806.

poléon et plusieurs princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne, révéla enfin au cabinet de Potzdam le danger de sa position. Des princes allemands se séparant *à perpétuité* du territoire de l'Empire germanique, s'unissant entre eux et avec la France par un lien particulier, n'étaient que des transfuges, des instrumens dans les mains du plus redoutable ennemi de leur pays.

En se déclarant le chef de cette nouvelle ligue, l'empereur des Français s'érigeait en quelque sorte en véritable empereur d'Allemagne, sous le titre modeste de *protecteur* de la confédération du Rhin. Mais il était visible que cet acte fédératif n'avait été imaginé que pour resserrer le joug imposé aux Allemands.

J'ignorais l'effet qu'un tel acte avait pu produire sur le cabinet de Prusse, et sur le Roi en particulier. J'avais adressé à Sa Majesté plusieurs notes, documens et mémoires militaires, rédigés par des hommes capables, et entre autres le célèbre Dumouriez. Je pris alors le parti d'écrire directement à S. M. la Reine; bien persuadé qu'elle éventerait les piéges des lâches ou des traîtres qui cherchaient à maintenir le Roi dans une neutralité favorable aux projets d'invasion que Buonaparte ne prenait pas même la peine de dissimuler. Le 26 juillet, j'écrivis à la Reine en ces termes :

Digitized by Google

« Quoique mon pays ait été cédé à l'usurpa-
« teur, je n'en reste pas moins le sujet très fidèle
« et très loyal de Vos Majestés. C'est aux bontés
« paternelles du Roi que je dois une liberté qui
« m'était ravie depuis trois années; mais je n'ai
« pu obtenir celle de rejoindre ma famille à Neu-
« châtel, où je suis condamné à ne plus retour-
« ner, tant et aussi long-temps que ce pays, jadis
« si heureux, demeurera sous la domination de
« Buonaparte.

« Comme les deux premières lettres sur la
« Prusse intéresseront Votre Majesté, et qu'il se-
« rait possible que le duc de Saxe-Veimar, auquel
« elles furent adressées, n'eût pas trouvé le mo-
« ment favorable de les communiquer au Roi, je
« les ferai plus sûrement parvenir dans vos mains,
« ainsi que la troisième lettre que je transmets
« directement à Votre Majesté.

« Je me flatte que Votre Majesté n'aura pas
« oublié que lorsqu'elle daigna m'accueillir à Ber-
« lin avec tant de bonté, j'eus l'honneur de lui
« parler avec autant de franchise que de respect
« sur l'état de la France, sur les projets de l'homme
« qui la gouverne, et sur le système d'asservisse-
« ment général de l'Europe qui fait la base de
« son système politique.

« Je supplie Votre Majesté de se rappeler ce

« que je lui prédis alors, et de voir s'il est un « seul point sur lequel je n'aie point annoncé les « projets de l'usurpateur.

« Depuis mon séjour à Londres, j'ai eu la cer- « titude que le général Boyer, renvoyé sur sa « parole et d'après les sollicitations pressantes « d'un M. Robson, à qui Murat avait fait obtenir « la même faveur en France; j'ai eu, dis-je, la « certitude que le général Boyer a dit ici, la veille « de son départ pour Paris, « que le tour de la « Prusse était venu, que Buonaparte ferait sa paix « avec l'Angleterre aux dépens de la Prusse, et que « le Roi paierait cher sa conduite lors de la der- « nière coalition. » Je ne change rien aux expres- « sions du général Boyer : je les tiens d'une per- « sonne présente à sa conversation. M. Boyer est « un homme connu pour être l'intime ami et le « confident de Murat.

« A présent, je dois, avec la même franchise, « assurer Votre Majesté que le projet d'asservir la « Prusse, ou plutôt de l'anéantir, est irrévocable- « ment décidé dans la volonté de Buonaparte, et « ce qu'il ose se permettre d'infâme dans ses ca- « lomnies contre Votre Majesté en est la preuve « incontestable.

« Lorsqu'on a voulu détrôner Louis XVI, on l'a « présenté au peuple comme un bon homme,

« subjugué par sa femme, et la Reine comme une « intrigante, une femme cruelle, passionnée, en- « nemie de la France, et flétrie dans son carac- « tère moral. C'est ainsi que d'une part ils avi- « lissaient le Roi, et de l'autre ils excitaient la « haine contre Marie-Antoinette, dont le courage « les faisait trembler.

« Ils ont employé la même tactique révolution- « naire à Naples, et ils l'emploieront partout « où l'union du Roi et de la Reine leur fera « craindre les résultats de cet heureux accord.

« Puisqu'il est démontré par les faits que Buo- « naparte craint les écrits, et se les permet pour « égarer l'opinion publique, il faut lui opposer « les mêmes armes; et, forts de la puissance de « la vérité, ne pas se contenter d'une défense pu- « sillanime, mais oser attaquer le fléau du genre « humain par tous les côtés où il est possible de « le blesser.

« C'est le moment d'en finir avec cet homme « qui ne veut laisser subsister en Europe que des « sujets et des esclaves, et avec qui la paix est « toujours plus funeste que la guerre.

« Attaché par devoir, par inclination, par prin- « cipes à Votre Majesté, né son sujet, et ne vou- « lant jamais cesser de l'être, que Votre Majesté « dispose de moi en tout et partout. Les dangers

« ne m'effraient pas, je l'ai prouvé; mais ils « m'effraieront encore moins, quand je m'expo- « serai pour votre service.

« Tels sont mes sentimens; ils sont la consé- « quence du profond respect avec lequel je suis, « de Votre Majesté, etc....

« *Signé*, FAUCHE-BOREL. »

A ma lettre était joint l'écrit qu'on va lire : il sortait de la plume du général Dumouriez, sous le titre de *Troisième Lettre sur la Prusse*. Elle était anonyme; la voici :

« Depuis les deux lettres que je vous ai écrites de l'asile où je m'étais caché en Silésie [1], le tableau de la Prusse est devenu encore bien plus sombre et plus alarmant que je ne l'avais prévu; aussi je regrette bien l'inefficacité de ces deux lettres que vous vous étiez chargé de faire remettre en mains propres au Roi, mais que certainement il n'a jamais lues, ou que ses perfides entours auront mal interprétées.

« Les misérables sont parvenus à le soumettre honteusement au tyran implacable qui est prêt à

[1] Le général Dumouriez s'était rendu sur le continent en 1805, et après la bataille d'Austerlitz il s'était tenu caché quelque temps chez les frères Moraves, en Silésie, d'où il avait écrit ses deux premières Lettres sur la Prusse.

le punir peut-être dès cette année du sacrifice qu'il a fait de l'opinion publique, de celle de ses fidèles sujets et de sa brave armée, pour l'acquisition illégale et précaire d'un électorat ruiné, contre lequel il a échangé une forteresse, la clef de la basse Allemagne, le margraviat d'Anspach et le comté de Neuchâtel, dont les peuples méritaient plus d'égards de la part d'un prince qu'ils adoraient.

« Wesel tout seul était une possession plus importante pour la Prusse que tout le Hanovre. Je sais qu'on a dit au Roi que le grand Frédéric, dans ses guerres, avait toujours trouvé Wesel plus à charge qu'utile, et que, nommément dans la guerre de sept ans, il en avait retiré la garnison, et avait renoncé à le défendre. Mais le grand Frédéric avait alors à combattre la maison d'Autriche, la Suède, la Russie et l'Empire. Il était obligé de concentrer ses forces pour préserver l'intérieur de ses États. Cependant il connaissait si bien l'importance de Wesel, qu'en 1760 il le fit assiéger par le duc de Brunswick, alors prince héréditaire, qui l'aurait pris sans sa défaite à Clostercamp. C'est même, parmi les conceptions de ce grand homme, une des plus sublimes et des plus hardies; elle eût produit un versement de la guerre d'est en ouest, et eût transplanté son

théâtre des bords de l'Oder et de la Sprée à ceux de la Meuse et de l'Escaut.

« Mais si Frédéric eût été possesseur de Wesel comme le Roi actuel, bien loin de l'échanger contre le pays de Hanovre, non pas conquis, mais enlevé à une maison alliée par le sang, à laquelle la monarchie prussienne doit son existence et sa grandeur, il en eût fait le boulevard de ses États contre la France, devenue une puissance militaire, gouvernée par un tyran effréné, qu'il se serait fait un honneur de combattre et d'anéantir.

« Le Roi actuel avait un intérêt de plus à conserver Wesel : c'était l'acquisition du pays de Munster, dont cette place, Meppen et Bentheim sont la ligne de défense nécessaire. Les perfides conseillers du Roi, Haugwitz, Lombard (il est temps de les nommer, et d'annoncer au Roi la vindicte publique qui les attend), ces êtres livrés à la corruption et à la peur, ont égaré leur malheureux maître, et ont achevé de le désarmer par la cession de Wesel. Ils ont sacrifié à leurs viles passions un monarque adoré jusqu'à cette époque de ses soldats, qui étaient pleins de confiance en son honneur....

« Ils ont sacrifié cette brillante monarchie, cette reine qui en faisait la gloire, ces enfans intéressans qui en faisaient l'espoir, cette fierté militaire

qui en faisait la force, à des traités injustes et perfides, à des provinces pauvres et aliénées, à des échanges précaires et contestés par celui même qui les a suggérés. Une puissance ennemie créée aux portes de la Prusse; un roi de Hollande; un prêtre, oncle de l'usurpateur, désigné archi-chancelier de l'empire; cet antique corps germanique entièrement renversé, prêt à être remplacé par de faibles puissances vassales du tyran de l'Europe; la Russie entièrement détachée des intérêts de l'Empire, ne songeant plus qu'à elle-même; l'Angleterre ennemie d'un souverain qui a spolié sa famille royale, soutenant contre la Prusse un Roi faible, mais que son énergie, sa fidélité à sa parole [1] mettent au-dessus de tous les dangers, et auquel il ne manque qu'une armée aussi nombreuse que celle de la Prusse pour être le sauveur et le vengeur de l'Allemagne; tel est l'état où Haugwitz et ses dignes complices ont plongé la Prusse. Il est temps enfin que, sans aucun ménagement, ce tableau soit mis sous les yeux de Frédéric-Guillaume; qu'il réveille son âme et sa conscience; que ce prince châtie, ou au moins chasse de ses conseils ces hommes lâches et perfides, et que, par cet acte de sévérité ou

[1] Le roi de Suède, Gustave IV.

de vigueur, il se réconcilie avec lui-même, avec ses peuples, et surtout avec son armée.

« Ce premier pas fait, il sera entouré de trois cent mille braves soldats; il sera joint par le roi de Suède, qui aura autant de zèle à soutenir son énergie qu'il montre à présent de chagrin contre sa funeste condescendance pour l'insatiable Buonaparte; il ramenera à lui Alexandre, dont l'âme se prête avec répugnance à de funestes négociations, et qui d'ailleurs a la défaite d'Austerlitz à venger.

« Certainement le châtiment ou l'expulsion de ses conseils infidèles sera regardé par Buonaparte comme un acte d'hostilité, et attirera promptement la guerre. Ils sont ses complices; il verra par leur chute le roi de Prusse affranchi de l'esclavage, où leurs conseils et leurs manœuvres le retiennent. Ainsi le Roi sera menacé et obligé de courir aux armes. Mais une guerre juste et nécessaire convient mieux à la monarchie prussienne, qu'une paix honteuse qui entraîne inévitablement sa ruine.

« Examinons cet état de paix, ce chef-d'œuvre des Haugwitz et des Lombard, qui ne peut plus se soutenir long-temps. La Prusse a perdu trois provinces, et Wesel, la clef de ses États. Elle a acquis le pays de Hanovre, épuisé, endetté, et

dont les peuples détestent son autorité, qu'elle ne peut soutenir que par une sévérité tyrannique. Cette possession précaire et odieuse lui occasionne une guerre embarrassante contre la Suède, et une guerre destructive de son commerce contre l'Angleterre qui lui a pris déjà plus de six cents vaisseaux, lui a anéanti son commerce, et lui enlève un quart de son revenu.

« Mais le Roi n'est pas même sûr de conserver cette possession injuste : ou le pays de Hanovre sera rendu à l'Angleterre comme gage de la paix que Buonaparte négocie avec elle, ou toute la partie de cet électorat sur la rive gauche du Weser sera donnée avec le pays de Munster au spadassin nommé Joachim, pour l'indemniser du présent duché de Clèves qui formera un arrondissement au nouveau roi de Hollande.

« C'est ainsi que le roi de Prusse, après avoir livré à Buonaparte le nord de l'Allemagne dont il avait tant de fois et si solennellement garanti la neutralité; après avoir sacrifié à une aveugle jalousie la maison d'Autriche en manquant à sa parole et à ses traités; après avoir dépouillé la maison de Brunswick de ses États; après avoir sanctionné la ruine de la maison d'Orange, à laquelle il est lié par le sang et par son véritable intérêt; après avoir vu avec indifférence les Hol-

landais ses fidèles alliés perdre leur liberté; après avoir reconnu le roi de Hollande, frère de l'aventurier qui le punira un jour; après avoir reconnu un prince Joachim qui est l'instrument de sa ruine; après avoir reconnu pour premier dignitaire de l'empire germanique un misérable prêtre sans naissance et sans talens, dont l'élévation annonce la ruine totale de l'Empire, la dégradation du caractère allemand, et l'esclavage de ses peuples, qui soupirent après un Arminius; c'est ainsi, dis-je, que le roi de Prusse perdra sa considération personnelle, l'estime de son armée, l'affection de ses peuples, la confiance de l'Allemagne et de tous ses alliés. Ses possessions mal acquises, cette nombreuse et excellente armée dont il a fait parade mal à propos, sont des crimes irrémissibles, et le moment de la punition approche : ce terrible Buonaparte, auquel il a tout sacrifié, sera l'instrument de sa juste vengeance.

« Ses perfides conseillers lui diront encore que Buonaparte, occupé de ses projets sur l'Italie et en Orient, ne songe pas à l'attaquer; qu'au contraire, son intérêt est de le ménager et d'en faire son appui au Nord. Rien n'est plus faux; l'intérêt de Buonaparte est de réduire la Prusse au même état de faiblesse et de soumission que l'Autriche,

la Bavière et les autres vassaux qu'il s'est fait en Allemagne. C'est l'unique but de la paix qu'il négocie avec la Russie et l'Angleterre. S'il y réussit, quelle ressource restera à la Prusse isolée et cernée de deux côtés par les Français et par leurs vassaux allemands ! S'il attend ce moment, il est entièrement perdu. La première demande que Buonaparte va lui faire sera de céder Munster et de rendre l'électorat de Hanovre; la seconde sera la réduction de son armée; et alors quels ébranlemens ne régneront pas dans cette monarchie militaire, surtout si le Roi prend le faible parti d'obéir. S'il n'obéit pas, quel danger ne courra-t-il pas, seul contre la France, la Hollande et toute l'Allemagne !

« Il ne doit donc pas attendre cette extrémité. C'est pendant que la paix n'est pas encore faite qu'il doit, pour son propre salut, déployer son énergie et redevenir un *homme roi*. S'il garantit la restitution du Hanovre à l'Angleterre, comme il s'y était engagé quand il l'a occupé, il pourra compter sur l'appui de cette puissance énergique. Le roi de Suède, qui brave ses menaces, et qui peut lui faire plus de mal par mer qu'il n'en peut essuyer par terre, même en perdant la Poméranie, se joindra à lui; Alexandre le soutiendra; le Danemarck suivra l'impulsion des deux autres

puissances du Nord; la ligue du Nord s'établira; l'unique égide de la liberté du continent, l'Autriche elle-même reprendra courage; la défection des vassaux du tyran sera totale lorsqu'ils verront qu'on lui résiste. Comment peut-on avoir une terreur incurable des armées de Buonaparte, lorsqu'on voit le roi de Naples le braver en Sicile, et une poignée de braves gens, commandés par un prince allemand, défendre héroïquement une bicoque? [1]

« Je connais l'âme du roi de Prusse; j'ai la plus haute estime pour ses vertus; je sais que le courage et la constance sont les qualités les plus essentielles qui constituent son caractère. Que mes lettres parviennent à lui; qu'il les lise seul, ou avec la Reine, dont l'âme est aussi noble que la sienne, et avec les princes de sa maison; surtout, qu'il écarte de cette lecture les coupables et perfides conseillers qui le vendent à Buonaparte, et il connaîtra la vérité; il reprendra en un moment sa dignité, l'amour de ses peuples, la confiance de son armée; il sera digne de ses ancêtres et de lui-même, et l'Europe aura l'espoir d'être sauvée. Les Rois doivent craindre l'inflexible burin de l'histoire. Déjà elle a attaqué

[1] La ville de Gaëte, défendue par le prince de Hesse-Philipsthal.

avec sévérité le caractère du Roi. Jusqu'à présent ses reproches sont salutaires; plus tard, son honneur serait flétri, et ce serait un malheur de plus, juste avant-coureur de sa perte inévitable.

« Vous connaissez le sentiment qui guide ma plume; c'est avec confiance que je vous ai écrit ces trois lettres, et que je vous engage à prendre tous les moyens possibles de les faire lire au Roi. Je l'estime trop pour craindre de l'offenser; ma carrière d'ailleurs est trop avancée pour être arrêté dans une crise aussi décisive par des considérations humaines. Adieu. »

Cet écrit et ma lettre ne parvinrent à la Reine que très peu de jours avant que Buonaparte n'eût commencé les hostilités contre la Prusse.

J'avais toujours regardé la guerre comme inévitable, bien qu'un traité de paix entre la France et la Russie eût été signé le 20 juillet; que l'Angleterre fût en pleine négociation pacifique, et que l'empereur François II, renonçant expressément au titre et à la dignité d'Empereur électif d'Allemagne, ne se désignât plus que comme empereur héréditaire d'Autriche, sous le nom de François II.

Vers la fin d'août, le cabinet de Saint-Pétersbourg refusa de ratifier le traité de paix conclu avec la France, d'après les motifs que son envoyé M. d'Oubril s'était écarté de ses instructions. Les

desseins ambitieux de Napoléon contre le nord de l'Europe venaient de se révéler assez par l'établissement de la confédération des États du Rhin, pour que la politique russe en prît de l'ombrage, et voulût enfin se relever de l'humiliation d'Austerlitz.

De son côté la Prusse, encore plus alarmée de la naissance de la confédération du Rhin, essaya d'établir une contre-confédération au nord de l'Allemagne. Napoléon osa le lui défendre, et en même temps les journaux et les pamphlets français irritèrent par de mordantes invectives la nation prussienne, et allèrent même jusqu'à prodiguer l'outrage à la plus belle comme à la meilleure des Reines. C'est alors seulement que des sentimens généreux commencent à pénétrer dans les conseils de la Prusse : il s'agissait d'être ou de ne pas être. Tous les esprits s'enflamment, tous les Prussiens demandent des armes; le Roi, cédant au vœu général, prépare de prochaines hostilités. Tandis que, à l'exemple de la Russie, il cherche à prolonger l'incertitude du cabinet des Tuileries par des négociations directes, il s'occupe en même temps d'assurer son alliance avec la Russie, la Suède et l'Angleterre. Mais, comme il arrive presque toujours, les événemens devancèrent les ébauches de la diplomatie.

Digitized by Google

C'était à ce point même que Buonaparte avait voulu conduire la Prusse. Le 6 octobre, il établit à Bamberg son quartier-général ; et l'espoir des nations échoue de nouveau contre l'ambition d'un seul homme.

Son armée se composait de sept corps, aux ordres de la plupart de ses maréchaux : un huitième corps était en formation sur la lisière de la Westphalie.

L'armée prussienne pouvait mettre en ligne deux cent trente mille hommes de belles troupes, bien disciplinées et équipées, une cavalerie réputée la meilleure de l'Europe, et une artillerie nombreuse et bien servie. Mais le génie de Frédéric y manquait, et d'ailleurs le système pacifique suivi depuis onze ans avait déjà fait trop de ravage parmi la plupart des généraux prussiens, pour que tout à coup ils pussent agir avec fermeté et résolution dans un sens contraire.

Cependant, le 9 octobre, parut le manifeste du cabinet de Berlin, daté du quartier-général d'Erfurt. Dans cette pièce importante, le gouvernement de la Prusse développait une série d'allégations exactes contre les empiétemens du dominateur de la France, « lequel est parvenu, « disait l'organe de la Prusse, à ce degré d'ambi- « tion que rien ne peut satisfaire, et qui marche

« sans cesse d'usurpation en usurpation. » Rappelant le meurtre du duc d'Enghien, il s'exprimait ainsi : « L'indépendance du territoire allemand a « été violée, au milieu de la paix, d'une manière « outrageante pour l'honneur de la nation. Les « Allemands n'ont pas vengé la mort du duc d'En- « ghien, mais jamais le souvenir de ce forfait ne « s'effacera parmi eux. »

De son côté, l'Angleterre faisait rompre les conférences pour la paix avec la France. Entamées dès le mois de mars, ces négociations n'avaient plus été suivies qu'avec froideur depuis la mort du principal ministre Fox. Lord Lauderdale, chargé de les suivre à Paris, retourna tout à coup en Angleterre, dès qu'il eut connaissance du manifeste de la Prusse.

Dans ces graves circonstances, il parut utile aux ministres de Sa Majesté Britannique d'avoir l'opinion du comte d'Antraigues sur la situation intérieure de la France et sur son avenir. Je fus chargé de lui en faire expressément la demande, et, l'ayant excité à ce travail, il communiqua aux ministres le Mémoire dont je vais donner connaissance au public. De mon côté, je m'empressai d'en adresser une copie à S. M. Louis XVIII à Mittau.

Ce morceau très remarquable, resté inédit

jusqu'à présent, donnera aux contemporains une idée plus complète du talent du comte d'Antraigues que tout ce que j'ai pu mentionner de lui jusqu'ici; on y verra d'ailleurs sa manière de pénétrer dans l'avenir, et que déjà, en 1806, la haute pensée du Roi législateur dominait les opinions de ce profond publiciste.

Mémoire de M. le comte d'Antraigues sur la situation de la France et sur son avenir, donné à Londres, aux ministres de Sa Majesté Britannique, le 15 *octobre* 1806.

« Mon opinion sur la situation de la France, sur son avenir, est bien déterminée dans mon esprit : elle s'est fortifiée à mesure que j'ai été plus désintéressé dans cette grande discussion, parce qu'assuré que nul motif personnel ne pouvait influer sur ma pensée, je me suis habitué à n'envisager les affaires de la France que comme un étranger les examinerait. En effet, si j'ai conservé d'indestructibles souvenirs de la France, dans laquelle je suis né, je sais très bien que ces souvenirs sont tout ce qui m'en reste; eux seuls sont et doivent être mes contemporains, je n'en ai plus parmi les Français, je ne les reverrai jamais, quoi qu'il arrive, comme

leur compatriote; cela, je le dis sans haine, sans amertume; je suis trop âgé pour me plaire avec les nouveaux Français; tout est dit pour jamais à cet égard.

« Mais j'ai bien suivi leurs affaires, j'y étais trop mêlé pour ne pas les connaître, puisque j'étais l'un de leurs représentans assez connus. J'y étais trop intéressé pour ne pas y donner toute mon attention, et lorsque j'ai cessé d'y être personnellement intéressé, soit en adoptant pour jamais une nouvelle patrie, soit en m'éloignant du Roi dont je ne serai de ma vie le serviteur, alors l'intérêt que je porte à la France comme nation, ne m'a pas permis de perdre la France de vue. Il m'a été impossible, en voyant s'établir l'empire de Buonaparte, de ne pas sentir que j'étais né Français, à la honte, à la douleur, à l'indignation qu'un pareil événement m'a inspiré; j'ai moins souffert dans toutes les crises de la révolution; le règne du monstre Roberspierre m'a moins humilié, car, enfin, ce monstre était né Français, et si une erreur fatale du peuple l'avait porté sur le trône, au moins puisqu'il voulait un tyran, il avait eu alors la pudeur de n'en pas aller chercher un chez l'étranger, et dans les fumiers de la Corse.

« J'ai connu le tyran actuel de la France; j'ai

vu en lui tout ce qui pouvait révolter contre sa puissance, sans rien apercevoir en lui qui la pût excuser, si ce ne sont ses talens militaires, dont je ne puis être juge compétent.

« Enfin, en prenant les affaires au point où elles sont, il me paraît démontré que le projet de ce tyran, qui regarde les Français comme de vils instrumens de sa volonté, et qui craint leur réveil, doit être de les lancer à tout prix sur l'Europe, pour l'asservir et la dévorer; d'atteindre ainsi la fin de sa vie, bien assuré que le jour où la France jouira d'une paix parfaite et réelle, ce jour-là, s'il arrivait, serait pour lui l'agonie de sa tyrannie.

« L'Europe a donc tout à en craindre; les Français n'en ont rien à espérer; il les emploiera à faire le malheur de l'Europe sans rien faire pour leur bonheur, et il ne faut pas même s'en prendre à lui de cette filiation affreuse : elle est le résultat du plus grand de ses crimes, celui de s'être couronné; à présent, il ne peut faire autre chose que ce qu'il fait.

« En se couronnant, il a rétabli tous les principes monarchiques que la révolution avait voulu détruire; il a rétabli la marche de l'autorité royale; mais il a usurpé le trône, et cette inconséquence énorme dans sa vie l'oblige à ne laisser

à la France aucun repos et à ne donner à l'Europe aucune paix réelle.

« La conduite des puissances de l'Europe, après avoir été plus ou moins coupable en 1798, est ensuite devenue le comble de la faiblesse, un prodige d'absurdité.

« Je dis qu'elle a été coupable, parce que sans nous appesantir sur des détails qui sont le domaine de l'histoire, et que sûrement on transmettra à la postérité, j'en fais le serment, il est démontré que le but unique qu'on devait se proposer en s'armant contre la France, n'a jamais été celui qu'on a eu en vue : il fallait assurer tous les trônes en rendant inébranlable celui de Louis XVI ; voilà le but, qui y a pensé?

« Lorsque l'Europe, trompée dans son attente, n'a plus eu à s'occuper de morceler la France, mais qu'elle n'a pensé qu'à se garantir d'en être morcelée, alors l'absurdité a succédé à la déviation des principes que d'abord on a méconnus.

« Aujourd'hui on les reconnaît ces principes, mais la peur, l'habitude d'en faire de détestables, empêchent d'oser avouer les bons, les seuls vrais.

« Dieu, qui lit dans les cœurs, sait bien que l'Europe en ce moment est d'accord avec la France, et l'une et l'autre pensent bien qu'il ne peut plus y avoir pour la première de sûreté et

pour la seconde de repos, que dans le sein de la monarchie légitime, et sous le règne d'un roi Bourbon.

« On n'ose pas promulguer cette vérité, mais on la sent, et si l'on ne la proclame pas, c'est honte d'y revenir, c'est frayeur, c'est bassesse, c'est, enfin, cette constante fatalité qui depuis quinze ans fait que les rois s'éloignent toujours du seul moyen d'en finir, avec tout le désir possible cependant de terminer cette crise effrayante où leur trône et leur vie sont perpétuellement en jeu, et c'est tout ce qu'on leur crie, car pour l'honneur, il est perdu depuis long-temps.

« La force irrésistible des choses amenera pourtant la fin de cette crise; mais à travers quelles calamités en attend-on le dénoûment? voilà ce qui effraie l'imagination.

« Le travail des hommes, en hâtant la fin de cette tragédie, peut épargner à l'humanité d'innombrables malheurs.

« C'est de la France elle-même que, suivant moi, doit venir son salut et celui de l'Europe.

« Il est démontré aujourd'hui que l'on ne conquiert pas la France, et le projet de l'asservir est aujourd'hui une de ces chimères dont la flatterie même n'oserait se servir pour amuser la vanité d'un maître.

« Mais la France peut se conquérir elle-même, c'est-à-dire rétablir chez elle le repos qu'elle n'a pas et dont elle est forcée de priver toute l'Europe.

« Buonaparte n'est ni empereur des Français, ni leur chef, ni leur maître; il est un fou, si réellement il croit être tout ce qu'il dit qu'il est; mais je ne crois pas qu'il soit réellement atteint de cette incroyable démence.

« Buonaparte est le bras d'un parti, la tête de ce parti est assurément ailleurs que sur ses épaules. Ce parti s'en sert faute de mieux, et crainte de pire; mais il sent assurément tous les inconvéniens de l'instrument qu'il emploie.

« Ce parti, qui l'a élevé, qui le maintient, peut le précipiter; mais je comprends qu'il ne le fera que lorsqu'il y trouvera tous ses avantages et toutes ses sûretés.

« Or, j'avoue que j'ai beau y réfléchir, je ne puis concevoir comment la crise n'est pas arrivée à ce terme où les avantages sont évidens et les sûretés indispensables, puisqu'on ne les tire pas de la parole des hommes, mais de la triste nécessité et de la force des circonstances.

« Parlons clairement : quel est le parti qui a créé Buonaparte et qui le soutient? Ce sont les Jacobins, non pas la populace de ce parti, mais

ses chefs dans le gouvernement, dans les armées, dans les départemens.

« Lui seul peut aussi le renverser.

« Que doivent désirer pour opérer ce grand événement les chefs de ce parti tout puissant?

« 1°. La sûreté individuelle de leurs personnes;

« 2°. La perpétuité de tous les emplois dont ils sont revêtus, ou l'assurance d'autres emplois équivalens à ceux dont ils jouissent;

« 3°. L'assurance la plus positive de la jouissance des propriétés qu'ils ont acquises, de quelque nature que soient ces propriétés et le moyen employé pour les acquérir.

« Le complément de ces trois articles forme par essence le complément de tout ce qu'ils désirent, et si Dieu les convainquait que sous Louis XVIII ils obtiendraient tous ces avantages, demain Buonaparte ne serait plus, et Louis XVIII serait roi de France.

« Alors il faut, et il en est temps, il faut convenir de cette vente; voilà le secret qui repose au fond du cœur de tous ceux qui ont créé Buonaparte.

« Or, je pense que l'exécution de ces trois articles est devenue en 1806 une nécessité irrésistible par la seule force des événemens et des choses, et par conséquent que l'assurance que

l'on doit placer sur leur exécution, ne reposant plus sur les promesses des hommes, mais sur l'absolue nécessité, au lieu d'une assurance morale devient une assurance physique.

« La sûreté individuelle résulte en ce moment, non de la clémence du prince que la loi appelle au trône, mais de l'impossibilité physique où il serait de punir ceux qui ont été contraires à ses intérêts, et qui ont, depuis 1789, adopté des opinions, et fait prévaloir par quelque moyen que ce soit des opinions contraires aux principes monarchiques ou à la personne que ces principes désignent pour succéder légalement au trône.

« Il était naturel, il était de devoir, en 1789 et jusqu'en 1793, d'employer tous les moyens imaginables, tous les genres de menaces, pour arrêter si l'on avait pu, par la terreur, les crimes qui se préparaient.

« Mais entre ces crimes accomplis et le moment actuel, quatorze ans se sont écoulés, et quelles années, quels événemens, quels malheurs et quelles horreurs!

« Les attentats contre l'autorité royale, dans leurs divisions et subdivisions, sont devenus des crimes nationaux. A ce titre, il ne reste aucun individu qui, à proprement parler, n'ait besoin de grâce; par conséquent l'amnistie est une con-

séquence nécessaire de la multitude des coupables. Dieu seul punit les peuples ; les rois ne sont pas assez puissans pour le tenter, et ils seraient bien insensés de l'entreprendre, et en ce moment, bien injustes ; c'est le droit de Dieu de venger à la fois toutes les offenses : il a puni rois, princes, peuples, et un homme a toujours pour se consoler un espoir de l'avenir et la facilité d'oublier le passé. Mais parmi les coupables, il en est qui ont sans doute besoin de plus de sûreté, et en ce moment, le plus grand obstacle à ce retour de la vraie monarchie n'est autre que l'extrême difficulté de persuader à un régicide qu'il est possible que le frère de Louis XVI puisse pardonner aux assassins de son frère. Tant qu'on évitera d'aborder franchement cette question, on ne s'approchera jamais de la fin de la crise, parce que les hommes qui en France sont en ce moment les plus prédominans en grands talens, en grands moyens, en vastes conceptions, ceux qui ont élevé Buonaparte, ceux qui peuvent le détruire, sont régicides, ou s'ils ne le sont pas immédiatement, ils craignent de l'être devenus indirectement.

« Ils ne veulent pas développer toute l'étendue de leur appréhension, il faut faire ce qu'ils ne font pas ; car si on ne les rassure pleinement à

cet égard, on ne s'entendra jamais; les uns ne voulant pas découvrir le point de la difficulté ni les autres leur en éviter la peine.

« Traitons donc ce point en entier.

« Je ne puis croire que les régicides, joints à ceux qui ont de grands talens, n'eussent pas aussi examiné leur position dans toute son étendue, et par conséquent qu'ils n'eussent pas déterminé l'espèce de sûreté qu'ils peuvent désirer; car des gens à talens ont assez de caractère et de courage pour voir d'une part toutes les faces de leur position, et sur cette connaissance, ils établissent un plan possible, et ne s'abusent pas par des chimères.

« Or, ce serait s'abuser par des chimères que d'exiger de Louis XVIII que les régicides immédiats, directs et connus, puissent sous son règne conserver des ministères, ou des places diplomatiques dans les cours de l'Europe. Si Louis XVIII le promettait, on devrait dès-lors se défier de lui, parce qu'il promettrait ce qui évidemment est hors de sa puissance. Il peut bien faire toutes les lois; mais cela suffit-il à la sûreté des régicides lorsqu'ils seraient en évidence et dans des places où le seul exercice du pouvoir qui leur serait confié éveillerait toutes les idées de haine personnelle qui se déguiseraient sous le masque de

l'attachement pour la personne royale? Non, cela ne se peut pas, et dans ce parti, je suis sûr qu'il n'y a que des fous qui puissent le désirer : or, ce ne sont pas ces fous-là qui peuvent influer sur les affaires.

« Mais ce que veulent les gens à grands talens qui se trouvent dans cette position, c'est de conserver, ou d'accroître leur fortune, d'en jouir avec sûreté et tranquillité, soit dans le royaume, soit sous la protection du Roi chez les puissances amies ou alliées à la France : or, ils veulent alors ce qu'assurément il est impossible de leur refuser, ce qu'il serait impolitique de ne pas leur accorder, et ce qu'il serait en tout temps éminemment dangereux de ne leur pas tenir.

« Les régicides ont, sans doute, commis un grand crime ; mais ceux qui renverseraient le tyran actuel, rappelleraient le Roi sur le trône de ses pères, et donneraient ainsi la paix à leur patrie, et le repos au monde, rendraient le plus étonnant de tous les services qu'il soit au pouvoir des hommes de rendre à l'univers, et à ce titre, sans doute, ils ont droit à d'étonnantes récompenses.

« C'en est une étonnante, sans doute, qu'une existence assurée, et la possession de leurs richesses, ou l'acquisition d'une grande fortune après les événemens qui se sont passés ; et je suis

convaincu que celle-là, le consentement universel de l'Europe sanctionnerait les promesses sacrées que ferait le monarque.

« Il est mille moyens de donner même à ses engagemens un tel effet, et telles assurances préliminaires, que l'impossibilité de leur manquer de foi naîtrait de la force des choses, et non de la parole des hommes; et si on trouve ces moyens, que peut-on désirer de plus?

« Il serait impolitique au Roi de s'y refuser, parce que qui veut la fin veut les moyens, et que le salut du monde commande plus haut que les sentimens même les plus naturels, puisque le salut de tous en commande le plus absolu sacrifice. Il serait très dangereux au Roi de ne pas tenir, étant sur le trône, tous les engagemens qu'il aurait contractés pour y monter.

« 1°. Parce que, à l'instant qu'il en violerait un seul, il n'existe plus de sûreté pour personne, puisque de près ou de loin il n'existe pas beaucoup d'individus qui n'auraient besoin d'oubli du passé, et par conséquent de grâce.

« 2°. Parce que la politique de tout roi dans la position de Louis XVIII, est de n'apercevoir de coupable nulle part, de croire chacun innocent, par cela seul qu'il veut l'être, et qu'il dit l'avoir été, et que le manque de foi envers ceux

à qui il aurait plus spécialement promis sûreté, serait un avis général qu'il n'y a plus de sûreté pour personne.

« Ainsi cette question que l'on pourra toucher avec beaucoup de dextérité a le résultat le plus satisfaisant pour les intéressés; elle ne fait plus même, suivant moi, la matière d'une difficulté; il suffit pour s'expliquer de s'entendre.

« Une fois l'affaire des régicides terminée, tout le reste s'aplanit, et s'aplanit de la seule manière qui peut offrir une sûreté incontestable, parce que, comme je le dis, ce qui résulte de la force des choses et non de la parole des hommes est une sûreté physique, et on ne peut douter de la réalité de celle-là.

« Or, dans un rétablissement tel que je le conçois possible, c'est-à-dire opéré par des hommes aujourd'hui puissans en France (et je ne conçois que celui-là possible), on sent bien que les magistrats voudront conserver leurs places, ou en avoir d'équivalentes; les militaires voudront conserver leurs grades, et tous veulent conserver leur fortune, et légitimer par leur retour au prince et la grandeur du service, ce que l'acquisition de leurs propriétés a eu de vicieux dans son principe.

« Ce qui fait aujourd'hui la force de Louis XVIII

n'est pas au pouvoir des hommes, heureusement pour lui; car si les hommes avaient pu lui ôter les moyens, il y a long-temps qu'il les aurait perdus. Ce qui fait sa force, c'est que lui seul peut tout rétablir, lui seul peut donner aux fortunes nouvelles la conscience de leur sécurité, et c'est là le charme de la jouissance; lui seul peut rendre les possesseurs de grandes dignités aussi grands à leurs propres yeux qu'ils ont cherché à le devenir, et que la force seule les fait paraître aux yeux des autres. Voilà la vraie force de Louis XVIII. Son action, sans éclat, n'en est pas moins agissante; c'est elle qui, à travers tant de saturnales et tant d'orages, ramène en secret les cœurs vers lui, et lui rendra enfin son trône à lui ou à ses successeurs.

« Mais pour hâter ce moment, il faut aller au-devant des vœux de ceux qui peuvent abréger la route, et pour cela, il suffira de leurs propres réflexions.

« En 1792, ce que désirent aujourd'hui les hommes en place en France était impossible, et il eût été coupable de le leur promettre.

« Mais en 1806, la nature a aplani les difficultés; ce qui existait en 1792 n'existe plus; la mort a moissonné les magistrats, et pourtant il en faut en France: où les prendre? Ceux qui ont survécu

à la révolution, accablés d'âge, d'infirmités, éloignés des affaires, ne sont plus capables de travail, et sont cependant des hommes précieux à conserver et à placer pour faire reparaître au milieu des magistrats des noms révérés, pour constater même la solidité, et l'amalgame avec les magistrats actuels qui sont au courant des affaires. Ils sont les seuls capables de les conduire, et d'imprimer aux tribunaux une activité qui est la vie de la magistrature et le gage de la tranquillité publique.

« D'ailleurs la révolution a fait quelques établissemens utiles; elle en a détruit qu'il est impossible de recréer. L'autorité royale saura légitimer ce que la révolution a fait de bon et l'amalgamer même avec ce qu'il est utile de rétablir. Qui peut faire ce travail si ce ne sont les magistrats actuels, au courant des affaires, des hommes et de l'intérêt national?

« Quant au militaire, on conviendra qu'il en faut en France; qu'il le faut habile, primant, en état de maintenir la sécurité au-dedans et le respect au-dehors; et, si jamais il fut nécessaire d'avoir un militaire imposant, c'est surtout à un roi qui succède à une révolution et qui la termine. En ce moment l'État est faible, s'il n'est fortifié par une force militaire capable de com-

mander les égards et le respect au-dehors comme au-dedans.

« Quel roi serait assez fou pour chercher un autre état militaire que celui qui existe, et dont les succès ont si bien constaté la force?

« D'ailleurs le Roi en a la volonté. Où prendrait-il des militaires s'il n'adopte à l'instant l'armée telle qu'elle est, en conservant chaque individu dans le grade et les honneurs qu'il possède?

« Où sont les officiers en état de les remplacer? La mort a tout moissonné; l'âge a tout affaibli, et le malheur a éloigné depuis si long-temps de cette armée ceux qui l'avaient parcourue, qu'il ne serait plus en leur pouvoir de reprendre aujourd'hui ce dur métier, ou d'ordonner de le quitter. Ainsi il faut être absurde pour élever même un doute à cet égard.

« D'ailleurs l'armée, revenue au Roi, aura à ses yeux dès ce moment un mérite inaltérable. Qui aura défendu le territoire? qui aurait défendu le berceau de la monarchie s'il avait été envahi? et qui l'aura rétabli sur son trône aujourd'hui? On sent la valeur de tout ce que produira si peu de paroles. Reste les possesseurs de biens nationaux, et cette question rentre dans celle des sûretés que tous désirent; car tous, ou

la plus grande partie, possèdent des biens nationaux. Abordons avec courage cette dernière question.

« Elle était très difficile à traiter avant 1800, parce qu'il est incontestable que le Roi n'a pas le droit de donner ma propriété, car il n'est roi que pour la protéger, et c'est même la nécessité de cette protection qui seule a élevé les trônes et les maintient.

« Mais il a plu à Dieu de la simplifier par des moyens que sa sagesse emploie, et qui aplanissent tous les obstacles.

« En 1800, la très grande partie des anciens propriétaires étaient hors de France, et réclamaient les héritages dont la violence seule les avait dépouillés.

« Les acquéreurs actuels voulurent les conserver. Le Roi ne pouvant les leur accorder, dès-lors la question, sans être insoluble, est extrêmement épineuse.

« Mais lorsque le tyran actuel a ouvert les portes de la France à ceux qui lui promettaient fidélité, et qui, préalablement, consentirent à la vente de leurs propriétés, dès-lors les anciens propriétaires ont été libres de conserver l'intégrité de leurs prétentions ou d'en faire le sacrifice. Personne n'a provoqué, personne n'a em-

pêché leur rentrée; le Roi, d'après ce que l'on m'a dit, ne l'a pas autorisée; il ne l'a pas défendue; il s'est tû, laissant à chacun disposer de lui et de ses biens suivant sa conscience et sa volonté. Il n'y a donc eu dans cet événement aucune espèce de contrainte, et par conséquent il ne peut y avoir lieu à aucune réclamation.

« Ceux qui sont rentrés se sont soumis aux lois du tyran, et lui ont livré leurs propriétés; ils s'en sont bien légalement dépouillés. De quel droit prétendraient-ils que le Roi leur fît rendre ce qu'ils ont donné librement pour vivre sous les lois de son ennemi? Il peut, et il doit leur pardonner, mais c'est tout ce qu'il peut faire. Eux seuls ont, quant à leurs propriétés, déterminé la possession de leurs héritages ainsi qu'ils l'ont voulu.

« Quant à ceux qui, fermes dans leurs principes et dans leur haine pour le tyran, n'ont voulu ni de sa grâce, ni lui faire aucun sacrifice, ceux-là sans doute sont bien encore les propriétaires légaux des biens qu'on leur a dérobés.

« Mais, 1°. ils sont en trop petit nombre pour présenter un véritable obstacle sur l'obstacle réel provenant de la quantité de gens qu'il eût fallu exproprier;

« 2°. Pourquoi ceux qui se sont refusés à l'in-

solente amnistie du tyran ont-ils agi comme ils l'ont fait?

« C'est qu'ils tiennent plus à leurs principes qu'à leurs fortunes, et que le plaisir de résister au crime tout puissant leur a tenu lieu des faveurs du tyran.

« Mais cependant ces mêmes gens ne se cachent pas que leur propriété est anéantie pour eux, car ce qu'ils ont refusé à Buonaparte, ils le refuseront à tout autre usurpateur.

« Or, pour des hommes de cette trempe, qui sacrifient tout à leurs principes, croit-on que le sacrifice de leur propriété leur coûtera beaucoup, lorsqu'à ce prix ils verront se rétablir le principe auquel ils ont tout sacrifié?

« Cela n'est pas dans la nature; sacrifice pour sacrifice, qui ne préférera celui qui ressuscite ce trône pour lequel ils ont péri, à ce même sacrifice que leur sentiment leur commande de faire, à ce même principe, dans quelque état de détresse où soit réduit le vrai et légitime monarque.

« Je dis plus, les possesseurs actuels des biens de ceux qui ont dédaigné la clémence du tyran, n'ont d'autre moyen d'acquérir la conscience de leur sécurité qu'en replaçant Louis XVIII sur le trône, car alors les anciens propriétaires pourront

faire pour lui ce que leur principe leur défend de faire pour un autre.

« Et ce qu'ils pourront faire pour lui, ils le feront sous peine d'être absurdes dans leur conduite.

« Sans doute le Roi, en maintenant le principe que la propriété reste dans les mains de ceux qui en jouissent à présent, doit aussi laisser au repentir, aux remords, la liberté des satisfactions que ces sentimens doivent produire. L'opinion publique seule fait la loi à ces circonstances; elle seule commande des restitutions, et aux anciens propriétaires de grands sacrifices.

« Dans des saturnales pareilles aux nôtres, les cicatrices de si profondes blessures doivent être indélébiles; tout le monde doit se ressentir des tourmentes de la révolution, et il est utile que les traces en soient profondes et durables pour en ôter le goût en en perpétuant les souvenirs.

« Telle est mon opinion sur la crise actuelle; elle serait à son terme si l'on pouvait s'entendre. Mais comment s'entendre, si les uns refusent de s'expliquer sur ce qu'ils veulent, et si les autres n'ont pas assez de talent pour le deviner, et assez d'étendue d'esprit pour embrasser tous les obstacles d'un coup d'œil, et prouver que les uns

n'existent plus, et que les autres ne sont que des fantômes. »

M. d'Antraigues avait raison : « la crise actuelle « serait à son terme si l'on pouvait s'entendre ; « mais comment s'entendre? »

La Prusse n'allait-elle pas être la victime de sa témérité, de sa précipitation à provoquer les hostilités, à se présenter seule et sans soutien dans la lice des combats, pour venger l'Europe et délivrer l'Allemagne? Ne s'engageait-elle pas dans une guerre contre la France, tandis que, politiquement, elle était en guerre contre l'Angleterre et la Suède, que les troupes russes étaient encore à deux cents lieues de sa ligne de bataille, et que l'Autriche semblait se complaire à rester immobile?

La mauvaise foi, la politique stupide et tortueuse des ministres Haugwitz, Beymes et Lombard, précipitèrent la monarchie dans un abîme de maux, et peu s'en fallut que la Reine ne succombât sous le poids de ses propres malheurs.

On se rappelle avec quelle basse dureté les journalistes aux gages de Buonaparte insultèrent à la douleur d'une reine que son vrai patriotisme et l'élévation de son âme avaient conduite sur le champ de bataille d'Iéna.

Quatre jours auparavant, le brave et loyal prince Louis de Prusse avait succombé à Saalfeld, au champ d'honneur. En partant pour l'armée, il avait eu le pressentiment du sort qui l'attendait. Ce prince, qui fût devenu l'idole des Prussiens, n'avait cessé de combattre les vues et les mesures des ministres qui cherchaient à étouffer dans le cœur du Roi les bonnes et heureuses dispositions qui lui étaient si naturelles.

Mais s'il existe un exemple mémorable de la fausseté du système de ménagement et de temporisation avec Buonaparte, on le trouve dans la destinée du duc de Brunswick, privé presque au même instant de la vue, de ses États et de la vie. A soixante-douze ans, ce prince, à la tête seulement d'une partie de l'armée prussienne, était venu se mesurer avec un guerrier dans toute sa force active, et que la réunion des trois grandes puissances continentales pouvait seule abattre.

Qui ne connaît les désastres de la monarchie après la journée d'Iéna, la reddition honteuse de presque toutes ses forteresses, la capitulation sur le champ de bataille de presque tous les corps de son armée? En moins d'un mois les armes de Napoléon soumirent tous les États de la monarchie en deçà de la Vistule: la seule Silésie opposa

quelque résistance. L'immense intervalle qui aurait dû séparer pour toujours la Russie de la France étant franchie, l'empereur Alexandre courut aux armes, comme unique appui de la Prusse qu'il vint défendre, mais trop tard, voulant préserver ses propres États.

Peu d'années suffiront cependant pour anéantir cet ennemi formidable de l'Europe, et la Prusse, renaissant de ses cendres comme le phénix, lui portera elle-même les coups les plus rudes.

CHAPITRE XXIII.

La guerre entre l'empire russe et l'empire français venait de s'établir dans le pays qui sépare la Vistule du Niémen. Là, vers la fin de 1806, les deux grandes nations commencèrent une lutte acharnée dans une suite de combats et de batailles, dont les chances variées n'eurent d'abord que des résultats incertains. A l'exception de Kœnigsberg et des forteresses de Colberg et de Stralsund, toute l'Allemagne septentrionale, tous les débouchés de l'Elbe et du Weser, se trouvaient sous la domination directe ou sous l'influence de Napoléon.

Le 21 novembre, il avait lancé de Berlin son fameux décret impérial portant que les îles britanniques étaient déclarées en état de blocus, et que tout commerce, toute correspondance, étaient interdits avec la Grande-Bretagne. Ce décret devait servir de base au système conçu pour arriver au grand but de l'humiliation et de l'affaiblissement de la seule puissance qui semblait se jouer de tous les efforts du dominateur de la France.

Jamais le génie du mal n'enfanta une mesure

plus extravagante et plus vaine! Que faire, dénué de forces maritimes, contre une nation insulaire, maîtresse de toutes les mers et de tous leurs points fortifiés? Parvenait-on à lui fermer les issues de l'ancien hémisphère, elle s'ouvrait tous les abords du Nouveau-Monde. Et d'ailleurs était-on bien sûr que tout le littoral européen pût lui être interdit long-temps? Le soin de l'ambition d'un seul homme allait se trouver désormais incompatible avec les intérêts de tant de nations diverses : voilà ce qui tôt ou tard devait faire crouler par sa base le système continental.

En attendant, la nation française était elle-même bloquée, au pourtour de ses côtes, comme dans un vaste lazaret, et entre les deux peuples rivaux il n'existait plus ni directement ni indirectement aucune communication morale ni industrielle. La pensée européenne n'arrivait plus en France que travestie ou interprétée par les organes du pouvoir et des nombreux stipendiés de Napoléon.

Dans cet état de choses, j'adressai vers la mi-décembre, à sa seigneurie le noble lord Grenville, alors principal ministre de Sa Majesté Britannique, la note suivante :

« Personne n'ignore l'usage funeste que le gou-
« vernement français a fait des journaux pour

« pervertir l'opinion du continent. Il a jugé que « l'opinion des peuples se formant d'après ces « lectures journalières, il devait mettre le plus « grand soin à répandre les journaux français « dans les divers pays où il voulait faire des parti- « sans au système qu'il poursuit invariablement. « Ce travail a été organisé dans les bureaux des « relations extérieures, et M. de Hauterive en est « le directeur. C'est de là que partent les jour- « naux, les pamphlets et toutes les publications « périodiques dont le gouvernement français « inonde l'Allemagne.

« Par la nature même des gouvernemens du « continent, il n'est guère possible d'empêcher « le poison de s'introduire; et l'influence actuelle « de la France rend difficile d'appliquer le re- « mède. Le gouvernement français n'a plus de « contradicteur sur le continent; ce n'est plus « qu'en Angleterre que l'on peut oser démasquer « ses projets, ses intrigues, et prémunir les peu- « ples contre ses desseins perfides et ses calom- « nies.

« Mais la langue française est familière sur le « continent, et la langue anglaise y est peu connue, « ou du moins peu usitée. Il faut donc opposer « des publications françaises aux publications du « gouvernement français.

« Il s'imprime à Londres un journal, intitulé *le* « *Courrier d'Angleterre*, qui remplirait parfaite- « ment ce but. Il est écrit dans le véritable es- « prit qui convient pour détruire l'effet des jour- « naux français, et j'ai appris qu'il était rédigé « par l'ancien rédacteur du *Courrier de Londres*, « journal dont Buonaparte a exigé la prohibition « dans tous les États où il exerce de l'influence. « Je sais même que pendant la paix d'Amiens il « sollicita le gouvernement britannique de ren- « voyer d'Angleterre le rédacteur ; mais comme « il est sujet anglais, on lui répondit qu'on ne « pouvait point s'occuper de sa demande.

« Je propose donc que le gouvernement bri- « tannique souscrive pour trois cents exemplaires « du *Courrier d'Angleterre*, que je me chargerai « de faire passer en Hanovre, en Prusse, à Ham- « bourg, Leipsick, et dans les autres parties de « l'Allemagne, comme aussi en Russie.

« Le prix de la souscription s'éleverait à mille « cinquante livres sterling ; mais le timbre faisant « rentrer à peu près la moitié de cette somme « dans les coffres de l'État, la dépense effective « ne serait donc que de cinq à six cents livres ster- « ling. Le gouvernement français dépense pour « pervertir l'opinion du continent plusieurs mil- « lions : je l'ai su d'une manière positive pendant

« mon séjour à Paris. Au reste, pour se convaincre « de l'importance qu'il attache à ce moyen de « pouvoir égarer l'opinion des peuples dans les « pays avec lesquels il est en guerre, il suffit de lire « sa dernière diatribe contre la cour de Russie.

« *Signé*, LOUIS FAUCHE-BOREL. »

Quelques jours après, je reçus de M. Fischer, secrétaire du noble lord Grenville, une réponse conçue en ces termes :

« Le journal que propose M. Fauche-Borel ne « pouvant être rédigé que d'après les meilleurs « principes, lord Grenville autorise le bureau « des affaires étrangères d'en prendre le nombre « de *trois cent cinquante exemplaires*, et de les « mettre à la disposition de M. Fauche-Borel, « pour en soigner la distribution. »

Ce billet ayant été remis à M. le chevalier Vincent, sous-secrétaire d'État sous le noble lord Howick, l'arrangement fut conclu, et la distribution des trois cent cinquante exemplaires fixée de la manière suivante : cent furent expédiés, par une maison de la cité, assez régulièrement en Hollande; cinquante restèrent à Londres pour le service des différens offices des ministres et sous-secrétaires d'État; deux cents furent expédiés à Gottembourg par M. Freeling, directeur des

postes, et à l'adresse de mon frère Pierre-François Fauche, qui y fut envoyé pour en soigner les expéditions. Arrivé à Gottembourg, mon frère s'occupa d'obtenir du roi de Suède l'autorisation de faire cette distribution du sein même de ses États. Le Roi, l'ayant fait appeler auprès de sa personne, approuva le moyen proposé pour éclairer l'opinion du peuple, et donna lui-même à mon frère cinquante noms en Suède qui participèrent à la distribution. Les cent cinquante autres exemplaires furent expédiés en Russie et dans le nord de l'Allemagne par toutes les voies praticables, et ces envois ayant été faits avec beaucoup de soin et d'exactitude, le *Courrier d'Angleterre* circula de manière à éveiller l'attention du gouvernement français, qui dirigea contre mon frère l'inquisition de ses agens. Mais, autorisé par le Roi lui-même et par le baron de Wetersteadt, son secrétaire, il fut mis à l'abri des premières dénonciations durant ce premier orage. Voilà comment je parvins par mon zèle à entretenir encore en Europe le feu sacré.

Et cependant la Providence me préparait dès-lors, sinon de plus rudes épreuves, du moins de plus poignantes que celles que j'avais subies pendant ma longue détention au Temple. Je veux parler du sort funeste qui était réservé à mon

infortuné neveu Charles-Samuel Vitel, officier au service de Sa Majesté Britannique. J'entrerai, au sujet de ce brave et intéressant jeune homme, dans quelques détails préliminaires. J'avais eu récemment la satisfaction de le voir arriver des Grandes-Indes à Londres : il y inspira généralement de l'intérêt par son caractère candide et honorable. Le général Dumouriez, à qui je le présentai, l'apprécia au point qu'il aurait désiré l'avoir pour son aide-de-camp.

Je le présentai aussi au comte d'Antraigues, et, à cette occasion, je vis combien étaient calculés chaque pas, chaque démarche du comte; combien étaient divers les moyens qu'il employait pour avoir accès auprès des personnes qui, par leur rang, leurs talens et leur influence, étaient dans le cas de parvenir au pouvoir.

Ayant fait à mon neveu quelques questions relatives aux Indes en général, il apprit que ce jeune homme y avait servi sous les ordres de sir Arthur Wellesley [1], et qu'il en avait été remarqué. Pendant la nuit qui suivit cet entretien, le comte, imaginant de faire servir mon neveu à ses desseins, s'arrête à l'idée de l'employer comme la voie la plus sûre pour faire désirer au marquis de

[1] Aujourd'hui le duc de Wellington.

Wellesley, frère de sir Arthur, une entrevue; car il souhaitait depuis long-temps de trouver l'occasion d'approcher du marquis dans l'espoir de s'insinuer dans sa faveur. Le moment lui paraissait d'autant plus opportun, qu'on parlait beaucoup alors dans le monde de l'apparence qu'il y avait de voir bientôt ce seigneur occuper, dans l'administration, un poste très important. Qu'on observe que c'était précisément à l'époque où M. Pool, dans le Parlement, venait de présenter sa motion contre le marquis de Wellesley, relativement à sa conduite comme gouverneur-général de l'Inde.

Sur une invitation pressante du comte d'Antraigues, mon neveu et moi nous retournâmes chez lui le jour d'après, et en entrant il nous parla ainsi : « Mes chers amis, dit-il, vous ne m'eûtes « pas plutôt quitté hier, qu'il m'est arrivé l'événe- « ment le plus extraordinaire. Deux messieurs, « qui sont, à n'en pas douter, membres du Par- « lement, parlant très bon français, se sont pré- « sentés à moi pour tâcher, au moyen d'offres très « avantageuses, de me faire consentir à com- « poser un Mémoire contre l'administration du « marquis de Wellesley dans les Indes, et ont « apporté des papiers avec eux, dans lesquels « ils disent que je trouverai une ample matière « pour un Mémoire étendu, lequel, mis en ordre

« par une plume comme la mienne, ne pourrait « manquer de faire l'impression la plus grande. « J'ai répondu, ajouta le comte, que je ne con- « naissais pas personnellement le marquis de « Wellesley, mais que j'admirais les grands talens « qu'il avait déployés pendant son administration « dans l'Inde; et qu'en outre il suffisait qu'il fût « intimement lié avec mon ami lord Grenville « pour me porter à refuser d'employer ma plume « de la manière qu'ils me proposaient, quoique « accompagnée de l'offre de mille guinées. Ces « messieurs se sont retirés déconcertés et mé- « contens de mon refus et du ton que j'y ai mis. « Je désirerais beaucoup que le marquis fût in- « formé de cette circonstance, et j'ai pensé, la « nuit dernière, que vous, monsieur Vitel, qui « avez connu son frère sir Arthur Wellesley dans « l'Inde, pourriez prendre sur vous de lui com- « muniquer cette circonstance, afin de la faire « parvenir à la connaissance du marquis de Wel- « lesley, qui pourrait vraisemblablement désirer « de me voir à ce sujet, et je me rendrais à son « invitation avec le plus grand plaisir. »

Mon neveu, charmé que cette commission lui fournît l'occasion à lui-même de se rappeler au souvenir de son ancien commandant, demanda et obtint une audience de sir Arthur. Là il s'ac-

quitta de la commission que venait de lui donner le comte d'Antraigues. Sir Arthur Wellesley fit à mon neveu la réception la plus honnête, et lui prescrivit d'exprimer au comte d'Antraigues combien il était sensible à l'attention qu'il avait eue de lui faire communiquer cette information; mais qu'il pouvait l'assurer d'avance que son frère, le marquis de Wellesley, serait charmé d'apprendre qu'un écrivain aussi distingué que le comte d'Antraigues eût entrepris de composer un Mémoire contre son administration dans l'Inde, parce que cela lui procurerait le plaisir de répondre à un pamphlet nécessairement composé avec tant de perfection; qu'il remerciait en même temps le comte d'Antraigues de l'opinion qu'il avait de son frère le marquis, à qui il communiquerait la démarche qu'il avait faite.

Mon neveu rapporta cette excellente réponse de sir Arthur Wellesley, maintenant si glorieusement distingué par le titre de duc de Wellington, à M. d'Antraigues, qui, ne la trouvant pas favorable à ses projets, ne hasarda plus d'y donner suite. Le marquis de Wellesley, ayant été plus particulièrement informé de cette circonstance, tint, par sa sévérité inflexible, dès qu'il fut ministre, à une certaine distance de lui le comte d'Antraigues.

Je savais néanmoins le cas que lord Howick faisait des talens et de la sagacité politique du comte, et moi-même d'ailleurs j'en étais si persuadé, que je ne lui avais rien laissé ignorer au sujet de l'existence, dont j'étais malheureusement trop convaincu, d'un comité royal, siégeant clandestinement à Paris, et dont Perlet était à la fois le secrétaire et l'organe.

Je dois au comte d'Antraigues la justice de dire qu'il m'engagea fortement à prendre toutes les précautions possibles pour m'assurer de la véracité de Perlet; mais comment se défier d'un homme qui, après avoir été déporté à Sinnamary comme royaliste, donnait dans toutes ses lettres des renseignemens séduisans, des espérances flatteuses? Depuis mon arrivée en Angleterre, j'avais employé tous mes soins, soit pour établir des relations plus suivies et plus intimes avec le comité royal, soit pour enflammer le zèle des hauts personnages qui étaient censés le composer. J'étais fondé à croire que j'avais réussi : la correspondance de Perlet devenait plus intéressante de jour en jour. Le Roi, à qui on la transmettait successivement, lui fit demander la liste des prisonniers du Temple avec les motifs de leur détention, et de plus la signature originale du maréchal Berthier. Perlet répondit à ces deux de-

mandes de la manière la plus satisfaisante. Dès-lors le ministère anglais et Louis XVIII attachèrent un plus haut degré d'importance à la correspondance de Perlet; mais il restait encore à prendre les précautions commandées par le vague inévitable d'une correspondance nécessairement un peu mystérieuse, et par la demande de secours pécuniaires que Perlet réclamait pour les dépenses secrètes du comité.

Il se bornait, il est vrai, à demander cinq cent mille francs à titre de secours préliminaires : si j'avais dit un mot, il les aurait eus; mais j'étais si éloigné de vouloir engager aveuglément ma responsabilité morale, ni compromettre mon honneur, que je fus le premier à solliciter avec instance une nouvelle et dernière épreuve.

Attendu le silence de Perlet sur les noms des grands personnages qui composaient le comité royal, je portai le ministère anglais, avant de faire passer à Perlet l'argent qu'il demandait, à prendre la ferme résolution d'envoyer à Paris une personne qui, voyant les choses par elle-même, jugeât de l'importance du comité, connût ceux qui le composaient, leurs projets, leurs ressources, leurs moyens, et appréciât quels fonds leur devenaient nécessaires pour dépenses secrètes. J'eus, à ce sujet, plusieurs conférences avec le noble lord Howick.

Et ce qui est digne de remarque, c'est que Perlet lui-même, pour inspirer plus de confiance, et faire croire, autant que possible, à la réalité de son comité royal, manifestait dans sa correspondance le désir qu'on lui envoyât une personne affidée, pour qu'elle prît connaissance des choses et des personnes.

Mais qui Perlet voulait-il qu'on lui envoyât? moi. Avec quelle personne voulait-il uniquement communiquer? avec moi. Et pourquoi vouloir ne communiquer qu'avec moi? parce que Perlet savait qu'à peine échappé du Temple, et aux tentatives nouvelles de Napoléon pour me ressaisir à Berlin, je me garderais bien de revenir incontinent me replacer à Paris sous sa griffe.

Mais Perlet n'avait qu'une idée incomplète de mon dévoûment. Il était tel, que je désirais m'aller encore exposer aux dangers les plus imminens pour m'aboucher avec cet homme, tant il m'inspirait de confiance! et cet homme était un traître, et je ne l'ai découvert que long-temps après sa trahison, qui m'a causé tant de chagrin!

Cependant lord Howick ne voulait pas que je me rendisse moi-même à Paris, à la demande de Perlet, dans la crainte de me compromettre; il me dit qu'il enverrait une autre personne qui remplirait cette mission, d'après les instructions

que je lui donnerais, et qu'il n'y aurait aucun danger pour elle, seulement qu'il lui fallait huit jours pour y réfléchir. Le secrétaire d'État avait jeté les yeux sur un M. Robinson; mais il se trouva que ce dernier avait déjà une autre mission, et qu'il ne pouvait pas se charger de celle-ci. Ayant alors insisté de nouveau pour en être chargé moi-même, lord Howick déclara, pour la dernière fois, qu'il n'entendait pas que je m'exposasse; que M. Perlet pouvait bien me préserver de la police de Dubois [1], de laquelle il se disait appuyé; « mais comment échapperiez-« vous, ajouta lord Howick, aux mille et une « polices de Buonaparte? Cherchez à vous faire « remplacer, et j'aurai grande confiance dans la « personne de votre choix. »

De retour chez moi, je rendis compte à mon frère de ma conversation avec le ministre; nous cherchions l'un et l'autre qui je pourrais envoyer à ma place, lorsque mon neveu Charles Vitel, présent à notre entretien, et qui partageant ma confiance en Perlet, et mon dévoûment pour le Roi, nous aidait à déchiffrer la correspondance, nous dit : « Et pourquoi n'irais-je pas..... ? »

[1] Préfet de police.

En effet, mon frère l'appuya, et dit qu'il ne prévoyait pas qu'il y eût pour lui le moindre danger; qu'il n'aurait qu'à toucher barre, et revenir après avoir vu Perlet, qu'il connaissait parfaitement, l'ayant connu à son retour de Cayenne; que d'ailleurs tout récemment arrivé des Grandes-Indes, où il venait de résider près de huit ans, mon neveu avait par là même un prétexte plausible de retourner en Suisse, qui était son pays natal, et de là se transporter à Paris.

Je conduisis en conséquence mon infortuné neveu chez lord Howick, et le lui présentai. Le ministre ne lui dissimula point le danger qu'il pouvait courir, d'abord comme étant mon neveu, et ensuite reconnu frère d'Édouard Vitel, qui avait été aussi détenu au Temple. Quant à l'objet de sa mission, il lui représenta qu'il aurait également à affronter de grands risques; sur quoi l'intrépide jeune homme répliqua que cette importante mission ne lui semblait pas aussi périlleuse qu'elle le paraissait au premier abord; qu'il connaissait d'ailleurs personnellement M. Perlet, qui, sans aucun doute, lui ferait connaître les membres du sénat qui faisaient partie du comité; que là se bornerait sa commission; qu'il jugerait bien en peu de momens à quelles personnes tenait l'existence de ce comité royal : « Au

« reste, monseigneur, poursuivit-il, je suis officier « au service de Sa Majesté Britannique ; mon su- « périeur me commanderait d'aller enlever une « batterie, j'obéirais, quoique certain de perdre la « vie : or, je suis décidé à faire le même sacrifice, « s'il devient nécessaire, dans une circonstance « où les ordres du gouvernement et l'intérêt de la « cause commune exigent impérieusement un dé- « voûment semblable; je sollicite avec instance « cette mission, pour laquelle je ne pense pas « qu'il y ait pour moi tant de danger. — Cela « est fort bien, observa le ministre ; et répétant « ce qu'il m'avait dit à moi-même, comment, « ajouta-t-il, vous préserverez-vous des mille et « une polices de Buonaparte ? Perlet peut bien « vous garantir de celle du préfet de police Dubois, « de laquelle il se dit étayé ; mais son influence « ne peut s'étendre sur les autres polices. »

Alors on parla de Fouché, désigné sous le nom de *Maradan* par Perlet, dans sa correspondance, et comme faisant partie du comité. « Si « nous pouvions nous assurer, reprit lord Howick, « que Fouché en fait réellement partie, nous au- « rions une grande confiance dans la négociation. » Nous convînmes alors que, pour garantir mon neveu, je lui remettrais une lettre énigmatique dont il se chargerait, et qui serait conçue pour-

tant de manière à ce qu'il fût dans le cas de la remettre lui-même à Fouché, si par hasard il tombait dans les filets de sa police. Cette lettre fut écrite et signée par moi sur le bureau même du noble lord; elle était conçue en ces termes : « Ayant une communication de la plus haute im-« portance à faire parvenir à votre excellence, « j'aurais besoin, à cet effet, de deux passe-ports « en blanc pour deux personnes que le ministère « de Sa Majesté Britannique désire vous adresser. « Vous pourriez les remettre au porteur qui vous « est envoyé également à cet effet.

« *Signé*, FAUCHE-BOREL. »

Cette lettre, écrite en forme de billet sur un petit et très mince papier, fut introduite dans le bambou qui servait de canne à mon neveu.

Ses instructions portaient qu'il passerait par Neuchâtel; en les lui remettant, lord Howick lui répéta que sa mission était aussi périlleuse que délicate. « Milord, reprit Charles Vitel, pour une « aussi belle cause on meurt avec plaisir! »

Hélas! l'infortuné tint parole. S'étant mis en route il aborde sur le continent, vient à Neuchâtel, y reste dix jours, et là informe Perlet de sa prochaine arrivée à Paris; puis, s'acheminant vers cette capitale, il y entre dans la soirée

du 22 février 1807. Le lendemain il se rend chez Perlet et ne le trouve point. Perlet, averti de sa prochaine arrivée, avait imaginé de simuler un emprisonnement à Sainte-Pélagie pour dettes, afin d'avoir le prétexte d'éluder la demande qu'il savait que venait lui faire mon neveu d'être mis en rapport avec les membres du comité secret de Paris. On voit tout le parti qu'il va tirer de cette combinaison machiavélique. Limier de la police, agent provocateur, le fourbe n'aspirait qu'à s'emparer de sa victime pour la livrer et en recevoir le prix. Illusoirement détenu à Sainte-Pélagie, il avait laissé chez lui des instructions pour le cas de l'arrivée de mon neveu.

Je vais ici le laisser parler lui-même; j'étoufferai le cri de la douleur pour ne pas l'interrompre, afin qu'on apprenne de lui seul le détail de son action abominable. Je le copierai tout entier; tout est de sa main.

Maison de détention de Sainte-Pélagie,
25 février 1807.

Rapport particulier pour M. le conseiller d'État, préfet de police.

« Avant-hier lundi, 23 de ce mois, à une heure « et demie après midi, s'est présenté chez moi,

« rue de Tournon, n° 6, un jeune homme d'en-
« viron vingt-six ans, demandant à me parler
« particulièrement; il n'a trouvé que mon épouse,
« à qui il a dit qu'il avait à m'entretenir sur un
« ouvrage intitulé *les Oiseaux de Paradis* (c'est
« un terme du dictionnaire secret). Mon épouse
« lui a dit que j'avais cédé cet ouvrage à M. Gar-
« nery; alors il a dit qu'il avait à me parler d'au-
« tres choses pressées, et a laissé son adresse par
« écrit : *M. Vitel, hôtel de Hambourg, rue de*
« *Grenelle.* Mon épouse est venue après son dîner
« me rendre compte de cette visite, et m'apporter
« cette adresse. Je me suis empressé de lui re-
« mettre un petit mot pour M. Vitel, en l'invitant
« à le lui faire parvenir de suite, ou le lendemain
« de bonne heure, par Gallay, mon jeune homme
« de confiance; j'invitais par ce billet M. Vitel
« à venir me voir de suite, sans lui dire où j'étais,
« mais en le priant de suivre mon jeune homme.
« Hier matin, mardi 24, Gallay lui porta mon
« billet, et lui proposa de le conduire près de
« moi; ce qu'il accepta avec plaisir, et se mit de
« suite en chemin. Arrivé à la rue Copeau, il
« demanda à Gallay où il le conduisait? celui-ci
« lui dit que c'était à la prison de Sainte-Pélagie,
« où j'étais détenu pour dettes. Vitel, alors saisi
« de frayeur, refusa de venir, en disant qu'il ne

« me connaissait pas; qu'il n'avait aucune affaire « avec moi, et que vraisemblablement mon billet « n'était pas pour lui, et il laissa là mon jeune « homme, qui vint me rendre compte de sa com- « mission. Je l'attendais avec une extrême impa- « tience, regrettant bien fort d'être en prison. « Après avoir appris ce qui venait d'arriver, je « questionnai Gallay sur la tournure, la taille et « l'âge de l'homme qui n'avait pas voulu le suivre, « et je reconnus parfaitement que ce ne pouvait « être autre que Vitel, neveu des frères Fauche, « lequel Vitel était à Londres, en 1800, officier « au service de la compagnie des Indes anglaises, « et avec qui j'avais fait connaissance lors de mon « passage en Angleterre en venant de Cayenne. « Je me hâtai de renvoyer Gallay hôtel de Ham- « bourg pour rassurer mon homme, et l'engager « fortement à venir. Une heureuse circonstance « me servait; les lettres de la correspondance « étaient toutes adressées à ce Gallay; je lui dis « qu'il n'avait qu'à se nommer et dire tout ce « qu'il pourrait pour lui donner assez de con- « fiance, et me l'amener. Il réussit parfaitement : « je le vis arriver à trois heures à ma triste de- « meure. Il n'était pas très rassuré; nous nous « reconnûmes tous deux, et la confiance com- « mença à renaître. Je le fis monter dans ma

« chambre; il m'apprit qu'il était envoyé par le « ministère anglais auprès de moi; qu'il n'avait « pu partir de Londres que le 6 janvier, sur un « paquebot, sans savoir où il pourrait débarquer; « qu'il avait débarqué (je crois) à Usum, où il y « avait encore un agent anglais; qu'il s'était rendu « à Gothembourg, de là à Hambourg, et ensuite « à Neuchâtel en Suisse, sa patrie, afin de s'y « procurer un passe-port en règle pour venir me « joindre en sûreté à Paris. Il a donc un passe-port « parfaitement en règle, et il est très important « de le tenir dans une sécurité parfaite, afin de « lui ôter toute espèce de soupçon. Il a des ordres « de s'en retourner très promptement, et aussitôt « qu'il aura communiqué avec moi, et que je lui « aurai remis les papiers instructifs qu'il vient « chercher. Il m'a dit avoir de très bonnes choses « à me dire; que tout allait parfaitement bien; « que la plus grande harmonie régnait entre l'An- « gleterre et les puissances du Nord, surtout avec « la Russie; il a ajouté que nous étions battus [1]; « que nous avions perdu considérablement de « monde et de généraux; mais qu'il lui était im- « possible de s'expliquer dans le lieu où j'étais; « qu'il avait des choses de la plus haute impor-

[1] A la bataille d'Eylau, le 8 février 1807.

« tance à me communiquer. Je lui ai dit que je ne « pouvais être libre que vendredi, et qu'il pou- « vait être tranquille. Il m'attendra; il m'a de- « mandé si je ne le croyais pas en sûreté à l'hôtel « de Hambourg; ainsi nous serons le maître de « le loger où il conviendra; il a paru avoir en « moi la confiance la plus complète; il m'a assuré « que le roi de Prusse était à la tête de son armée, « forte encore de soixante mille hommes effectifs; « et que le but bien arrêté entre toutes les puis- « sances était de remettre Louis XVIII sur le « trône. Je me suis hâté d'écrire à M. l'inspec- « teur-général [1] pour l'inviter à venir me voir; « j'ai eu le plaisir de lui parler hier soir. C'est sur « son invitation que j'ai fait ce rapport; je prie « M. le conseiller d'Etat, préfet, d'en excuser les « défauts; ma position ne me rend pas ma tête « aussi saine que je voudrais; mais je le prie « d'être très persuadé de mon entière soumission à « ses ordres; je ne cesserai de lui en donner des « preuves, comme du parfait attachement avec « lequel j'ai l'honneur d'être, avec un profond « respect, etc....

Voilà ce que Perlet mandait au préfet de police dans son rapport secret; mais il ne disait pas

[1] M. Veyrat.

tout : j'ai su depuis par les comtes Jules et Armand de Polignac, et par le maréchal-de-camp Desnoyer, que mon neveu trouva prisonniers au Temple, et auxquels il s'ouvrit sur sa mission et sur l'entretien qu'il avait eu à Sainte-Pélagie, tout ce qui s'était passé dans cette première entrevue avec Perlet. Le premier soin de Perlet avait été de demander à mon neveu s'il apportait de Londres beaucoup d'argent; et sur la réponse de ce malheureux jeune homme : « Qu'il n'en avait que « pour son voyage; mais que toutes les sommes « nécessaires seraient livrées lorsqu'il aurait été « mis directement en rapport avec les membres « du comité secret, et qu'il pourrait donner lui-« même à Londres des preuves matérielles des « moyens qui existaient à Paris pour la remise du « pouvoir entre les mains du Roi;» Perlet montra beaucoup d'humeur; il prétendit qu'on ne ferait rien en agissant de la sorte. Il paraît qu'à l'instant les yeux de mon neveu se dessillèrent en partie, et que la crainte s'emparant de son âme, il manifesta même quelques inquiétudes; car Perlet lui dit « qu'il pouvait être tranquille; « qu'il l'avait placé sous la protection de la police « de M. Dubois. » Mon neveu fut alors un peu plus rassuré, d'autant plus qu'il croyait n'avoir rien à craindre de la police de Fouché, que tous

les renseignemens représentaient comme servant la cause du Roi, et pour qui Charles Vitel tenait cachée dans sa canne la lettre que je lui avais donnée par mesure de précaution.

Le 2 mars, Perlet écrivit de nouveau en ces termes au préfet de police Dubois :

« Je n'ai aucune espèce d'inquiétude sur mon « jeune homme ; sa confiance en moi est sans « bornes, et j'en tirerai tout ce qu'il sera en état « de savoir. Dans les premiers jours, et surtout « dans ma position, je suis obligé de ne rien pré- « cipiter, ne pouvant pas lui dire que je com- « munique avec *le prétendu comité, qu'il croit* « *existant.* »

Voyons à présent ce que Perlet écrivait sur le même sujet au commissaire-général de police Veyrat, son compatriote, qu'il qualifiait de son ami ; à Veyrat, auquel il tendait si souvent et si bassement la main pour en obtenir quelque argent ; à Veyrat enfin, qu'un jour la Providence devait susciter pour révéler et mettre au grand jour, d'une manière irréfragable, les perfidies politiques et toute la noirceur de cet homme infâme.

Ces lettres d'ailleurs divulguent les circonstances qui amenèrent la catastrophe que je

déplorerai toute ma vie avec amertume et douleur.

Perlet à l'inspecteur-général de police Veyrat.

1er mars 1807.

« J'ai eu successivement des entrevues avec « M. Vitel, le jeudi, vendredi et samedi dernier. « Voici le résultat de ces trois entrevues :

« M. Vitel, officier au service de la compagnie « des Indes anglaises, neveu des frères Fauche, « est envoyé directement auprès de moi par lord « Howick, ministre des affaires étrangères, pour « me faire part que tous les arrangemens sont « pris avec l'empereur de Russie pour rétablir, « par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, « Louis XVIII sur le trône de France. L'ambassa- « deur de Russie est parti de Londres à cet effet « avec tous les plans, et a laissé à Londres, pour « le remplacer, M. de Nicolaï comme chargé « d'affaires.

« Lord Howick a dit à M. Vitel qu'il n'y aurait « plus ni confiance ni argent d'accordés à tous « les émigrés et autres Français qui avaient jus- « ques alors présenté des plans de contre-révo- « lution ; que les écrits de moi, qu'on lui avait « communiqués, paraissaient les seuls admissibles, « et les seuls auxquels on pouvait donner une

« pleine et entière confiance, parce qu'il voyait « bien qu'ils étaient solides. Ce qui a beaucoup « contribué à cette confiance, c'est une pièce « contenant la liste détaillée des prisonniers du « Temple avec le sujet de leur détention, et la « pièce contenant la signature originale du géné- « ral Berthier; ce sont ces deux pièces qui ont « déterminé le ministre à m'envoyer M. Vitel « pour se concerter avec moi et les *personnes qu'il « suppose composer mon comité*, sur les moyens « de faire passer les millions nécessaires en France « pour opérer une diversion, et préparer le réta- « blissement du Roi, en m'assurant que de pareils « projets seraient secondés très fortement. Cet « argent est tout prêt à être envoyé, et entière- « ment à ma disposition; mais pour cela, il faut « que Vitel emporte le résumé exact de nos plans « et de nos moyens d'exécution, et aussitôt l'ar- « rivée de Vitel à Londres, on fera tenir les fonds « au lieu où l'on conviendra, ou, si l'on aime « mieux, on pourra envoyer quelqu'un avec « Vitel à qui ils seront remis : jamais, dit celui- « ci, le gouvernement anglais n'a été si bien « disposé.

« Lord Howick pense qu'il faudrait s'assurer « des membres marquans du sénat, qui *nomme- « rait une régence provisoire*, qui correspondrait

« à l'instant de sa nomination avec le ministre « anglais pour traiter de la paix qui serait accor- « dée sur-le-champ. Les généraux Berthier et « Masséna prendraient le commandement de la « grande armée par ordre de cette régence. Ces « généraux seraient fortement secondés par la « Russie, qui protégerait l'arrivée de Louis XVIII, « qui est toujours à Mittau.

« Lord Howick a chargé M. Vitel de trouver « des moyens d'établir une correspondance di- « recte entre lui, lord Howick et moi, pour lui « faire passer, par la voie la plus courte, tous « les plans du *comité qu'il croit existant*, et les « demandes qu'il aurait à faire pour la réussite « de ses projets, et que de suite tout serait ac- « cordé; il fera de même passer toutes les instruc- « tions nécessaires.

« M. Vitel m'a assuré très positivement n'avoir « été chargé de rien pour qui que ce soit, n'avoir « personne à voir, et n'avoir été employé à ce « voyage que pour se concerter avec moi seul.

« Il dit le roi de Prusse à Kœnigsberg avec « son armée, forte au moins de soixante mille « hommes.

« Il m'a confirmé avoir quitté le ministre le « 6 janvier, s'être embarqué le 8, avoir débarqué « quarante-huit heures après à Usum, de là s'être

« rendu à Hambourg avec une lettre de recom-
« mandation de M. Couts, banquier de la cour
« de Londres, pour M. Hambury, négociant à
« Hambourg. Ce dernier lui a fait avoir un passe-
« port avec lequel il s'est rendu à Hanovre,
« Cassel, Francfort et Neuchâtel en Suisse; il lui
« a fallu dix jours à ce dernier endroit pour se
« procurer le passe-port dont il est actuelle-
« ment porteur.

« Il m'a dit que la demande de cinq cent mille
« francs, que j'avais faite, avait d'abord paru
« bien mesquine; mais que l'arrivée de mes nou-
« velles lettres avait dissipé toute espèce de soup-
« çons, et établi aux yeux du ministre la con-
« fiance la plus complète. Je lui ai répondu qu'on
« devait avoir vu que cette première demande
« de fonds n'était que provisoire, et seulement
« pour les premières dépenses urgentes.

« Si l'on pouvait assurer le ministre anglais
« que le ministre de la police Fouché (c'est l'ex-
« pression de M. Vitel) entre dans le plan, alors
« il serait convaincu de sa réussite, et ferait les
« plus grands sacrifices en argent; il me répète
« ce propos à chaque instant : le ministre anglais
« désirerait *avoir deux passe-ports en blanc du*
« *ministre de la police.* J'ai répondu sur ces deux
« articles que n'ayant jusqu'à présent avancé que

« des choses dont j'étais parfaitement sûr, je ne « pouvais pas lui répondre positivement sur ces « deux demandes; que j'avais bien quelques espé- « rances, et que notre comité étant composé des « gens les plus marquans, j'en référerais à eux, « et je lui dirais ce qu'il faut espérer. M. Vitel « est dans la plus parfaite sécurité; il vient me « voir tous les jours. Je prie M. le conseiller « d'État, préfet de police, de compter plus que « jamais sur mon zèle, et sur mon dévoûment à « faire tout ce qu'il lui plaira m'ordonner.

« Je prie M. le conseiller d'État, préfet de po- « lice, de bien vouloir recevoir ici *mes très hum- « bles remercîmens sur les nouveaux bienfaits « dont sa générosité a bien voulu me gratifier.* Un « pareil secours ne pouvait venir plus à propos; « j'en conserverai une éternelle reconnaissance; « je me trouverai toujours bien heureux lorsque « je pourrai *lui en donner des preuves.* »

Quel était donc ce nouveau bienfait? Une gratification de 2,400 fr. que lui accordait le préfet de police pour le stimuler dans son rôle infâme, et lui montrer qu'on était disposé à lui payer le prix du sang.

Suivons-le dans sa marche perfide et hypocrite.

Le 2 mars il écrit à Veyrat : « J'ignore encore « si Vitel a des papiers; s'il en a, il est impossible

« qu'il nous échappe. Je suis bien assuré qu'il « ne me cachera rien, et qu'on fera de lui tout « ce qu'on voudra. »

Qu'on pèse bien ce qui suit :

« Je veux me rendre digne de la confiance de « M. le conseiller d'État préfet de police, et lui « donner des preuves du zèle qui m'anime, *en « exécutant tout ce qu'il a droit d'attendre de « moi.* »

O puissance de l'or sur une âme abjecte!

Le 3 mars il écrit à l'inspecteur-général :

« J'ai passé une partie de la matinée hier avec « mon homme : je ne le crois pas porteur de « papiers; c'est la crainte qui lui a empêché de « s'en charger. Le projet bien arrêté entre le « ministère anglais et la Russie, de faire monter « Louis XVIII sur le trône de France, n'a été « communiqué ni au comte d'Artois ni aux agens « du Roi, parce qu'ils ont toujours été trompés. « C'est pour cela qu'ils ont envoyé François Fau- « che à Gothembourg pour être le centre de la « correspondance réciproque du ministère an- « glais, de la Russie et de moi.....

« Ce sera donc Fauche, à Gothembourg, qui « recevra et expédiera tous les paquets de cor- « respondance qui traiteront de cette importante « affaire. Aussitôt qu'ils seront assurés des dispo-

« sitions de la France, ils enverront une flotte « prendre Louis XVIII, et le feront débarquer « avec le plus grand appareil à l'*endroit que le « comité indiquera.* »

A l'endroit que le comité indiquera! Le voyez-vous préparer de sa main le piége où il veut faire prendre le Roi? Avançons.

« J'ai demandé à mon homme, poursuit-il, « comment je pouvais avoir mérité la grande con- « fiance qu'on avait en moi? Il m'a répondu que « c'était le Roi lui-même qui m'avait fait con- « naître; qu'il avait envoyé au ministre anglais « l'article de mon journal qui avait sauvé la fille « de Louis XVI [1], et que ma dernière note avait « achevé de convaincre les ministres, et les avait « décidés à envoyer directement à moi POUR TRAI- « TER. Je suis donc assuré de faire de mon homme « tout ce qu'on voudra; moi, je suivrai aveuglé- « ment les ordres de M. le conseiller d'État préfet; « ma soumission sera toujours sans restriction. »

Nous touchons au dénoûment de cette horrible trame.

[1] Louis XVIII était aussi abusé sur ce point comme sur tout le reste, ainsi que je l'établirai plus tard.

Perlet, à l'inspecteur-général de police Veyrat.

7 mars 1807.

« Je mérite par mon dévoûment que l'on ait « de la confiance en moi. Quel que soit le sort « de mon homme (le malheureux Vitel), il ne « faudra pas l'envoyer au Temple si l'abbé Bas- « sinet y est [1]..., cela ferait du tort à nos projets « ultérieurs.... »

Dès que Perlet a tiré de mon neveu tous les secrets dont il pouvait être dépositaire, tous les documens qu'il pouvait fournir, sa perte est résolue. Napoléon envoie, de son quartier-général d'Osterode, l'ordre de le livrer à une commission militaire. Mon neveu est arrêté et jeté dans la prison du Temple. Il y était entré avec sa canne, qu'il ne quittait point, et qu'on lui avait laissée. Au premier interrogatoire qu'on lui fit subir, on s'empara de sa canne, et on se mit aussitôt en devoir de la scier par morceaux. Le malheureux Vitel pâlit. « Grand Dieu! s'écrie-t-il; Perlet était « le seul qui eût mon secret; je suis trahi! » Et voyant que la dissimulation était inutile, il avoua

[1] Perlet avait fait arrêter l'abbé Bassinet par une trame semblable à celle dont Charles Vitel était victime : le malheureux abbé connaissait alors l'auteur du piége qui lui avait été tendu, et il n'eût pas manqué de le dévoiler à Vitel. De là les craintes de Perlet de les voir réunis dans la même prison.

tout, et indiqua lui-même le nœud du bambou sous lequel était renfermée la lettre écrite au nom de lord Howick, et destinée pour Fouché.

Le général Desnoyers, alors détenu au Temple, m'a rapporté, et il l'a confirmé à M. le duc d'Havré, que mon neveu se regarda comme perdu, et annonça hautement qu'on l'avait adressé à *un traître qui venait de le livrer.*

Ajoutons à cette masse de preuves ce que m'a révélé, en 1815, M. Desmarets lui-même à ce sujet, lors de l'entrevue dont j'ai déjà été amené à faire mention. Qu'on se rappelle que M. Desmarets était chef de la division de la police secrète.

« Lorsqu'il fut décidé, me dit-il, que Vitel « votre neveu serait mis à mort, on agita, dans « un comité secret, si, avant de le fusiller, on ne « se servirait pas de sa main pour vous écrire à « vous-même, et vous faire mander par lui que « votre présence était indispensable à Paris pour « la réussite d'une conspiration contre Buona- « parte. Votre mort, si vous eussiez donné dans « le piége, était certaine. Mais le duc d'Otrante, « alors ministre de la police, ayant fait observer « *que c'était bien assez d'une victime dans une* « *famille,* le projet resta sans exécution.

« Ma place, ajouta M. Desmarets, m'a mis à « même de voir bien des scélérats; *mais jamais*

« *je n'ai connu un monstre de la trempe de* « *Perlet.* Il est inouï l'argent qu'il a tiré des deux « polices, celle du préfet et celle du ministre : « quand on ne lui en fournissait pas à son gré, « il menaçait de s'adresser directement à Buona- « parte pour s'en procurer.

« Toutes les lettres qu'il recevait des divers « agens de Louis XVIII étaient scrupuleusement « communiquées à Buonaparte, qui les faisait « repasser ensuite à sa police, pour insinuer à « Perlet les réponses qu'il avait à faire. »

Voilà toute la politique de Napoléon mise à nu par un de ses principaux agens!

Mais avant que mon neveu soit conduit à la mort, Perlet doit se souiller de deux nouvelles infamies : d'abord me voler de l'argent, sous le vain prétexte d'arracher sa victime aux bourreaux; puis m'arracher les secrets de la cause royale, dans le cas où le malheureux Vitel ne lui eût pas tout dit.

Et ici, comme en tout ce qui a précédé, je n'avancerai rien sans preuves.

Soit que mon neveu crût prudent de ne point m'écrire de sa prison du Temple ce qui s'était passé et ce qu'il en pensait, soit que les lettres qu'il m'a peut-être adressées à ce sujet aient été interceptées, j'étais dans une ignorance absolue

de son sort, et du piége où on l'avait attiré pour le conduire à une mort certaine. La première nouvelle de son emprisonnement me vint par Perlet lui-même, de qui je reçus deux lettres, l'une du 21, et l'autre du 24 mars. Dans la première, il ne parlait qu'en termes énigmatiques des dangers que courait mon neveu; mais il s'expliquait très clairement en m'annonçant « qu'il « avait fait sur moi, ordre de Pichonnat et com- « pagnie, une traite de six cents livres sterling, « qui devait m'être présentée par Cazenove et « compagnie de Londres. Il m'invitait à acquitter « cette traite à présentation, en assurant que le « montant était destiné à écarter les dangers qui « menaçaient Ch.-S. Vitel. »

Par sa lettre du 24, Perlet renouvelait d'une manière très pressante, comme on le voit par les dates, ses recommandations de payer cette traite, alléguant toujours pour motif le rachat de mon neveu, qu'il promettait de nous renvoyer sous peu de temps, muni des pièces les plus propres à fortifier notre confiance.

Toujours dans la plus complète bonne foi, et ne doutant pas de la sincérité de cet homme, je m'étais hâté, aussitôt la réception de sa lettre du 21 mars, de faire, chez Cazenove et compagnie, les fonds de la traite qu'elle m'annonçait.

Perlet, dans son avidité cruelle, ne me laissait point de relâche; il voulait à la fois m'arracher mon argent et les secrets de la cause royale. Qu'on lise la lettre suivante :

Lettre de Perlet à Fauche-Borel, écrite en encre sympathique.

Paris, 27 mars 1807.

« Je suis très inquiet de savoir si ma lettre de « six cents livres sterling, du 21, vous est par- « venue. Il est de la plus haute importance, dans « le moment actuel, que vous exécutiez très « promptement ce que je vous demande, le plus « léger retard porterait un coup irréparable à nos « affaires. *Si vos fonds arrivent à temps, je par- « viendrai à dégager Vitel, et à vous le renvoyer « porteur de toutes pièces.* En attendant, comptez « sur tout mon zèle et mon dévoûment. »

Puis il ajoute :

« On a voulu me faire croire que M. Vitel était « porteur de quelque chose de très secret; *dites-le- « moi franchement.* »

Qu'on observe qu'il n'y a de clair dans cette lettre que la demande de six cents louis, et que Perlet, quant au danger que court Vitel, n'en dit que ce qu'il faut pour m'effrayer. Si je lui envoie de l'or il parviendra à le dégager. Mais

de quoi? où Vitel a-t-il été arrêté? par qui? en quelle main se trouve-t-il? comment l'en tirer? Pas un mot de tout ce qu'il m'importe de savoir. Mais on a vu qu'au premier avis que mon neveu était en péril j'avais couru chez Cazenove, banquier à Londres, pour lui verser le montant de la traite de six cents louis, le conjurant d'en faire les fonds à Perlet, par l'intermédiaire de Pichonnat, son correspondant à Paris. Cazenove s'était empressé d'envoyer les fonds.

Dans la crainte que je vinsse à soupçonner ses trames avant d'avoir acquitté cette traite, Perlet me pressa derechef par une nouvelle lettre du 3 avril, insistant pour que je fisse, le plus promptement possible, le paiement des six cents livres sterling, et protestant de nouveau que cette somme était indispensable pour la liberté de mon neveu et son renvoi à Londres, avec toutes les pièces nécessaires.

Le sort qu'on lui préparait pour le lendemain pouvait-il être ignoré de Perlet? Le 4 avril 1807, Charles-Samuel Vitel fut traduit devant une commission militaire. Sur ses aveux, et sur l'exhibition de la lettre pour le ministre Fouché, dont il était porteur à son départ de Londres, il fut condamné à être passé par les armes. Après la lecture de son jugement, qu'il entendit sans fai-

blesse, il fut transféré à l'Abbaye, où il demanda à manger. Là, profitant de quelques minutes, il écrivit la lettre suivante. On va voir quels sentimens animaient ce malheureux jeune homme.

Lettre écrite par Charles-Samuel Vitel à ses parens, quelques minutes avant sa mort.

« Très chers mère, frère et sœur,

« Votre Charles vous fait ses adieux; consolez-« vous de sa perte, il sera en peu d'heures plus « heureux que vous; et s'il a un regret en quit-« tant cette vie, c'est, Dieu le sait, celui de vous « y laisser sans avoir pu vous faire du bien. Je « meurs comme mon père, c'est-à-dire que toutes « mes actions ont toujours été pour faire le bien; « si je me suis abusé, l'ignorance est mon seul « crime. Soyez heureux, s'il est encore possible « que vous le soyez; pensez à moi quelquefois, « et surtout ne vous laissez pas abattre à la dou-« leur. Vous avoir quitté huit ans, revenir, s'en-« trevoir, et se quitter pour toujours! Plus heu-« reux que vous, je vais revoir notre père et nos « parens. Ah! ne craignez pas, je saurai mourir « comme il l'a fait [1]; et, plus à présent que ja-

[1] Son père, fusillé à Genève en 1794. *Voyez*, chapitre VIII de ces Mémoires, tout l'enchaînement de ses malheurs.

« mais, je sens combien est précieuse une bonne « conscience. Adieu; je n'ai plus qu'un moment « à vivre, et il faut vous quitter! L'idée d'une « mère, d'une sœur et d'un frère éplorés m'atten- « drit; il faut cependant s'y soumettre, et rassem- « bler toutes vos forces pour supporter cette der- « nière épreuve; elle est terrible. Adieu encore; « il est un autre séjour où nous nous reverrons « sans que les hommes puissent y porter obstacle. « Embrassez tous mes parens et amis qui s'inté- « ressent à mon sort; n'ayant jamais eu d'en- « nemis, je n'ai rien à pardonner, et je demande « le pardon de ceux que j'ai pu offenser; j'ac- « quitte entièrement d'être cause de ma mort les « personnes qui m'ont chargé de venir ici; elles « ignoraient le danger, *trompées par de vils scé-* « *lérats qui se font un jeu de la fourberie; j'en* « *suis la victime*, faute d'avoir connu les hommes. « Je donne à ma sœur ce qui peut m'être dû de ma « paie, que M. Michaud réclamera et fera passer « à ma mère et à ma sœur; de même je recom- « mande mon frère et ma mère à la générosité « des personnes qui m'ont employé, et *du prince* « *que j'ai servi, déclarant que toute mon ambi-* « *tion était de lui rendre tous les services que mon* « *état me mettait à même de remplir; et, qu'en* « *entreprenant ce qui me coûte si cher, non seu-*

« *lement je faisais mon devoir en le servant, mais* « *j'étais persuadé que c'était travailler au salut* « *de l'Europe entière.*

« Adieu, chers et bien aimés parens, votre fils, « frère et neveu.

« *Signé*, CHARLES-SAMUEL VITEL.

« De l'Abbaye, le 4 avril 1807. »

Samuel Vitel à son cousin Auguste Borel, à Neuchâtel.

« Mon cher ami,

« Si les vingt louis que je vous avais demandés, appartenant à ma mère, ne sont pas livrés, « je vous prie de ne le pas faire, et de les lui « rendre; vous lirez l'incluse, et vous apprendrez « la cause qui épargne cette somme à ma pauvre « mère; consolez-la, mon cher ami, puisque je « ne puis le faire qu'en l'affligeant; aidez-lui à « supporter ce nouveau malheur, et croyez que « votre cousin vous en conservera une reconnaissance dans l'autre monde, comme dans le peu « d'instans qu'il a à rester dans celui-ci; bien des « remercîmens à votre bonne mère, pour les soins « et l'amitié qu'elle m'a toujours témoignés depuis mon enfance. Adieu; dans une heure, dans

« deux au plus tard, votre cousin aura rejoint « son père. « *Signé*, CH.-S. VITEL.

« De l'Abbaye, 4 avril 1807. »

P. S. « Je vais dîner, mon cher; une troupe « de peuple est sous ma fenêtre, regardant la « victime que l'on apprête pour le réjouir; je « vous assure que jamais je ne me trouvai à pa- « reille fête, mais l'on apprend tous les jours « quelque chose; demain, plus bas, je n'appren- « drai plus rien! Il me souvient de ce qu'un ca- « pitaine anglais me dit dans l'Inde : *Poor Vitel*, « *you will never be happy in this world, you* « *are too good* [1]. Je ne sais si la seconde partie « de sa prédiction était vraie, mais je sais main- « tenant que la première n'est pas loin de s'ac- « complir; par rapport à moi, je ne me trouve « point tel; mais ma mère, mon frère, ma sœur, « il faut vous quitter sans avoir rien fait pour « vous, quel retour cruel sur moi-même!... Je « pars, mon ami.... encore quelques instans, et « je ne serai plus; consolez ma mère, c'est le seul « chagrin que m'occasionne ce moment critique. « Adieu, adieu!... V.

[1] Pauvre Vitel! vous ne serez jamais heureux dans ce monde; vous êtes trop bon.

Comme il finissait cette lettre, on se présenta pour le mener à la mort. Apercevant une corde dont on allait se servir, il recule avec effroi, et demanda si on voulait l'étrangler. On lui dit que non; que cette corde était, selon l'usage, destinée à lui lier les mains pour le conduire à la plaine de Grenelle. Il témoigna le désir d'y aller librement. Cette faveur lui ayant été accordée, il remplit son verre, but à la santé de Louis XVIII, et marcha vers le lieu de l'exécution. Sa fermeté l'accompagna jusqu'au dernier moment.

Je n'ai su que sept ans après, et par un témoin oculaire, l'effet que produisit sur le peuple, et particulièrement sur les femmes du marché Saint-Germain, la vue de ce malheureux jeune homme que l'on conduisait à la plaine de Grenelle : il inspira généralement la compassion.

Qu'on juge l'impression que fit sur moi la nouvelle reçue à Londres que mon neveu venait de périr, victime de son zèle pour la cause royale. Je devais à sa mère, à son frère et à sa sœur, des consolations, et je m'empressai de faire une démarche décisive pour adoucir leur infortune.

J'eus recours à la commisération de lord Howick; mais il était alors au fond de l'Écosse, dans son château, près de Newcastle. Je me mis immédiatement en route pour le nord de l'An-

gleterre, et après avoir traversé la chaîne de montagnes qui la sépare de l'Écosse, j'arrivai à Édimbourg; je fus frappé de la beauté et de l'aspect de cette capitale. D'Édimbourg, je gagnai Newcastle, et de là j'arrivai chez lord Howick, que je trouvai dans son château. Là, je lui rappelai la malheureuse fin de mon neveu, et je lui témoignai le désir que le gouvernement donnât à sa mère une pension. J'intéressai et je touchai facilement le cœur de ce noble personnage; il accueillit ma demande, et en prit note; et à son retour à Londres il écrivit, en français, la lettre suivante au très honorable Georges Canning, son successeur au ministère des affaires étrangères.

Stratton Street, 8 août 1807.

« Monsieur Canning sait sans doute le sujet de « la mission de M. Vitel à Paris, et son malheu- « reux résultat.

« Il me paraît très à propos d'être autorisé à « décider la compensation qu'on doit regarder « comme due à sa famille. Si on demande mon « opinion, je n'hésiterai pas de statuer que je « pense que cet objet est en droit de réclamer « la générosité et compassion du gouvernement « anglais.

« *Signé*, HOWICK. »

On verra plus tard par quelle influence M. Canning ne fit rien.

Mais enfin en 1813, sous le ministère du noble lord Castelreagh, ayant renouvelé mes sollicitations, qui furent appuyées par les démarches réitérées de sir Charles Flint, la pension réclamée pour la mère du malheureux Charles Vitel fut déterminée, et fixée à la somme de cent livres sterling, reversible sur la tête de son fils Édouard Vitel.

CHAPITRE XXIV.

Après la catastrophe, Perlet rendit sa correspondance moins fréquente : cependant ma confiance en lui restait la même, et je rejetais l'assassinat de mon neveu sur d'autres circonstances que Perlet indiquait adroitement, et que je pouvais croire avoir seules occasionné la perte de cet infortuné jeune homme. Je me le représentais comme déjà sacrifié avant de quitter l'Angleterre; j'étais persuadé qu'une dénonciation l'avait précédé à Paris, et qu'en descendant de la diligence on l'avait conduit en prison, et de là au supplice. Si mon neveu avait été pris en flagrant délit, me disais-je, s'il avait été arrêté avec des papiers sur lui qui l'eussent désigné comme un agent de conspiration contre le gouvernement français, il aurait subi un interrogatoire, et aurait comparu devant le tribunal, sans qu'on eût attendu les ordres de Buonaparte, qui était à cette époque à son camp d'Ostérode en Pologne ; mais je croyais avoir la certitude que c'était sa police particulière qui avait arrêté mon neveu, et que tous les détails de cette affaire avaient été ôtés à

la police de Fouché, ce qui établissait, à mes yeux, que le fait avait eu lieu à la suite ou par l'effet d'une dénonciation adressée directement de Londres à la police particulière de Buonaparte, et probablement à Buonaparte lui-même, la sentence de mort ayant été ordonnée par lui.

Peu de temps après ce cruel événement, je reçus une lettre de Perlet, au nom du prétendu comité royaliste, dans laquelle on faisait l'éloge de la fermeté et de la discrétion qu'avait montrées mon neveu; on se félicitait de ce que le nom d'aucun des membres du comité n'avait été compromis; car, disait-on, les conséquences d'une telle découverte auraient eu les suites les plus funestes.

Je le demande ici, aurais-je exposé mon neveu aux dangers d'un voyage en France, si, de même que Louis XVIII et le ministère anglais, je n'avais été convaincu de l'existence du comité, et de la nécessité de se mettre en rapport avec ses membres? Pouvais-je prévoir un danger si certain, si imminent, toutes les précautions suggérées par la prudence ayant été prises, le secret le plus profond ayant été gardé sur l'objet du voyage de mon neveu, ainsi que sur l'époque précise de son départ?

A l'exception des ministres de Sa Majesté Bri-

tannique, de mon frère, de moi, et de M. d'Antraigues, nul n'avait eu connaissance de la mission politique de mon neveu. Quant à M. d'Antraigues, je n'avais aucun sujet de soupçonner ses intentions ni ses vues, non plus que sa fidélité pour la cause qui avait été l'occasion et le but de notre liaison. S'étant annoncé lui-même à Londres comme chargé d'une correspondance secrète avec la Russie, qui agissait alors de concert avec l'Angleterre contre l'ennemi commun, je lui avais communiqué l'objet et les détails de ma correspondance avec le comité royaliste de Paris. D'après la confiance que lui témoignait le secrétaire d'État lord Howick, je n'avais vu aucun inconvénient à l'initier dans le secret du voyage de mon neveu.

M. d'Antraigues me fit observer que ce malheureux jeune homme ayant eu des lettres de recommandation pour Hambourg d'un des premiers commis de la maison de Couts et compagnie (personne très respectable et digne de confiance), il était possible qu'il eût été trahi par cette voie; mais j'étais peu porté à fixer indirectement un tel soupçon sur un homme qui ne pouvait avoir imaginé que mon neveu eût été chargé d'aucune mission politique.

Ceci prouve du moins que M. d'Antraigues,

même après la catastrophe, non seulement ne dirigeait point ses soupçons sur Perlet, mais ne révoquait même pas en doute l'existence du comité secret de Paris. S'il parut changer d'opinion peu de temps après, s'il intrigua de concert avec M. le comte de Puisaye, pour s'emparer de la direction exclusive de cette correspondance, ce fut uniquement par des motifs d'ambition et de rivalité qui finirent par nous diviser, et par semer entre nous la mésintelligence.

M. d'Antraigues et M. de Puisaye, ligués ensemble, étaient mutuellement dévorés de l'ambition de conduire à eux seuls, et à l'exclusion même de Louis XVIII, les affaires du parti royaliste. M. de Puisaye me dit en présence du comte d'Antraigues et du général Danican : « Votre fortune est « assurée : laissez-nous faire. Quant à Louis XVIII, « il est à cent lieues de ce qui nous occupe : s'il « peut se rétablir lui-même, tant mieux pour lui. « Je puis, quand je voudrai, être créé duc de « Bretagne : j'ai deux cent mille hommes à ma « disposition. Croyez, mon cher Fauche, que nos « ressources sont puissantes, et que ceux qui s'at- « tacheront à nous n'y perdront pas. »

C'est avec de pareilles déceptions que MM. d'Antraigues et de Puisaye faisaient illusion au gouvernement britannique, ou aux ministres qu'ils

approchaient. Le comte d'Antraigues avait dit à Dumouriez : « Accréditez-moi au bureau de la « guerre, et je vous rendrai le même service aux « relations extérieures. » Je n'ai jamais appris que le comte d'Antraigues ait été reconnaissant envers Dumouriez ; mais je sais que ce dernier parlait de M. d'Antraigues comme du seul homme capable de sauver l'Europe.

M. Canning étant arrivé au ministère, et témoignant le désir de se mettre en rapport avec quelques Français qui connussent bien l'état réel de la France, on lui désigna le comte d'Antraigues et Henri Larivière ; c'étaient, comme on a pu en juger depuis, les deux hommes les plus opposés à ce que le ministère britannique s'occupât des intérêts immédiats des Bourbons, et à cet égard ils se mettront eux-mêmes à découvert à l'époque de l'arrivée prochaine du Roi en Angleterre, époque dont j'aurai aussi à retracer les particularités.

Une circonstance nouvelle vint encore me susciter de nouveaux adversaires, et un plus grand nombre d'ennemis. Voici comment : M. l'abbé Ratel, dit *Le Moine*, demandait au noble lord Howick un solde de 5,000 livres sterling pour balancer, disait-il, les avances qu'il avait faites par suite de la correspondance secrète qu'il était parvenu à

établir sur les côtes de Boulogne dans le temps où Napoléon menaçait l'Angleterre d'une descente. Le noble lord n'ayant pas le loisir de prendre connaissance de cette affaire, lui donna d'abord un à-compte de deux mille louis, laissant le solde pour être payé après examen. Dans ce même moment, M. Leclerc Boisvalon, qui était retourné en Angleterre, et quatre ou cinq agens subalternes de M. l'abbé Ratel, assaillaient le bureau des affaires étrangères pour obtenir des remboursemens et des indemnités touchant leur travail, que l'abbé Ratel refusait de prendre à sa charge. M. Leclerc Boisvalon demandait une somme de deux mille louis. MM. Durieu, Saint-Remi et autres, réclamaient des sommes plus ou moins considérables.

M. Canning, en entrant au ministère, voulut mettre fin à ces réclamations, après toutefois les avoir fait examiner. Il pria M. Hammond, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, de me charger d'apurer les comptes de ces messieurs. Je vis en conséquence M. l'abbé Ratel, qui me témoigna sa surprise de ce que j'étais choisi pour cet objet. Je lui observai que je n'avais rien moins que sollicité cette commission délicate; mais qu'il ne devait pas craindre d'avoir affaire à moi pour un tel réglement; qu'au surplus il pouvait se rendre auprès de M. Hammond, pour connaître

les intentions du ministre. M. Hammond lui confirma que j'avais l'ordre d'examiner ses comptes, et que je l'avais si peu sollicité, que je ne demandais pas mieux qu'il réglât directement avec le ministère un objet de cette nature. L'abbé Ratel, en rentrant chez lui, m'écrivit une lettre assez déplacée, dans laquelle il déclinait mon intervention dans cette affaire; je ne balançai pas à me rendre de suite chez M. Hammond, qui comprit parfaitement que, dans la situation des choses, il y allait de mon honneur que ce réglement ne pût avoir lieu désormais que par mes soins. En conséquence, il me remit un ordre par écrit pour que M. l'abbé Ratel eût à s'entendre avec moi à cet effet. Nommé ainsi définitivement pour examiner et régler le compte de M. l'abbé Ratel, dit *Le Moine,* par rapport au gouvernement britannique, il en résulta pour moi un travail aussi pénible que fastidieux, mais qui me mit au fait de la nature des agences de Paris, de Boulogne et d'Abbeville, ainsi que des principales circonstances qui accompagnèrent leur établissement, et amenèrent leur dissolution.

Je me bornerai ici à en relater la partie purement historique, sauf à en venir ensuite au résultat de mon examen et de mes opérations. Faisons connaître d'abord M. l'abbé Ratel.

M. l'abbé Ratel, dit *Le Moine*, agent des princes à Paris, avait d'abord été condamné à la déportation par contumace, à l'époque de la condamnation à mort de l'abbé Lemaître, en 1795. S'étant trouvé encore impliqué dans différentes négociations et affaires secrètes du parti royaliste découvertes par la police de Paris, et en dernier lieu au sujet de l'agence dirigée par M. Hyde de Neuville en 1800, il était heureusement parvenu à se soustraire à toutes les recherches en se sauvant en Angleterre. Là ses relations dans l'intérieur de la France, et ses connaissances locales, le firent employer de nouveau dans l'intérêt des Bourbons.

De son côté, M. Leclerc Boisvalon était alors, à Paris, le chef de la correspondance secrète que M. Dutheil, à Londres, communiquait au gouvernement britannique, au nom des princes français.

On se rappellera qu'à mon arrivée à Paris, en 1802, j'avais été mis en rapport avec M. Leclerc; mais j'ignorais alors complétement qu'il fût le principal correspondant de M. Dutheil à Londres. J'ai eu depuis, dans des débats d'intérêts privés, à me plaindre des procédés de M. Leclerc; mais à Dieu ne plaise que mes différends avec lui me portent à le juger ici avec prévention, ou à ne pas lui rendre historiquement la justice qui lui est due. Je l'avouerai, j'ai nourri à son égard des

préventions injustes; mais un examen approfondi des faits, et les papiers authentiques qui me servent de documens, m'ont mis sur la voie de la vérité et de l'équité; or, je serai juste et vrai à l'égard de M. Leclerc comme à l'égard de tout autre. Je donnerai d'abord quelques notions sur ses antécédens.

Julien-René Leclerc Boisvalon est né en 1762, à Bazoches : il venait d'être fait prêtre lorsque la révolution éclata. Attaché aux anciens principes, il se prononça ouvertement contre les nouvelles maximes. Exposé à de graves dangers pendant les crises du 21 juin et du 10 août 1792, il n'échappa aux massacres de septembre qu'en se réfugiant dans le bois de Vincennes; mais dédaignant de profiter de la loi de la déportation volontaire, offerte à ceux qui avaient échappé à ces massacres, il rentra dans Paris, se dépouilla de l'habit ecclésiastique, et se fit clerc de procureur. Parvenu ainsi à se faire passer pour un homme de loi, il fut accrédité comme jurisconsulte. Son nouvel état lui permit de fixer à Paris son domicile. Là, il se lia successivement avec les hommes connus depuis pour avoir appartenu aux diverses agences du parti royaliste, tels que l'abbé Lemaître, le chevalier des Pommelles, Brottier, etc. Bientôt même il s'associa à leurs tra-

vaux comme à leurs périls, de même que l'abbé Ratel. J'ai rendu compte, dans mon treizième chapitre [1], comment, par sa présence d'esprit, il parvint à sauver les papiers de l'agence, lorsqu'au mois de mars 1797 le Directoire fit arrêter les agens de Louis XVIII, Brottier, Lavilheurnoy et Duverne de Presle. M. Leclerc parvint à réunir les autres agens, et à faire prendre de nouvelles mesures pour l'accomplissement du plan prescrit par le Roi : les élections furent influencées; le parti royaliste prit un accroissement prodigieux; mais la catastrophe du 18 fructidor (4 septembre 1797) renversant toutes ces espérances, rendit nuls tant de travaux auxquels j'avais coopéré de mon côté. En 1809, M. Leclerc se rendit à Londres, où il eut avec M. de Conzié, évêque d'Arras, qui jouissait de l'entière confiance de Monsieur, frère du Roi, diverses conférences sur les moyens de rapprocher le général Moreau de Pichegru, son ancien ami. Sur la demande de M. de Conzié, il lui remit un projet que le prélat accueillit, et qui vraisemblablement servit de base à celui dont on me confia l'exécution peu de temps après. A cette époque, M. Leclerc était retourné à Paris, afin d'y renouer les fils de la cor-

[1] Tome II, page 70.

respondance interrompue par la saisie des papiers de M. Hyde de Neuville. Arrivé dans la capitale, il s'y entoura d'hommes éclairés et courageux; il entretint avec le Roi et les princes une correspondance très active, qui contenait des rapports et des documens précieux.

M. Leclerc l'envoyait d'abord à Boulogne à M. l'abbé Ratel, dit *Le Moine*, qui y était posté pour observer par lui-même ce point important, et pour faire passer à Londres ses renseignemens particuliers avec ceux de la capitale par la voie des bateaux pêcheurs de la côte.

M. Leclerc n'employait qu'un secrétaire, dont il bornait les fonctions à copier les bulletins, ou à les écrire sous sa dictée. Il recevait, pour les émolumens de ce secrétaire et à titre d'indemnité pour lui-même, la faible somme de seize livres sterling treize schellings six pences par mois : il n'avait pas demandé davantage.

Les indemnités que M. l'abbé Ratel, à Boulogne, percevait pour lui personnellement formaient un chapitre de dépense bien autrement considérable. L'abbé Ratel s'était établi près de Boulogne, chez une dame de condition sans fortune. Là il fit venir auprès de lui mademoiselle Spère, dite madame Derlan, avec qui il avait des relations intimes. C'était une personne d'ailleurs

singulièrement dévouée au parti royaliste, et supérieure même à son sexe par son esprit, son intelligence et son courage; elle y joignait les charmes de la beauté, ce qui explique pourquoi, dans son parti, on la désignait sous le nom de *Belle-Peau*.

L'abbé Ratel ne se trouvant bientôt plus assez commodément dans la jolie maison de campagne qu'il occupait aux environs de Boulogne, prit, sous son nom, un château voisin, sans cesser de conserver la petite maison; il fit venir ses meubles de Paris, et en garnit son habitation nouvelle.

Au moment de la paix d'Amiens, il accourut promptement à Londres afin d'y solliciter des récompenses pécuniaires et un traitement annuel pour les services qu'il avait rendus jusque-là. Le résultat de sa demande fut qu'il obtint, tant pour lui que pour mademoiselle Spère, une somme d'environ mille huit cents livres sterling en argent, et un traitement annuel de six cents livres sterling, dont trois cent soixante livres pour lui-même.

M. Leclerc, au contraire, poussa alors la délicatesse au point de demander qu'il ne fût sollicité pour lui-même aucune récompense pareille de la générosité de Sa Majesté Britannique, parce qu'il n'avait jamais été mu que par le seul désir

d'être utile aux intérêts de la cause commune de l'Angleterre et de la monarchie légitime. S. A. R. Monsieur, frère de Louis XVIII, ayant désiré qu'il continuât la correspondance pendant la paix, il en fit le service comme par le passé et aux mêmes conditions.

Cependant, à Londres, c'était l'abbé Ratel qui allait succéder à M. Dutheil comme intermédiaire de la correspondance secrète entre les princes français et le gouvernement anglais. Des bruits, avant-coureurs d'une prochaine rupture, ayant pris, au mois d'avril 1803, une grande consistance, l'abbé Ratel manda à M. Leclerc que M. Dutheil s'étant tout-à-fait retiré des affaires publiques, il serait son successeur pour la présentation des nouveaux bulletins destinés à être communiqués au ministère anglais. Lorsque la guerre eut réellement éclaté, M. Leclerc lui adressa donc à lui-même la correspondance clandestine, qui n'était, à proprement parler, que la continuation de la précédente, de la même manière, avec la même pureté de zèle, de dévoûment et d'intention, comme du temps de M. Dutheil.

Par événement, il se trouva alors en être le seul et unique chef pour toute la France; il se fit un devoir rigoureux et même un véritable point d'honneur de la porter à un degré d'intérêt tel

qu'elle ne l'avait jamais obtenu auparavant. Ses efforts furent couronnés d'un succès qui fut apprécié. Dans toutes ses lettres, l'abbé Ratel lui faisait les remercîmens les plus gracieux de la part du gouvernement anglais. Voici comment s'exprima depuis à ce sujet M. Leclerc. « La plupart de « ceux qui nous secondaient dans ce travail le fai- « saient uniquement par pur zèle, par royalisme, « par le désir désintéressé de pouvoir par là con- « tribuer au rétablissement de l'ordre en Europe. « Guidées par ce seul motif, beaucoup de per- « sonnes marquantes et en place s'empressaient « de donner, soit à nous-mêmes, soit à nos amis « de Paris, les renseignemens qui parvenaient à « leur connaissance. Grands et petits, riches et « pauvres, nous aidaient également de tous leurs « moyens. Sans cette assistance gratuite et géné- « reuse, jamais cette correspondance n'aurait pu « être ce qu'elle était, quelque somme d'argent « qu'on y eût d'ailleurs sacrifiée. »

Cependant mon arrestation et ma détention au Temple, et successivement les révélations de Querelle, ainsi que la saisie de quelques objets de cette même correspondance, ayant fixé l'attention de la police sur M. Leclerc, il en eut avis, et s'éloigna de Paris par prudence, mais avec le dessein pourtant de se réfugier sur les bords de

la mer, aux environs même de Boulogne. Il savait qu'à la paix d'Amiens l'abbé Ratel avait alloué à la personne (c'était, comme on l'a vu, une dame sans fortune) qui l'avait caché chez elle, au péril de sa vie, une petite somme fixe par mois à titre d'indemnité. Il alla s'établir secrètement dans sa maison, jadis montée et louée aux frais de Monsieur, frère du Roi, mais dont on avait déchargé depuis la cassette du prince.

Paris n'en restait pas moins le foyer de la correspondance : un chef, mis à la place de M. Leclerc dans cette capitale; deux collaborateurs; un agent établi à Brest; un employé marquant du bureau de la guerre; un autre encore plus marquant du bureau de la marine, et le secrétaire de M. Leclerc, telles étaient les personnes de l'intérieur dont les rapports secrets étaient ajoutés aux siens.

On se procura le premier rapport général sur l'armée, circonstances et dépendances, dont l'état renfermait des détails aussi précieux qu'immenses, quant au moral et au matériel : trois mille six cents francs furent alloués au commis à qui on en était redevable.

M. Leclerc s'était établi près de Boulogne, parce que cette ville était le point essentiel, à cause du rassemblement de toutes les forces de

terre et de mer dont pouvait disposer Buonaparte, et que d'ailleurs c'était précisément l'endroit par où s'effectuaient les communications avec l'Angleterre. Mais une femme que l'abbé Ratel avait mécontentée à l'époque de la paix d'Amiens, après l'avoir initiée dans le secret des affaires du Roi, se porta, par pure vengeance, contre lui à révéler tout ce qu'elle savait, et à dénoncer toutes les personnes de ce pays-là qui secondaient M. Leclerc dans son travail.

Il fut dès-lors obligé de se transporter ailleurs, et il fit choix du voisinage d'Abbeville pour échapper aux perquisitions qui se faisaient, soit à Boulogne, soit aux environs, à chaque instant du jour et de la nuit. Mais le péril n'en fut pas moins imminent, parce que cette circonstance fit que la côte qui s'étend depuis le Havre jusqu'au-delà de Dunkerque fut tout à coup infestée d'une bande de gendarmes déguisés et d'espions accourus de Paris, et faisant continuellement des incursions jusqu'à quinze à vingt lieues dans l'intérieur des terres.

Cet état violent, qui exposait à chaque instant M. Leclerc au danger d'être pris et de perdre la vie, ne l'empêcha pas une seule minute de suivre intrépidement le cours de ses opérations, qui, néanmoins, se trouvaient souvent entravées. Il

paya jusqu'à quarante louis chaque communication avec l'Angleterre. Elles étaient enfin solidement, régulièrement et heureusement rétablies par le point du Tréport, lorsqu'au commencement de février 1804 les révélateurs de la conspiration, attribuée au malheureux général Pichegru, au général Georges et autres, signalèrent cet endroit et les environs comme étant ceux où plusieurs conjurés devaient être cachés. M. Leclerc alors posté à Abbeville même, s'y croyait en toute sûreté. Mais le nommé Philippe, de Tréport, qu'il avait employé long-temps à porter ses paquets, s'étant vendu à la police, fit connaître sa retraite au général Savary, et cet agent de Buonaparte vint à Abbeville pour l'arrêter. Il se présenta devant sa demeure dans la nuit du 15 au 16 février 1804. M. Leclerc, dont les soupçons étaient éveillés depuis plusieurs jours par les nombreuses arrestations qui avaient eu lieu, fut aussitôt debout, reconnut Philippe et les soldats qui se cachaient dans la rue, réveilla Durieu, l'un de ses agens, et la dame Denys, propriétaire de la maison, à laquelle il traça la marche qu'elle devait suivre pour son propre intérêt, après leur évasion, qu'ils effectuèrent en franchissant deux murailles, dont une avait quarante pieds de hauteur. Ils apprirent ensuite que

la veuve Denys, consternée de voir Philippe à la tête des gendarmes, et effrayée par ses menaces, avait elle-même conduit le sous-préfet et Savary à la cachette qui recélait, non seulement les effets, mais tous les papiers de M. Leclerc. Parmi ces papiers, il y avait des minutes de plusieurs bulletins dont on ne lui avait pas encore accusé réception, ou qui se trouvaient encore entre les mains de ses agens de la côte. La police les ayant publiés, les journaux français du temps en parlèrent, et le firent toujours en rendant forcément hommage au mérite de ce travail confidentiel.

Après son heureuse évasion d'Abbeville, M. Leclerc prit la résolution de passer en Angleterre; mais, presque nu (étant dépouillé de tous ses effets), il lui fallait traverser le nord de la France, la Belgique, la Hollande, le nord de l'Allemagne, et ne voyager que la nuit; en un mot, il lui fallait courir mille dangers jusque dans le Holstein. Il ne pouvait regagner les communications avec l'Angleterre, et avec quelque apparence de sûreté, qu'en suivant cet itinéraire et s'armant de précaution. M. Leclerc partit d'Abbeville pour Saint-Omer avec un guide et deux chevaux; il prit un second guide, également à cheval, dans la Belgique, pour arriver plus sûrement à la frontière. Ceux-ci furent remplacés par d'autres, qui le

conduisirent jusqu'en Hollande par plusieurs détours, de nuit, et sans avoir été vus par les nombreuses patrouilles des douanes et des gendarmes qui couvraient tout le pays à cause de la conspiration.

Il trouva les mêmes difficultés et la même surveillance en Hollande; il eut recours à des voitures extraordinaires et à de nouveaux guides pour franchir la frontière; ce ne put être qu'en se jetant de côté sur Émerick et par un nouveau détour.

Arrivé à Émerick, il apprit que l'état des choses n'était guère meilleur en Allemagne, et que Napoléon y faisait arrêter qui bon lui semblait. Il lui fallut, d'après cela, se diriger vers les bords de la mer par de petits endroits obscurs et ignorés, sans passer par les grandes villes, et surtout par Munster, où il savait que des émissaires français étaient en permanence. Ces voyages furtifs s'exécutaient en extra-poste et par des chemins détournés. M. Leclerc arrive enfin à Stade; mais il est forcé d'y rester en panne près d'un mois, tant à cause des glaces, que faute d'embarquement pour l'Angleterre.

Enfin il part de là sur un bâtiment pour Tonningen, d'où il met à la voile pour Londres. Il y arrive au mois d'avril 1804, et y trouve l'abbé

Ratel, à qui il rend compte de ses opérations et de sa gestion, et en outre qu'une somme de seize mille francs lui a été enlevée avec ses papiers à Abbeville par le général Savary.

En jetant un coup d'œil sur le simple résultat du compte général rendu par M. Leclerc à l'abbé Ratel, je vis que toute la dépense faite dans l'intérieur de la France pour l'objet seul de la correspondance secrète, qui avait duré neuf mois, ne s'élevait pas au-delà de deux mille six cents livres sterling.

L'abbé Ratel dit à M. Leclerc qu'il n'avait plus de fonds entre ses mains; mais il lui annonça qu'il avait formé une demande en traitement annuel pour lui, demande pour laquelle il n'avait pu faire passer encore la décision définitive qui devait couronner les réclamations d'un plein succès.

Un mois ou cinq semaines après le retour de M. Leclerc à Londres, son départ pour le continent fut résolu de nouveau. Il devait avoir principalement pour objet de rechercher et de retrouver, s'il était possible, le moyen de renouer la correspondance secrète avec les collaborateurs de Paris.

L'abbé Ratel mit à la disposition de M. Leclerc, à cet effet, onze cents livres sterling d'une part,

et douze cent treize pistoles en or de l'autre. M. Leclerc partit de Londres le 25 mai, accompagné du jeune comte Dambly, qu'il avait connu dans son dernier voyage en Allemagne, et à qui il avait remarqué des qualités précieuses : il était animé par une grande chaleur de sentiment aussi-bien pour les intérêts de l'Angleterre que pour la cause de la monarchie légitime. Le jeune comte, d'ailleurs, savait l'allemand, et même un peu l'anglais. Tous deux allèrent s'embarquer à Harwich.

Suivant ce qui avait été convenu à Londres, ils devaient d'abord aller s'établir à Westerlède, au milieu du duché d'Oldembourg, chez un aubergiste sûr : c'était un émigré français; et ensuite remettre la lettre de recommandation que M. Hammond leur avait fait donner, avant leur départ, pour M. le comte de Bentheim, dont les États ne sont qu'à cinq lieues de Westerlède. Il eût été trop dangereux, surtout pour M. Leclerc, de se rendre d'Usum par terre dans le duché d'Oldembourg, puisqu'il aurait fallu traverser tout le pays de Hanovre, occupé alors par les Français. Un bâtiment parut nécessaire pour le transporter, avec son compagnon de voyage, sur les côtes du duché; mais le patron se dédit, et les deux voyageurs furent obligés de se rendre en extra-poste d'Usum à Tonningen. Là ils furent

plus heureux ; ils frétèrent un navire pour la rade de Stade, où ils arrivèrent en peu de jours. Prenant ensuite, sur la côte et sur la route, des extra-postes, ils furent conduits ainsi à Westerlède, qui n'en est éloigné que de vingt à trente lieues.

Ils y arrivèrent le 11 juin; mais là toutes les tentatives pour faire conduire de suite le comte d'Ambly furtivement à Paris, afin de s'y aboucher avec les anciens collaborateurs de M. Leclerc, furent d'abord inutiles. On présentait le moment comme encore trop dangereux pour faire entrer clandestinement quelqu'un, surtout un Français, dans l'intérieur de la France; il fallait attendre, disait-on, l'issue du procès de Moreau, Georges et compagnie; après quoi, la chose serait sans doute très praticable. M. Leclerc prit le parti de temporiser, les circonstances n'étant réellement pas favorables pour rouvrir une nouvelle correspondance : la surveillance de la police française, toujours très grande, exerçait partout son despotisme.

Sur ces entrefaites, le comte de Bentheim, qui était absent, revint dans ses États, et fut informé de la lettre que M. Leclerc avait à lui remettre de la part de M. Hammond. Le pays du comte ayant un port de mer, renfermait beaucoup d'es-

pions aux gages de Buonaparte; aussi ne voulut-il s'aboucher ni avec M. Leclerc ni avec M. d'Ambly, qu'à trois lieues au milieu des bois, et à moitié chemin de Varel à Westerlède. M. Leclerc eut l'honneur de lui présenter lui-même le paquet que lui adressait M. Hammond. Il le lut, et assura M. Leclerc qu'il lui était impossible de lui donner la moindre protection, même la plus indirecte, dans son petit pays, à cause des agens français qui y exerçaient une surveillance vraiment inquisitoriale. Il l'exhorta à rester à Westerlède, qui étant située dans les bois, à une grande distance des villes environnantes, lui paraissait à lui-même un lieu plus convenable pour la sûreté des deux voyageurs.

La réponse des agens mis en campagne ne fut pas plus favorable pour la rentrée du comte d'Ambly en France par la Hollande et la Belgique : on ne voulait pas sortir de ce point-là. Il fallut attendre.

M. Leclerc rendit compte de toutes ces circonstances à l'abbé Ratel dans sa correspondance, qui se faisait en encre sympathique. Il résolut alors d'envoyer chercher en France un homme de campagne nommé Benoît, qui lui avait servi de guide jusqu'à la frontière, lors de sa fuite, et sur lequel on avait aussi spéculé à Londres. Cet

Digitized by Google

homme était depuis le commencement de la révolution expert dans l'art de faire pénétrer furtivement les frontières de France, soit pour y entrer, soit pour en sortir. M. Leclerc manda aussi un jeune négociant de Groningue, bien pensant, qui, après l'avoir accrédité à Varel, lui avait fait offre de service. Il lui envoya un exprès à cheval : cet émissaire amena avec lui le négociant, qui consentit volontiers à se rendre près dudit Benoît, pour le presser de venir s'aboucher avec M. Leclerc, en Allemagne.

Depuis le 25 de juillet, jusque vers le 1er septembre, que le comte d'Ambly partit décidément pour se rapprocher des frontières de ce côté du Rhin, M. Leclerc fit de fréquens voyages à Lingen, à Emden, à Oldembourg, etc., dans la vue de pénétrer tout ce qui se disait et se passait dans le nord de l'Allemagne, par rapport aux Français. Il ajoutait par là ses propres renseignemens au bulletin des agens d'un baron hollandais qui avait désiré se mettre en communication avec les ministres de Sa Majesté Britannique. M. Leclerc ne dissimulait pas à l'abbé Ratel qu'il était lui-même extrêmement mécontent du peu d'intérêt qu'il trouvait aux nouvelles qu'il lui envoyait.

Dans ses voyages, il eut occasion de se lier

avec deux commissaires de l'armée française de Hanovre, qui lui apprirent qu'entre autres, un nommé Martel, maître de langues, demeurant rue Piccadilly, à Londres, était un des espions du gouvernement français, en Angleterre : il fit part de cet avis à l'abbé Ratel, qui le communiqua au gouvernement anglais.

Le comte d'Ambly partit enfin pour Munster, où il devait essayer de s'accréditer auprès du colonel prussien d'Yvernois, pour lequel il avait une lettre ancienne de recommandation. S'il réussissait dans ce plan, il devait passer outre jusqu'à ce qu'il pût franchir la frontière d'une manière ou d'autre. M. Leclerc lui remit trois cent soixante frédérics, tant pour ses frais de route, que pour les premières dépenses qu'il aurait à faire dans l'intérieur. Il fut bien accueilli par le colonel d'Yvernois, qui lui fit donner par le général gouverneur de Munster un passe-port, comme Neuchâtelois, avec lequel il s'avança vers Francfort, pour y concerter sa rentrée en France, avec un négociant de sa connaissance particulière. Il informa de ce bon succès M. Leclerc, qui avait depuis long-temps le dessein de se porter lui-même à Munster, pourvu qu'il pût s'y accréditer, ce qui était indispensable, à cause de deux espions que Buonaparte y entretenait en qualité

d'agens diplomatiques pour le service de son armée de Hanovre. Il fit dès-lors un voyage à Munster pour aller y prendre des informations provisoires. De Munster, il fut à Coesfeld, ensuite à Billesbeck, où il trouva enfin l'un de ses collaborateurs, M. de La Porte, et mademoiselle Roussel de Préville, qui s'était également dévouée à la cause des Bourbons. Après quoi il revint à Westerlède.

Là, il rendit compte à l'abbé Ratel de la nécessité où il se trouvait d'aller se fixer à Munster; cette ville étant plus centrale, il lui conviendrait mieux de l'habiter sous tous les rapports. Il quitta Westerlède, extra-poste, pour Munster, le 1er novembre 1804. De là, il fut sur les bords du Rhin, pour s'y aboucher avec le négociant allemand qui avait contribué à la rentrée du comte d'Ambly, dont il n'avait plus aucune nouvelle. Ce négociant, qui lui servait d'intermédiaire, lui confirma qu'il avait préparé et procuré le passage du Rhin sans malencontre au jeune voyageur; qu'il l'avait guidé et accompagné jusqu'à Aix-la-Chapelle. M. Leclerc n'apprit que plus tard que le malheureux comte d'Ambly était devenu fou peu de temps après son arrivée à Paris : ce fâcheux contre-temps l'affecta beaucoup et dérangea une partie de ses combinaisons. Après

son entrevue avec le négociant allemand, il revint à Munster, et s'y fixa.

Ceci explique pourquoi je le rencontrai dans cette ville à ma sortie du Temple, et à mon passage pour me rendre à Berlin. J'ai laissé entrevoir les préventions et les défiances qui s'étaient emparées de mon esprit à l'occasion de cette rencontre, que je n'avais pu croire fortuite. Ces préventions n'ont pu se dissiper qu'en Angleterre, et quand j'ai eu connaissance de tous les faits qui précèdent.

M. Leclerc Boisvalon était à Munster au moment où Buonaparte faisait enlever, contre le droit sacré des gens, le ministre de Sa Majesté Britannique à Hambourg, sir Georges Rumbold, et où lui-même apprenait sa propre condamnation à mort par contumace, condamnation prononcée par la commission militaire séante à Rouen [1]. Il n'en resta pas moins ferme au poste dont il avait fait le centre de ses opérations.

En 1806, il envoya droit à Paris le négociant allemand qui lui servait d'intermédiaire, à l'effet d'y voir en son nom ses connaissances et ses anciens collaborateurs, n'ayant pas eu de leurs nouvelles par suite de l'accident survenu au comte d'Ambly.

[1] Le 10 brumaire an XIII, 1er novembre 1804.

Le nord de l'Allemagne ayant été envahi cette même année par les troupes de Napoléon, M. Leclerc vint se réfugier de nouveau en Angleterre. Il y produisit son compte de dépense que le ministère n'avait jamais le temps de lire. Prenant alors en secret la résolution de rédiger un mémoire très circonstancié de toutes ses opérations, il entra dans les détails nécessaires pour mettre toute sa gestion dans le plus grand jour. « Je croyais, y disait-il, qu'en éclairant ainsi la re-« ligion du gouvernement sur tant d'événemens « passés, ce serait le mettre lui-même à portée « de juger sainement de ce qu'il y aurait de plus « convenable et de plus utile à faire dans l'inté-« rêt de la France, soit qu'il voulût y rétablir une « correspondance secrète, soit qu'il se décidât à « y tenter un jour quelque autre entreprise que « ce fût. »

Mais M. Hammond, qui avait fort goûté les bulletins de M. Leclerc Boisvalon, ne voulait pourtant voir et reconnaître que la personne qui avait été l'intermédiaire entre lui et M. Leclerc. Cette personne, c'était M. l'abbé Ratel. Quand M. Leclerc sut que j'étais chargé de l'examen des comptes de ce dernier, il eut recours à moi, et me communiqua son mémoire et ses réclamations.

« J'ai articulé, m'écrivit-il [1], comme constant « que les frais de la correspondance secrète « n'avaient pas été au-delà de 3,300 livres ster- « ling, sur quoi 2,000 seulement avaient été reçus « par moi jusqu'au mois d'avril 1804. Si le minis- « tère a réellement délivré pour le même objet « 15 à 20,000 liv. sterling, comme j'ai les plus « fortes raisons de le croire, il est évident que le « surplus de la dépense effective doit entièrement « se trouver dans les mains de M. Le Moine (l'abbé « Ratel), ou dans les miennes propres.

« J'ai demandé la vérification de ce fait impor- « tant qui intéresse essentiellement mon honneur. « L'honnête homme provoque toujours, en pareil « cas, la plus grande lumière : le fripon seul va se « cacher dans les ténèbres les plus épaisses. Il « s'agit ici de mon honneur et de ma probité qui « me sont mille fois plus chers que la vie même. « J'ai souvent bravé les dangers de perdre celle- « ci ; mais nulle considération sur la terre ne me « ferait abandonner les soins de ma propre répu- « tation, à quelque extrémité que je me trouve « réduit ou en proie.

« Je dois être jugé digne d'être lu, vu et « entendu.

[1] Mai 1807.

« Dans cet état de choses, je vous conjure, « monsieur, au nom de l'amitié et des services ré- « ciproques que nous avons été dans le cas de « nous rendre avant et pendant votre affreuse « détention au Temple, de vouloir bien user de « tout votre crédit auprès de S. Ex. M. Canning, « pour qu'il daigne engager M. Hammond à me « lire, à m'interroger, à m'entendre, à me con- « fronter, s'il le faut, et à me juger sans répu- « gnance comme sans prévention. »

Tout ceci me fit voir clairement que, dans l'espace de trois années au plus, des sommes considérables, qu'on faisait monter de 15 à 20,000 livres sterling, avaient été délivrées par les ministres du roi d'Angleterre pour les seuls frais de cette correspondance secrète ; que M. Leclerc n'avait dépensé pourtant que 3,300 livres sterling, sur quoi 2,000 livres seulement avaient été reçues par lui.

De l'examen des comptes de M. Leclerc il résultait un reliquat en sa faveur de 1,891 livres sterling, ou 45,400 francs, qui lui furent payés, grâce à mes soins et à mes diligences.

L'apurement des comptes de M. l'abbé Ratel donna lieu à un travail plus pénible. Il réclamait encore 3,000 livres sterling. Le résultat de l'examen de ses comptes fut que non seulement il

n'avait aucun droit à cette balance ; mais encore que c'était à lui à satisfaire les justes demandes des cinq agens secondaires qu'il avait employés, et qui, pour avoir des indemnités, assiégeaient les bureaux du gouvernement. Ainsi, non seulement la trésorerie, par mes soins, fut débarrassée de la demande de 5,000 livres sterling faite par ces divers agens, mais encore des 3,000 livres sterling réclamées comme balance par l'abbé Ratel ; et pourtant il n'eut point à se plaindre de mes procédés. Je puis assurer d'ailleurs qu'il n'était nullement à plaindre lui-même : cent fois, et peut-être plus, on lui avait entendu dire qu'il suivait une théorie admirable, et même infaillible, afin de faire valoir les fonds que le gouvernement anglais mettait à sa disposition pour le service de la correspondance secrète.

M. Canning, très satisfait de ce réglement de compte, me le fit témoigner, et chargea M. Hammond de mettre à ma disposition une somme de 1000 livres sterling par an pour fixer les pensions des divers agens dont on voulait reconnaître les services.

Je reçus, à cette occasion, de M. Leclerc Boisvalon un nouveau mémoire qu'il m'adressa, le 22 juin 1807, en ma qualité de *commissaire nommé par le gouvernement, pour lui faire un*

rapport sur les traitemens promis à plusieurs personnes qui ont été employées dans l'intérieur de la France pour la cause de la légitimité.

Ce Mémoire se terminait ainsi :

« Il résulte évidemment de cet exposé que, « jusqu'à ma fuite de France au mois de mars « 1804, j'ai fait, au péril continuel de ma vie, le « service de la correspondance avec le plus grand « désintéressement, avec le dévoûment le plus « pur, et dans l'unique vue de contribuer de mes « faibles moyens au rétablissement de la monar- « chie légitime dans ma patrie, et par suite au « salut du reste de l'Europe, qui s'y trouve si in- « timement lié. Pour cet effet, je n'ai pas craint « d'exposer tout ce que l'homme a de plus cher « au monde. J'ai tout perdu, même jusqu'à la « possibilité et à l'espoir de pouvoir jamais récu- « pérer l'état aussi lucratif qu'honorable que « j'exerçais alors à Paris. Pour tout dire, en un « mot, je suis condamné à mort, uniquement « pour les services constans que j'ai eu le bonheur « de rendre à la cause pendant si long-temps. « C'est pour m'indemniser de tous mes sacrifices « et pour me récompenser de tant de pénibles « travaux, qu'un traitement annuel m'a été pro- « mis; il ne m'appartient pas d'en déterminer la « quotité.

« Mais je le dirai hardiment, et sans crainte « qu'on puisse prouver le contraire, mes services « ont été certainement beaucoup meilleurs, de « plus longue durée, et surtout bien plus désin- « téressés que ceux de M. Le Moine. Il a demandé « et il a reçu des récompenses pécuniaires et un « traitement annuel, dans un temps où j'ai ex- « primé l'intention et le désir qu'il ne fût rien « sollicité pour moi, tant parce que je n'avais nul « besoin alors, que parce que je n'avais point été « déterminé par quelque vue d'intérêt que ce fût. « Il n'exerçait en France aucune profession dont « la privation puisse exciter ses regrets, tandis « que j'y en exerçais une dont la perte est très « considérable pour moi. Il jouit déjà, depuis plus « de quatre ans, d'un traitement annuel de trois « cent soixante livres sterling, sans parler de celui « de mademoiselle Spère, de deux cent quarante « livres, qui ne figure pour ainsi dire là que « comme son prête-nom.

« Je m'abstiens de pousser plus loin ce paral- « lèle, quoique je puisse le faire avec avantage « sous beaucoup d'autres rapports..... Je finis « enfin par déclarer que, si je n'avais pas été « flatté d'avance de l'espérance d'être utile à la « cause de mon Roi légitime en me livrant à ce « dangereux service, je n'aurais jamais consenti à

« me charger d'une semblable besogne, quand « bien même on m'eût offert, dès le commen- « cement, les récompenses pécuniaires les plus « grandes et le traitement annuel le plus consi- « dérable. La raison en est bien simple; c'est qu'il « fut et qu'il sera toujours hors de mes principes « et de mes sentimens d'exposer, pour quelque « intérêt pécuniaire que ce soit, mon existence « et ma tranquillité personnelle, ainsi que je l'ai « fait à chaque instant de ma vie pendant tant « d'années, pour le service de la correspondance « secrète. »

On avouera que les observations de M. Leclerc méritaient une attention particulière, et je puis dire que je les pris en très sérieuse considération. Mais, d'un autre côté, je trouvai que la somme qu'on mettait à ma disposition pour fixer les pensions des agens dont on voulait récompenser le mérite, n'était pas suffisante; je demandai que, pour être complétée, elle fût portée à douze cents louis par an, ce que le ministère accorda avec sa générosité ordinaire. En conséquence, les agens furent satisfaits, ou du moins je fis pour le mieux. Guidé par le sentiment d'abnégation qui me dominait, et n'usant de mon crédit que pour les autres, je n'oubliai que moi dans la distribution des faveurs du gouvernement britannique. Quant

à M. Leclerc, sa pension fut fixée à trois cents louis, ou à sept mille deux cents francs par an, qu'il touche depuis 1807, et qu'il continue à percevoir aujourd'hui.

Cette affaire étant parvenue à la connaissance de M. de Puisaye, excita sa jalousie. M. de Puisaye trouva d'autant plus mauvais que j'eusse été chargé d'une pareille commission, que sa maxime était : « que ce qui sort de la Trésorerie anglaise « ne doit jamais y retourner. » Il prit l'alarme en voyant que j'avais obligé l'abbé Ratel, non seulement de se désister de sa réclamation, mais de regorger une somme plus forte ; il se plaignit hautement de la confiance qu'on venait de placer en moi. « C'est vraiment étonnant, disait-il, « de voir le gouvernement anglais employer un « Suisse à inspecter les comptes d'un émigré fran- « çais. » Mais il ne tenait pas ce langage par égard pour la personne de qui j'avais examiné les comptes; bien loin de là, puisqu'il haïssait l'abbé Ratel et en était jaloux; mais il sentait tout ce qu'il aurait à craindre s'il prenait fantaisie au gouvernement de lui demander compte de l'emploi de l'argent qu'il avait reçu lui-même pour la cause royale.

Quant au comte d'Antraigues, il gardait à mon égard beaucoup plus de mesure; et loin de rom-

pre avec lui, je cherchais au contraire, dans les circonstances critiques où se trouvait Louis XVIII, à le ramener au point de servir les intérêts du Roi, tant je comptais sur la puissance de son talent et la chaleur de son zèle.

Par une suite d'événemens fâcheux et imprévus, le Roi allait bientôt se trouver dans la nécessité de quitter une seconde fois son asile de Mittau. Louis XVIII savait que cette guerre lointaine où Napoléon était venu attaquer, pour ainsi dire corps à corps, l'empire russe, sur le vaste champ de bataille entre la Vistule et le Niémen, donnait aux royalistes de l'intérieur des espérances; il savait que l'irritation des esprits, causée déjà par tous les genres d'abus et d'oppression, s'étendait de la Vendée en Bretagne, à Bordeaux, à Marseille et dans tout le Midi, partout où les Bourbons avaient le plus de partisans; mais il savait aussi que la lassitude extrême des Vendéens, et l'habitude de voir Napoléon revenir vainqueur de toutes ses guerres, arrêtaient les mouvemens et les entreprises que provoquaient ses abus de pouvoir, et son gouvernement inique. De loin en loin des émissaires royalistes débarquaient en Bretagne ou en Normandie; mais presque toujours ils tombaient dans les embuches de la police impériale, dont tant de déla-

teurs étaient aux gages. La guerre seule pouvait faire changer la face du monde; mais celle qui ravageait alors la Pologne, la Prusse royale, et qui d'abord avait donné des espérances, ne tournait pas plus que les guerres précédentes à l'avantage de la cause des Bourbons. C'est ce qui ne tarda pas à se manifester : jamais les destinées de l'Europe ne furent plus gravement compromises qu'à la suite de la bataille de Friedland, perdue par les Russes, le 14 juin 1807. Un armistice fut conclu peu de jours après à Tilsit. Là, Napoléon et Alexandre eurent plusieurs entrevues dans un pavillon élevé sur un radeau au milieu du Niémen, et un traité de paix fut signé le 7 juillet entre la Russie et l'Empire français. Ainsi Napoléon, poussé encore par la fortune à pleine voile, semblait renverser à jamais les espérances des royalistes et des princes de la maison de France.

La paix de Tilsit eût cimenté l'asservissement de l'Europe, si, de même que Napoléon, l'empereur Alexandre avait eu l'arrière-pensée de partager le monde pour le disputer ensuite à son compétiteur. Ce *duumvirat* n'en mit pas moins l'Europe en péril : sur le continent, les Bourbons n'eurent plus d'asile.

Quoique le Czar n'eût fait dans le traité aucune

stipulation contraire à l'hospitalité qu'il accordait au Roi, les convenances et les usages de la politique mettaient Louis XVIII dans l'obligation de s'éloigner de la Russie, devenue l'alliée du détenteur de son trône. Il fallait se décider à chercher un refuge ailleurs.

Je prévis dès-lors que Louis XVIII se trouverait dans l'obligation de choisir l'Angleterre pour son dernier asile; mais qu'on lui opposerait des embarras et des obstacles, que peut-être il serait utile et convenable de chercher à écarter dès à présent. Plein de cette idée, je songeai à capter M. d'Antraigues : je savais quelle sorte de liaison il entretenait avec les ministres de Sa Majesté Britannique. D'après ce qu'il m'avait donné à entendre, je pouvais croire aussi qu'il avait des instructions de la Russie : il m'avait même lu une lettre de l'empereur Alexandre pour me confirmer dans cette opinion. Je sentais combien un tel homme pouvait apporter d'entraves au rétablissement de Louis XVIII. Voulant le disposer à ne pas être contraire au Roi dans des circonstances si fâcheuses pour la bonne cause, j'allai le voir afin d'essayer de le ramener, et de le porter à oublier les torts qu'il se croyait en droit de reprocher à son maître. « Comment, mon « cher Fauche, voulez-vous, me dit-il, que je serve

« le Roi après la lettre qu'il m'a écrite de sa main, « et qui m'a tant affecté? Voyez et lisez..... » et il me remit la lettre du Roi, qui remontait à 1797, et dont j'ai déjà fait mention : elle commençait par ces mots : « Vous m'avez trompé, monsieur « le comte; en conséquence je vous retire ma « confiance..... » Le reste de la lettre roulait sur la connaissance qu'avait eue le Roi que la journée du 18 fructidor avait été motivée, par le Directoire, d'après les pièces trouvées dans le portefeuille de M. d'Antraigues, peu de temps après que ce dernier eût trouvé le moyen de rassurer lui-même le Roi, en lui protestant que son arrestation, ordonnée par Buonaparte, ne pouvait compromettre aucun des vrais serviteurs de Sa Majesté dans l'intérieur de la France. Le Roi, à cette occasion, avait donc été fondé à se croire abusé. M. d'Antraigues me montra la réponse peu séante qu'il avait faite à Louis XVIII : je la désapprouvai, et je pris la défense de la lettre du Roi. « Rien de plus naturel, lui dis-je. Com- « ment le Roi n'aurait-il pas été surpris de voir « le Directoire s'appuyer sur une pièce trouvée « dans votre portefeuille, et cela après l'avoir « rassuré vous-même sur les suites que pou- « vait avoir la violation du droit des gens dans « votre personne? Avouez que le Roi a dû être

« profondément blessé de l'apparition d'un do-
« cument, dont le Directoire faisait un si cruel
« usage contre ses sujets fidèles dans l'inté-
« rieur? » Je lui observai en outre que l'arrivée du Roi en Angleterre, que je regardais comme infiniment probable dans les circonstances où se trouvait le continent, lui fournirait les occasions d'établir sa justification complète, et qu'à la fin les services que sa position actuelle le mettait dans le cas de rendre à la bonne cause feraient oublier le passé; qu'ainsi en bon et fidèle sujet du Roi, il ne pouvait se refuser d'employer ses talens au service de son souverain légitime. « Ne
« devez-vous pas, ajoutai-je, dans une circon-
« stance si importante, sacrifier des ressentimens
« de cette nature, et les mettre tout-à-fait dans
« l'oubli pour servir et votre souverain et la na-
« tion? Vous le devez, et vous le pouvez par le
« crédit dont vous jouissez auprès des ministres
« du roi d'Angleterre, qui, je le sais, font un cas
« infini de vos lumières et de vos talens. »

A ces mots le comte se rengorgea. « Eh bien
« oui, Fauche, me dit-il; je vous retrouve toujours
« dans toutes les bonnes occasions, quand il s'agit
« de servir le Roi; eh bien oui, je le servirai; il
« est roi de France; fût-il une buse, je le ser-
« virai. »

Satisfait de cette conversation, et persuadé que j'avais ramené au Roi un homme de mérite tel que M. d'Antraigues, j'eus en rentrant chez moi la bonne pensée, pour cimenter cet heureux rapprochement, de lui faire cadeau d'une superbe boîte en or, ornée d'un excellent portrait de Louis XVI. Cette boîte avait été donnée par cet infortuné prince à M. de Curt, député de la Martinique, pour services personnels rendus au Roi : je l'avais acquise de sa veuve pour le prix de soixante-quinze louis. M. d'Antraigues accepta mon cadeau, et m'écrivit à cette occasion la lettre suivante, datée du 1er de juillet 1807.

« J'ai reçu hier au soir vos lettres, mon cher « M. Fauche, ainsi que la boîte ornée du portrait « de feu Louis XVI. Il est absolument contre mes « manières de recevoir des présens; mais j'avoue « qu'il ne dépend pas de moi de refuser le portrait « de mon maître, qui m'est offert par celui qui a « tant fait pour son service, et qui a tant souffert « pour notre cause; je l'accepte, et je vous en « remercie de bon cœur, etc. »

J'étais donc fondé à espérer que M. d'Antraigues se dévouerait nouvellement au service de Louis XVIII; mais quelques semaines lui suffirent pour me désabuser, en me montrant qu'il avait oublié ses promesses.

Déjà le Roi avait pris la résolution de quitter Mittau, et de se rendre par la Suède en Angleterre. J'en eus connaissance presque aussitôt par M. le comte de la Châtre [1], à qui le comte d'Avaray venait de faire part de l'intention du Roi, en l'invitant à se concerter avec moi à ce sujet. « Voyez Fauche, lui disait-il, pour qu'il sonde « nos amis, et aussi les dispositions du gouver- « nement britannique. » Je n'eus rien de mieux à faire que de prendre l'avis de sir Charles Flint, si dévoué à la bonne cause, et qui, de son côté, avait l'oreille des ministres prépondérans. « Il « convient, me dit-il, que le Roi vienne *ex* « *abrupto;* car si on en fait un objet de diplo- « matie, il pourrait être pris, à son égard, une « résolution qui ne le satisferait pas. Un parti « que vous connaissez, et qui voudrait tout con- « duire, obtiendrait indubitablement une réso- « lution qui peut-être mettrait le Roi dans la « nécessité de se rendre ailleurs qu'en Angle- « terre. » En effet, Puisaye et d'Antraigues parlaient déjà d'Édimbourg. Je communiquai à l'instant ces informations au comte de la Châtre, et j'en fis une note confidentielle, que j'adressai directement au comte d'Avaray par mon frère

[1] Depuis duc de la Châtre.

François, qui était en station à Gothembourg, pour y soigner le service de la correspondance du continent.

Le Roi s'étant dirigé de Mittau vers la Baltique au mois d'octobre, s'embarqua d'abord pour la Suède avec le duc d'Angoulême, et arriva sans accident à Gothembourg, où était depuis deux jours le duc de Berri, venant d'Elzinbourg au-devant de son royal oncle et de son auguste frère. Le Roi y trouva aussi mon frère, qui eut le bonheur, dans cette circonstance, d'être utile non seulement au Roi, mais à toute sa suite. Ce fut là qu'il fit la connaissance personnelle de M. de Damas-Crux [1], menin de Mgr le Dauphin. Le projet qu'avait le Roi de passer en Angleterre avait transpiré; déjà même le roi de Suède avait fait mettre à sa disposition la frégate suédoise *la Fraya*.

Le gouvernement anglais n'en avait encore reçu aucun avis officiel, mais seulement une communication par voie indirecte. Dans ces circonstances, M. de Puisaye et M. d'Antraigues se joignirent au parti que j'ai déjà signalé comme étant contraire à la présence et aux desseins de Louis XVIII. Faisant tout ce qui était en leur pouvoir pour déterminer le ministère à ne pas

[1] Aujourd'hui le duc de Damas-Crux.

recevoir le Roi, M. de Puisaye et M. d'Antraigues conseillaient de l'envoyer de préférence à Édimbourg. M. Canning était celui qui, dans le conseil, s'opposait le plus à l'admission du Roi en Angleterre; ce fut lui qui chargea M. Brooke, chef de l'*alien-office*, de se rendre à cet effet, immédiatement, à Yarmouth : ses instructions portaient de faire débarquer Louis XVIII à Leith, port d'Édimbourg, et de lui donner pour résidence le palais de Holyrood, le même où avait résidé M. le comte d'Artois. Une estafette y fut expédiée sur-le-champ, avec l'ordre de faire les préparatifs nécessaires. En même temps on fit partir, pour tous les ports où il était possible que touchât le Roi, des courriers avec des instructions de l'ambassadeur de Suède destinées au capitaine de la frégate *la Fraya* : il lui était enjoint d'aller mouiller à Leith, d'y débarquer l'auguste voyageur, qui y trouverait des personnes chargées de le recevoir et de l'accompagner à Édimbourg.

Informé presque aussitôt et des intentions du Roi et des ordres donnés pour diriger Sa Majesté vers l'Écosse, je sommai M. d'Antraigues d'employer son crédit pour éviter au Roi un désappointement si préjudiciable à ses intérêts. Mais M. d'Antraigues, intimement lié à M. de Puisaye, n'était plus dans les mêmes dispositions où j'étais

parvenu à le ramener au mois de juillet précédent. L'un et l'autre se croyaient intéressés à éloigner Sa Majesté, afin de rester les intermédiaires entre elle et le gouvernement britannique. La lettre que m'écrivit M. d'Antraigues, sous la date du 26 octobre, ne me laissa plus aucun doute à cet égard. En voici un extrait :

« On m'apprend aussi que Louis XVIII va ar-
« river, et qu'il est déjà à Sheerness; je souhaite
« que ce voyage lui soit heureux; je le désire
« pour la chose publique, et qu'il n'ait jamais de
« reproches à faire *aux conseils et aux intrigues*
« qui ont amené le Conseil à faire cette démarche.
« Au reste, tout cela ne me regarde pas, ne me
« regardera jamais de ma vie; et je vous prie à
« l'avenir de ne jamais me parler, ni m'écrire
« rien qui y ait le moindre rapport. Je suis Russe,
« je vivrai et mourrai fidèle sujet de l'empereur
« de Russie, tant qu'il daignera me garder au
« nombre de ses sujets. »

Cette lettre faisait un contraste singulier avec celle qu'il m'avait écrite précédemment, et surtout avec ses promesses. Mais les démarches des princes français, des amis du Roi, et la fermeté du Roi lui-même, allaient triompher de cette ligue malveillante.

Quand *la Fraya* eut mouillé dans la rade

d'Yarmouth, Louis XVIII apprenant la résidence qui lui était destinée, refusa de s'y rendre et d'aller débarquer à Leith : « Ce n'était point, « dit-il, un asile qu'il venait demander; il en avait « un assuré en Russie, où il avait laissé la Reine « et MADAME ROYALE, sa nièce. L'objet de son « voyage était d'une nature entièrement politi- « que, ayant uniquement pour objet ses intérêts « comme roi de France. » Le Roi ajouta qu'il retournerait en Russie plutôt que d'aller en Écosse, ou plutôt, que d'être traité autrement qu'un souverain qui venait réclamer l'aide de la Grande-Bretagne. Ceci occasionna une délibération du cabinet, pendant laquelle Louis XVIII fut obligé de rester trois jours à bord de *la Fraya*.

L'influence de M. Canning fut contrebalancée dans le conseil. Les ministres se décidèrent en faveur de la présence de Louis XVIII, et l'une des causes principales furent les espérances que faisait naître la correspondance fictive qu'entretenait Perlet, et dont l'intérêt se soutenait, comme on a pu le voir, par la direction que lui imprimait Buonaparte lui-même, ce qui lui donnait toute l'apparence de la vérité aux yeux des ministres. Il en résulta un double avantage : d'un côté le Roi semblait pouvoir s'étayer des dispositions que nourrissait encore pour lui une partie

de la France, et de l'autre le cabinet de Saint-James restait réellement dans la persuasion qu'il existait dans Paris un comité royaliste clandestin composé de personnages influens. Ainsi la Providence voulut qu'au moins les perfides machinations de Perlet tournassent au profit de la cause du Roi dans cette circonstance décisive.

D'après ces motifs, et sur le refus formel qu'avait exprimé le Roi de se rendre à Leith, et de là en Écosse, le ministère ne s'opposa plus à ce qu'il prît terre à Yarmouth, comme il le désirait.

Nous fûmes immédiatement chargés, M. le comte de la Châtre et moi, de trouver aux environs de Londres une habitation convenable où le Roi pût faire décemment sa résidence. Nous nous étions fixés à la superbe possession de M. Drummond, à Stammore; mais comme elle se trouvait trop rapprochée de Londres, et que, par une sorte de concession faite à la circonstance, on avait déterminé que le Roi resterait à la distance de quarante milles de la capitale, le duc de Buckingham offrit au Roi, avec une grâce toute chevaleresque, son château de Gossfield-House, qui fut accepté.

Le Roi ayant débarqué à Gossfield-House, je me hâtai d'écrire la lettre suivante à M. le comte d'Avaray.

« Monsieur le Comte,

« L'arrivée de Sa Majesté ici, dans les circon-
« stances actuelles, est un coup d'État, et j'en
« bénis le ciel; mais, monsieur le comte, il est
« instant que Sa Majesté trouve les moyens de
« traiter elle-même, et le plus directement pos-
« sible, ses intérêts avec les ministres, et qu'avant
« de rien entamer, Sa Majesté soit mise au cou-
« rant de certaines intrigues qui ont eu lieu, afin
« qu'elle puisse les apprécier, et se préserver des
« embûches qu'on ne manquera pas de semer
« pour entraver la seule marche qui puisse en-
« core donner des chances heureuses et éloigner
« les intrigues et les intrigans de toutes les classes.
« Le Roi, Paris et les ministres, avec un homme
« dévoué et de confiance, doivent seuls conduire
« des intérêts aussi majeurs, et croyez, monsieur
« le comte, que toutes les fois qu'on sortira de
« cette ligne, et qu'on voudra employer des
« hommes sortis de France depuis nombre d'an-
« nées, on ne fera, malgré leur talent et leur
« prétendue influence dans l'intérieur, que des
« victimes et beaucoup de mal. L'expérience du
« passé ne confirme que trop cette triste vérité.

« Je suis, avec respect, etc.,

« *Signé*, FAUCHE-BOREL. »

Je me présentai moi-même à Sa Majesté, et je

lui rendis compte de l'état des choses. J'osai lui dire que tant qu'elle ne traiterait pas directement avec les ministres de Sa Majesté Britannique, on verrait ses intérêts livrés à des intermédiaires intrigans, tels que les Puisaye, les d'Antraigues et autres, qui gâteraient les affaires en voulant les faire cadrer avec leurs vues personnelles. Mon observation parut faire impression sur le Roi, et sur M. le comte d'Avaray en particulier. Sa Majesté daigna me faire cette question : Comment elle pourrait se mettre en rapport direct avec les ministres? Je lui répondis qu'en s'adressant à lord Hawkesbury [1], ministre de l'intérieur, sa seigneurie s'empresserait, sans aucun doute, de se rendre à l'invitation de Sa Majesté, ce qui eut lieu effectivement; et on peut dire que la cause des Bourbons fut dès-lors en bonnes mains.

MM. de Puisaye et d'Antraigues ne me pardonnèrent pas mes démarches, qu'ils qualifièrent d'intrigues, et dès ce moment ils méditèrent leur vengeance contre moi : on verra dans le Chapitre suivant quels déplorables succès ils obtinrent, et comment je parvins toutefois à me garantir des effets de cette persécution d'un nouveau genre.

[1] Depuis, lord Liverpool.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DES MATIÈRES.

CHAPITRE XVIII.

PAGE 1 A 48.

Je me dirige en Angleterre par Genève et Lyon. — Je reçois de sir Charles une seconde dépêche encore plus pressante. — Je vais à Calais par Paris. — Le citoyen Mengand, commissaire du gouvernement. — J'esquive l'ordre qu'il a de m'arrêter. — Communication préparatoire que me fait sir Charles. — Voyage à Portsmouth avec lord Camelford. — Singulière espiéglerie de ce seigneur. — Traité de paix d'Amiens. — Ce qui m'arrive chez la comtesse de Ménage. — La devineresse Oliva. — On s'explique enfin sur la nature de ma mission. — Je reçois mes instructions, et je pars. — J'arrive à Paris. — Mon entrevue avec Moreau. — Ma conduite à Paris. — Ce qu'on y pense de moi. — Mon arrestation, mon interrogatoire, mon emprisonnement au Temple. — Je suis livré à un *mouton*. — Comment je le découvre. — Deux partis se forment au Temple. — Visite que me fait Duroc. — Belle conduite de la plupart de mes débiteurs. — Des principaux prisonniers au Temple à cette époque. — Confidence que me fait Félix Pelletier. — J'ouvre de ma prison des communications avec le général Moreau. — Mission donnée par Moreau à l'abbé David. — Comment ce dernier laisse pénétrer son secret. — Il est arrêté à Calais et mis au Temple. — Comment je fais passer son interrogatoire à lord

Grenville par lord Camelford. — Fin tragique de ce dernier. — Suite de ma détention. — Suicide de M. de Saint-Christol. — Nomination d'une commission de sénateurs pour s'occuper des prisonniers d'État. — Cette mesure ne tend qu'à nous abuser. — Rupture du traité d'Amiens, et ses conséquences.

CHAPITRE XIX.

PAGE 49 A 100.

Tentatives infructueuses pour obtenir ma liberté. — Personnes qui viennent me visiter au Temple. — Particularités sur mon séjour dans cette prison d'État; sur une de mes parentes; sur le guichetier et le concierge. — Changement fâcheux qui s'opère dans le régime intérieur du Temple. — Premiers indices de la conjuration de Georges et de Pichegru provenant des révélations du prisonnier Querelle. — Mes appréhensions au sujet de Pichegru. — Plan que je forme pour lui faire parvenir l'avis de ce qui se passe. — — L'abbé David et moi faisons avertir Moreau. — Sa réponse. — Sentiment de l'abbé Sicard sur l'aspect que prend le Temple. — Je m'occupe avec mon neveu d'un projet d'évasion. — Combien il m'importe de ne pas compromettre Moreau. — Sentiment qu'il manifestait à cette époque. — Pichegru choisit Lajolais pour intermédiaire entre lui et Moreau. — Je redoute un tel choix. — Concert entre Pichegru et Georges. — Fausses bases sur lesquelles s'établit la conjuration. — Opinion de Moreau sur le bruit de la prochaine arrivée de Pichegru à Paris. — J'arrête le projet de mon évasion. — Particularités à ce sujet. — Je m'évade. — Comment. — On arrête mon neveu. — Traitement qu'on lui fait subir. — Je suis livré par celui qui m'a donné asile, arrêté de nouveau et conduit devant M. Des-

marets. — Ce qu'il me dit à cette occasion. — On me ramène au Temple au secret. — A côté de qui mon neveu se trouve au secret. — Épisode. — Je ne reste au secret que neuf jours. — Pourquoi. — Je suis interrogé par le conseiller d'État Réal. — Mes réponses. — Le secret de mon neveu est levé. — On nous remet ensemble. — Troisième débarquement. — Arrivée de Pichegru à Paris. — Bouvet de Lozier, l'un des conjurés, est mis au Temple. — Il essaie de se pendre. — Il est rappelé à la vie, et fait des révélations importantes. — Nature de ces révélations. — Arrestation de Moreau.

CHAPITRE XX.

Page 101 à 161.

Sensation que fait dans Paris l'arrestation de Moreau. — Mes appréhensions. — Le concierge Fauconnier me ménage à dessein l'occasion de reconnaître Moreau au Temple. — J'évite ce piége. — Mon neveu est interrogé. — Il ne donne aucune prise sur lui ni sur moi. — Mesures révolutionnaires que prend Buonaparte pour étouffer les conjurations et faire condamner les accusés. — Écrits soudoyés contre Pichegru et Moreau. — Libelles de Montgaillard. — Effets qu'ils produisent. — Il me signale moi-même, et cherche à me compromettre. — Je dois à M. Desmarets de n'avoir pas été impliqué dans la conjuration. — Explication de ce fait. — Courtes réflexions politiques sur la conjuration. — Caractère de Lajolais. — Sa déposition contre Moreau. — Déclaration de Henri Rolland. — Quelle était l'arrière-pensée de Moreau. — Arrestation de Pichegru et de Georges Cadoudal. — Nous les voyons arriver au Temple. — Catastrophe du duc d'Enghien. — Nouvelles lumières sur ce grand attentat. — Réfutation des récits du

général Savary à cet égard. — Mort suspecte de Pichegru. — Particularités, et discussion critique de la version du général Savary à ce sujet. — Anecdotes sur divers prisonniers du Temple. — Je m'abouche avec Moreau. — Ce qu'il me dit. — Instruction qu'il me donne. — Je suis transféré à la Grande-Force. — Je deviens l'objet de rigueurs excessives. — Mon neveu reste au Temple. — Fin de l'instruction du procès, et prochaine ouverture des débats. — Exhortations touchantes de Georges à ses compagnons d'armes et d'infortune. — Les accusés sont transférés à la Conciergerie. — Aspect du Temple après leur départ. — Particularités anecdotiques. — Ouverture des débats. — Détails curieux. — Défense de Moreau. — Sensation qu'il produit. — Applaudissemens qu'il excite. — Déposition de l'abbé Sicard. — Défense de l'abbé David. — Jugement et fin de ce grand procès.

CHAPITRE XXI.

PAGE 162 A 235.

Rigueurs qu'on me fait subir à la Grande-Force. — Mon neveu est renvoyé à la frontière. — Je regarde ma détention comme illimitée. — Je sollicite comme une faveur d'être réintégré au Temple. — Visite du maréchal Augereau à la Grande-Force. — Ce qu'il dit à mon égard. — Je tombe malade. — Je passe à l'infirmerie. — Ce que je vois dans la grande salle en passant. — Scènes hideuses. — Anecdote curieuse qui m'est racontée sur M. Daudré. — Je retourne au Temple. — Traitement moins dur. — Lignes tracées sur les murs du Temple par Pichegru. — Lignes que j'y trace moi-même. — Détails sur le capitaine anglais Wright. — Ce que répond Buonaparte à ceux qui sollicitent ma liberté. — Je m'adresse à mon souverain. — Démarches

en ma faveur. — Leur succès. — Je suis mis en liberté, et comment. — Recommandation que me fait le capitaine Wright à ma sortie. — Je suis conduit de brigade en brigade à Wesel. — Particularités sur mon voyage. — Je vais à Berlin par Brunswick. — Recommandation que me fait le duc régnant de Brunswick. — Mon arrivée à Berlin. — Étrange accueil que me fait le secrétaire du cabinet Lombard. — Ce que me dit le Roi en m'apercevant avec l'artiste Meckel. — Le Roi me présente à la Reine. — Paroles touchantes de cette princesse. — Cette double audience me comble de joie. — Je vois le ministre anglais Jackson. — Mes informations sur le capitaine Wright. — Sa fin lamentable. — Situation politique de l'Europe au mois de janvier 1805. — La Russie et l'Angleterre se rapprochent. — Je m'abouche avec le comte d'Antraigues à Dresde. — Particularités sur cette entrevue. — Je vois à Berlin l'ambassadeur de Russie comte de Nowosiltzoff. — Je lui remets trois notes sur le général Moreau. — Elles sont mises sous les yeux de l'empereur Alexandre. — Pourquoi elles manquent alors leur effet. — Comment l'esprit militaire de la Prusse se réveille. — Écrit remarquable du comte d'Antraigues. — Il invoque, au nom de l'Europe, l'appui de l'empereur de Russie. — Traité de Potzdam. — Espérances de Louis XVIII. — Je reçois de lui la mission d'imprimer et de répandre sa déclaration de Calmar. — J'ai recours à la reine de Prusse. — Directions qu'elle me donne. — Les revers de l'Autriche renversent toutes les combinaisons salutaires. — Impression que fait la bataille d'Austerlitz à Londres et à Berlin. — Trois commissaires français viennent à Berlin pour m'enlever. — La Reine me fait donner le conseil de m'éloigner. — Je pars précipitamment de Berlin pour Londres. — Renversement de mes espérances, et pertes que j'éprouve dans ma fortune.

CHAPITRE XXII.

PAGE 236 A 323.

En me rendant à Londres je passe au quartier-général du roi de Suède. — Je lui écris; proposition que je lui fais. — Il me donne audience, et me charge d'aller demander que le duc de Berri et le duc d'Orléans viennent servir dans son armée contre Buonaparte. — Comment je remplis cette commission à Londres. — Elle obtient un plein succès. — Les revers du continent et l'occupation du Hanovre en paralysent l'exécution. — Arrivée du comte d'Antraigues à Londres. — Services que je lui rends. — Il entre en rapport avec le ministre lord Howick. — Je demande au Roi de nouveaux pouvoirs. — Instructions que j'en reçois. — Je reçois également l'ordre de suivre, à Londres, la correspondance de Perlet, soi-disant dans l'intérêt des Bourbons. — Origine de cette funeste et noire intrigue. — Je propose de gagner à la cause royale Berthier, prince de Neuchâtel. — Pouvoirs et instructions que je reçois à cet effet. — Résultats de la paix de Presbourg. — Fausse position de la Prusse. — Seconde édition du fragment de Polybe, et *avant-propos* remarquable du comte d'Antraigues. — Confédération du Rhin. — Dangers imminens de la Prusse. — Mémoire, plan et notes que je fais passer au Roi. — J'écris à la Reine. — Dans quel sens. — Armement général de la Prusse. — Quatrième coalition. — Mémoire confidentiel sur l'état de la France et sur son avenir, demandé au comte d'Antraigues par les ministres de Sa Majesté Britannique. — Je donne ici ce Mémoire comme un des écrits politiques les plus remarquables de l'époque. — Prévision du comte d'Antraigues. — Hostilités entre la France et la Prusse. — Revers inouis. — Résultats funestes de la bataille d'Iéna.

CHAPITRE XXIII.

PAGE 324 A 367.

Guerre entre l'empire russe et l'empire français. — Décrets de Berlin. — Système continental. — Plan que j'adresse à lord Grenville, pour répandre un journal d'opposition sur le continent. — Mon plan est adopté. — Distribution du *Courrier d'Angleterre*. — Arrivée de mon neveu Charles Vitel des Indes à Londres. — Comment le comte d'Antraigues veut se servir de mon neveu comme instrument de son ambition. — Anecdote à ce sujet. — Suite de la correspondance de Perlet au nom d'un comité royaliste de Paris. — Le ministère anglais décide d'envoyer un négociateur secret auprès du comité royaliste. — Mon neveu Charles Vitel s'offre de lui-même. — Je le présente à lord Howick. — Observations que lui fait ce ministre. — Mon neveu affronte tous les dangers. — Il part avec des instructions. — Son arrivée à Paris. — Ses entrevues avec Perlet, agent provocateur. — Divulgation des pièces et des particularités les plus secrètes de cette noire intrigue. — Rapports secrets de Perlet faits à la police. — Comment il vend et livre mon neveu. — J'envoie de l'argent pour le sauver. — Mon neveu est condamné à mort par une commission militaire. — Lettre qu'il écrit à sa mère, à ses frère et sœurs. — Il est passé par les armes à la plaine de Grenelle. — Ma douleur. — Mes démarches pour donner des consolations à la mère de ce malheureux jeune homme. — Le gouvernement anglais, sur ma demande, lui assigne une pension.

CHAPITRE XXIV.

PAGE 368 A 416.

Mes conjectures sur la mort de mon neveu. — Je ne soupçonne pas la bonne foi de Perlet. — Lettre qu'il m'écrit

au nom du prétendu comité royal. — Germe de mésintelligence entre MM. de Puisaye, d'Antraigues et moi. — Ce que me dit M. de Puisaye en présence du général Danican. — M. Canning arrive au ministère. — Quels Français il consulte sur la situation intérieure de la France. — On me charge d'examiner les comptes de la gestion de l'abbé Ratel, dit *Le Moine*, intermédiaire de la correspondance secrète entre Paris et Londres. — Origine de cette correspondance. — M. Leclerc Boisvalon en est le chef à Paris. — Détails curieux sur l'abbé Ratel et sur M. Leclerc. — Aventures de ce dernier. — Mémoires qu'il m'adresse. — Résultat de l'examen de ses comptes et de la gestion de l'abbé Ratel. — Je suis chargé par le ministère de fixer la pension des divers agens dont on veut récompenser les services. — Mon travail à ce sujet. — Jalousie qu'en éprouve M. de Puisaye. — Je ménage M. d'Antraigues dans les intérêts du Roi. — Cadeau que je lui fais. — Lettre qu'il m'écrit. — Résultats de la première guerre de Pologne. — Conférences et paix de Tilsit. — Le roi de France quitte Mittau et se rend à Gothembourg, où était mon frère. — Comment il se rend utile au Roi et à sa suite. — Intrigues ourdies pour fermer l'accès de l'Angleterre à Louis XVIII, et le confiner à Édimbourg. — Mes démarches dans les intérêts du Roi. — Ma lettre au comte d'Avaray. — Fermeté du Roi. — Il débarque en Angleterre. — Je me présente à Sa Majesté. — Question qu'elle daigne me faire. — Je décide le Roi à s'adresser directement à lord Hawkesbury, aujourd'hui lord Liverpool. — Combien le Roi eut lieu d'en être satisfait.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google